

Éditorial

Quel horizon pour l'insertion ?

Si l'horizon économique et social va en s'élargissant à la planète entière en cette ère de mondialisation, l'insertion professionnelle des jeunes se déroule d'abord localement. La mobilité géographique concerne en moyenne un jeune sur quatre. Ce dossier de *Formation Emploi* nous éclaire simultanément sur l'importance des territoires dans le devenir professionnel des débutants et sur le rôle des mobilités géographiques en début de parcours.

Ainsi G. Margirier nous instruit sur qui se déplace et qui reste « au pays », en distinguant les allers-retours quotidiens et les déménagements. Ensuite, A. Dupray et C. Gasquet dépeignent l'ampleur de l'empreinte régionale sur les débuts de carrière. La facilité d'insertion varie selon les régions ; et les atouts et caractéristiques des jeunes n'ont pas partout le même impact sur l'entrée dans la vie active. À l'inverse, C. Perret et V. Roux s'interrogent : la mobilité géographique est-elle récompensée ? Pour elles, cela dépend notamment de la conjoncture de la région d'arrivée et de la structure économique de celle de départ. J.-J. Arrighi répondrait que tout se joue différemment à la campagne et à la ville. Ainsi, les parcours scolaires et les possibilités d'emploi sont plus limités dans les zones rurales, mais parfois de façon suffisamment compatible pour permettre une insertion rapide des garçons peu diplômés. Constat confirmé par Y. Grelet : l'avenir des jeunes, notamment peu diplômés, est enchâssé dans un territoire, avec sa structure économique, sociale et scolaire. La reproduction sociale est marquée par l'empreinte de l'origine géographique : à tel territoire, tel avenir.

Ces analyses territoriales sont fondées sur l'enquête « Génération 98 » du Céreq qui, grâce à son échantillon représentatif, retrace le devenir, jusqu'au printemps 2001, de l'ensemble des 742 000 jeunes sortis du système éducatif en 1998. Comme nous le rappellent les introducteurs de ce dossier, P. Caro et V. Roux, ces analyses résultent d'une réflexion entamée depuis plus de quinze ans autour du réseau des centres associés du Céreq. Elles s'inscrivent dans une approche française originale, bien différente de l'approche anglo-saxonne des mobilités.

En amont des questions d'insertion des jeunes, S. Bergeon-Carel et A. Larceneux nous montrent les difficultés d'adaptation d'un territoire spécialisé économiquement et scolairement face aux (r)évolutions techniques. Cet ajustement local est d'autant moins aisé qu'il doit composer avec d'une part, un système éducatif national et d'autre part, des évolutions techniques qui se déploient dans un marché économique européen, voire mondial.

En fin de compte, si la terre tend à constituer un seul pays et si tous les hommes aspirent à en devenir les citoyens, cela nécessite en même temps de reconnaître les particularismes locaux. Comprendre les réalités globales passe par la compréhension des réalités locales... et inversement. Ainsi, les relations formation-emploi sont de plus en plus en tension entre une inscription dans un territoire de proximité et un horizon économique et social global.

Bonnes pérégrinations dans ce numéro,

Jean-Frédéric Vergnies, rédacteur en chef

Sommaire

DOSSIER « CES TERRITOIRES QUI FAÇONNENT L'INSERTION »



Secteur d'activité

- 107** LA DIFFICILE RECONVERSION DE L'HORLOGERIE FRANC-COMTOISE VERS LES MICROTECHNIQUES
 Comment un territoire spécialisé économiquement et scolairement tente de s'adapter à de nouvelles techniques
 Sophie Bergeon-Carel et André Larceneux

Notes de lecture

- 121** Présentation de l'ouvrage dirigé par Michel Grossetti et Philippe Losego, *La territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, France, Espagne et Portugal*
 Par Maïten Bel
- 125** Présentation de l'ouvrage de Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violence sociale : Genèse des nouvelles classes dangereuses*
 Par Henri Eckert

131 Lectures

Résumés

139 VERSION ANGLAISE

141 VERSION ALLEMANDE

143 Index des numéros 82 à 87

145 Index des auteurs

151 Index des matières

155 Note aux auteurs

158 Bon de commande

NB : les articles n'engagent que leurs auteurs et non pas le Céreq.



DOSSIER

« CES TERRITOIRES QUI FAÇONNENT L'INSERTION »

5

INTRODUCTION

Patrice Caro et Valérie Roux

15

QUELLES MOBILITÉS GÉOGRAPHIQUES EN DÉBUT DE VIE ACTIVE ?

Plus ils sont diplômés, plus les jeunes se déplacent ou déménagent pour travailler.

Gilles Margirier

29

L'EMPREINTE DU CONTEXTE RÉGIONAL SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Les atouts ou les handicaps des jeunes diplômés n'ont pas le même poids selon les régions.

Arnaud Dupray et Céline Gasquet

45

LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE EN DÉBUT DE CARRIÈRE : UN MOTEUR DE RÉUSSITE ?

Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, toutes les mobilités ne sont pas payantes à court terme.

Cathy Perret et Valérie Roux

63

LES JEUNES DANS L'ESPACE RURAL : UNE ENTRÉE PRÉCOCE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL OU UNE MIGRATION PROBABLE

Étudier et travailler au pays est plus facile pour les garçons lorsqu'ils sont peu diplômés.

Jean-Jacques Arrighi

79

LA REPRODUCTION SOCIALE S'INSCRIT DANS LE TERRITOIRE

Le territoire, avec sa structure économique, sociale et scolaire délimite l'avenir probable des jeunes peu diplômés.

Yvette Grelet

99

BIBLIOGRAPHIE



Ces territoires qui façonnent l'insertion

INTRODUCTION

Insertion des jeunes et territoire

Par Patrice Caro et Valérie Roux*

L'économie du travail, comme l'ensemble de la science économique, a ignoré pendant longtemps la dimension territoriale et spatiale dans ses analyses. On entend par espace une « *étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction... il comprend l'ensemble des lieux et de leurs relations* » in Brunet et al., 1992 (p. 180). Ce concept recouvre la distance kilométrique, la polarisation, le maillage, les réseaux, bref, des caractères très géométriques. Le territoire est lui défini comme un « *espace approprié, avec sentiment ou conscience de son appropriation* », Brunet et al. (op. cité, p. 436).

Désormais, le rôle déterminant du contexte territorial et spatial sur les parcours d'insertion professionnelle est abondamment démontré (CCPR 2000, 2002 ; Grellet, Hillau, Martinelli, 1994 ; Roux 2003). De même, la mobilité géographique est considérée comme un facteur important, jouant un rôle clé dans la compétition que se livrent les territoires. Attirer et retenir une population qualifiée est devenu un enjeu majeur pour le développement économique local d'un bassin d'emploi ou d'une région, en particulier dans un contexte de décentralisation croissante. Les récents travaux sur les phénomènes migratoires mettent par ailleurs en avant le rôle pivot des jeunes dans la redistribution de la population française. Les déplacements interrégionaux restent moins fréquents que les mobilités de courte distance, mais sont notamment associés à une période particulière du cycle de vie : celle des poursuites d'études ou d'entrée dans la vie active (Baccaïni, 2001). Pourtant, les mobilités géographiques des jeunes lors de leur sortie du système éducatif restent encore trop peu étudiées (Damette et Schei-

bling, 2003). Elles sont d'ailleurs rarement présentes dans les travaux relatifs à l'insertion professionnelle, comme le remarque J.-J. Arrighi dans ce numéro : « *Dans l'étude des liens qui tissent la relation d'un individu à sa formation et à son emploi, l'espace est rarement présent. Plus précisément, il l'est rarement à titre de variable d'analyse.* »

Au Céreq, un petit groupe de chercheurs se préoccupe de la « dimension territoriale de l'insertion », depuis la fin des années 80 (Biret et Gensbittel, 1991 ; Timoteo et Vernières, 2002 ; Dauty, 2002). Dès 1989, un groupe de travail se met en place. Il rassemble une trentaine de personnes de différents instituts autour de l'analyse régionale de la relation formation-emploi¹.

¹ Les travaux portent alors sur le rôle des OREF (Observatoires régionaux Formation-Emploi), les déterminants de l'offre de formation, la régulation locale de la relation formation-emploi. À partir de 1991, des membres du Céreq et de ses centres associés travailleront collectivement sur ces questions, dénommées « local », lors de séminaires tous les trois ou quatre ans (journées du local à Aix en Provence – LEST / Céreq en 1991). Les mêmes chercheurs du

* **Patrice Caro** est maître de conférences en géographie, université de Franche-Comté, UMR 6049 Théma-CNRS, directeur du centre associé au Céreq de Besançon. Ses travaux portent sur la géographie de l'offre de formation et de la relation formation-emploi en France. Il a notamment publié : P. Caro, F. Cuney et C. Perret, 2003, « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif ». *Géographie de l'école* n° 8, Paris, ministère de l'Éducation nationale, DEP, pp. 105-109. « L'apport de la géographie à la relation formation-emploi » *Formation Emploi*, dossier « Territoires en formation », n° 84, octobre-décembre 2003, pp. 43-54.

Valérie Roux, chargée de recherche au Céreq, est administrateur Insee. Ses principaux domaines de recherche actuels portent sur la dimension territoriale de l'insertion professionnelle des jeunes. Elle a notamment coordonné la partie statistique de la troisième phase d'Évaluation des politiques régionales de formation. Publication récente : « Insertion professionnelle des jeunes : des disparités selon la région de formation qui s'atténuent après la prise en compte des caractéristiques individuelles », *Géographie de l'école*, avril 2003, « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active » *Bref-Céreq*, n° 198, juin 2003.

Dix ans plus tard, un nouveau groupe de travail, piloté par le Céreq, est constitué². Il est impulsé par l'arrivée des résultats d'une enquête originale : l'enquête « Génération 98 » (cf. **encadré 1**). D'abord, nous verrons que les préoccupations changent ; autrefois fortement centrées sur la construction de l'offre de formation, elles sont cette fois davantage orientées sur le parcours de l'individu, en interaction avec son environnement. Ensuite, les études se démarquent des travaux menés par les chercheurs anglo-saxons qui centrent souvent leurs analyses sur les relations salariales et sur le rôle des « aménités » dans la décision de migrer. Enfin, si les théories économiques ou géographiques pour expliquer ces interactions et les phénomènes de mobilité qu'elles engendrent sont peu renouvelées, les méthodes utilisées pour en saisir l'importance, à divers échelons géographiques, se sont enrichies. Ainsi, les analyses menées permettent d'enrichir la compréhension des phénomènes en jeu et aboutissent à de nouvelles formes de recommandations politiques.

Céreq et de son réseau s'interrogeront sur la dimension locale de l'insertion (journées d'étude à Grenoble – IREPD Institut de Recherche en économie, production, développement) en 1996 (Margirier, 1996), à Paris – MATISSE/Céreq en 2001 (Timoteo et Vernières, 2002). En parallèle, sur cette même période, deux groupes de travail centrés sur les méthodes et les outils d'étude de l'insertion (groupe Enseignement Supérieur depuis 1993, et groupe Insertion et Territoire), analysent parfois la mobilité géographique et plus souvent le contexte économique et social de ces phénomènes.

² Groupe d'exploitation de « Génération 98 » « Dimension Territoriale de l'Insertion ». Liste des membres du groupe : Jean-Jacques Arrighi, Valérie Canals, Patrice Caro, Florence Cuney, Arnaud Dupray, Céline Gasquet, Yvette Grelet, Gilles Margirier, Stéphane Michun, Cathy Perret, Isabelle Pougard, Valérie Roux, Georgie Simon, Véronique Thireau.

LES INTERROGATIONS DU GROUPE « DIMENSIONS TERRITORIALES DE L'INSERTION »

L'enquête « Génération 98 » du Céreq a ouvert la voie à de nouveaux travaux ; elle a permis de tester de nombreuses hypothèses relatives aux dimensions territoriales, et donc spatiales, de l'insertion professionnelle des jeunes français. Sa couverture statistique, au plan des vingt-deux régions métropolitaines (cf. **encadré 1**), a autorisé la mesure de soldes migratoires pour les jeunes du secondaire et du supérieur, et ce entre la 6^e, la sortie du système éducatif et trois ans après cette sortie. Le rôle pivot de Paris et de l'Ile-de-France dans les échanges migratoires a été confirmé, notamment pour les jeunes les plus diplômés. Cet apport a en quelque sorte prolongé les travaux effectués par Charlot et *al.* (1990). Mais d'autres approches se sont déjà appuyées sur cette enquête. V. Roux³ a montré que les disparités d'insertion professionnelle des jeunes de « Génération 98 » dépendaient largement de leur région de formation et de leurs caractéristiques individuelles. Par ailleurs, au cours de leurs trois premières années de vie active, ces jeunes quittent d'autant plus leur région de formation qu'ils sont sortis du système éducatif à un niveau élevé (Caro, Cuney et Perret, 2003)⁴.

Autour des résultats de cette enquête, un groupe de travail du Céreq s'est fixé comme objectif de traiter des dimensions spatiales de l'insertion. Les membres du groupe se sont ainsi interrogés sur des thèmes très variés (cf. **encadré 2**).

Faute de données interprétables dans certains cas, le traitement de toutes ces questions n'a pas toujours donné lieu à publication. Au final, de nombreux résultats inédits sont néanmoins présentés ci-après ; ils se démarquent de ceux obtenus par la communauté des économistes anglo-saxons.

³ In *Géographie de l'école* n° 8, MEN, DEP, pp. 99-103.

⁴ In *Géographie de l'école* n° 8, MEN, DEP, pp. 105-109.

Encadré 1

L'enquête « Génération 98 » du Céreq

Les travaux présentés dans ce dossier ont été développés dans le cadre d'un groupe d'exploitation de l'enquête « Génération 98 » dont le thème était : « Les dimensions territoriales de l'insertion ».

Cette enquête a été réalisée par le Céreq au printemps 2001. 54 000 jeunes, sortis de formation initiale en 1998, de tous les niveaux et de toutes les spécialités de formation ont été interrogés. Ils constituent un échantillon représentatif des 742 000 jeunes qui ont quitté cette année-là, pour la première fois, le système éducatif.

La finalité essentielle de « Génération 98 » est de rendre compte des parcours d'insertion professionnelle des jeunes de la fin de leur formation initiale jusqu'à la date d'enquête (trois ans plus tard). Le questionnaire couvre donc les dimensions explicatives essentielles des processus d'insertion (parcours scolaire, environnement familial, etc.). Par ailleurs, l'enquête privilégie une approche longitudinale. Le questionnaire a donc été conçu pour permettre aux jeunes interrogés de décrire, mois par mois, à partir d'un calendrier professionnel, toutes les situations qu'ils ont traversées : emploi, chômage, inactivité, service national, formation ou études. Chaque séquence d'emploi ou de non-emploi fait ensuite l'objet d'un questionnaire détaillé permettant d'appréhender avec finesse la situation vécue.

L'échantillon de l'enquête « Génération 98 » a également été réalisé afin d'assurer une représentativité régionale par grands niveaux de formation. Hormis la Corse, l'échantillon oscille ainsi entre 1 100 jeunes en Auvergne et 7 700 en Ile-de-France. Afin d'obtenir des résultats plus fins dans leur région, le Céreq a également proposé aux acteurs régionaux de financer des compléments d'échantillon. Cela a été le cas en Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Dans l'enquête, les jeunes sont localisés géographiquement à plusieurs moments de leur parcours scolaire (le niveau le plus fin étant la zone d'emploi) :

- Au moment de leur entrée au collège ;
- Au moment de leur sortie du système scolaire avec la localisation de l'établissement de formation et la localisation de la résidence ;
- À la date d'interrogation ;
- Par ailleurs, tous les lieux d'emplois sont également localisés.

Les variables géographiques manquantes sont principalement :

- Le lieu de résidence au moment du baccalauréat (pour ceux qui poursuivent des études supérieures) ;
- Le lieu de résidence au cours de chaque période de non-emploi.

Néanmoins, les variables disponibles de localisation géographique permettent des analyses sur la mobilité en cours d'études (entre la région de résidence en 6^e et la région de résidence à la fin des études) et en cours d'insertion (entre la région de résidence à la fin des études et la région de résidence en 2001).

À un niveau plus technique, le questionnaire d'enquête est administré par téléphone avec une saisie simultanée des réponses sur ordinateur. Les numéros de téléphone utilisés proviennent de recherches automatiques réalisées dans les fichiers de France-Télécom. Les jeunes non retrouvés à l'adresse fournie par le dernier établissement scolaire ou universitaire qu'ils ont fréquenté ont fait l'objet d'une recherche sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cependant, l'examen de ce protocole d'enquête permet de penser que les individus les plus mobiles (au sens du changement de résidence) risquent, toutes choses égales par ailleurs, d'être moins souvent retrouvés et interrogés que ceux qui ne bougent pas. Pour pallier ce problème, les résultats ont été redressés sur la base des jeunes mobiles interrogés, et selon deux critères : le niveau d'élargissement géographique qui a été nécessaire pour retrouver leurs coordonnées téléphoniques et le niveau d'études. On peut donc raisonnablement penser que les taux de mobilité estimés ne souffrent pas d'erreurs de mesure majeures.

Encadré 2

Un questionnement foisonnant

Le degré de satisfaction des jeunes en région varie-t-il avec leurs caractéristiques individuelles ou avec leur localisation (I. Pournard, V. Thireau) ? Comment des régions aux caractéristiques économiques différentes peuvent-elles être classées ensemble dans la plupart des typologies traitant du marché du travail (Nord-Pas-de-Calais avec Languedoc-Roussillon) ? (V. Canals et S. Michun). Le contexte local a-t-il un effet direct ou indirect sur l'insertion professionnelle des jeunes peu diplômés ? Quels sont les éléments du contexte régional les plus influents ? (A. Dupray, C. Gasquet). Quelles sont les causes, et les effets, de la mobilité interrégionale sur l'insertion des jeunes ? Au-delà des déterminants individuels et familiaux, le contexte économique local conditionne-t-il le comportement migratoire des jeunes en début de carrière (C. Perret, V. Roux) ? Qui forme pour qui ? (C. Perret, F. Cuney et P. Caro). Mobilité résidentielle et mobilité alternante sont principalement des substituts mais se complètent parfois. La mobilité intrarégionale, entre zones d'emploi d'une même région, a-t-elle une ampleur comparable à la mobilité interrégionale ? (G. Margirier). Quels parcours scolaires, quelle migration et quelle insertion pour les jeunes ruraux ? (J.-J. Arrighi). La structure socioproductive d'une région contribue-t-elle à modeler les parcours d'insertion des jeunes ? (Y. Grelet).

LES TRAVAUX ANGLO-SAXONS : LES DÉTERMINANTS DES MIGRATIONS

En effet, les économistes anglo-saxons ne prennent pas directement pour problématique les dimensions spatiales de l'insertion ; ils se focalisent volontiers sur

les déterminants des mobilités géographiques liées à l'insertion. Certains montrent que les caractères individuels jouent un plus grand rôle que le contexte dans les mobilités des jeunes (Ezzet-Lofstrom, 2003). La précieuse revue de littérature de Roos (2003), sur la modélisation des déterminants de la migration, met en évidence la tendance générale des économistes à traiter de la mobilité presque uniquement en lien avec les salaires, les aménités⁵, et très secondairement avec les cycles de vie. Ils tentent de répondre aux deux questions centrales : « *les migrants suivent-ils les créations d'emplois ou inversement ?* » « *Quel est le rôle des aménités dans la décision de migrer ?* » Face à une possibilité de migrer, les individus prendraient des décisions de court terme, en considérant en premier lieu les avantages salariaux induits par cette migration. En revanche, sur le long terme, leurs décisions seraient conditionnées par les cycles de vie et les conditions de vie (Mueser et Graves, 1995). Les individus maximiseraient ainsi leur utilité en combinant salaires (Sjaastad, 1962), loyers (marchés fonciers) et différentes aménités (indices de qualité de vie – Ezzet-Lofstrom, 2003 ; Rosen, 1974 et 1979 ; Roback, 1982).

Au moment d'envisager une mobilité géographique, l'individu aurait en tête une sorte de panier d'attributs et donnerait une valeur plus ou moins forte à l'un ou à l'autre de ces attributs selon son profil d'utilité (Roos, 2003). Pour certains auteurs, les migrants suivent donc le potentiel d'emploi. L'impact du salaire apparaît tellement important que, bien que le taux de chômage soit fort en ville, cette dernière reste toujours attractive à cause « *d'un signal de salaire déterminant* ». Il s'agit d'un processus cumulatif d'agglomération spatiale : les entreprises se regroupent en des lieux où l'accès à la demande est aisé ; de même, les chercheurs d'emploi sont attirés par les lieux où l'offre est importante. Les emplois et les salaires constitueraient ainsi les pre-

⁵ Greenwood (1997) recense différents types d'aménités : les aménités topologiques, climatologiques et environnementales (impôts locaux par exemple) qui peuvent entrer dans la décision de migrer. Pour d'autres auteurs, comme Roos, les aménités « locales » recouvrent, par exemple, le climat, la qualité de l'air, des éléments de géographie physique comme un lac, une rivière, soit autant d'agrément et d'indicateurs de la qualité de vie en un lieu donné. Pour d'autres encore (Glaeser E.L., Kolko J. and Saiz A., 2001), les aménités sont des attributs urbains, comme une large offre de biens de consommation, des services publics efficaces, des temps de transport réduits.

miers déterminants de la migration, loin devant les aménités, dont le climat (Greenwood et Hunt, 1986).

Pour Clark et Cosgrove (1991), les facteurs de qualité de vie influencent autant la distance de migration que les facteurs économiques. Enfin, pour d'autres auteurs, les emplois « suivent » les migrants : leurs décisions individuelles sont davantage influencées par les aménités régionales (Knapp et Graves, 1989). Ainsi certains économistes se focalisant sur les effets du climat (Rappaport, 2003), de la « race » et de l'âge sur les migrations (Grave, 1979), montrent que le climat semble prédominant. D'autres vérifient que les individus migrant vers de grandes unités urbaines sont sensibles avant tout aux aménités, et notamment aux loyers (Bloomquist, Berger et Hoehn, 1988).

Au total, les économistes anglo-saxons se distinguent par une posture très modélisante face à un sujet qui semble loin d'être épuisé. Ils ne retiennent que quelques variables dans la conception de leurs modèles (salaires, aménités, etc.) et s'attachent peu à décrire les migrations. Les facteurs qui jouent le plus fortement sont, selon les auteurs, le salaire ou les aménités. Mais, au-delà de cet apport des anglo-saxons, de quelles théories dispose-t-on face à l'analyse des interactions entre territoire et insertion ?

LES THÉORIES SOUS-JACENTES AUX ANALYSES DU GROUPE

L'existence de marchés du travail séparés, et plus ou moins efficaces, est un fait acquis (Thisse et Zénou, 1997). Ni les individus à la recherche d'un emploi, ni les entreprises cherchant à recruter ne prospectent sur un marché du travail national. De ce fait, les mobilités ne permettent pas d'égaliser les conditions d'insertion et d'emploi d'une région à l'autre. Des différences demeurent qui seront à l'origine de parcours d'insertion différents d'une région à l'autre, même après avoir contrôlé des caractéristiques individuelles des jeunes formés dans la région. Cet effet propre du territoire peut être appréhendé comme le résultat d'un ensemble d'externalités économiques, certaines étant favorables à l'insertion des jeunes, d'autres étant au contraire plus pénalisantes.

Les théories économiques des migrations

Les théories disponibles pour donner du sens aux phénomènes migratoires ne sont pas légion. En économie, la théorie du capital humain demeure la référence. Le modèle de base est celui de Sjaastad (1962) qui, dans la lignée de Shultz (1961) et Becker (1964), associe la mobilité à un investissement en capital humain. La mobilité géographique est ainsi supposée accroître la productivité de l'individu. Le migrant potentiel choisira, parmi les localités d'arrivée, celle offrant le bénéfice net escompté le plus élevé. Ainsi, la mobilité peut être assimilée à un investissement. Il s'agit donc d'une mobilité volontaire. Selon Sjaastad, les migrations peuvent se définir « *comme un investissement qui accroît la productivité des ressources humaines, un investissement qui engendre des coûts et rapporte des profits* ». Les coûts envisagés sont les coûts monétaires associés à la mobilité (déménagement, transport, logement, etc.), mais aussi les coûts non monétaires, notamment les coûts psychologiques induits par un éloignement de la famille et des amis. Dans cette première approche, la mobilité est donc perçue comme un investissement de création de capital humain au même titre que la formation. Mais peut-on vraiment parler de création de capital humain ? N'y aurait-il pas plutôt une meilleure valorisation de celui-ci, comme le souligne Millot (1976) ? Cette seconde hypothèse est plus satisfaisante car elle permet aussi d'expliquer les mobilités à partir de déséquilibres entre marchés régionaux du travail. En effet, une personne peut décider de changer de région si elle anticipe des gains supérieurs dans cette nouvelle région. Si l'on se place dans le cadre du modèle d'équilibre général, ces différences de salaires peuvent s'expliquer par la présence d'un excès de demande de travail dans une région par rapport à l'autre (Bernard, 1997). Les mobilités sont alors liées à l'existence d'un désajustement spatial entre la localisation des offres d'emploi et la localisation de la main-d'œuvre qui y correspond (Kain, 1992). La mobilité est ici comprise comme une variable d'ajustement.

Dans un tel schéma, une augmentation des offres d'emplois ou une élévation des salaires dans une région augmenteront le gain potentiel d'une migration vers cette région et joueront un rôle d'attraction.

Les mobilités vers cette région devraient donc s'accroître. Inversement, un niveau important de chômage ou des salaires faibles dans la région de départ seront répulsifs.

Dans le cas des jeunes sortants du système scolaire, la nécessité d'accéder à un emploi représente un tel enjeu qu'il prime dans leurs décisions. Leurs choix de localisations géographiques sont alors principalement guidés par des raisons professionnelles, comme le décrivent les modèles de recherche d'emploi (Lipmann et Mc Call, 1976). Bien sûr, il y a toujours des mouvements géographiques sans finalités professionnelles qui ne peuvent pas s'interpréter à partir des théories économiques standards (retour dans une région d'origine, rapprochement d'un conjoint, héliotropisme, etc.). Certains géographes abonderaient dans ce sens en évoquant la notion d'espace vécu où les individus décident de leur localisation en fonction d'éléments subjectifs, éléments relatifs aux qualités respectives des lieux et à leurs représentations et perceptions⁶. Mais il est probable qu'à cette période du cycle de vie ce type de mobilité soit très faible. Par ailleurs, les jeunes ont accumulé peu de savoir spécifique à un endroit donné, et ils ont devant eux un vaste horizon pour valoriser leur investissement ; ils sont donc particulièrement sensibles aux opportunités de migration. En effet, ils pourront tirer parti de cet « investissement migratoire » sur une longue période et en obtenir ainsi un bénéfice – et une utilité – maximum.

L'introduction de la dimension spatiale dans les modèles de recherche d'emploi consiste alors à considérer que l'individu détermine une aire géographique de prospection. Bien que l'élargissement de cette aire engendre des coûts supplémentaires, elle accroît aussi le nombre d'offres d'emplois reçues et augmente donc la probabilité que l'une d'entre elles soit acceptable. Pour cette population de jeunes scolarisés en début de période et en transition vers l'emploi, la valorisation du capital humain peut donc transiter par plusieurs canaux, à savoir, l'accès à un emploi, l'accès à un emploi de « bonne qualité » ou le salaire.

⁶ « L'action dans l'espace est à la fois infléchi par les représentations (idéelles) et par les perceptions (sensorielles). Elle ne saurait donc être parfaitement "rationnelle", même par rapport aux buts poursuivis », in Brunet, Ferras et Thery, 1992, p. 342.

■ Le modèle gravitaire

En géographie économique, le modèle gravitaire rend compte des mouvements migratoires. Concept central dans ce modèle, l'interaction spatiale⁷ peut être définie comme une action réciproque ou non entre deux ou plusieurs lieux, l'attraction entre deux villes ou régions étant proportionnelle au produit de leur masse (populations) et inversement proportionnelle au carré de leur distance. Certaines améliorations du modèle élémentaire ont conduit à considérer d'autres facteurs incitatifs au numérateur tels le nombre d'emplois, la population active ou des indices de richesse de zones. Un tel modèle prédit des échanges interrégionaux très forts entre régions limitrophes qui diminuent ensuite avec la distance. Cette prédiction se réalise très nettement dans le cas des échanges migratoires de jeunes entre régions de province (Baron et Perret, 2004). Néanmoins, l'Ile-de-France demeure la première destination des jeunes en phase d'insertion ; et ce, quelle que soit la région de départ. Située au centre des échanges, son poids en termes d'emploi et de richesse économique est tellement fort qu'il anéantit l'effet dissuasif de la distance.

Qu'ils soient économiques ou géographiques, ces modèles théoriques ont tous pour objet de comprendre les interactions pouvant exister entre un individu et le territoire dans lequel il vit. Mais lorsqu'on parle de territoire, de quel territoire parle-t-on ? du quartier ? de la ville ? du pays ? de la région ?

Le territoire n'est pas univoque. Multiple, il peut être appréhendé à divers échelons géographiques. Une question se pose alors souvent aux chercheurs : lequel est le plus pertinent ?

■ QUELLES ÉCHELLES D'ANALYSES PERTINENTES ?

Le choix d'un échelon géographique pertinent constitue une seconde préoccupation lorsqu'on s'intéresse au rôle du territoire et de l'espace dans le processus d'insertion des jeunes. En effet, comme le remarquent A. Dupray et C. Gasquet, « les trajec-

⁷ Voir définitions et illustrations sur « Hypergéo » [<http://193.55.107.45/hpt/interactionspa.htm>], encyclopédie électronique consacrée à l'épistémologie de la géographie.

toires professionnelles des jeunes se déroulent sur des marchés locaux du travail et non sur un seul et unique marché ». Quelle est alors la meilleure échelle, quel est le meilleur ordre de grandeur, pour appréhender au mieux l'effet « territorial et/ou spatial » ? C'est tout l'enjeu de la définition d'un « espace de référence » pertinent (Gérard-Varet, Thisse 1997). Néanmoins, dans ce domaine, il y a quasiment autant d'échelons que de problématiques à développer. L'analyse reste le plus souvent conditionnée par la disponibilité et la fiabilité des données. Pendant longtemps, faute de données disponibles, la région de programme a été privilégiée. Au-delà des contraintes techniques, ce choix revêt un sens politique et économique. En effet, depuis les premières lois de décentralisation (1983), les régions ont hérité de responsabilités en matière de planification de l'offre de formation professionnelle, responsabilités qui n'ont cessé de s'accroître depuis, notamment au moment de la loi quinquennale de 1993. D'ailleurs, un consensus fort fait de la formation une condition nécessaire de développement régional (Gaudemar, 1992). Ainsi dans ce numéro, l'espace régional, qui constitue un territoire (sentiment d'appartenance), a-t-il été privilégié par plusieurs auteurs (Dupray et Gasquet, Perret et Roux). En revanche, G. Margirier et Y. Grelet ont choisi d'exploiter la richesse des données localisées de l'enquête « Génération 98 » à l'échelle de la zone d'emploi. L'ampleur des mobilités dépend fortement de l'espace de référence choisi. G. Margirier met ainsi en évidence la plus ou moins grande complémentarité des mobilités de résidence et des mobilités alternantes. Y. Grelet, quant à elle, a souhaité approfondir l'effet du contexte local sur la reproduction sociale par le biais d'une typologie des zones d'emploi permettant de regrouper les zones homogènes du point de vue de leurs structures socio-économiques. D'autres « références territoriales et spatiales » existent également, comme la différenciation entre espaces ruraux, urbains et péri-urbains opérée par le zonage en aires urbaines. J.-J. Arrighi utilise ce « découpage territorial » dans ses analyses. Par ailleurs, la notion récente de bassin de vie⁸ constitue encore une nouvelle échelle (Julien et Pougard, 2004, Giret et Roux, 2004).

⁸ Le bassin de vie a été défini par l'Insee comme la plus petite maille territoriale sur laquelle les habitants peuvent effectuer la majorité des actes courants.

PAR QUOI TRANSITE « L'EFFET TERRITORIAL OU SPATIAL » ?

Lorsque l'on a cerné l'influence de l'espace et du contexte territorial sur les processus d'insertion et de migration, une question demeure : par quoi transite cet effet ? Quelles caractéristiques du territoire s'avèrent les plus pertinentes ? Il s'agit alors, comme le soulignent A. Dupray et C. Gasquet, « d'ouvrir cette "boîte noire" que représente "l'effet local" ». Comment et par quel processus l'espace et/ou le territoire intervient-il dans la relation formation/emploi ? Méthode d'analyse récemment appliquée aux phénomènes économiques, l'analyse multiniveau permet d'avancer sur cette question. Cette méthode, utilisée depuis longtemps en sciences sociales, autorise l'analyse de données comportant plusieurs niveaux d'agrégation (par exemple un niveau individuel et un niveau régional). Ce faisant, elle permet d'identifier l'influence des caractéristiques de l'individu, des caractéristiques du territoire et de leurs interactions. Deux articles de ce numéro ont recours à cette méthode pour expliquer les effets du contexte régional sur l'insertion et sur la mobilité. Les résultats s'avèrent fort intéressants et inciteraient à poursuivre dans cette voie en développant le même type d'analyse à des niveaux géographiques plus fins (zones d'emploi par exemple).

Ainsi A. Dupray et C. Gasquet identifient les facteurs structurels et conjoncturels qui interviennent au niveau régional pour faciliter ou ralentir le processus d'insertion des jeunes sortis de l'enseignement secondaire. Globalement, la situation sur le marché du travail, l'environnement socio-économique et la structure de l'offre de formation influencent l'insertion des jeunes. Par ailleurs, certaines caractéristiques individuelles ont un effet variable selon les contextes régionaux. Si les caractéristiques les plus visibles sont les plus valorisées lorsque la situation régionale est déprimée, d'autres attributs moins évidents prennent le relais dans les régions dynamiques. C. Perret et V. Roux s'attachent à analyser les mobilités interrégionales des jeunes sortants de l'enseignement supérieur. Si les mobilités de départ dépendent essentiellement de la structure productive de la région, les arrivées sont davantage conditionnées par

la conjoncture économique régionale et l'offre d'emplois qualifiés.

Mais l'analyse de l'effet du contexte local sur l'insertion ne nécessite pas toujours l'usage de traitements aussi sophistiqués. Par une analyse descriptive ciblée, J.-J. Arrighi examine en effet le parcours scolaire et professionnel des jeunes ruraux et montre comment les choix d'orientation sont étroitement liés à la domiciliation rurale. Certaines orientations scolaires « peu prestigieuses » sont ainsi choisies par des élèves doués pour éviter une mobilité géographique incontournable autrement.

Y. Grelet mobilise des traitements statistiques multivariés pour savoir si la reproduction sociale est la même sur tout le territoire national ou si elle est modelée par les territoires locaux. Si le « *poids des hiérarchies sociales pèse très lourdement sur le niveau d'études atteint* », la structure socio-économique du territoire a également une influence, celle-ci devenant même prépondérante au moment de l'insertion professionnelle.

* *
*

QUELLES MARGES DE MANŒUVRE POUR DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES TERRITORIALES ?

Les différents auteurs proposent une dizaine de pistes d'action et de points de vigilance par rapport à cette question. Ils appellent de leurs vœux d'autres travaux prolongeant cette première série d'articles. Ils voient tous dans le territoire (l'espace), « *une variable d'analyse utile et notoirement sous-utilisée dans l'analyse des processus d'insertion* » (J.-J. Arrighi).

Y. Grelet considère qu'il faut prendre en compte les phénomènes de reproduction sociale dans le pilotage de la formation professionnelle, « *l'étude des mécanismes de stratification sociale gagne à être déclinée au niveau du territoire et doit prendre en compte les mobilités géographiques* ». J.-J. Arrighi insiste sur l'importance de maintenir des filières professionnel-

les et d'apprentissage dans les zones rurales car elles sont essentielles à la survie de ces zones. Il invite les politiques publiques à réinterroger la notion de sortie sans qualification au regard de « *mécanismes et d'enjeux qui ne sont pas identiques* » entre milieu rural et milieu urbain. Afin de faciliter l'insertion des jeunes, A. Dupray et C. Gasquet plaident pour la mise en œuvre de mesures ciblées selon le contexte économique et la situation du marché du travail dans la région. Il s'agit par exemple d'actions spécifiques en direction des femmes et des jeunes les moins qualifiés dans les régions où le PIB par habitant est faible, et du développement de l'apprentissage dans les régions riches et dynamiques. C. Perret et V. Roux sont plus prescriptives. Elles militent pour la création de pôles d'activités tertiaires et le développement de l'offre de formation pour retenir les jeunes cerveaux. De leur point de vue, les politiques doivent améliorer la conjoncture sur le marché du travail, notamment des jeunes, pour attirer les jeunes diplômés vers les régions déficitaires. Enfin, G. Margirier montre l'intérêt de prendre en compte mobilité résidentielle et mobilité alternante. Il souligne « *l'hétérogénéité du territoire* » au regard des comportements migratoires des habitants des différentes zones d'emploi et régions.

Tous ces articles apportent leur lot de résultats inédits sur les rapports existant entre l'espace, le territoire, et l'insertion professionnelle des jeunes français en métropole. Ainsi se trouvent clarifiés les effets du « contexte », élément si souvent évoqué en matière de géographie de l'école, de l'offre de formation et de l'insertion professionnelle. Ces résultats demandent à être confirmés par une deuxième vague de recherches lors de la publication des résultats de « Génération 2004 » qui aura lieu en 2007. Pour ce faire, il faudra que ces futures enquêtes offrent le même degré de représentativité par région et niveau de formation. Avec de tels matériaux, il sera possible de s'interroger sur les conséquences de l'eupéanisation des politiques d'enseignement supérieur (LMD – licence-master-doctorat) en matière de mobilité. Ne va-t-il pas y avoir davantage de mobilités géographiques en cours d'études comme en début de vie active ? Ce type de question n'épuise évidemment pas le vivier des problématiques qui pourront alors être soulevées...

Bibliographie

« Génération 98 » et dimensions territoriales

Caro P., Cuney F., Perret C. (2003), « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif », in *Géographie de l'école*, n° 8, avril, pp. 105-109

Caro P. et Martinelli D. (2002), « Géographie de l'insertion professionnelle : plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », Marseille, *Bref-Céreq*, n° 186, mai, 4 pages.

Charlot A., Chevalier L. et Pottier F. (1990), *Qui forme pour qui ? Les régions, l'enseignement supérieur et l'emploi*, Paris, Céreq, 73 p.

Roux V. (2003), « Insertion professionnelle des jeunes : des disparités selon la région de formation qui s'atténuent avec la prise en compte des caractéristiques individuelles », *Géographie de l'école*, avril, n° 8, pp. 99-103.

Timoteo J. et Vernieres M. (2002), *Dynamiques du local. 10 ans de recherches sur l'approche localisée de la relation formation-emploi*, Céreq, Coll. « documents séminaires », n° 167, 237 p.

Publications anglo-saxonnes

Becker G. (1964), "Human Capital", NBER, NY.

Bloomquist G.C., Berger M.C. And Hoehn J.P. (1988), "New Estimates of Quality of Life in Urban Areas. *American Economic Review*", March, 78(1) pp. 89-107.

Clark D.E. and Cosgrove J.C. (1991), "Amenities versus Labor Market Opportunities: Choosing the Optimal Distance to Move", *Journal of Regional Science*, 31(3), pp. 311-328.

Crozet M. (2003), "Do migrants follow market potentials ?" *TEAM*, Université Paris 1, article soumis à comité de lecture, 31 p.

Ezzet-Lofstrom R. (2003), "Out-Migration Decisions: The Role of Regional Amenities," under review, *Geographical Analysis. Political economy working paper n° 07/03 february*, School of social science, University of Texas, Dallas, 27 p.

Glaeser E.L., Kolko J. and Saiz A. (2001), "Consumer City", *Journal of Economic Geography*, 1(1) pp. 27-50.

Grave P.E. (1979), "A Life-cycle Empirical Analysis of Migration and Climate by Race", *Journal of Urban Economics*, 6, pp. 135-147.

Greenwood M.J. and Hunt G.L. (1986), "Job versus Amenities in the Analysis of Metropolitan Migration", *Journal of Urban Economics*, January 25(1) pp. 1-16.

Greenwood M.J. (1997), "Internal migration in developed countries", *Handbook of population and Family Economics*, pp. 647-719.

Kain J. (1992), "The spatial mismatch hypothesis three decades later", *Housing Policy Debate*, 3, pp. 371-462.

Knapp T.A. and Graves P.E. (1989), "On the Role of Amenities in Models of Migration and Regional Development", *Journal of Regional Science*, 29(1), pp. 71-87.

Lippman S.A. et Mc Call J.J. (1970), "The Economics of Job Search : A Survey", *Economic Inquiry*, 14(2).

Mueser P.C. and Graves P.E. (1995), "Examining the Role of Economic Opportunity and Amenities in Explaining Population Redistribution", *Journal of Urban Economics*, 37, pp. 176-200.

Roos D.C. (2003), "A net migration model", *Economics*, 413, december, 20 p.

Rosen S. (1974), "Hedonic Prices and Implicit Markets: Product Differentiation in Pure Competition", *J.P.E.* 82, n° 1 (January/February 1974), pp. 34-35.

Rosen S. (1979), "Wage-Based Indexes of Urban quality of Life", in *Current Issues in Urban Economics*, eds. P. Mieszkowski, and M. Straszheim, Baltimore, Johns Hopkins University Press, pp. 74-104.

Schultz T.W. (1961), "Investment in human capital", *American Economic Review*, vol 51, pp 1-17.

Sjaastad L.A. (1962), "The Costs and Returns of Human Migration", *Journal of Political Economy*, 70, n° 5, pp. 80-93.

Publications françaises

Baccaïni B. (2001), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et Statistique*, n° 344, pp. 39-79.

Baron M., Perret C. (2004), *Mobilités étudiantes et territoires universitaires : vers une uniformisation des pratiques ?*, Communication aux Journées Scientifiques du RESUP « Les figures territoriales de l'université », 3 et 4 juin.

Bernard J.-M. (1997), *Mobilité géographique et insertion professionnelle. Vers une vision élargie de l'investissement migratoire*, XXXIII^e colloque de l'ASRDLE, Lille.

Brunet R., Ferras R. et Thery H. (1992), *Les mots de la géographie*, Paris, Reclus-La Documentation Française, Coll. « Dynamiques du territoire ».

CCPR (2000), *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle*, 2 tomes, La Documentation française.

CCPR (2002), *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle*, <http://www.cereq.fr/SiteGSE/GSE.htm>

Damette F. et Scheibling J. (2003), « Migrations et géographie du travail. Chapitre 7 » in *Le territoire français, permanences et mutations*, Paris, Hachette, Coll. « Carré Géographie », pp. 181 à 203.

Gaudemar J.-P. (1992), « Formation et Développement Régional : l'horizon du marché unique de 1993 », *Formation et Développement Régional en Europe*, La Documentation française.

Gerard-Varet L.-A. Thisse J.-F. (1997), « Économie publique locale et Économie géographique : Avant propos », *Annales d'Économie et de Statistiques*, janvier-mars.

Giret J.-F., Roux V. (2004), *Vivre au pays : comment les sortants de l'enseignement supérieur s'insèrent dans leur zone rurale d'origine ?*, Communication aux Journées Scientifiques du RESUP « Les figures territoriales de l'université », 3 et 4 juin.

Grelet Y., Hillau B., Martinelli D. (1994), *Portraits régionaux de l'emploi et de l'insertion des jeunes*, Céreq, document 95, juin.

Julien P., Pougard J. (2004), « Les bassins de vie, au cœur des bourgs et petites villes », *Insee Première* n° 953, avril.

Millot B. (1976), *La mobilité du travail : réflexions sur les hypothèses théoriques et les analyses empiriques*, Thèse complémentaire, Irédu, Dijon.

Thisse J.-F., Zénou Y. (1997), « Segmentation et marchés locaux du travail », *Économie et Prévision*, n° 131, pp. 65-76.



Ces territoires qui façonnent l'insertion

Quelles mobilités géographiques en début de vie active ?

Par Gilles Margirier*

La mobilité est un des moyens d'ajustement de l'offre et de la demande d'emploi. Ainsi pour travailler, certains se déplacent quotidiennement, tandis que d'autres déménagent. Cela est d'autant plus vrai que le niveau de formation est élevé. Mais cela dépend aussi des régions ; plus elles sont riches et plus on y reste, quitte à se déplacer quotidiennement.

L'étude de la mobilité géographique est une composante importante de l'analyse du fonctionnement du marché du travail. Celui-ci est caractérisé à tout moment par des flux très nombreux et divers de population, passant d'un emploi à un autre, entrant dans l'emploi ou en sortant ; flux provoqués par les changements permanents dans le volume et la composition de l'offre et de la demande de travail. Dans ce contexte, la mobilité géographique est un des moyens par lesquels se réalise le processus d'ajustement entre l'offre et la demande de travail ; une mobilité plus ou moins forte est élément de réduction ou au contraire d'aggravation de cette fraction du chômage que l'on appelle « frictionnel » et qui résulte des désajustements entre l'offre et la demande de travail.

La problématique théorique de la mobilité liée à l'occupation d'un emploi traite un problème décisionnel qui peut être résumé de la manière suivante. La localisation géographique est un attribut d'un emploi au même titre que d'autres, comme la rémunération, les conditions de travail, les compétences, etc. La différence de localisation des emplois et des populations concernées implique des déplacements plus ou moins

importants. Ces déplacements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle conditionnent l'acceptation de tel ou tel emploi du fait des coûts qui y sont associés, occasionnés par un trajet quotidien entre le domicile et le lieu de travail (mobilité alternante) ou par un changement de domicile (mobilité résidentielle). Ces coûts sont contrebalancés par la possibilité d'obtenir une rémunération supérieure à celle qui aurait été obtenue en l'absence de mobilité, que ce soit en évitant une période de chômage, en obtenant un salaire supérieur pour un emploi équivalent ou par des

* Gilles Margirier est enseignant-chercheur en économie à l'université Pierre Mendès France de Grenoble. Il est membre du LEPII (Laboratoire d'économie de la production et de l'intégration internationale) où il mène des recherches en économie du travail.

L'auteur remercie le Céreq, et particulièrement Pierre Halier pour ses informations précieuses sur le contenu de la base de données. Il remercie également les rapporteurs pour leurs remarques constructives sur une version antérieure. Il reste bien entendu responsable des erreurs dans l'analyse et l'interprétation des données.

perspectives de carrière plus intéressantes, faisant apparaître la mobilité comme un investissement en capital humain au même titre que l'éducation¹. Il faut noter que l'évaluation précise des coûts de la mobilité est rendue difficile par le fait qu'une partie d'entre eux, appelés « coûts psychologiques » (« *psychic costs* »), échappent à une évaluation monétaire. Ils tiennent à l'aversion pour le risque, à l'éloignement de la famille et des proches, au changement du cadre de vie, etc.

On s'intéresse ici à la mobilité géographique des primo-entrants sur le marché du travail, dont on présente quelques caractéristiques empiriques². Dans les parcours de vie, l'entrée sur le marché du travail est la période où la mobilité géographique est la plus fréquente. Le taux de mobilité atteint un pic entre les 20^e et 25^e années ; il correspond à des déplacements liés à la formation et, surtout, à l'entrée sur le marché du travail (voir par exemple Dumartin, 1995).

Comme les autres articles de ce dossier, celui-ci prend appui sur les informations fournies par l'enquête « Génération 98 », réalisée au printemps 2001 par le Cereq auprès d'un échantillon représentatif des 750 000 personnes sorties du système éducatif en 1998. On dispose, pour cette population, d'informations relatives à leur parcours scolaire mais aussi à leur parcours d'insertion professionnelle et, le cas échéant, aux emplois qu'ils ont occupés durant les trois ans écoulés entre la sortie du système éducatif et la date d'interrogation.

L'article se focalise sur les mobilités liées à l'occupation d'un emploi. Sont pris en compte les individus occupant un emploi au moment de l'enquête (en mars 2001), excluant par conséquent les personnes n'ayant jamais travaillé ou ayant cessé de travailler au moment de l'enquête. Au total, 80 % environ des 55 000 personnes enquêtées entrent dans le champ de cette étude. Le **tableau 1** révèle que le taux de mobilité résidentielle de la population en emploi, soit la proportion des individus ayant déclaré une adresse de domicile dans une zone différente de celle où ils résidaient à la fin de leurs études, trois ans auparavant, est de 27 %. Ce taux est très proche de celui de

¹ La problématique de la mobilité est bien exprimée dans la revue de littérature de M. Greenwood (1997). En langue française, voir Jayet (1996).

² Pour un panorama d'ensemble de la mobilité géographique en France, voir Baccaïni (2001).

l'échantillon complet. Par ailleurs, la mobilité résidentielle est plus faible pour les personnes qui ne sont pas en emploi, particulièrement pour celles au chômage, mobiles dans 16 % des cas seulement.

Tableau 1
Taux de mobilité résidentielle selon la situation au moment de l'enquête

Situation en juin 2001 des sortants de 1998	Taux de mobilité résidentielle (%)
Emploi	27
Chômage	16
Inactivité	22
Formation	23
Reprise d'études	27
Ensemble	25

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 ».

Une des innovations de « Génération 98 », par rapport aux précédentes enquêtes d'insertion, est de permettre une appréhension plus fine de la localisation géographique des individus à différents stades de leur parcours. La mobilité peut en effet être repérée à partir des changements de zone d'emploi et non plus seulement à partir des changements de région administrative ou de département.

Dans la première section, on revient sur cette question du découpage territorial en soulignant les changements apportés par une approche par zones d'emploi. Dans la seconde section, on dresse un panorama des comportements de mobilité qui prend en compte les distances parcourues. Enfin, dans la troisième section, on souligne que les comportements de mobilité ne sont pas identiques d'un endroit à un autre du territoire national.

LES ZONES D'EMPLOI RÉVÈLENT LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES MOINS QUALIFIÉS

Le découpage en zones d'emploi identifie, pour le territoire métropolitain, 348 zones délimitant les

Tableau 2
Composition de la population des mobiles selon une approche
par région ou par zone d'emploi

Niveaux de formation (*)	Mobilité résidentielle selon un critère de zone (%) (1)	Mobilité résidentielle selon un critère de région (%) (2)	Écart (1) - (2)
I	17	23	- 6
II	17	18	- 1
III	28	26	+ 2
IV	25	22	+ 3
V	11	9	+ 2
VI	2	2	0
Total	100	100	

(*) I : bac + 5 à + 8 ; II : bac + 3 à + 4 ; III : bac + 1 à + 2 ; IV : niveau bac ; V : CAP, BEP ; VI : collège.

Lecture : 17 % des individus ayant changé de zone d'emploi entre 1998 et 2001 pour leur résidence principale ont un niveau de formation supérieur ou égal à bac + 5.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 ».

périmètres dans lesquels une grande partie de la population réside et travaille à la fois. Les zones définissent de manière satisfaisante des marchés locaux du travail dans un grand nombre de cas³.

Construit selon un critère de fonctionnement du marché du travail, ce découpage spatial s'avère très approprié à la mesure de la mobilité géographique ; notamment lorsqu'on s'intéresse à une population en phase d'insertion professionnelle et dont l'essentiel des mobilités repérées est donc généré par les caractéristiques du marché du travail. Il est particulièrement opportun pour apprécier la mobilité géographique des populations à plus faible niveau de qualification dont la mobilité excède rarement le cadre régional.

Le **tableau 2** présente la composition de la population des mobiles selon le niveau de formation, repérée à partir d'un découpage en zones d'emploi et à partir d'un découpage en régions. La comparaison des écarts par niveau de formation dans la répartition selon les deux critères, montre un rééquilibrage au

³ Elles présentent une certaine « perméabilité » liée à divers effets (effets de frontière, réseau d'infrastructures de transport, etc.) ; en conséquence, une certaine fraction de la population réalise quotidiennement des mobilités alternantes, habitant dans une, travaillant dans une autre. Le taux de stabilité des actifs, défini comme la part de ceux qui résident et travaillent dans une zone d'emploi donnée parmi l'ensemble des actifs ayant un emploi et résidant dans la zone, est supérieur à 70 % dans les trois quarts des zones en 1995 (Datar et Insee, 1994).

profit des moins qualifiés lorsqu'on utilise un découpage en zones d'emploi. L'approche par régions sur-représente nettement les plus qualifiés, et plus particulièrement ceux possédant un niveau de formation supérieur ou égal à bac + 5.

Une autre façon de souligner ces différences consiste à observer les taux de mobilité selon le niveau de formation dans les deux configurations. Le **tableau 3** montre que la mobilité intrarégionale est la composante principale de la mobilité résidentielle pour ceux possédant un niveau de formation inférieur ou équivalent au baccalauréat : on constate en effet que le taux de mobilité diminue de moitié au moins lorsqu'on passe d'une approche par zone à une approche par région pour les populations de niveaux IV, V et VI. En outre, la mobilité intrarégionale est une composante certes minoritaire, mais néanmoins importante, de la mobilité des plus diplômés (niveau III, II, I). Tous ces déplacements ne pourraient donc être comptabilisés si l'approche était régionale.

Nous allons voir dans la partie suivante que le découpage spatial en zones d'emploi permet une appréhension plus fine de la mobilité, non seulement sur le plan des populations concernées, comme nous venons de le voir, mais également en permettant d'appréhender les distances de migration.

Tableau 3
Taux de mobilité résidentielle selon le niveau de formation
par région et par zone d'emploi

Niveau de formation	Mobilité résidentielle estimée selon un critère de zone (%) (1)	Mobilité résidentielle estimée selon un critère de région (%) (2)	Écart (1) – (2)
I	52	37	+ 15
II	40	22	+ 18
III	36	18	+ 18
IV	22	11	+ 11
V	12	5	+ 7
VI	10	5	+ 5
Moyenne	27	14	+ 13

Lecture : 52 % des individus de niveau I ont changé de zone d'emploi entre 1998 et 2001.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 ».

UNE APPROCHE DES DISTANCES PARCOURUES

Toutes les études portant sur la mobilité géographique souffrent d'un handicap important : les données disponibles n'intègrent pas les distances parcourues ; de même, elles imposent d'appréhender la mobilité à partir de variables qui l'approchent et qui reposent sur un découpage spatial engendrant des « effets de frontière »⁴. Plus l'espace en question est grand et plus, naturellement, il existe un biais important dans l'appréhension du phénomène, et une sous-estimation des mouvements migratoires.

Le découpage spatial en zones d'emploi, par sa finesse, élimine une partie du biais et permet d'enrichir l'appréhension des phénomènes de mobilité du point de vue des distances de migration. Il devient possible, par exemple, de prendre en considération les mobilités alternantes, celles que les individus réalisent quotidiennement pour se rendre à leur travail.

⁴ Une courte distance associée à un changement d'espace est considérée comme une mobilité, alors qu'une distance plus longue parcourue ne le sera pas si l'individu ne franchit pas les limites de l'espace.

La question de la distance de migration peut également être abordée d'une autre manière. En se focalisant sur la mobilité résidentielle, il est possible de définir une mobilité « courte » et une mobilité « longue ». Ce sont ces deux aspects qui seront présentés dans les deux sous-sections suivantes.

Mobilités résidentielle et alternante

L'enquête « Génération 98 » permet d'identifier deux types de mobilité : une mobilité résidentielle et une mobilité alternante, éventuellement couplées l'une à l'autre. La première, caractérisée par un changement de domicile, est repérable par la non-identité entre la zone du domicile au moment de l'enquête et celle du domicile occupé lors de la fin des études, trois ans auparavant⁵. La seconde, caractérisée par un changement de zone effectué quotidiennement lors des trajets domicile-travail, est mise en évidence par la non-identité entre la zone du domicile occupé au moment de l'enquête et la zone de localisation de l'entreprise dans laquelle l'individu travaille.

⁵ Cette dernière peut être différente de la zone dans laquelle se trouvait l'établissement de formation.

Il ressort des données que la mobilité alternante est légèrement plus fréquente que la mobilité résidentielle : elle concerne 32 % des individus en emploi contre 27 %. Autrement dit, dans les premières années de vie active, on se déplace plus fréquemment pour se rendre à son travail qu'on ne déménage.

Différents cas de figure peuvent se présenter. Certains individus occupent leur emploi en pratiquant une mobilité alternante, d'autres ont déménagé pour se rapprocher de leur lieu de travail. Enfin, un certain nombre d'individus ajoutent une mobilité quotidienne, alternante, à une mobilité résidentielle préalable.

Dans les faits, mobilité résidentielle et mobilité alternante se conjuguent dans des proportions non négligeables. Sur 100 individus en emploi, 51 n'ont pratiqué aucune mobilité, mais 9 d'entre eux combinent les deux types (**tableau 4**).

Tableau 4
Taux de mobilité résidentielle et de mobilité alternante

Type de mobilité	(%)
Aucune mobilité	51
Mobilité résidentielle non suivie d'une mobilité alternante	17
Mobilité alternante non précédée d'une mobilité résidentielle	23
Mobilité résidentielle et mobilité alternante associées	9
Total	100
Mobilité résidentielle	27
Mobilité alternante	32

Lecture : 51 % des individus n'ont réalisé aucune mobilité, 17 % ont changé de résidence et occupent un emploi situé dans la zone de leur nouvelle résidence.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 ».

Le taux de mobilité résidentielle totale augmente fortement avec le niveau de formation initiale. Le **tableau 5** (colonne 2) montre qu'il varie entre 10 et 50 % et présente des sauts quantitatifs : aux niveaux V et VI considérés globalement, il ne dépasse guère 10 %, mais il est déjà deux fois plus élevé au

niveau IV. Un nouveau pas est franchi au niveau III : la mobilité dépasse 35 %. Enfin, au niveau I, elle excède 50 %.

La mobilité alternante croit également avec le niveau de formation (**tableau 5**, col. 3). Il faut y voir l'effet d'une concentration des populations les mieux formées dans les grandes métropoles, à forte densité de population et d'infrastructures de transport. Ce type d'espace contraint à, et en même temps facilite, la mobilité alternante

On note toutefois une plus grande homogénéité des comportements ; la dispersion des taux de mobilité alternante selon le niveau de formation est beaucoup plus faible que pour la mobilité résidentielle, s'échelonnant de 28 à 40 %. Le resserrement s'opère aux deux niveaux de l'échelle : d'une part, les individus issus de l'enseignement court sont peu nombreux à changer de résidence mais pratiquent dans une assez forte proportion une mobilité alternante ; d'autre part, ceux issus de l'enseignement supérieur long sont très nombreux à avoir changé de domicile, mais leur pratique de mobilité alternante n'est que modérément plus élevée que celle de leurs collègues possédant un niveau de formation plus faible.

Les trois dernières colonnes du **tableau 5** nous permettent de mieux cerner ces deux types de mobilité :

- quel que soit le niveau de formation, on rencontre, parmi les mobiles, environ deux fois plus d'individus qui effectuent une mobilité résidentielle sans y ajouter une mobilité alternante que d'individus qui cumulent les deux formes de mobilité (colonnes 4 et 6).
- pratiquée seule, la mobilité alternante n'est pas l'apanage d'une catégorie de formés ; les taux sont très proches selon les différents niveaux de formation et la tendance est plutôt à une décroissance au fur et à mesure que le niveau de formation augmente (colonne 5).

■ Mobilité courte et longue distance

La distance de migration parcourue par les individus et liée à l'occupation d'un emploi peut être approchée grâce au codage en zones d'emploi des lieux de domicile et de travail. Ainsi, un changement de résidence repérable par un changement de zone au sein

Tableau 5
Taux de mobilité de la population en emploi, selon le niveau de formation

Niveaux de formation	Mobilité résidentielle (%) (*)	Mobilité alternante (%)	Mobilité résidentielle non suivie d'une mobilité alternante (%)	Mobilité alternante non précédée d'une mobilité résidentielle (%)	Mobilité résidentielle et mobilité alternante associées (%)
I	52	40	33	20	19
II	40	36	26	22	14
III	36	34	24	21	12
IV	22	30	15	23	8
V	12	29	8	24	4
VI	10	28	7	25	3
Ensemble	27	32	17	23	9

(*) : la mobilité est ici estimée selon un critère de zone.

Lecture : 52 % des individus de niveau I de formation ont changé de résidence entre 1998 et 2001.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 ».

d'une même région (mobilité intrarégionale) constitue l'indication d'une faible distance parcourue⁶. La mobilité interrégionale indique une distance de migration plus importante. Nous avons approfondi cette distinction en dissociant les mobilités interrégionales qui mobilisent des espaces contigus (régions ayant une frontière commune) de celles qui concernent des espaces plus éloignés (régions n'ayant pas de frontière commune). On peut ainsi isoler une mobilité interrégionale « proche » et une autre plus « lointaine » et disposer, au total, de trois seuils de distance.

Le **tableau 6** fait ressortir que, dans la majorité des cas, la mobilité résidentielle se réalise sur une courte distance. La moitié des personnes mobiles a changé de zone mais en demeurant dans la même région de résidence (13 %). Quant aux mobilités interrégionales, elles s'opèrent principalement non pas vers une région contiguë mais vers une région plus lointaine. Il faut y voir là l'effet d'attraction que représentent les régions abritant une grande métropole et tout particulièrement celui exercé par l'Ile-de-France.

⁶ Malgré tout, aller d'un bout à l'autre d'une région peut représenter de grandes distances et les distances ne sont qu'une indication imparfaite de la durée et de la pénibilité des transports.

Tableau 6
Taux de mobilité résidentielle de la population en emploi, décomposé selon un critère de distance de migration

Taux de mobilité résidentielle	%
Total	27
<i>dont déménagement :</i>	
* vers une autre zone sans changer de région administrative	13
* vers une autre zone en changeant de région administrative, dont :	14
– vers une autre zone située dans une région « proche »	5
– vers une autre zone située dans une région « lointaine »	9

Lecture : 13 % des individus ont changé de zone de résidence, sans pour autant changer de région.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 »

La mobilité résidentielle se fait principalement sans changer de région administrative jusqu'au niveau III inclus. Au-delà (enseignement supérieur long), la mobilité interrégionale l'emporte et devient, au niveau I, plus de deux fois plus forte que la mobilité intrarégionale (**tableau 7**, col. 3 et 4).

La mobilité interrégionale « lointaine », dont on a vu précédemment qu'elle prenait largement le pas sur la mobilité « proche », augmente avec le niveau de formation. Comparable à la mobilité « proche » aux

niveaux V et VI, elle s'élève fortement pour l'enseignement supérieur. Au niveau I, c'est même la forme de mobilité la plus courante, plus élevée encore que la mobilité intrarégionale (**tableau 7**, col. 5 et 6).

Tableau 7
Taux de mobilité résidentielle de la population en emploi,
décomposé selon un critère de distance de migration (%)

Niveaux de formation	Taux de mobilité résidentielle (%) selon un critère de zone	Décomposition de la mobilité résidentielle en :			
		Mobilité intrarégionale (%)	Mobilité interrégionale (%)		
			Total	Dont : vers une région « proche »	Dont vers une région « lointaine »
I	52	15	37	10	27
II	40	18	22	8	14
III	36	18	18	8	10
IV	22	12	11	4	6
V	12	7	5	3	3
VI	10	5	5	3	2
Ensemble	27	13	14	6	9

Lecture : 52 % des individus de niveau I de formation ont changé de zone de résidence. Par souci de précision, pour les sous-totaux à faibles valeurs, le total des arrondis n'est pas égal à l'arrondi du total.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 ».

Tableau 8
Taux de mobilité résidentielle de la population en emploi,
selon la nature de l'employeur et selon la distance de migration

	Mobilité intrarégionale (%)	Mobilité interrégionale « proche » (%)	Mobilité interrégionale « lointaine » (%)	Total (%)
Secteur public	15	7	12	33
Secteur privé	11	6	9	25

Lecture : 15 % des individus occupant un emploi dans le secteur public en 2001 ont changé de zone de résidence depuis la fin de leurs études en 1998 sans changer de région.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 ». Par souci de précision, pour les sous-totaux à faibles valeurs, le total des arrondis n'est pas égal à l'arrondi du total.

Une des explications d'une mobilité plus fréquente et plus lointaine des personnes à plus haut niveau de formation tient au statut de l'employeur. On sait en effet que les emplois du secteur public engendrent souvent une mobilité géographique car beaucoup d'affectations de poste sont décidées au niveau régional ou national. Le **tableau 8** montre les écarts nota-

bles selon que l'employeur appartient au secteur public ou au secteur privé.

Par ailleurs, le niveau de qualification requis pour les emplois du secteur public est plus élevé que pour les emplois du secteur privé. Ainsi, les personnes de niveau supérieur au baccalauréat représentent 47 %

de la population mais occupent 67 % des emplois du secteur public. Cette surreprésentation des personnes à plus haut niveau de qualification dans les emplois publics contribue donc à renforcer le lien entre niveau de formation et taux de mobilité.

Le **tableau 9**, qui présente le classement des professions exercées selon le taux de mobilité résidentielle, confirme ce qui vient d'être dit. On peut constater en effet que les professions du secteur public se retrouvent en haut du classement, particulièrement lorsqu'il s'agit de mobilité « lointaine ».

Tableau 9
Classement des professions selon le taux de mobilité

Position professionnelle Classement selon le taux de mobilité totale (*)	Position professionnelle Classement selon le taux de mobilité « lointaine »
<p><u>Supérieur à 40 %</u> Ingénieur ou cadre Cadre B (**) de la fonction publique Professeur, professeur des écoles Agent de maîtrise encadrant des ouvriers ou des techniciens Autre agent de maîtrise Cadre A de la fonction publique</p>	<p><u>Supérieur à 20 %</u> Ingénieur ou cadre Cadre B de la fonction publique</p>
<p><u>Entre 30 et 40 %</u> Personnel de catégorie C de la fonction publique Employé de tourisme Autre Profession intermédiaire Technicien, Dessinateur, VRP</p>	<p><u>Entre 15 et 20 %</u> Cadre A de la fonction publique Personnel de catégorie C de la fonction publique Employé de tourisme</p>
<p><u>Entre 20 et 30 %</u> Employé de bureau Autres fonctionnaires Autre employé</p>	<p><u>Entre 10 et 15 %</u> Autre agent de maîtrise Agent de maîtrise administratif et commercial Agent de maîtrise encadrant des ouvriers ou des techniciens Autre fonctionnaire</p>
<p><u>Inférieur à 20 %</u> Agent de maîtrise administratif et commercial Ouvrier Employé de commerce Employé de transports</p>	<p><u>Inférieur à 10 %</u> Agent de maîtrise administratif et commercial Ouvrier Employé de commerce Employé de bureau Employé de transports Autre employé</p>

(*) Mobilité intrarégionale, interrégionale « proche » ou « lointaine ».

(**) Les emplois de la fonction publique sont classés par ordre décroissant de qualification selon la nomenclature : cadre « A » : niveau bac + 3 » ; « B » : niveau bac à bac + 2 ; « C » : niveau CAP/BEP.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 ».

DISPARITÉ REGIONALE DES PRATIQUES DE MOBILITÉ

Dans les différents espaces régionaux composant le territoire national français, les comportements de mobilité diffèrent. Ceci se vérifie à la fois pour les comportements de mobilité résidentielle et pour ceux de mobilité alternante.

La mobilité résidentielle

Le taux de mobilité résidentielle⁷ varie de 18 % pour l'Alsace à 36 % pour Poitou-Charentes (**tableau 10**).

⁷ Ce taux est une moyenne pondérée des taux obtenus pour chaque zone composant la région. Il traduit les changements de zone de résidence de la population originaire de la région, que ces zones soient localisées à l'intérieur ou à l'extérieur de la région. Il est donc différent d'un taux qui enregistrerait les départs vers une autre région.

Tableau 10
Taux de mobilité alternante de la population en emploi

Régions	Taux de mobilité alternante (%)			PIB/emploi (*)
	Total	Dont : sans mobilité résidentielle	Dont : après mobilité résidentielle	
ILE-DE-FRANCE	52	34	18	129
LORRAINE	38	31	7	91
NORD-PAS-DE-CALAIS	36	29	7	91
PICARDIE	35	26	9	91
FRANCHE-COMTÉ	33	22	10	89
ALSACE	32	26	7	100
Ensemble	32	23	9	100
PAYS DE LA LOIRE	28	19	8	88
BOURGOGNE	27	20	7	91
POITOU-CHARENTES	26	18	9	85
HAUTE-NORMANDIE	26	18	8	101
LIMOUSIN	26	18	8	81
RHÔNE-ALPES	24	17	7	100
PACA (**)	24	18	6	100
CENTRE	23	16	7	90
BASSE-NORMANDIE	23	17	6	82
AQUITAINE	23	17	6	90
CHAMPAGNE-ARDENNES	22	15	7	94
BRETAGNE	21	16	6	85
AUVERGNE	21	13	8	87
MIDI-PYRENEES	17	12	5	87
LANGUEDOC-ROUSSILLON	17	13	4	88

(*) Indice 100 pour l'ensemble. PIB : produit intérieur brut.

(**) Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lecture : 52 % des individus résidant en Ile-de-France en 2001 occupent un emploi localisé dans une autre zone d'emploi. Par souci de précision, pour les sous-totaux à faibles valeurs, le total des arrondis n'est pas égal à l'arrondi du total.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 », sauf colonne 5 (Insee, 2001).

Concourent à la disparité régionale des taux de mobilité résidentielle, la répartition inégale des populations concernées selon le niveau de formation d'une

part, dont on a vu qu'il était un facteur important de migration, et le niveau de développement économique des régions d'autre part (mesuré par un indica-

Tableau 11
Taux de mobilité résidentielle de la population en emploi
selon les régions d'origine et niveau de PIB par emploi

Régions (*)	Taux de mobilité résidentielle (%)			PIB/emploi (**)
	Total	Dont : mobilité intrarégionale	Dont : mobilité interrégionale	
ALSACE	18	8	10	100
PICARDIE	20	7	14	91
PACA (***)	22	11	13	100
NORD-PAS-DE-CALAIS	24	10	13	91
RHÔNE-ALPES	24	13	12	100
ILE-DE-FRANCE	24	16	8	129
LORRAINE	25	13	12	91
Ensemble	27	13	14	100
HAUTE-NORMANDIE	27	9	17	101
CHAMPAGNE-ARDENNES	27	7	20	94
LANGUEDOC-ROUSSILLON	27	11	17	88
CENTRE	29	12	17	90
FRANCHE-COMTÉ	29	15	14	89
AQUITAINE	30	13	16	90
BOURGOGNE	30	10	20	91
MIDI-PYRENEES	30	12	17	87
PAYS DE LA LOIRE	31	13	18	88
LIMOUSIN	31	11	21	81
BASSE-NORMANDIE	32	11	21	82
AUVERGNE	33	12	21	87
BRETAGNE	34	15	19	85
POITOU-CHARENTES	36	17	19	8

(*) La Corse, dont les valeurs n'ont pas été reportées pour des raisons de significativité, a des taux de mobilité très faibles qui s'expliquent naturellement par son insularité.

(**) Indice 100 pour l'ensemble. PIB : produit intérieur brut.

(***) Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lecture : 18 % des individus résidant en Alsace en 1998 avaient migré vers une autre zone d'emploi en 2001. 8 % d'entre eux l'avaient fait sans pour autant changer de région. Par souci de précision, pour les sous-totaux à faibles valeurs, le total des arrondis n'est pas égal à l'arrondi du total.

Source : Céreq, Enquête « Génération 98 », sauf colonne 5 (Insee, 2001).

teur de productivité, le PIB par personne employée), dont on peut penser qu'il freine la mobilité lorsqu'il est élevé. Ainsi l'Alsace, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, les trois régions pour lesquelles le taux de mobilité résidentielle est le plus faible, sont aussi

trois régions riches, à fort PIB par habitant et fort PIB par emploi⁸.

⁸ Voir *Insee Premières*, n° 800, août 2001.

Plus généralement, la mobilité résidentielle est négativement corrélée au niveau de développement économique des régions d'origine, mesuré par le PIB par emploi ; autrement dit, les populations des régions les plus riches tendent à être moins mobiles. Le coefficient de corrélation entre les deux variables vaut en effet $-0,56$ si l'on prend en compte toutes les régions (21 régions, région Corse exclue) ; il est encore plus élevé ($-0,75$) si l'on exclut l'Ile-de-France.

On a vu précédemment que, malgré l'importance de la mobilité intrarégionale, la mobilité interrégionale était la modalité dominante. On vérifie ici que c'est le cas dans la grande majorité des régions (18 sur 21). Les trois exceptions sont l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et la Lorraine, pour lesquelles les migrations internes sont supérieures aux migrations externes. On observe ainsi des situations très contrastées : d'un côté l'Ile-de-France où les deux tiers des mouvements s'opèrent à l'intérieur des frontières régionales ; de l'autre, la Bourgogne, la Haute-Normandie, la Champagne-Ardenne où, à l'inverse, les deux tiers des mouvements s'effectuent à l'extérieur des frontières⁹.

■ La mobilité alternante

Les espaces régionaux se différencient encore plus entre eux du point de vue de la mobilité alternante qu'ils ne le font du point de vue de la mobilité résidentielle. Les taux de mobilité vont ainsi du simple au double entre le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, à faible mobilité, et les régions du Nord de la France, à forte mobilité. La région Ile-de-France, tout particulièrement, mais aussi les régions frontalières du Nord-Est, présentent les taux les plus élevés (tableau 11, col. 2). Pour ces dernières, la mobilité alternante s'opère largement en direction de l'étranger (Allemagne, Suisse).

La mobilité alternante est corrélée positivement au niveau de développement économique de la région de résidence ($r=0,66$). Les individus résidant dans les

⁹ Cette corrélation négative notée ci-dessus est essentiellement due à la composante interrégionale de la mobilité résidentielle qui présente les mêmes tendances que la mobilité totale ($r = -0,73$). Si on se limite à la mobilité résidentielle intrarégionale, aucune corrélation n'apparaît avec le niveau de développement économique de la région ($r = 0,1$) même si la région la plus riche, l'Ile-de-France est aussi, avec 16 %, une de celles qui a le taux de mobilité intrarégionale le plus fort (cf. tableau 10, col. 3).

régions les plus riches sont davantage soumis à une mobilité alternante pour occuper leur emploi ; ils résident donc moins fréquemment dans la zone où ils travaillent. Ce résultat, inverse de celui observé pour la mobilité résidentielle, s'explique par la plus grande abondance d'infrastructures de transport qui, combinée à la densité d'activités, favorise les déplacements quotidiens d'une zone à l'autre.

* *
*

Dans cet article, nous avons étudié la mobilité géographique dans un contexte d'insertion professionnelle à partir d'un découpage spatial en zones d'emploi, particulièrement adapté à la réalité des marchés locaux du travail.

Il ressort que la mobilité résidentielle est une composante importante de l'insertion professionnelle puisqu'elle concerne un individu en emploi sur quatre environ sur la période de trois ans prise en compte.

Grâce au découpage retenu, nous avons pu mesurer la mobilité spatiale sur la totalité des niveaux de formation, confirmer l'augmentation de la mobilité avec le niveau de formation, et étudier avec plus de précision les comportements de mobilité des individus possédant un niveau de formation inférieur au baccalauréat. Des écarts très importants ont été mis en évidence, les taux de mobilité s'échelonnant de 12 % au niveau V à plus de 50 % au niveau I.

En distinguant mobilité résidentielle et mobilité alternante, nous avons montré que les deux formes de mobilité sont substituables mais se complètent parfois. Pour les moins bien formés, c'est de substituable dont il s'agit avant tout, les changements de zone liés à l'emploi étant assez fréquents (plus d'un jeune en emploi sur cinq) alors que la mobilité résidentielle est peu fréquente. Pour ceux ayant fait des études longues, au contraire, il n'est pas rare (10 à 20 % des cas) que le nouveau domicile soit suffisamment éloigné du lieu de travail pour que s'ajoute une mobilité alternante à la mobilité résidentielle.

En distinguant mobilité intra et interrégionale et en différenciant, pour cette dernière, les mobilités « proches » et « lointaines », nous avons pu aller au-

delà des résultats fournis par une approche binaire en termes d'absence ou présence de mobilité et prendre en compte, d'une certaine façon, les distances de migration. Nous avons ainsi montré que la mobilité intrarégionale, entre zones d'emploi, a une ampleur comparable à la mobilité interrégionale. Elle est la forme principale de mobilité résidentielle jusqu'à un niveau correspondant à deux années d'études supérieures après le baccalauréat inclus.

Enfin, l'étude a souligné l'hétérogénéité du territoire métropolitain en révélant que le taux de mobilité résidentielle varie du simple au double selon la

région d'origine : on change plus facilement de résidence pour occuper un emploi lorsqu'on est originaire d'Angoulême ou de Rennes que de Strasbourg ou d'Amiens. Ainsi, le niveau de développement économique constitue un facteur explicatif important de cette différence dans les comportements de mobilité, les individus originaires des espaces les plus développés ayant des comportements de mobilité résidentielle moins marqués. À l'inverse, les populations originaires des régions les plus développées économiquement ont une mobilité alternante plus élevée que la moyenne.

Bibliographie

Baccaini B. (2001), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et Statistique*, n° 334, pp. 39-79.

Datar, Insee (1994), *Atlas des zones d'emploi*.

Dumartin S. (1995), « Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes », *Économie et Statistique*, n° 283-284, pp. 97-110.

Greenwood M.J. (1997), "Internal migration in developed countries" in: *Handbook of Population and Family Economics*, ed by M.R. Rosenzweig and O. Stark, North-Holland, pp. 647-720.

Insee (2001), « Les produits intérieurs bruts régionaux en 2000 », *Insee Premières*, n° 800, août.

Jayet H. (1996), « L'analyse économique des migrations – une synthèse critique », *Revue Économique*, vol. 47, n° 2, pp. 193-226.

Résumé

Quelles mobilités géographiques en début de vie active ?

Par Gilles Margirier

À l'occasion de leur entrée dans la vie active, les jeunes doivent-ils déménager (mobilité résidentielle) ou se déplacer (mobilité alternante) pour travailler ? Cette alternative est d'autant plus vraie que les jeunes sont diplômés. La mobilité résidentielle est une composante importante de l'insertion professionnelle puisqu'elle concerne un jeune sur quatre. Les deux formes de mobilité sont principalement des substituts, même si certains jeunes cumulent les deux. L'enquête utilisée, « Génération 98 » du Céreq, permet de repérer différentes formes de mobilité (résidentielle, alternante, inter et intrarégionale, proche ou lointaine), à partir des changements de zone d'emploi et non plus seulement de région ou de département. Sont alors distingués le niveau de formation, la nature de l'employeur, la profession, la région d'origine.

Mots-clés

Enquête « Génération 98 », marché du travail, mobilité géographique, niveau de formation, premier emploi, profession, région.

Classification Journal of economic literature : J23, R59.

Informations ... | sociales

Créée en 1946, la revue *Informations sociales* est éditée par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Outil de réflexion et d'information pour les praticiens du social, *Informations sociales* est également un lieu de synthèse et de débat pour les chercheurs et les décideurs.

La revue est construite sur des **dossiers thématiques** qui associent les spécialistes et les acteurs d'une question sociale. Cette revue, **avec huit numéros dans l'année**, accompagne acteurs, chercheurs et décideurs dans leurs analyses, leurs expertises et leurs actions.

Pour découvrir la revue, nous vous proposons de choisir un exemplaire à titre **gracieux** parmi nos dernières livraisons :



- ▶ *Actualités des migrations* - n° 113
- ▶ *Les mesures du bien être* - n° 114
- ▶ *Familles nombreuses et grandes familles* - n° 115
- ▶ *Le destin des innovations* - n° 116
- ▶ *Entreprises et Social* - n° 117

Pour recevoir votre exemplaire, vous pouvez soit faire votre demande directement par mail à l'attention de ysabelle.michelet@cnafr.cnafrmail.fr, soit par un courrier adressé à la CNAF.

Retrouvez la présentation des numéros sur www.caf.fr, rubrique Coup d'oeil sur

Abonnement - commande

01.45.65.57.06
numéro simple : 5 €
numéro double : 8 €
8 numéros (1 an) : 33 €
16 numéros (2 ans) : 58 €

CNAF

Informations sociales - Y. Michelet
32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14
Tél. 01.45.65.52.62



Ces territoires qui façonnent l'insertion

L'empreinte du contexte régional sur l'insertion professionnelle des jeunes

Par Arnaud Dupray et Céline Gasquet*

L'insertion professionnelle est différente selon les régions. Mais au-delà de ce constat, de quelle manière le contexte local influence-t-il l'accès à l'emploi ? L'analyse multiniveau permet d'identifier un effet direct du territoire mais également un effet indirect : les caractéristiques des jeunes n'ont pas partout le même impact sur leur insertion.

Les trajectoires professionnelles des jeunes se déroulent et se construisent sur des marchés locaux du travail et non sur un seul et unique marché. L'existence de marchés séparés, qui suppose une hétérogénéité de la force de travail (Beaumert, 1992 ; Thisse, Zénou, 1997) est un fait établi : les travailleurs comme les employeurs ne prospectent que sur des marchés locaux de taille inférieure à celle du marché national « [...] *Les liens sociaux et familiaux, les sommes investies dans le logement, la familiarité avec l'environnement immédiat et le manque d'information contribuent souvent à restreindre la recherche d'un emploi à une parcelle de territoire très limitée : les individus évoluent sur des marchés locaux* » (OCDE, 1989, p. 103). Un marché local du travail apparaît alors comme la zone géographique à l'intérieur de laquelle se situe l'ensemble des possibilités d'emplois offertes à un individu sans qu'il ait à changer de lieu de résidence, ou comme la zone géographique qui contient les travailleurs potentiels

que l'entrepreneur peut attirer (Beaumert, 1992). Cette assertion est d'autant plus vraie que le niveau

* Arnaud Dupray est économiste, chargé d'études au département « Professions et marché du travail » du Céreq. Ses thématiques actuelles de recherche portent sur la mobilité professionnelle et la carrière salariale et sur les questions de discrimination sur le marché du travail selon le genre ou l'origine ethnique. Parmi ses dernières publications figurent, « La mobilité professionnelle : des évolutions, causes et conséquences d'une demande accrue de formation », dans Berton et al. (eds.) *Initiative individuelle et formation*, à paraître chez L'Harmattan ; en collaboration avec Saïd Hanchane : « Modalités de participation à la formation continue et effets sur la carrière salariale : une approche économique » dans Guyot J.-L et al. (eds.) *La formation professionnelle continue – l'individu au cœur des dispositifs*, De Boeck, 2003. Il a également coordonné, avec S. Monchatre et C. Guillon, *Réfléchir la compétence. Approches sociologiques, juridiques et économiques d'une pratique gestionnaire*, Octarès, 2003.

Céline Gasquet est économiste, chargée d'études au département des « Entrées dans la vie active » du Céreq. Ses travaux portent sur l'insertion professionnelle des jeunes de bas niveau scolaire et sur les politiques publiques d'emploi et de formation, nationales et régionales. Parmi ses dernières publications figurent, « Une identification des dimensions individuelle, temporelle et locale des trajectoires professionnelles des demandeurs d'emploi des zones d'Aix-en-Provence, de l'Etang de Berre et de Marseille-Aubagne », à paraître à La Documentation française, dans un Cahier *Travail et Emploi* ; elle a également contribué aux deux dernières évaluations de la loi quinquennale, *Évaluation des politiques régionales de formation 2000-2002. Portraits statistiques*, Rapport du Groupe statistique pour l'évaluation, et a participé à un ouvrage coordonné par M. Bel et L. Dubouchet, *La décentralisation de la formation. Réflexion pour le futur*, à paraître début 2005 aux Éditions de l'Aube.

de formation de l'individu est faible, les moins diplômés étant les moins mobiles géographiquement.

Ces marchés locaux du travail connaissent des fonctionnements différenciés. Comme le soulignent Gambier et Vernières (1988, p. 81). « [...] *les rapports entre les évolutions de l'emploi, du chômage, de la population active s'appuient sur des dynamiques locales très différentes : une même baisse d'emploi se traduira ici par plus de chômage, là par une forte émigration, ailleurs par une scolarisation plus longue, ou par d'autres déplacements domicile-travail* ». Les marchés locaux du travail sont alors plus ou moins « efficaces » en termes de rapidité et de qualité de l'appariement entre l'offre et la demande de travail. De ce fait, une même caractéristique individuelle peut avoir une influence sur l'insertion professionnelle dont l'intensité varie selon le contexte local.

Des travaux, notamment en France, pointent les disparités territoriales d'insertion professionnelle des jeunes, en particulier de bas niveau de formation (Amat et Biret, 1981 ; Grelet et Hillau, 1993 ; Céreq, 2002).

Mais l'existence d'un effet « propre » du contexte local sur l'insertion professionnelle des jeunes est beaucoup plus rarement mise en évidence. Comme le remarquent Minni et Vergnies (1994), à partir de

l'enquête Insertion dans la Vie Active sur les jeunes sortis du secondaire en 1991, « toutes choses égales par ailleurs », le fait de vivre en milieu rural ou dans une unité urbaine autre que Paris augmente nettement la probabilité d'être au chômage. Dinaucourt (2002) montre également que les probabilités d'être en emploi à durée déterminée et de perdre un emploi diffèrent selon les régions.

Nous nous inscrivons dans cette problématique en cherchant à identifier la dimension régionale de l'insertion professionnelle des jeunes sortis du secondaire en 1998, et dont les débuts de vie active sont reconstitués à partir de l'enquête « Génération 98 » du Céreq. La région peut avoir un effet double. Il peut être direct : la localisation géographique de l'individu a des répercussions directes sur son accès à l'emploi, sa trajectoire professionnelle. Mais l'influence peut également être indirecte : le contexte local, à travers des caractéristiques qui en décrivent la singularité, est susceptible d'interagir de manière différenciée avec les attributs individuels sur la qualité de l'insertion (Souhami-Gasquet, 2004)¹. Afin de déceler l'existence de ces deux types d'influence potentielle du contexte local, nous recourons à une approche multiniveau (Raudenbush, Bryk, 2002 ; DiPrete, Forristal, 1994).

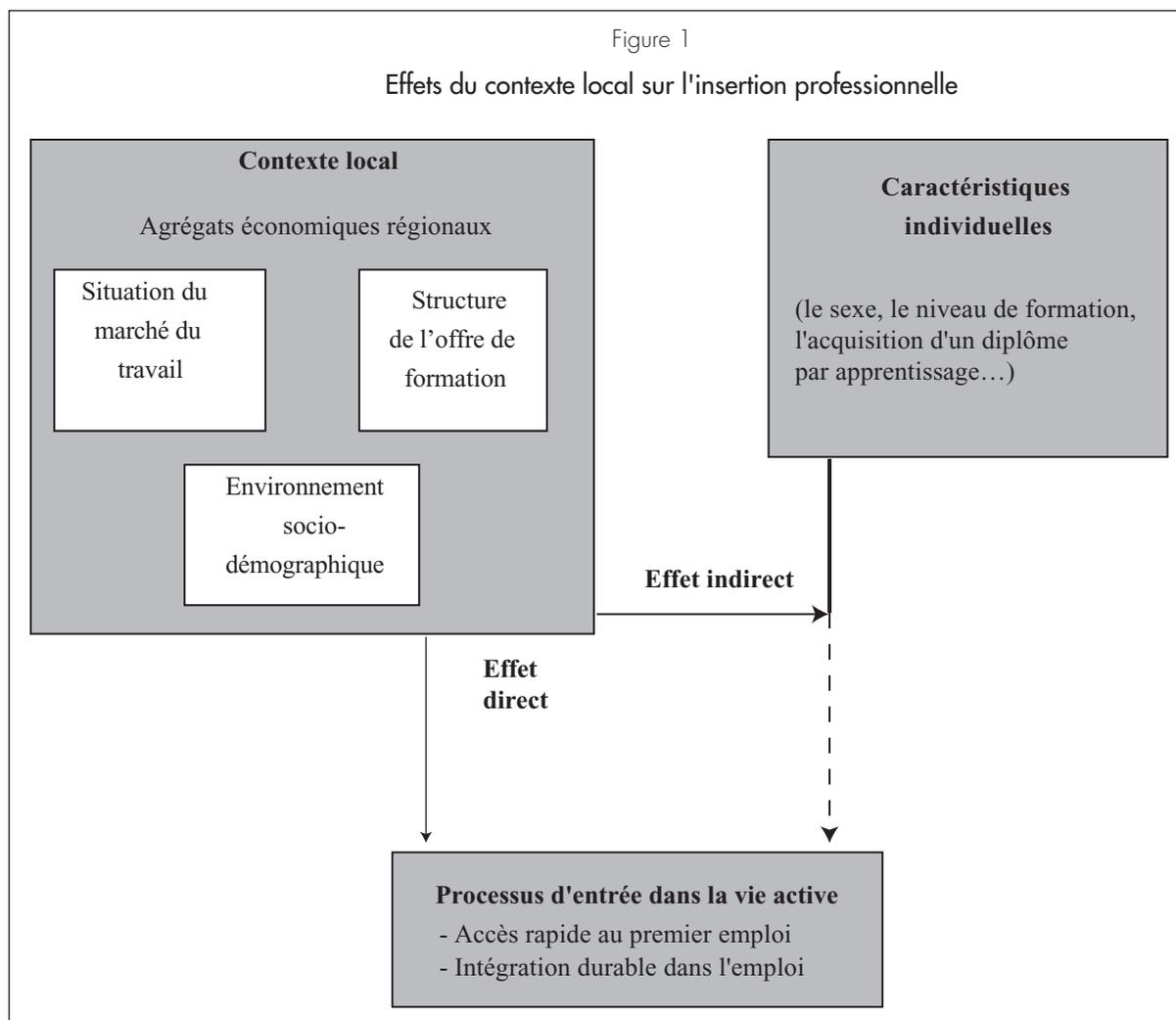
Pour analyser cette « géographie » de l'insertion, deux éléments doivent être précisés. Le premier concerne la définition de « l'espace de référence » (Gérard-Varet, Thisse, 1997). Ce problème du découpage des marchés locaux du travail se pose avec une acuité particulière dans le cadre des analyses empiriques. L'existence de disparités d'insertion professionnelle selon les régions et surtout la disponibilité de données riches et fiables à ce niveau² nous invitent à retenir la région administrative comme unité géographique d'analyse. En second lieu, il s'agit de rechercher les éléments du contexte régional susceptibles d'influer sur les trajectoires professionnelles des jeunes. Des études antérieures montrent que

¹ L'influence de dimensions relatives au contexte local sur l'acquisition de certaines caractéristiques scolaires n'est pas traitée ici.

² Dans le cadre de l'évaluation de la loi quinquennale, le groupe Statistique pour l'évaluation a constitué une base de données régionales sur le marché du travail et l'offre de formation en particulier, Arrighi et *alii* (2002).

l'environnement socio-économique, la situation du marché du travail et la structure de l'offre de formation peuvent constituer des éléments de cette « boîte

noire » que représente « l'effet local ». Nous retons ces différents éléments dans notre analyse (cf. **Figure 1**).



Partant d'une méthodologie adaptée, l'analyse multi-niveau, et de données empruntant à des sources multiples, l'approche développée ci-dessous vise à mettre en lumière des effets d'interaction entre dimensions relatives à la région d'insertion et accès à l'emploi de jeunes ayant quitté le système scolaire au niveau secondaire. Après avoir spécifié le modèle d'analyse dans un premier point, nous établissons d'abord l'existence d'effets directs de la région sur l'insertion (le poids des apprentis parmi les jeunes préparant un

diplôme de niveau bac dans la région améliore ainsi en moyenne l'accès à l'emploi et la continuité et stabilité de la relation de travail...). Ensuite, des attributs individuels comme le sexe ou le niveau de formation voient leur impact se modifier en fonction de conditions régionales comme le taux de chômage ou le niveau de richesse de ses habitants, mettant en évidence l'existence d'effets indirects de la région sur l'insertion professionnelle.

DES JEUNES SORTANTS DU SECONDAIRE AUX PRISES AVEC LE CONTEXTE RÉGIONAL

L'analyse empirique repose sur l'enquête « Génération 98 » du Céreq. Cette enquête fournit de nombreuses informations relatives aux caractéristiques sociodémographiques des jeunes ayant quitté le système éducatif en 1998, ainsi qu'au déroulement de leurs trois premières années de vie active. L'échantillon retenu ici ne comprend que les jeunes sortis du secondaire, depuis ceux sans qualification (niveaux VI et Vbis) jusqu'aux diplômés du bac (niveau IV). Cette restriction se justifie par leur espace de recherche d'emploi, considérablement plus étroit que celui des jeunes plus diplômés : seulement 11 % des sortants du secondaire occupant un emploi en 2001 ont changé de région depuis leur sortie du système éducatif en 1998, contre 27 % pour les diplômés du supérieur. Logiquement, leur insertion professionnelle devrait manifester une plus forte dépendance au contexte régional que celle de jeunes plus diplômés.

Les variables explicatives individuelles retenues de façon classique sont le sexe, l'âge et celles qui ont trait au parcours scolaire (apprentissage ou voie scolaire, expérience et stages en cours d'études), au niveau et à la spécialité du diplôme (sans qualification, niveau V non-diplômé, niveau V diplômé tertiaire et industriel, niveau IV non-diplômé, niveau IV diplômé tertiaire et industriel) ainsi qu'à la situation professionnelle du père et de la mère.

Trois critères sont pris en compte pour apprécier l'entrée des jeunes dans la vie active :

- Le premier est la probabilité d'obtenir un emploi durable (d'au moins trois mois), rapidement, c'est-à-dire dans les quatre mois suivant la sortie du système éducatif. Les emplois de vacances et les emplois saisonniers sont donc exclus. Les emplois de fonctionnaires ne sont pas pris en compte pour cet indicateur en raison des cadres institutionnels nationaux qui régissent les concours d'accès.
- Un autre indicateur d'insertion testé est le Logarithme du salaire d'embauche dans un emploi tel que défini ci-dessus. Même s'il est sans doute moins sensible que le premier indicateur à des variations entre les régions – compte tenu en particulier des niveaux

de formation de la population étudiée – il est néanmoins possible que les régions soient différemment structurées en termes de taille et d'activité des entreprises, de taux de syndicalisation ou de couverture conventionnelle ; autant de facteurs qui peuvent avoir des répercussions sur les revenus.

– Enfin, le dernier critère retenu est un indicateur longitudinal décrivant la nature de la trajectoire professionnelle³. Il prend la valeur 1 si le jeune connaît un accès rapide à des emplois durables (durée cumulée d'emploi d'au moins deux ans sur les trois années d'observation) et 0 sinon.

L'originalité de la démarche est de supposer que l'insertion professionnelle des jeunes, ainsi appréciée, s'explique non seulement par des caractéristiques individuelles mais également par des caractéristiques liées au contexte régional. Des variables explicatives au niveau régional sont donc prises en compte et renvoient à la région d'habitation du jeune à la fin de ses études en 1998. Notre hypothèse est que les jeunes sortis du secondaire entament leur recherche d'emploi dans leur région de formation et n'étendent que progressivement leur champ d'investigation. De fait, on observe que seulement 12 % des jeunes ayant rapidement obtenu un premier emploi durable ont changé de région depuis leur sortie de formation initiale⁴.

Les variables explicatives régionales se rapportent au contexte démographique, à la situation du marché du travail et à la structure de l'offre de formation (**Encadré 1**). Quatorze indicateurs ont été sélectionnés pour éclairer la dimension régionale de l'insertion professionnelle des jeunes (Arrighi et al., 2002). Ainsi, le chômage comme la richesse produite dans la région apparaissent comme des éléments importants qui tantôt handicapent, tantôt favorisent l'intégration des jeunes dans l'emploi. Nous retenons donc comme indicateurs, le taux de chômage régional, le PIB (produit intérieur brut) par habitant ainsi que la proportion de ménages non imposables. Ces deux

³ Il s'agit d'un indicateur construit à partir des situations mensuelles des jeunes au cours des trois premières années de leur vie active. C'est un indicateur composite relatif à des modalités pertinentes d'une classification issue d'une analyse factorielle (Céreq, 2002, p. 37).

⁴ En outre, au plan pratique, l'enquête ne fournit d'information sur la localisation géographique des individus qu'à la date de l'enquête ou dès lors que les individus sont en emploi. Pour les individus n'ayant pas obtenu un premier emploi tel que défini, nous ne disposons donc pas d'information relative à leur localisation géographique.

Encadré 1

Les variables relatives au contexte régional

Les régions sont caractérisées ici par la structure de leur offre de formation, la situation du marché du travail, leur environnement sociodémographique et des agrégats économiques.

* Structure de l'offre de formation

Taux de scolarisation des 20-24 ans en 1998 : effectif d'élèves, étudiants, apprentis, toutes formations incluses (ministère de l'Éducation nationale, Agriculture, Santé...), âgés de 20 à 24 ans, rapporté à la taille de la génération correspondante (source : estimations localisées de population Insee).

Taux de croissance annuel moyen entre 1996 et 2001 des effectifs scolarisés âgés de 20 à 24 ans (source : Dpd).

Proportion de sorties sans qualification en 1998 : ensemble des jeunes sortis du système éducatif aux niveaux VI et Vbis sur l'ensemble des jeunes sortis du système éducatif (source : Dpd).

Poids des apprentis parmi les jeunes préparant un diplôme de niveau IV en 2000 : nombre d'apprentis de niveau IV sur l'ensemble de la population scolaire en formation professionnelle initiale au niveau IV (source : Dpd).

* Situation du marché du travail

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi entre 1993 et 2000 (source : estimations annuelles d'emploi, Insee).

Part de l'emploi non salarié en 1998 : emploi non salarié sur emploi total de la région (source : estimations régionales d'emploi, Insee).

Part de l'emploi public en 1998 : la notion d'emploi public retenue comprend les agents de l'État, la fonction publique hospitalière, les collectivités locales et les contrats emploi-solidarité ; les emplois publics mesurés à partir du lieu de travail sont rapportés à l'emploi total de la région (sources : estimations régionales de l'emploi et fichiers des agents de l'État, enquête collectivités territoriales et ministère de la Santé).

Part de l'emploi à durée limitée en 1998 : contrats à durée déterminée, intérimaires, stagiaires, contrats aidés rapportés à la population active occupée – actifs de 15 ans ou plus pourvus d'un emploi – (source : enquête emploi, Insee).

Taux de chômage au sens du Bit (Bureau international du travail) en 1998 : nombre de chômeurs au sens du Bit sur la population active résidente au sens du Bit (source : estimations de taux de chômage régionaux, Insee).

Part des chômeurs de longue durée en 1998 : DEFM (demandes d'emploi en fin de mois) de plus d'un an d'ancienneté au 31/12 sur DEFM au 31/12 (source : Anpe, Dares).

* Environnement socio-démographique

Taux de croissance annuel moyen entre 1990 et 1999 de la part des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (source : Recensement de la population, Insee).

Part des jeunes de moins de 30 ans dans la population active en 1999 : jeunes actifs de moins de 30 ans sur la population active résidente au sens du BIT (source : Recensement de la population, Insee).

* Agrégats économiques régionaux

Part des ménages fiscaux non imposés (source : Insee et Direction générale des impôts – exploitation par l'Insee des fichiers fiscaux et appariement du fichier des déclarations de revenus et du fichier de la taxe d'habitation).

Produit intérieur brut régional par habitant (source : Insee.)

derniers agrégats économiques renseignent sur la puissance économique de la région. Trois autres variables relatives à la situation du marché du travail sont prises en compte : le taux de chômage de longue durée, le taux de croissance de l'emploi et la proportion d'emplois temporaires. À cela s'ajoutent les proportions d'emplois publics et d'emplois non salariés qui renseignent sur la structure des emplois et par là sur les difficultés potentielles rencontrées par ces jeunes sortis du secondaire. La structure démographique de la région et son influence possible sur l'insertion professionnelle des jeunes sont appréciées par la proportion des jeunes de moins de 30 ans dans la population active, et le taux de croissance de la part des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale.

L'impact du système régional de formation sur l'insertion dans la vie active a été largement développé dans la littérature (Grelet, Timoteo, 1998 ; Margirier, 1998). La proportion de jeunes sortis du système éducatif sans qualification et celle des jeunes en apprentissage parmi ceux préparant un diplôme de niveau bac, traduisent la nature des relations entre les systèmes de formation et d'emploi ; en conséquence, elles sont sélectionnées au titre de caractéristiques emblématiques du système régional d'offre de formation.

Enfin, compte tenu de la concurrence pour l'emploi qu'une variation du taux de scolarisation des jeunes pourrait entraîner, il est intéressant de se doter d'indicateurs relatifs à cet effet. La baisse des effectifs scolarisés âgés de 20 à 24 ans, constatée dans la plupart des régions depuis le milieu des années 90, justifie plus encore l'intérêt de tels indicateurs.

Des considérations plus pratiques sont également à l'origine de cette sélection, et en particulier la nécessité d'avoir des indicateurs variant suffisamment d'une région à une autre et dans le même temps étant peu corrélés entre eux.

UNE INSERTION DOUBLEMENT SOUMISE AU CONTEXTE RÉGIONAL

Le processus d'entrée dans la vie active des jeunes dépend en partie de certaines de leurs caractéristiques individuelles, notamment celles relatives à leur

trajectoire scolaire. Être un homme, être sans diplôme et avoir redoublé avant la sixième réduit ainsi les chances à la fois d'accéder rapidement à un premier emploi et de s'intégrer durablement dans l'emploi. À l'inverse, être plus âgé que la moyenne à l'entrée dans la vie active (à trajectoire scolaire donnée), avoir obtenu son diplôme par la voie de l'apprentissage et l'expérience d'un emploi pendant la scolarité constituent des facteurs favorables.

Ces jeunes à la fin de leurs études s'inscrivent par ailleurs dans un contexte régional particulier, marqué par les trois ensembles de facteurs répertoriés plus haut (**Figure 1**). Or ces dimensions de nature plus macroéconomique influencent sans doute également les modalités d'insertion professionnelle des jeunes. La région est ainsi porteuse d'un ensemble d'externalités économiques, certaines bénéfiques à l'insertion des jeunes, d'autres au contraire défavorables à l'intégration dans l'emploi de ces débutants. La tonalité globale de ces effets peut être approchée par un agrégat économique tel que le PIB par habitant.

C'est alors l'impact de ces dimensions locales et de leur interaction éventuelle avec l'effet des caractéristiques biographiques individuelles qu'il convient d'éclairer pour mieux rendre compte de l'insertion professionnelle de ces jeunes sortants du secondaire.

La prise en compte à la fois des caractéristiques individuelles, des caractéristiques régionales et des effets d'interaction entre ces niveaux est possible au moyen de l'analyse multiniveau (*cf. encadré 2*). Cette méthode réside dans l'analyse de données comportant une multiplicité d'unités micro, lesquelles se répartissent dans différentes unités macro. On parle ici de la région dans laquelle les jeunes terminent leur scolarité pour ces dernières et d'individus pour les premières.

Le principe est de prendre en compte explicitement, dans la modélisation, la structure emboîtée et hiérarchique de ces données, afin d'approcher les différentes sources de variation (ici de niveaux individuel et régional) dont peut dépendre un phénomène. Il est ainsi supposé que les individus appartenant à une région se différencient de ceux appartenant à une autre région, et que les comportements individuels à la fois définissent et sont influencés par une appartenance régionale spécifique.

Encadré 2

Structure du modèle à deux niveaux

Les modèles à deux niveaux établissent une équation reliant l'indicateur individuel d'insertion considéré à des variables explicatives individuelles, associée à un système d'équations dans lequel les coefficients et la constante obtenus au niveau individuel sont exprimés comme des fonctions à coefficients aléatoires dépendant éventuellement de variables régionales (DiPrete, Forristal, 1994).

La structure générale du modèle est la suivante, avec l'indice 1 pour le niveau individuel et l'indice 2 pour le niveau régional d'influence :

$$Y_{ij} = F(\alpha_{1i} + \beta_{1i} X_{ij}) \quad (1)$$

$$\alpha_{1i} = \alpha_2 + \beta_2 Z_i + u_{2i} \quad (2)$$

$$\beta_{1i} = \gamma \quad (3a)$$

X_{ij} représente le vecteur des caractéristiques de l'individu i ayant achevé sa scolarité dans la région j . Z_i est le vecteur des dimensions régionales relatives à la région j . α_1 et α_2 sont des constantes et les β_1 et β_2 , les vecteurs de coefficients décrivant les relations entre les caractéristiques individuelles ou régionales et l'indicateur considéré, aux niveaux individuel et régional respectivement. L'équation (2) forme un modèle structurel au niveau régional où la constante du niveau individuel est posée comme une fonction d'une moyenne sur toutes les régions (α_2), d'effets relatifs à des dimensions régionales et d'un terme d'erreur aléatoire supposé de moyenne nulle et de variance constante Su_2 . Dans l'équation (3a), les pentes des variables explicatives individuelles sont conçues comme des effets fixes.

Le point de départ de l'analyse multiniveau consiste à estimer le modèle « vide », dans lequel X et Z sont des vecteurs nuls, de façon à tester s'il existe une variation interrégionale significative de l'indicateur d'insertion considéré. On teste ainsi la significativité de la variance du terme aléatoire au niveau régional, de sorte que le modèle devient :

$$Y_{ij} = F(\alpha_{1i}) \quad (3)$$

$$\alpha_{1i} = \alpha_2 + u_{2i} \quad (4) \quad \text{avec } V(u_{2i}) \neq 0$$

L'extension de l'analyse consiste d'abord à introduire des variables explicatives au niveau individuel et à vérifier que la variance interrégionale pour la constante est toujours significative ; de cette façon, on met en évidence **un effet direct de la région sur l'indicateur d'insertion** en question. Puis, on introduit des dimensions explicatives au niveau régional pour saisir l'origine de cette variation (équation 2).

L'analyse est poursuivie en introduisant des coefficients aléatoires sur les pentes des variables individuelles afin de tester si l'effet de certaines de ces caractéristiques individuelles varie selon les régions (équation 3b). On parlera alors d'**effet indirect de la région d'origine**. Enfin, pour les caractéristiques individuelles dont l'effet varie entre les régions, on cherche à identifier quelles dimensions régionales sont susceptibles d'intervenir en modifiant l'impact moyen des caractéristiques individuelles (équation 3c).

$$\beta_{1i} = \gamma + \mu_j \quad (3b)$$

$$\beta_{1i} = \gamma + \delta Z_i + \mu_j \quad (3c) \quad \text{On cherche alors à déterminer si } \delta \neq 0 \text{ et } V(\mu_j) \neq 0.$$

Les dimensions régionales incluses dans le vecteur Z sont centrées autour de leur moyenne régionale pour plusieurs raisons. D'abord, ce sont des variables continues peu dispersées autour de leur moyenne, et comme les valeurs sont souvent des pourcentages, l'impact relatif d'une différence de 1 % n'est pas aisé à interpréter. Intuitivement, il est ainsi plus facile d'établir l'impact d'une variable lorsque sa valeur diverge de sa moyenne parmi les régions.

Etant donné que les indicateurs retenus sont discrets, prenant la valeur 1 ou 0, la fonction F au niveau individuel prend la forme logistique suivante :

$$\text{Logit}(p) = \log(p / (1-p)) \text{ d'où avec } A = (\alpha_{1i} + \beta_{1i} X_{ij})$$

$$F(A) = \text{Logit} [1 / (1 + \exp(-A))] \text{ pour avoir une équation linéaire en } X.$$

Des régressions logistiques préalables et l'application de procédures de sélection (« *Forward* » et « *backward* » basées sur des tests de χ^2 résiduel) des variables au pouvoir explicatif le plus fort nous ont permis de sélectionner les caractéristiques explicatives les plus pertinentes au regard des deux indicateurs d'insertion considérés, le salaire ne variant pas spécifiquement selon les régions. Ce faisant, nous avons réduit la sélection des caractéristiques individuelles et régionales *a priori* envisagée dans l'analyse. Ensuite, les dimensions régionales retenues font l'objet d'une analyse exploratoire destinée à les tester une à une comme explicatives, tantôt de la constante et tantôt des pentes des caractéristiques explicatives introduites au niveau individuel.

Les modèles estimés dans les tableaux sont issus de systèmes d'équations sur chacun des indicateurs comportant les équations (1), (2) et (3a) pour les variables de niveau individuel dont les effets ne varient pas entre les régions, et (3c) pour les autres. Ces dernières équations comportent alors des indicateurs régionaux en variables explicatives et un aléa dont on teste la significativité de la variance.

Notons que concernant l'accès à un premier emploi, l'effet direct des variables régionales à travers la valeur de la constante absorbe tous les effets indirects potentiels, c'est-à-dire l'impact éventuel de ces caractéristiques régionales sur les pentes. Il fait donc écran aux effets plus ténus d'interaction comme celui entre l'impact du niveau de formation et le taux de chômage régional.

Les modèles sont estimés par la méthode de vraisemblance partielle (Raudenbush et Bryk, 2002).

Le recours à l'analyse multiniveau conduit ainsi à mettre en évidence un double effet du contexte régional dans lequel s'ébauchent les trajectoires professionnelles : un effet direct et un effet indirect. Le premier porte sur la probabilité moyenne de l'indicateur d'emploi considéré, le second est médiatisé par les attributs individuels, c'est-à-dire qu'il s'exerce en modifiant l'intensité de l'effet des caractéristiques de nature individuelle jouant sur l'insertion (**Tableaux 1 et 2**).

L'insertion professionnelle du jeune dépend de la région dans laquelle il a été formé

Les jeunes sortis du système éducatif en 1998 au niveau bac ou inférieur s'insèrent différemment selon leur région de formation. En effet, la probabilité d'emploi comme la probabilité de réaliser une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi varient selon la région d'appartenance à la sortie de l'école (**Tableaux 1 et 2, lecture des cases (2)**)⁵. Ce constat rejoint ainsi de précédents travaux révélant l'existence

⁵ Dans les modèles vides, la variance de U_{0j} est très significative et de valeur élevée, montrant que la probabilité d'emploi comme la probabilité d'avoir une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi varient selon la région d'appartenance à la sortie de l'école.

d'une dimension locale de l'insertion professionnelle des jeunes, notamment ceux de Arrighi et *alii* (2002) ; Demazière et Dubar (1994) ; Grelet (1994) ou encore Grelet et Timotéo (1998). Au-delà de leurs caractéristiques individuelles, la localisation géographique explique ainsi une part non négligeable des différentiels d'insertion entre les jeunes débutants.

Certaines caractéristiques des contextes locaux à l'origine de ces disparités peuvent être repérées. Le taux de chômage de la région apparaît particulièrement déterminant : la probabilité d'obtenir rapidement un premier emploi comme celle d'accéder à une trajectoire d'emploi favorable sont d'autant plus grandes que ce taux de chômage est faible (cellules gris foncé des tableaux 1 et 2). La part des ménages non imposables dans la région a également une influence – négative – sur les chances d'accès à un premier emploi. Cet indicateur, reflet du pouvoir économique de la région et de ses habitants, laisse présumer que l'activité économique et les opportunités d'emploi sont faibles dans les régions où cette proportion de ménages est élevée. Comme l'ont illustré les travaux de Grelet (1994), Grelet, Hillau et Martinnelli (1994), les régions offrant aux jeunes les plus grandes opportunités d'emploi sont les moins marquées par le chômage et celles qui produisent le plus de richesse (au sens du PIB).

Tableau 1
La probabilité d'accès au premier emploi
(d'au moins 3 mois et obtenu moins de 4 mois après la sortie du système éducatif)

Variables de niveau individuel	Coefficients Du modèle logit au niveau individuel	Equations de niveau régional (1)	Variance de l'aléa	Indicateurs régionaux		
				Taux de chômage	Part de l'apprentissage au niveau IV	Part des ménages non imposables
Constante	0.74	Effet direct de la région	significative (2)	-	+	-
Age en 1998	+	Effet variable selon les régions (effet indirect de la région)	ns			
Femme	--		significative	ns	ns	ns
Niveau VI et Vbis	--		Significative	- (3)	ns	ns
Expérience en cours d'études	++		Significative (4)	ns	ns	ns
En retard en sixième	-		ns			
Diplôme par apprentissage	++		Significative (4)	ns	ns	ns

Note : - Parmi les dimensions individuelles ayant un impact significatif sur l'indicateur d'insertion considéré, seules ont été conservées celles susceptibles d'avoir un effet variable selon la région d'appartenance.

- Coefficients tous significatifs au seuil de 10 % d'erreur ; ns : non significatif.

- Les signes permettent d'approcher l'amplitude des effets ; un double signe + ou - signifie un effet positif ou négatif d'intensité accrue par rapport au cas d'un seul signe.

- La variable âge en 98 a été centrée autour de sa valeur moyenne sur tout l'échantillon.

- (1) : Dans ces équations, ce sont la constante et les coefficients obtenus dans l'équation de niveau individuel qui sont régressés sur des indicateurs régionaux indiqués en colonne et un terme aléatoire.

Lecture : (2) La région a un effet direct sur la probabilité moyenne d'accéder à l'emploi, conditionnellement aux caractéristiques de référence des variables explicatives de cette probabilité, puisque la variance de l'aléa au second niveau est significative. (3) : Le taux de chômage régional renforce l'effet négatif sur la probabilité d'emploi du fait de sortir du système éducatif aux niveaux VI ou Vbis. En d'autres termes, ces niveaux de formation sont d'autant plus pénalisants que la situation du marché du travail dans la région est dégradée. (4) Pour ce qui est de l'expérience acquise au cours des études ou de la détention d'un diplôme par apprentissage, bien que leurs variances de l'aléa soient significatives, les dimensions régionales testées ici ne permettent pas de les expliquer. Sans doute faudrait-il améliorer la définition du contexte régional pour identifier l'origine de leurs variations interrégionales.

Source : Enquête « Génération 98 », Céreq.

La proportion d'emplois publics a une influence négative sur les chances d'intégration durable dans l'emploi (Tableau 2). Si le secteur public peut permettre aux jeunes sortis du secondaire d'accéder à un premier emploi à durée déterminée (mesures jeunes), il apparaît en revanche trop sélectif pour leur permettre de s'intégrer durablement dans l'emploi. En effet, une intégration durable passe soit par la titularisation, laquelle renvoie aux règles d'admission à concourir pour les

différentes catégories de fonctionnaires⁶, soit par une contractualisation prolongée qui toucherait en priorité des jeunes plus diplômés (di Paola et Moullet, 2004).

Les disparités régionales d'insertion sont également à relier au poids de l'apprentissage parmi les jeunes de la région préparant un diplôme de niveau IV

⁶ On sait en outre que le niveau de diplôme minimum requis est le plus souvent dépassé par les candidats qui se présentent à ces concours.

Tableau 2
Estimation à deux niveaux de la probabilité d'avoir
une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi

Variables de niveau individuel	Coefficients du modèle logit au niveau individuel	Equations de niveau régional (1)	Variance de l'aléa	Indicateurs régionaux				
				Taux de chômage	Part de l'apprentissage au niveau IV	Part de l'emploi public	PIB par habitant	Taux de croissance annuel de l'emploi de 93 à 2000
Constante	0.43	Effet direct de la région	Significative (2)	-	+	-		- **
Age en 1998	+	Effet variable selon les régions (effet indirect de la région)	ns					
Femme	--		Significative	ns	ns	ns	+ (3)	ns
Niveau VI et Vbis	--		ns					
Expérience en cours d'études	+		ns					
En retard en sixième	-		ns					
Diplôme par apprentissage	++		Significative	-	ns	-	ns	+
Stage	+		Significative	-	ns	-	ns	ns

Note : - Parmi les dimensions individuelles ayant un impact significatif sur l'indicateur d'insertion considéré, seules ont été conservées celles susceptibles d'avoir un effet variable selon la région d'appartenance. - Coefficients tous significatifs au seuil de 10 % d'erreur ; ns : non significatif. - Un double signe + ou - signifie un effet positif ou négatif d'intensité accrue par rapport au cas d'un seul signe. Ils permettent d'approcher l'amplitude des effets. - La variable âge en 98 a été centrée autour de sa valeur moyenne sur tout l'échantillon.

- (1) : Dans ces équations, ce sont la constante et les coefficients obtenus dans l'équation de niveau individuel qui sont régressés sur des indicateurs régionaux indiqués en colonne et un terme aléatoire.

Lecture : (2) La région a un effet direct sur la probabilité moyenne de réalisation d'une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi, conditionnellement aux caractéristiques de référence des variables explicatives de cette probabilité, puisque la variance de l'aléa au second niveau est significative. (3) : Le PIB par habitant dans la région atténue l'effet défavorable sur l'indicateur considéré du fait de l'appartenance au sexe féminin.

Source : Enquête « Génération 98 », Céreq.

(Tableaux 1 et 2). L'effet positif de ce facteur témoigne certainement de l'importance des liens tissés entre la formation professionnelle initiale et le système productif, favorisant une intégration rapide des

sortants dans le tissu d'activité local. Comme supposé initialement, les caractéristiques de l'offre de formation ne sont donc pas sans lien avec les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes. Des

interrelations doivent ainsi exister au niveau local entre le système d'emploi et le système éducatif (Grelet et Timotéo, 1998 ; Margirier, 1998).

Le salaire d'embauche ne semble en revanche pas influencé par la localisation géographique du jeune. Contrairement aux deux indicateurs précédents, le salaire s'explique quasi exclusivement par des caractéristiques individuelles comme le sexe, le parcours scolaire, le niveau de diplôme, l'âge ainsi que la nature du contrat et le temps de travail⁷. La spécificité de la population concernée, de bas niveau de formation, souvent rémunérée au salaire minimum institutionnel, peut sans doute expliquer cette absence d'effet régional.

Absence de diplôme, sexe et apprentissage : des incidences variables selon la région

Le contexte régional exerce donc une influence directe sur les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes sortis du secondaire. Des analyses plus poussées montrent qu'il a également une influence indirecte. L'estimation de modèles multiniveaux intégrant des aléas sur les pentes au second niveau (**Encadré 2, équations 3b et 3c**), révèle en effet que certaines caractéristiques individuelles produisent des effets différenciés selon les régions⁸. En particulier, le sexe et une formation suivie par apprentissage ont des incidences d'intensité variable selon la région de fin de scolarité ; et ce, que l'on apprécie l'insertion professionnelle par une dimension ponctuelle, comme l'accès à un premier emploi, ou par une dimension longitudinale, comme la réalisation d'une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi au cours des trois ans (**Tableaux 1 et 2** : variance de l'alea significative pour les variables « femmes » et « diplôme par l'apprentissage »). L'effet indirect de la région est en revanche moins net pour deux autres caractéristiques individuelles. Les effets de l'absence de qualification et de l'expérience professionnelle ne sont effectivement soumis à une influence régionale que pour l'accès à un premier emploi. Enfin, l'âge et

le retard scolaire en 6^e ont la même influence sur l'insertion dans toutes les régions⁹.

L'approfondissement de l'analyse permet également d'identifier les caractéristiques locales à l'origine de ces effets individuels différenciés.

Ayant précédemment constaté que l'absence de qualification pénalise l'accès à un premier emploi, il apparaît que cet effet est renforcé en présence d'un taux de chômage régional élevé¹⁰ (**tableau 1, lecture (3)**). Il en résulte que l'importance du diplôme pour bénéficier rapidement d'un emploi tend à s'atténuer lorsque la situation du marché du travail régional s'améliore. Ce constat est d'ailleurs confirmé par l'examen de la corrélation négative entre la probabilité moyenne d'accès à l'emploi et l'effet de l'absence de diplôme.

L'incidence négative qu'exerce le poids des emplois publics dans la région sur les chances d'accomplir un parcours d'accès rapide et durable à l'emploi peut être précisée : elle ne se manifeste véritablement que pour les jeunes ayant bénéficié d'un stage au cours de leurs études ou ayant suivi une formation par apprentissage. En d'autres termes, la part de l'emploi public dans la région réduit l'avantage en matière d'insertion professionnelle procuré par un diplôme acquis par la voie de l'apprentissage ou par l'expérience d'un stage en cours d'études (cellules hachurées du tableau 2). Ces caractéristiques seraient ainsi mieux valorisées dans la sphère de l'emploi privé. Leur apport en matière d'insertion est également lié au taux de chômage régional : il est amélioré dans les régions connaissant des taux de chômage faibles, et inversement.

Mais d'autres dimensions locales apparaissent également importantes pour comprendre comment ces caractéristiques individuelles influencent la probabilité de réaliser une trajectoire d'intégration rapide et durable dans l'emploi. Le dynamisme de la création d'emploi renforce ainsi les bénéfices de l'apprentissage, tandis que les difficultés rencontrées par les

⁹ Les variances des termes aléatoires correspondant à chacun de ces effets sont non significatives.

¹⁰ L'existence de cet effet indirect d'une variable régionale a été possible en enlevant tous les prédicteurs régionaux de la constante au second niveau. Aucun autre effet d'interaction entre une dimension régionale et une caractéristique individuelle n'a pu être mis en évidence pour cet indicateur d'insertion.

⁷ La variance des salaires porte, à près de 99 %, sur le niveau individuel.

⁸ L'ajout dans les modèles de termes aléatoires sur les pentes au second niveau nous permet de tester si l'effet de ces dernières est sujet à des variations régionales.

femmes, relativement aux hommes, sont atténuées par le niveau régional du PIB par habitant. Les femmes sont ainsi moins pénalisées en matière d'insertion professionnelle dans les régions plus riches.

Ces résultats conduisent à dégager quelques éléments d'interprétation. Les caractéristiques les plus remarquables comme le sexe ou le niveau d'éducation ont un impact plus important sur les deux indicateurs d'insertion considérés, dans une situation économique dégradée, avec un taux élevé de chômage et un bas niveau de richesse produite dans la région. On peut rapprocher ce constat des travaux sur la mesure de la discrimination à l'embauche. Il apparaît que des caractères « visibles », comme le sexe ou l'origine ethnique, sont davantage mobilisés lors d'un recrutement dans un contexte économique de récession avec pléthore de candidats (Eymard-Duvernay et Marchal, 1997). Selon les auteurs, ces critères permettraient une sélection économique des candidats. Quand la situation économique devient meilleure, inversement, leur impact s'atténue, et des attributs plus fins qui transmettent une information complémentaire sur la trajectoire scolaire, comme le fait d'avoir suivi un stage ou acquis son diplôme par apprentissage, exercent une influence accrue. Des régressions logistiques sur différentes régions correspondant à des cas polaires ou médians en termes de taux de chômage et de PIB par habitant, confirment d'ailleurs la hiérarchie des effets dégagée de l'analyse multiniveau. Ainsi, l'impact relatif du stage et de l'apprentissage est le plus fort dans des régions comme l'Alsace ou l'Ile-de-France, caractérisées par un fort PIB par habitant et un taux de chômage plutôt faible au regard de la moyenne entre les régions. À l'inverse, les effets défavorables de l'appartenance à la population féminine et de l'absence de diplôme, comparativement à l'impact des caractéristiques de parcours scolaire, sont particulièrement prégnants en région Languedoc-Roussillon qui conjugue à la fois un fort taux de chômage et un faible niveau de richesse produite. Tout se passe comme si le jugement des employeurs dans leur décision de recrutement était fondé sur une combinaison de paramètres dont les pondérations varient avec la situation économique. Des caractéristiques « fortes » prévaudraient dans une conjoncture basse, et des attributs moins apparents seraient pris en compte, au détriment de l'importance auparavant

accordée aux premières lorsque la situation économique s'améliore. On peut interpréter ces résultats en termes de risque encouru et de coût attaché à l'information transmise par ces différentes caractéristiques individuelles. On peut en effet supposer que le coût d'accès à une information relative à la productivité attendue d'un jeune est plus difficile à supporter en période de basse conjoncture, car les employeurs ont moins de latitude pour investir dans la procédure de recrutement. De ce fait, ils vont plutôt s'appuyer sur les critères les plus visibles et discriminants à cet égard, c'est-à-dire le sexe et le diplôme de formation initiale. En outre, les individus appartenant aux groupes concernés peuvent anticiper ces difficultés plus importantes d'accès à l'emploi en période de ralentissement économique et adopter un comportement qui accentue ce phénomène. Il en sera ainsi si une partie des jeunes femmes et des moins qualifiés se sentent découragés et se retirent d'eux-mêmes du marché du travail, amplifiant plus encore la nature discriminante du sexe et du niveau de formation pour s'insérer professionnellement. Dans une conjoncture économique plus favorable, les employeurs ont en revanche davantage de moyens et de liberté pour affiner la sélection à l'embauche ; et ce, en convoquant des critères relatifs au parcours scolaire par exemple, qui apportent des informations plus fines et permettent de compléter le diagnostic établi à partir des premières.

* *
*

Le processus d'entrée dans la vie active des jeunes sortis au niveau secondaire du système éducatif est déterminé à la fois par des dimensions individuelles et des caractéristiques tenant à l'espace géographique dans lequel ces jeunes évoluent. À côté de l'influence de certaines caractéristiques propres aux individus, comme le sexe et le niveau de formation, un effet régional est mis en évidence. « Toutes choses égales par ailleurs », les jeunes ont des chances d'obtenir rapidement un premier emploi ou de passer au moins deux ans sur trois en emploi qui varient selon les régions. Au niveau régional, le taux de chômage, le PIB par habitant, la part des ménages non imposables mais également le poids des apprentis parmi les jeunes préparant un diplôme de niveau bac, sont les

principaux facteurs responsables de ces disparités d'insertion.

Cette étude révèle également que certaines caractéristiques individuelles jouent différemment sur l'insertion selon les régions. Un tel résultat s'inscrit dans la lignée de certains travaux comme ceux de Dinaucourt (2002) qui ont montré que l'impact du genre ou du niveau de formation sur le risque de perte d'emploi diffère d'une région à une autre. À un niveau géographique plus fin, Souhami-Gasquet (2001, 2004) a également mis en évidence une influence indirecte du contexte local, influence plus marquée que l'influence directe : alors que les chômeurs des zones d'emploi de Marseille-Aubagne, d'Aix-en-Provence et de l'Étang de Berre connaissent des conditions d'insertion peu éloignées les unes des autres, certaines de leurs caractéristiques individuelles ont en revanche des effets nettement différenciés selon le territoire. C'est notamment le cas de l'âge d'arrêt des études, qui ne semble pas affecter les chances d'obtenir un emploi pour les chômeurs de Marseille-Aubagne, tandis qu'il affecte celles des chômeurs des zones d'Aix-en-Provence et de l'Étang de Berre. La localisation géographique d'un individu contribue ainsi à le marquer, puisque son niveau de formation ne revêt pas la même importance selon la zone d'emploi dans laquelle il effectue sa recherche.

Le recours à la modélisation multiniveau permet de poursuivre la réflexion en identifiant de manière systématique, d'abord les caractéristiques individuelles dont l'influence varie selon la région et ensuite les dimensions régionales contribuant à ces variations. En termes de compréhension du processus d'insertion à l'échelle régionale, l'apport original de cette contribution se situe donc à ce double niveau. Le sexe, l'absence de qualification scolaire, le fait d'avoir obtenu son diplôme par la voie de l'apprentissage, d'avoir effectué un stage ou encore l'acquisition d'une expérience professionnelle en cours d'études constituent des caractéristiques individuelles dont l'influence varie selon la région ; et ce, sur au moins l'un des deux indicateurs qualitatifs d'insertion considérés. De surcroît, pour certains de ces effets, les analyses ont montré que la variation de leur influence s'expliquait par des dimensions spécifiques au contexte régional : le PIB par habitant, le

taux de chômage mais aussi la part de l'emploi public ou le taux de croissance de l'emploi.

L'entrée des jeunes dans la vie active semble ainsi relever d'une alchimie complexe entre caractéristiques individuelles et caractéristiques locales, alchimie différente selon les contextes régionaux. Lorsque la situation régionale est particulièrement difficile, le poids des caractéristiques individuelles les plus évidentes comme le sexe et le niveau de formation est accru dans l'accès à l'emploi. *A contrario*, lorsque la situation régionale s'améliore, des attributs individuels moins « visibles », comme ceux relatifs au parcours scolaire, voient leur importance se renforcer. Il semble ainsi que, dans leur décision d'embauche, les employeurs pondèrent différemment les attributs individuels selon le niveau de la conjoncture économique.

L'implication de ces résultats en termes de politique publique conduit à plaider pour des mesures ciblées, variables selon le contexte économique et la situation du marché du travail dans la région. Ainsi, en Languedoc-Roussillon, le taux de chômage très élevé et le PIB par habitant très faible contribuent à accroître les difficultés rencontrées par les femmes et les jeunes les moins qualifiés. Des actions spécifiques sur ces deux populations, et plus particulièrement en direction des jeunes femmes sorties sans le baccalauréat, pourraient alors être envisagées. Celles-ci devraient également faire l'objet d'une attention spécifique des pouvoirs publics dans le Limousin. Dans cette région, le faible PIB par habitant contribue en effet à accroître les disparités selon le sexe : alors que les jeunes hommes s'insèrent rapidement, même lorsqu'ils sortent du secondaire, les femmes rencontrent d'importantes difficultés sur le marché du travail. En revanche, les effets bénéfiques d'une première socialisation professionnelle des jeunes en cours d'études sont accrus dans les régions connaissant des situations économiques particulièrement privilégiées. Ainsi, il y aurait avantage à favoriser l'apprentissage aussi bien dans des régions comme l'Alsace, où il est déjà traditionnellement important, que dans des régions comme l'Ile-de-France, où il est historiquement beaucoup moins développé...

Certaines dimensions régionales apparaissent donc déterminantes dans le processus d'insertion des jeunes

sortis du secondaire. D'autres, absentes ici, sont également susceptibles d'intervenir. C'est notamment le cas des intermédiaires de l'emploi qui, par leur rôle dans la mise en œuvre des politiques de l'emploi et dans la constitution des réseaux locaux d'insertion, ne sont certainement pas étrangers aux conditions

d'entrée dans la vie active des jeunes. Le champ d'intervention de ces acteurs locaux étant pendant plus étroit que la région, leur prise en compte repose la question du choix du découpage territorial, et réclame de descendre à un niveau infrarégional pour la population des plus faiblement qualifiés.

Bibliographie

Amat F., Biret J. (1981), « Quand les jeunes sans formation abordent la vie active dans les régions », *Économie et Statistique*, n° 134, juin, pp. 49-60.

Arrighi J.-J., Caro P., Gasquet C., Roux V., Simon-Zarca G. (2002), *Évaluation des politiques régionales de formation 2000-2002. Portraits statistiques*, Groupe Statistique pour l'Évaluation, Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue.

Beaumert F. (1992), *Les disparités locales de chômage*, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Paris.

Canceill G., Huyghues-Despointes H. (1999), « L'inscription à l'ANPE et après : itinéraires des chômeurs », *Dares, Premières informations et Premières synthèses*, n° 37.1.

Céreq (2002), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*.

Demazière D., Dubar C. (eds.) (1994), *L'insertion professionnelle des jeunes de bas niveau scolaire. Trajectoires biographiques et contextes structurels*, Céreq, Document Synthèse n° 91, janvier.

Descours L., Jacquot A. (1992), « Comment se sont équilibrés les marchés régionaux du travail depuis 10 ans ? », *Économie et Statistique*, n° 253, avril, pp. 15-27.

Dinaucourt M. (2002), « Chômage et précarité de l'emploi par région », Insee, *Données sociales 2002-2003*, pp. 523-530.

Di Paola V., Moullet S. (2004) « Le rôle de l'emploi public dans l'insertion des jeunes », in *L'emploi public et les trajectoires d'insertion des jeunes*, n° 369-370, pp. 49-74, *Économie et Statistique*.

DiPrete T.A. & Forristal, J.D. (1994) « Multilevel models : methods and substance », *Annual Review of Sociology*, vol. 20, pp. 331-357.

Eymard-Duvernay F., Marchal E. (1997), *Façons de recruter, le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris, Métailié.

Gambier D., Vernières M. (1988), *L'emploi en France*, La découverte, Collection « Repères ».

Gérard-Varet L.-A, Thisse J.-F. (1997), « Economie publique locale et économie géographique. Avant-propos », *Annales d'Économie et de Statistique*, n° 45, n° spécial « Économie publique locale et économie géographique », pp. 1-18.

Grelet Y., Hillau B. (1993), « L'insertion professionnelle des jeunes : de fortes disparités régionales », *Bref-Céreq*, n° 84.

Grelet Y. (1994), « L'entrée dans la vie active après l'enseignement secondaire : l'insertion dans les

régions en 1993 », *Économie et Statistique*, n° 277-278, pp. 95-109.

Grelet Y., Hillau B., Martinelli D. (1994), *Portraits régionaux de l'emploi et de l'insertion des jeunes*, Céreq, Document Observatoire, n° 95, juin.

Grele Y., Timotéo J. (1998), « Local labour market contexts, education disparities and school-to-work transitions : a French analysis framework », in *European research network on transitions in youth : « Education, the labour market and transitions in youth : cross-national perspectives »*, Edinburgh, 10-13 septembre, pp. 63-90.

Margirier G. (1998), « Système éducatif et développement économique local. Un test de la sensibilité de l'offre et de la demande d'éducation aux conditions du marché du travail local », *Revue d'Économie Politique*, 108 (4), juillet-août.

Minni C., Vergnies J.-F. (1994), « La diversité des facteurs de l'insertion professionnelle », *Économie et Statistique*, n° 277-278, pp. 45-61.

OCDE (1989), *Perspective de l'emploi*.

Raudenbush S.W. & Bryk A. (1992), *Hierarchical linear models for Social and Behavioral Research : applications and data analysis methods*, Newbury Park, CA :Sage.

Souhami-Gasquet C. (2001), *Fondements théoriques et enjeux empiriques de l'évaluation des politiques publiques d'emploi en France. Vers une identification des effets sur les trajectoires professionnelles*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Aix-en-Provence.

Souhami-Gasquet C. (2004), « Une identification des dimensions individuelle, temporelle et locale des trajectoires professionnelles des demandeurs d'emploi des zones d'emploi d'Aix-en-Provence, de l'Etang de Berre et de Marseille-Aubagne », *Cahier Travail et Emploi* (à paraître).

Thisse J.-F., Zénou Y. (1997), « Segmentation et marchés locaux du travail », *Économie et Prévision*, n° 131, pp. 65-76.

Résumé

L'empreinte du contexte régional sur l'insertion professionnelle des jeunes

Arnaud Dupray et Céline Gasquet

Les trajectoires professionnelles des jeunes sortis de l'enseignement secondaire se construisent sur des marchés locaux du travail aux fonctionnements différenciés. L'influence du contexte local présente une double origine. Elle est directe : selon leur région de formation, les jeunes connaissent en moyenne des parcours d'insertion plus ou moins favorables, en fonction de la situation du marché du travail, de l'environnement sociodémographique et de la structure de l'offre de formation. L'influence est également indirecte, pesant sur les déterminants individuels de l'insertion. Ainsi, les effets du sexe, du niveau de formation et du parcours scolaire ne sont pas identiques d'une région à une autre. Lorsque la situation économique de la région est particulièrement délicate, le poids des caractéristiques individuelles les plus visibles comme le sexe ou les plus évidentes comme le niveau de formation, est accru.

Mots-clés

Bas niveau de qualification, cheminement professionnel, analyse multiniveau, insertion professionnelle, jeunes, marché local du travail, région.

Classification Journal of Economic literature : J23, R59, C39.



Ces territoires qui façonnent l'insertion

La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite ?

Par Cathy Perret et Valérie Roux*

Pour les sortants de l'enseignement supérieur, le marché du travail est souvent national. La mobilité s'opère d'abord vers la région parisienne ou vers la région d'origine. Pourtant, de nombreux facteurs concourent ou non à une mobilité réussie.

Vouloir adapter l'offre de formation à la structure productive ou aux besoins d'une région est un vœu légitime lorsqu'on est acteur local. Toutefois, la mobilité géographique des plus diplômés, qu'elle intervienne en cours d'études ou durant les premières années de vie active, rend difficile toute logique adéquationniste circonscrite à un territoire donné. En effet, si seulement un jeune sur dix issu de l'enseignement secondaire a quitté sa région de formation trois ans après la fin de ses études, c'est le cas de plus d'un jeune sur quatre au terme d'une formation supérieure. Cette proportion croît par ailleurs fortement avec le niveau de diplôme atteint, jusqu'à dépasser 60 % pour les diplômés d'écoles d'ingénieurs (Cuney et *al.*, 2003). Paradoxalement, les jeunes diplômés s'avèrent moins mobiles aujourd'hui qu'ils ne l'étaient au milieu des années 80 (*cf. encadré 1*). Pourtant, la mobilité géographique est « vendue » aux jeunes comme un facteur et une condition de réussite professionnelle. Mais peut-on affirmer que la mobilité est toujours couronnée de succès ?

Cette question est importante au niveau national, pour mieux comprendre les liens qui régissent la relation formation/emploi. Elle l'est également pour les responsables locaux, et la mobilité des jeunes est au cœur de nombreux enjeux. Les régions sont devenues des acteurs incontournables au sein du système éducatif supérieur (Filâtre, 2002), ne serait-ce que

* **Cathy Perret**, docteur en économie de l'éducation et chargée d'études au Céreq, est rattachée au centre associé de Besançon accueilli par l'équipe CNRS/THEMA (Théoriser pour modéliser). Ses recherches actuelles portent sur l'insertion professionnelle et les mobilités géographiques des jeunes. Elle coordonne notamment un projet de recherche interdisciplinaire consacré aux mobilités étudiantes dans le cadre du programme « Éducation et formation : disparités territoriales et régionales » animé par la DEP (Direction de l'évaluation et de la prospective), la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et la Direction de la Recherche. Publication récente : « Mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif », *Géographie de l'école*, avril 2003.

Valérie Roux, chargée de recherche au Céreq, est administrateur Insee. Ses principaux domaines de recherche actuels portent sur la dimension territoriale de l'insertion professionnelle des jeunes.

Elle a notamment coordonné la partie statistique de la troisième phase d'Évaluation des politiques régionales de formation. Publications récentes : « Insertion professionnelle des jeunes : des disparités selon la région de formation qui s'atténuent après la prise en compte des caractéristiques individuelles », *Géographie de l'école*, avril 2003 ; « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active » *Bref-Céreq*, n° 198, juin 2003.

par leur forte participation à son financement. La décentralisation accentuée de l'appareil de formation risque de faire surgir des interrogations sur les devenir professionnels des jeunes formés dans une région ; d'autant plus que la région est présentée comme le niveau d'intervention approprié des politiques visant à augmenter les niveaux de connaissances et de qualifications des populations (OCDE, 1997). Par ailleurs, attirer et retenir des jeunes hautement qualifiés est gage de croissance économique et peut constituer une garantie pour les responsables locaux et régionaux, tant élus qu'administrateurs, de ne pas se laisser distancer dans la compétition économique que se livrent les territoires. Dans la mesure où l'aménagement du territoire peut constituer une alternative à la mobilité des hommes (Gérard-Varet, Mougeot, 2001), comprendre les migrations régionales des jeunes diplômés est primordial. Cette connaissance peut non seulement être un instrument d'évaluation des politiques régionales de formation, mais plus encore, elle peut s'affirmer comme cadre de réflexion des futures orientations des politiques menées par les acteurs régionaux. Quel est le profil des jeunes émigrants ? Pourquoi partent-ils ? Quels bénéfices tirent-ils de cette migration ? Autant de questions, autant de réponses nécessaires pour ajuster les politiques régionales en direction des jeunes.

Cet article vise à mieux comprendre les phénomènes de mobilité géographique des sortants de l'enseignement supérieur en début de carrière, qu'ils soient ou non associés à une prise d'emploi. En effet, même si les stratégies de mobilités géographiques peuvent se combiner aux stratégies d'insertion professionnelle,

les migrations sont le fruit de motivations complexes qui ne se résument pas à des logiques exclusivement professionnelles. Deux questions sont plus particulièrement examinées : quels sont les facteurs qui favorisent la migration au niveau individuel et régional ? Quelles sont les conséquences de cette migration sur les premières années d'activité ?

DES MOBILITÉS NOMBREUSES, SOUVENT RÉMUNÉRATRICES

Des mobilités polarisées vers la région parisienne ou la région d'origine...

D'après l'enquête « Génération 98 » (cf. **encadré 2**), 27 % des jeunes sortants de l'enseignement supérieur ne résident plus dans leur région de formation trois ans après leur sortie du système scolaire. Cette proportion est plus faible pour les sortants d'Ile-de-France (17%) que pour les jeunes formés en province (30 %). Pour ces derniers, les mobilités peuvent se décomposer en trois grands types : montée à la capitale (1 sur 3) ; retour au pays, c'est-à-dire vers la région dans laquelle ils résidaient au moment de l'entrée au collège (1 sur 3) ; mobilité entre régions de provinces souvent limitrophes (40 %).

Cependant, même en province, les comportements migratoires s'avèrent très différents d'une région à l'autre. Les jeunes sont proportionnellement peu nombreux à quitter les régions Rhône-Alpes, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais ou Lorraine. À l'opposé, dans de petites régions comme l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes et le Limousin, les taux d'émigration des jeunes de l'enseignement supérieur sont élevés (plus de 38 %), ces régions étant souvent soumises à l'attraction directe de régions voisines très influentes.

En début de carrière, la sédentarité ne peut donc plus être considérée comme une norme sociale, du moins à ces niveaux de diplôme. Le marché du travail des plus diplômés est souvent national, transition professionnelle et déplacements géographiques allant de

Encadré 1

Des mobilités géographiques plus réduites et moins dispersées que dans les années 80

Il est possible, en prenant quelques précautions de méthode, d'analyser les évolutions régionales des migrations des diplômés de l'enseignement supérieur lors de l'accès au premier emploi ; pour ce faire, on compare les résultats obtenus à partir de l'enquête « Génération 98 » à ceux de l'étude de Charlot et *al.* (1990) qui portait sur les diplômés de l'enseignement supérieur en 1984. Toutefois, dans la mesure où les mobilités sont appréciées à une échelle interacadémique pour les diplômés de 1984, les régions PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Rhône-Alpes, qui correspondent chacune à deux académies, sont exclues des analyses comparatives, tout comme la Corse pour laquelle on se heurte à un problème de représentativité.

- *La mobilité géographique de la « Génération 98 » est moins élevée qu'au milieu des années 80*
Comme pour les moins de 30 ans (Baccaini, 2002), la mobilité géographique des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en phase d'insertion professionnelle s'amenuise au cours des quinze dernières années, passant globalement de 35 à 30 % pour les 19 régions considérées. Dans toutes les régions, à l'exception de l'Ile-de-France et de la Basse-Normandie, la part des jeunes migrants a diminué, à un rythme plus ou moins rapide selon la région considérée.

Ce résultat peut sans doute être rapproché du développement de l'offre de formation sur le territoire national, développement qui implique une moindre mobilité des jeunes en cours de formation et, de ce fait, moins de mobilités de retour à l'issue de celle-ci. La conjoncture économique plus favorable aux jeunes entrant sur le marché du travail en 1998 peut également expliquer cette baisse de la mobilité, qui ne serait alors que conjoncturelle.

- *Avec la baisse de la mobilité, les écarts entre régions tendent à se réduire*

La tendance générale à la diminution de la mobilité s'accompagne d'une réduction des écarts de comportement entre les régions : la différence entre le plus haut et le plus bas taux de mobilité des jeunes diplômés est passée de 43 à 26 points. Toutefois, si les disparités interrégionales se sont atténuées, on ne peut pas conclure à l'existence d'un processus de convergence des régions vers un même état régulier : elles ont toutes suivi des trajectoires particulières (*cf.* Perret, 2003, pour une présentation de la méthode).

pair. En Europe, les mobilités géographiques seraient le plus souvent postérieures à l'obtention d'un contrat de travail, les mobilités « spéculatives », c'est-à-dire celles ayant lieu durant la période de recherche d'emploi, étant relativement limitées (Détang-Desseudre et *al.*, 2002) (à l'exception peut-être des mobilités de retour).

Mais au final pourquoi les jeunes migrent-ils ? Conformément à la théorie du capital humain et à une intuition largement répandue, cette mobilité leur permet-elle de mieux valoriser leurs compétences ? Se

traduit-elle effectivement par de meilleures conditions d'entrée sur le marché du travail ?

... et qui se conjuguent
de prime abord à des emplois
de « meilleure qualité »

À première vue, la réponse à la question précédente est positive. Si un changement de région ne semble pas influencer le profil des parcours d'insertion, il modifie en revanche fortement le type d'emploi

Encadré 2

Étudier la mobilité des sortants de l'enseignement supérieur

Mené à partir de l'enquête « Génération 98 », enquête réalisée au printemps 2001, auprès de 54 000 jeunes sortis du système éducatif en 1998, ce travail s'appuie sur un échantillon de 25 000 jeunes actifs en 2001, possédant un niveau supérieur au baccalauréat et n'occupant pas un emploi de fonctionnaire trois ans après leur sortie de formation. Les jeunes ayant un statut de fonctionnaire en 2001 ont été exclus de nos estimations ; en effet, les concours d'entrée dans la fonction publique étant nationaux, ils associent très souvent mobilité géographique en début de carrière et insertion dans un emploi stable.

La mobilité interrégionale est appréhendée en comparant la région de l'établissement de formation en 1998 et la région de résidence en 2001, ce qui permet de localiser les jeunes sur le marché du travail trois ans après la fin de leurs études (y compris ceux qui ne sont pas en emploi).

auquel le jeune diplômé accède. En effet, une simple comparaison des conditions d'insertion des populations de migrants et de sédentaires nous apporte de premiers éclairages. Ainsi, l'accès à l'emploi ne semble pas être modifié par un changement de région : 9 jeunes sur 10 sont en emploi en 2001 et 3 jeunes sur 4 y ont accédé rapidement, quel que soit leur parcours migratoire. En revanche, la qualité de l'emploi trouvé dépend davantage de cet investissement migratoire (cf. **tableau 1**) : les jeunes qui ont effectué une mobilité géographique sont plus souvent en contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps complet (67 % des migrants contre 60 % des sédentaires) ;

et surtout, ils occupent beaucoup plus fréquemment des postes de cadres (37 % des migrants contre 19 % des sédentaires) et perçoivent (de ce fait ?) des salaires plus élevés.

Parmi les jeunes formés en province, la mobilité la plus récompensée semble être celle vers l'Ile-de-France : les jeunes partis vers cette région occupent quatre fois plus souvent des postes de cadres. Néanmoins, les jeunes qui migrent en province possèdent également des emplois de bonne qualité, surtout lorsque cette mobilité ne correspond pas à un retour vers une région de résidence antérieure. De fait, les mobilités de retour sont davantage déterminées par des considérations personnelles, et il n'est donc pas étonnant qu'elles soient moins bénéfiques professionnellement parlant.

Pour les jeunes formés en Ile-de-France, l'effet apparent de la mobilité géographique est moins net : les migrants sont moins souvent en CDI à temps complet mais ils accèdent plus souvent à des emplois de cadres. Toutefois, cet accès renforcé au statut de cadre n'apparaît pas si l'on considère les mobilités de retour des jeunes partis se former en région parisienne ; il est uniquement le fait des autres mobilités, celles qui sont probablement davantage motivées par des considérations professionnelles.

À première vue, changer de région en début de carrière constitue donc un atout pour accéder à un emploi stable, à un emploi de cadre ou à un emploi bien rémunéré. Cependant, il est possible que les écarts observés en termes d'insertion soient liés à des caractéristiques différentes de nos deux sous-populations – les migrants et les non-migrants. Si par exemple les migrants sont globalement plus diplômés que les non-migrants, il n'est pas étonnant qu'ils accèdent plus facilement et plus rapidement à des emplois qualifiés et bien rémunérés. La question qui se pose alors est la suivante : peut-on identifier les caractéristiques des jeunes migrants et les contrôler afin de savoir s'il existe réellement un bénéfice net lié à la migration ?

Tableau 1
Parcours d'insertion des jeunes sortis de l'enseignement supérieur selon qu'ils ont ou non changé de région

	Caractéristiques de l'emploi		
	CDI à temps complet (%)	Cadre (%)	Salaires médians (en euros)
Ensemble des sortants du supérieur			
Non-migrants	60	19 (*)	1 220
Migrants	67	37	1 420
dont migration de retour	61	31	1 340
dont migration autre que retour	69	40	1 490
Formés dans une région de province			
Non-migrants	57	14	1 140
Migrants	68	37	1 410
dont migrants vers Ile-de-France	81	57	1 780
dont migrants vers une autre région de province	61	27	1 280
dont migrants vers autre région de province hors retour	70	38	1 470
Formés en Ile-de-France			
Non-migrants	72	35	1 520
Migrants	61	41	1 470

Note de lecture (*) : parmi les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 1998 et en emploi dans le privé en 2001, 19 % de ceux qui n'ont pas changé de région ont un emploi de cadre contre 37 % pour ceux qui ont changé de région.

Source : Céreq, « Génération 98 ».

INFLUENCE CROISÉE DES FACTEURS INDIVIDUELS ET GÉOGRAPHIQUES SUR LA MIGRATION

Dans cette partie, les différents types de facteurs qui peuvent motiver une mobilité géographique sont appréhendés à partir de modèles logistiques permettant d'analyser les facteurs qui influencent la mobilité « toutes choses égales par ailleurs ». Dans ce cadre, déterminants individuels, familiaux, géographiques et régionaux sont examinés (cf. **encadré 3**).

Mobilité d'insertion et mobilité de formation : des liens très étroits

La mobilité géographique d'insertion est en premier lieu conditionnée par la mobilité géographique de formation. « Toutes choses égales par ailleurs », un jeune qui a changé de région, entre son entrée en sixième et sa sortie du système scolaire, a une probabilité de migrer supérieure de 38 % à celle d'un jeune au profil identique mais qui n'aurait pas effectué une telle migration durant ses études (cf. **tableau 2**). D'ailleurs, le taux de mobilité moyen des jeunes qui n'ont pas changé de région en cours d'étude est de 15 %, tandis qu'il frôle les 62 % pour les jeunes ayant migré durant leur période de formation. Ce constat n'est, à première vue, pas très étonnant

Encadré 3

L'analyse multiniveau pour spécifier les déterminants régionaux de la migration

L'étude des **déterminants de la migration** est menée en deux étapes à l'aide d'outils économétriques. Ont d'abord été utilisés des modèles logistiques permettant d'examiner l'effet de chaque caractère indépendamment des autres (« toutes choses égales par ailleurs »). Cela permet d'identifier l'effet propre de chaque variable et de savoir par exemple que le fait d'avoir un père cadre accroît la propension à migrer du jeune, indépendamment de son niveau de diplôme, de son sexe ou de sa situation familiale. Ces modèles ont été réalisés pour différents sous-échantillons afin de mieux apprécier les différences entre les mobilités de retour dans la région d'origine (appréciées par la région de sixième) et les autres mobilités, comme les mobilités des jeunes formés en province vers l'Ile-de-France ou vers d'autres régions de province. L'introduction des régions de formation et/ou des régions de résidence en 2001 comme variables explicatives révèle l'importance des disparités interrégionales, même après avoir pris en compte les profils des jeunes.

Dans une deuxième étape, une méthode économétrique issue de l'analyse multiniveau a été mobilisée (Goldstein, 1995). Les modélisations des différenciations entre individus tiennent compte de la structure hiérarchique et emboîtée des données. Une telle approche permet d'identifier les rôles respectifs des caractéristiques individuelles et des régions. On peut ainsi rendre compte de l'effet du milieu ou du contexte sur le comportement des individus. Seuls les effets fixes, c'est-à-dire les effets sur la constante, ont été étudiés. Contrairement à Dupray et Gasquet (2004), nous n'avons pas cherché à évaluer comment les différents déterminants individuels pouvaient varier selon la situation de la région.

Deux séries de modélisations ont été réalisées dans la mesure où, dans un cas, le niveau 2 concerne les régions de formation et dans l'autre, les régions dans lesquelles résident les jeunes en 2001. Pour des raisons techniques liées à la taille de l'échantillon, nous avons procédé au regroupement de certaines caractéristiques individuelles (activité des parents et situation conjugale). Dans la mesure où les résultats des modélisations multiniveaux concernant les caractéristiques individuelles des jeunes sont conformes aux modèles logistiques précédents, ils n'ont pas été commentés. Précisons que les résultats présentés sont extraits de différents modèles où chacune des variables régionales a été testée par deux ou par trois au maximum (la robustesse de tels modèles reste contestable lorsque plus de variables sont introduites simultanément). Par ailleurs, nous n'avons privilégié que des variables relatives au contexte macroéconomique et au marché du travail régionaux, en considérant que les choix de localisation des jeunes en début de vie active étaient davantage motivés par l'obtention d'un emploi que par des considérations liées aux différentes aménités (climat, équipements culturels, etc.) (cf. Drapier et Jayet, 2002).

puisque un tiers des migrations sont des migrations de retour vers une région d'origine. Il corrobore d'ailleurs l'analyse réalisée par Beduwé (1994) dix ans plus tôt.

Cependant, même si l'on exclut ces mobilités de retour, les jeunes ayant effectué une première mobilité de formation ont toujours une propension plus forte à migrer. Leur probabilité de changer de région dans les trois premières années de vie active est, « toutes choses égales par ailleurs », majorée de

15 %. L'explication réside certainement dans un moindre attachement à la région qui les a formés. Par ailleurs, le fait d'avoir déjà migré peut développer, sinon un goût pour la migration, tout au moins un certain nombre d'opportunités plus dispersées dans l'espace (Drapier et Jayet, 2002).

Le diplôme : un moteur de mobilité pour les sortants de l'enseignement supérieur...

La mobilité géographique en début de vie active croît avec le niveau de diplôme : un jeune sorti de l'enseignement supérieur sans diplôme aura une probabilité de migrer inférieure de 2 % à celle d'un jeune licencié en lettres ou sciences humaines ; tandis que celle d'un diplômé d'école d'ingénieurs lui sera supérieure de 11 % (cf. **tableau 2**). Soulignons que ces écarts ne s'expliquent pas par des retours plus fréquents des plus diplômés vers la région qu'ils ont souvent dû quitter en cours d'études. De fait, plus le jeune est diplômé, moins il a tendance à retourner vers sa région d'origine une fois son cursus scolaire achevé.

Si le phénomène migratoire s'amplifie très fortement avec le niveau de diplôme, c'est souvent parce qu'il permet aux jeunes diplômés de mieux tirer profit de leurs années d'études. En effet, les jeunes qui prospectent sur un marché du travail national, plutôt que régional, souhaitent renforcer leurs chances de trouver un emploi conforme à leurs aspirations, en particulier en termes de revenus présents et futurs. Dans ce cas, le bénéfice attendu de la mobilité a de fortes chances de dépasser son coût financier et psychologique, ce coût pouvant décroître avec l'élévation du niveau d'études. D'ailleurs, l'effet net du diplôme se renforce dans le cas des migrations vers la région parisienne ou dans le cas de migrations ne correspondant pas à un retour, ces migrations étant, avant tout, stratégiques. À cet effet diplôme s'ajoute également un effet lié à l'expérience professionnelle acquise durant la scolarité.

... qui peut être amplifié ou freiné par l'environnement familial...

Au-delà du diplôme et des expériences de mobilités antérieures, la situation familiale du jeune pendant et après ses études, ses expériences passées et son identité contribuent à déterminer son espace de recherche d'emploi et à modeler ses choix de mobilité. Au niveau théorique, l'introduction de la dimension spatiale dans les modèles de recherche d'emploi (Lipmann et Mac Call, 1976) consiste à considérer que l'individu détermine une aire géographique de

recherche d'emploi. L'élargissement de cette aire géographique engendre des coûts supplémentaires, mais elle accroît aussi le nombre d'offres d'emplois reçues et augmente donc la probabilité que l'une d'entre elles soit acceptable. Mais cette aire géographique dépend fortement de facteurs objectifs et subjectifs liés à l'environnement familial et social du jeune.

Globalement, les femmes sans enfant ont la même propension à migrer que les hommes sans enfant. En revanche, avoir des enfants réduit la mobilité géographique, davantage pour les femmes que pour les hommes. Cette diminution de la propension à migrer des jeunes ayant un enfant peut être induite par le coût supplémentaire que représente alors la perte du soutien familial lorsqu'on a des enfants en bas âge ou encore la perte des relations sociales nouées par l'enfant à l'école (Boheim et Taylor, 1999). Ce coût est intégré par le jeune ; il le conduit à réduire son champ géographique de prospection d'emploi et à se diriger beaucoup moins souvent vers la région parisienne.

De la même façon, vivre en couple peut freiner la mobilité car, dans ce cas, le bénéfice net attendu de la migration doit être évalué au niveau de la famille entière (Mincer, 1978). Si l'on considère l'ensemble des mobilités, ce frein n'apparaît que lorsque le conjoint possède un emploi de faible niveau de qualification (employé et surtout ouvrier). En revanche, le fait de vivre en couple freine systématiquement les migrations vers la région parisienne sauf lorsque le conjoint est cadre. À l'opposé, commencer une vie de couple encouragerait légèrement la mobilité, probablement en raison des rapprochements géographiques induits.

Deux autres facteurs agissent sur les comportements migratoires : l'origine sociale et la nationalité. « Toutes choses égales par ailleurs », avoir un père de profession indépendante ou un parent très qualifié s'avère favorable à la mobilité de début de carrière. En revanche, avoir une mère ouvrière ou au chômage constituerait plutôt un frein. Ce frein peut être réel, induit par un soutien financier plus faible au moment du déménagement ou par des réseaux de connaissances plus restreints territorialement. Mais il peut également être d'origine culturelle, lié à des perceptions familiales différentes de l'éloignement. D'ailleurs,

Tableau 2
Les facteurs qui expliquent la migration des jeunes sortis de l'enseignement supérieur

	Ensemble		Provinciaux		Parisiens
	Migration vs non migration	Migration autre que retour vs non migration	Migration vers Paris vs non migration	Migration vers autre région de province vs non migration	Migration des parisiens vs non migration
Constante	7 %	9 %	8 %	3 %	7 %
Expérience de mobilités antérieures					
Changement de commune entre 6 ^e et fin des études	+ 3	-	+ 2	+ 2	-
Changement de région entre 6 ^e et fin des études	+ 8	+ 15	+ 24	+ 31	+ 15
Capital humain					
Bac +1 ou bac +2 non-diplômé	- 2	- 4	- 5	- 1	-
Bac +2 santé et action sociale	-	- 2	- 5	-	+ 13
DEUG, DEUST(*)	-	-	-	-	-
BTS ou DUT (**) tertiaire	- 2	- 3	- 3	- 1	-
BTS ou DUT industriel	- 2	- 3	- 5	- 0,5	-
Second cycle LSH (Lettres Sciences Humaines)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Second cycle math, sciences. et techniques	+ 4	+ 5	+ 2	+ 2	-
3 ^e cycle LSH	+ 5	+ 7	+ 8	+ 2	-
Ecoles de commerce	+ 10	+ 14	+ 21	+ 6	- 5
3 ^e cycle math, sciences et techniques	+ 8	+ 13	+ 14	+ 4	-
Ecoles d'ingénieurs	+ 11	+ 17	+ 18	+ 6	+ 5
Expérience prof. durant les études	+ 1	+ 2	+ 3	+ 0,4	-
Age (1 année supplémentaire)	- 0,4	- 0,6	- 0,8	- 0,2	-
Origine étrangère	- 1	- 2	+ 1	- 1	- 4
Environnement familial					
Homme sans enfant en 98	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Homme avec enfant en 98	- 2	- 3	- 5	- 1	-
Femme sans enfant en 98	- 3	- 4	- 7	- 1	-
Femme avec enfant en 98	-	-	- 1	-	-
Activité du père à la fin des études					
- Indépendant	+ 1	-	-	+ 0,5	-
- Cadre	-	+ 1	+ 2	-	-
- Profession intermédiaire	-	-	-	-	-
- Employé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
- Ouvrier	-	-	-	-	-
- Chômeur ou inactif	-	-	-	-	-
- Retraité	-	+ 1	-	-	-
- Inconnue	- 1	- 1	- 1	- 0,4	-

Tableau 2 (suite)

Activité de la mère à la fin des études					
- Indépendant	-	-	-1	-	-
- Cadre	+ 1	+ 1	+ 2	-	-
- Profession intermédiaire	-	-	-	-	-
- <i>Employée</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
- Ouvrière	- 1	- 2	- 2	-	-
- Chômeuse	- 1	-	-	-	-
- Inactive	-	-	-	-	-
- Inconnue	- 1	-	-1	-1	-
Mise en couple entre 98 et 2001	+ 3	+ 4	-	-	-
Situation conjugale en 1998					
- <i>Seul</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
- Avec un conjoint qui :					
* ne travaille pas	-	- 9	- 3	-	-
* travaille comme indépendante.	-	- 3	- 6	-	+ 10
* travaille comme cadre	-	-	-	-	-
* travaille comme profession intermédiaire.	-	-	- 4	-	-
* travaille comme employé	- 2	- 3	- 4	-	-
* travaille comme ouvrier	- 4	- 6	- 7	- 2	-
* travaille mais catégorie sociale inconnue	-	-	-	-	-
Pôle urbain de résidence en 98					
- <i>plus de 1 000 000 habitants</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
- entre 400 000 et 1 000 000 hab.	-	-	- 5	-	+ 64
- entre 50 000 et 400 000 hab.	+ 1	-	- 5	+ 1	+ 53
- moins de 50 000 hab.	+ 2	-	- 5	+ 1	+ 37
Commune multipolarisée	-	-	- 6	+ 1	+ 64
Pôle emploi de l'espace rural	-	-	- 5	+ 1	+ 34
Couronne d'un pôle emploi rural	-	-	- 4	-	-
Autre commune rurale	+ 1	-	- 6	+ 1	+ 47
Autre	- 3	- 5	- 5	- 2	-
N (effectif)	25 047	22 411	16 960	19 278	3 602
Concordant	81 %	75 %	83 %	82 %	86 %

(*) : diplôme d'études universitaires générales ; diplôme d'études universitaires en sciences et techniques.

(**) : brevet de technicien supérieur ; diplôme universitaire de technologie.

Note : l'individu de référence est un jeune homme français célibataire sans enfant sortant d'un second cycle Lettres-Sciences Humaines et sans expérience professionnelle. Son père et sa mère sont employés. Il n'a pas changé de commune de résidence ni de région entre la 6^e et la sortie du système scolaire effectuée en région Rhône-Alpes. Il réside à la fin de ses études dans une aire urbaine de plus de 1 million d'habitants. Sa probabilité de migrer apparaît dans la constante : elle est de 7 %.

Des indicatrices de région de formation ont été introduites dans chaque modèle : elles sont toujours significatives comme le montre le graphique 1. Le « concordant » permet de mesurer la performance prédictive du modèle : dans le premier modèle, il permet ainsi de classer concrètement 81 % des individus (entre migrants ou non-migrants). Les coefficients sont significatifs au seuil de 10 %.

Exemple de lecture : un jeune qui ne diffère de l'individu de référence que parce qu'il sort d'une école de commerce voit sa probabilité de migrer s'accroître de 10 %, c'est-à-dire qu'elle passe de 7 % à 17 %.

Source : Céreq, « Génération 98 ».

avoir des racines étrangères peut également modifier le comportement migratoire (Courgeau, Pumain, 1993 ; Dumartin, 1995) : les jeunes d'origine étrangère quittent moins fréquemment leur région de formation. Dans les deux cas, qu'il s'agisse de l'origine sociale ou de l'identité nationale, on ne peut ignorer les difficultés pour de tels jeunes d'accéder à un logement lorsqu'ils quittent la sphère familiale et plus encore lorsqu'ils quittent leur région.

... mais qui est toujours étroitement lié à l'environnement régional

Au-delà des déterminants individuels et familiaux, un autre facteur conditionne très fortement les comportements migratoires des jeunes diplômés : le territoire.

En premier lieu, la zone de résidence à la fin des études agit sur la propension à migrer : les jeunes issus d'une commune rurale comme ceux provenant d'un pôle urbain de moins de 400 000 habitants sont plus mobiles que les autres (voir l'article de J.-J. Arrighi dans le présent numéro). Ils sont surtout plus nombreux à migrer d'une région de province vers une autre. Au contraire, les migrations vers l'Ile-de-France sont plus fréquentes lorsque le jeune résidait déjà dans une très grande ville à la fin de ses études. Globalement, les migrations des franciliens sont assez difficiles à expliquer ; il semble cependant que ces migrations soient avant tout le fait de jeunes qui ne résidaient pas dans Paris intra-muros en fin de cursus scolaire.

Mais bien plus que le type de zone, c'est l'influence de la région de formation, ou région de départ, qui semble déterminante. Les jeunes sont incités à migrer par les caractéristiques de la région qui les a formés et peut-être même par celles de la région qui va les accueillir... Ainsi, à sexe, âge, niveau de diplôme, situation familiale et environnement donnés, les jeunes formés en Ile-de-France ou en Alsace sont toujours moins mobiles géographiquement que ceux formés en Rhône-Alpes. À l'inverse, ceux formés en Limousin, Basse-Normandie et Poitou-Charentes sont toujours très nombreux à quitter leur région de formation (cf. **graphique 1**). Parallèlement, les jeunes qui résident en 2001 dans la région

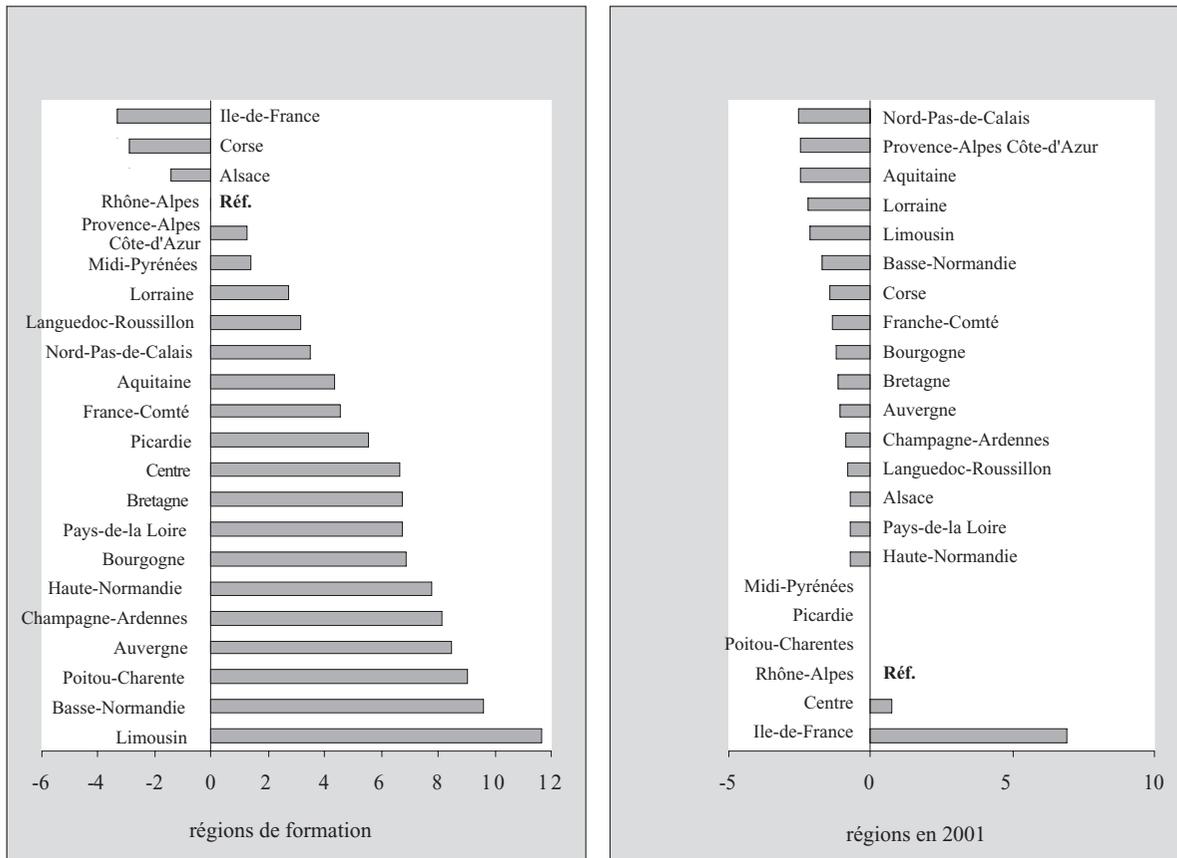
parisienne sont ceux qui ont le plus souvent changé de région durant leurs trois premières années de vie active, contrairement aux jeunes des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Limousin, Basse-Normandie et Aquitaine. Ces dernières régions accueillent donc relativement peu de jeunes en phase d'insertion professionnelle.

Comment peut-on expliquer de telles différences entre régions ? Les jeunes partent-ils et arrivent-ils dans une région en raison du contexte économique régional ? En effet, les mobilités peuvent être le résultat de comportements répondant à des environnements plus ou moins propices à une bonne insertion. Les résultats de modèles multiniveaux, permettant de prendre en compte les effets des contextes régionaux sur la mobilité « toutes choses égales par ailleurs », apportent un début de réponse (cf. **encadré 3**).

Dans leur ensemble, les jeunes quittent plus fréquemment les régions agricoles et industrielles que celles où l'emploi tertiaire est fortement développé (cf. **tableau 3**). La structure économique régionale explique principalement les écarts de taux de mobilité des jeunes formés dans les régions. La conjoncture du marché du travail régional (création d'emplois, taux de chômage) semble moins déterminante. Ce poids de la structure des emplois peut apparaître logique, dans la mesure où la majorité des formations supérieures trouvent leurs débouchés dans le secteur tertiaire. Un tel résultat nous renvoie à la difficile adéquation entre offre de formation supérieure et marché du travail dans des régions où l'emploi tertiaire est le moins développé. Il correspond à l'existence d'un désajustement spatial entre la localisation des offres d'emploi et la localisation de la main-d'œuvre qui y correspond (Kain, 1992). Pour de telles régions, conserver les jeunes qu'elles ont formés apparaît d'autant plus délicat.

Les jeunes se dirigent globalement vers des régions où les conditions d'insertion professionnelle sont les plus favorables. Ils sont ainsi davantage attirés par des régions où le taux de chômage est relativement faible et qui leur offrent plus fréquemment des emplois qualifiés (cf. **tableau 3**). Toutefois, cet attrait

Graphique 1
 Probabilité d'avoir effectué une mobilité géographique
 « toutes choses égales par ailleurs » selon la région de formation du jeune
 ou selon la région dans laquelle il vit en 2001



Note : les écarts de probabilités sont calculés à partir de modèles logistiques où l'individu de référence est celui présenté dans le tableau 2.

Exemple de lecture : « toutes choses égales par ailleurs », un jeune ayant suivi ses études dans le Limousin est plus mobile qu'un jeune formé en Rhône-Alpes : sa probabilité de migrer au cours de ses trois premières années de vie active est supérieure de près de 12 points.

« Toutes choses égales par ailleurs », un jeune vivant en 2001 dans le Nord-Pas-de-Calais a moins de chances d'avoir été mobile durant ses trois premières années de vie active qu'un jeune vivant en Rhône-Alpes : sa probabilité d'avoir migré lui est inférieure de 3 points.

Source : Céreq, « Génération 98 ».

des régions offrant des emplois qualifiés doit être relativisé, car il correspond à une spécificité de l'Ile-de-France. En effet, ceux qui arrivent en province sont plus attirés par un chômage faible et un emploi tertiaire développé. La conjoncture économique régionale offerte aux jeunes de l'enseignement supérieur apparaît ainsi comme un facteur explicatif des arrivées dans une région.

LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE NE FAVORISE PAS TOUJOURS L'INSERTION

Pour les jeunes sortants de l'enseignement supérieur, la mobilité est souvent liée à des considérations professionnelles. Elle peut ainsi être perçue comme un investissement de valorisation du capital humain (Millot, 1976) : un individu décidera de migrer si de

Tableau 3
Les facteurs régionaux qui expliquent la migration

Migration vs non migration	Région de formation		Région en 2001	
	Ensemble des sortants du supérieur	Ensemble des formés de province	Ensemble des sortants du supérieur	Ensemble des résidents en province
Part du secteur primaire dans l'emploi régional*	réf.	réf.	réf.	réf.
Part du secteur secondaire dans l'emploi régional*	--	--		
Part du secteur tertiaire dans l'emploi régional *	---	---		--
Taille de la population active de la région en 2000*				
Taux de croissance de la population active dans la région*				
Taux de chômage en 1999 des jeunes sortants du supérieur dans la région			---	
Part des 1ers emplois temporaires pour les jeunes du supérieur travaillant dans la région				
Part des cadres pour les 1ers emplois des jeunes du supérieur travaillant dans la région			+++	

Note : + signifie que l'estimateur est compris entre 0 et 0,1 ; ++ qu'il se situe entre 0,1 et 0,2 et +++ qu'il est supérieur à 0,2. L'échelle est la même pour les signes négatifs. Ces résultats proviennent de l'application des modèles multiniveaux décrits dans l'encadré 2. Seules les estimations significatives à + de 10 % sont mentionnées.

Exemple de lecture : Les jeunes formés dans une région où la part de l'emploi tertiaire est développée ont une probabilité moins forte (---) de partir que ceux qui ont été formés dans une région où la part de l'emploi primaire est importante.

Source : « Génération 98 », Céreq 2001, et Insee pour les indicateurs signalés par une étoile.

meilleures conditions lui sont offertes dans une autre région, sous réserve que les bénéficiaires présents ou futurs de la migration compensent les coûts engendrés (coûts effectifs liés au déménagement et coûts psychologiques liés à un éloignement de la famille). Deux grands types d'attentes sont généralement avancés comme motif de migration : la recherche d'un gain salarial, ou simplement la perspective d'une embauche à l'extérieur d'un marché du travail engorgé (Jayet, 1989). Ces attentes sont-elles concrétisées après la migration ?

Migrer vers l'Île-de-France : un investissement rentable

Les résultats qui suivent sont issus de modèles en deux étapes permettant d'analyser l'influence de la mobilité sur l'insertion « toutes choses égales par ailleurs », après prise en compte du problème de simultanéité entre les deux phénomènes. L'effet de la migration est alors examiné à caractéristiques individuelles et

région de formation données (cf. **encadré 4**). Précisons que la situation professionnelle en 2001 a été privilégiée parce qu'elle permet de prendre en compte tous les jeunes actifs, y compris ceux qui sont au chômage. Le parcours professionnel de ces jeunes entre 1998 et 2001, ainsi que les caractéristiques de l'emploi occupé en 2001, sont alors étudiés (nature du contrat de travail, salaires, position professionnelle).

Considérées dans leur ensemble, les migrations pénalisent plutôt l'accès rapide et durable à un emploi. Mais elles se traduisent néanmoins, trois ans plus tard, par des conditions d'emploi plus favorables : accès plus fréquent à un CDI à temps complet ou à un poste de cadre et niveaux de salaires plus élevés (cf. **tableau 4**). Ces résultats confirment des observations précédentes selon lesquelles une durée de recherche d'emploi plus importante serait associée à de meilleures conditions d'emploi. Deux explications sont envisageables : soit le jeune migre dans un second temps après avoir effectué une

Encadré 4

Modéliser le processus d'insertion des jeunes migrants

Il est difficile de faire la part entre les causes et les conséquences **de la mobilité géographique** : le jeune migre-t-il parce qu'il a trouvé un emploi ou trouve-t-il un emploi parce qu'il a migré ? Par ailleurs, il existe des caractéristiques individuelles non observées qui peuvent conditionner à la fois la mobilité et le parcours d'insertion. Si les individus qui migrent possèdent les caractéristiques inobservables les plus favorables (motivation, relationnel aisé, facultés supérieures, etc.) alors la liaison obtenue à partir d'une régression simple risque d'être faussée, une partie de l'effet de ces variables non observables étant attribuée à la migration. La présence d'un biais de sélection rend donc la variable explicative (indicatrice de migration) endogène à la variable expliquée (l'insertion). Il est alors nécessaire d'utiliser une méthode économétrique un peu plus complète. Nous avons utilisé la méthode de Barnow, Cain et Golberger (1981), qui procède de la méthode d'Heckman en deux étapes.

Cinq indicateurs ont été retenus pour qualifier le processus d'insertion des jeunes :

- *La probabilité d'être en emploi en 2001*, soit trois ans après la sortie du système scolaire ;
- *La probabilité d'avoir connu un parcours caractérisé par un accès rapide et durable à l'emploi* (l'identification de ce type de parcours résulte d'une typologie de trajectoires réalisée par le Céreq) ;
- *Trois indicateurs relatifs à l'emploi occupé en 2001* (les équations ont alors été corrigées du biais de sélection par l'introduction de l'inverse du ratio de Mills) :
 - * *La probabilité d'avoir un emploi en CDI à temps complet* ;
 - * *La probabilité d'avoir un emploi de cadre* ;
 - * *Le salaire*.

Dans toutes ces équations d'insertion, un grand nombre de variables explicatives ont été introduites. Elles visent à intégrer largement les caractéristiques et l'environnement des jeunes afin que le rendement mesuré de la migration, s'il existe, soit estimé avec le plus d'exactitude possible. Pour les trois indicateurs relatifs à l'emploi occupé en 2001, des variables relatives à la taille et au secteur de l'entreprise d'emploi ont également été introduites. Enfin, les équations de salaires ont été estimées en tenant compte également du type d'emploi occupé (contrat de travail, temps partiel, CS – catégorie sociale). L'influence de ces variables, tout à fait conforme à la théorie, n'a pas été commentée. Nous avons centré notre analyse sur les causes et les conséquences de la mobilité géographique en lien avec l'environnement régional. Nous avons choisi d'évaluer le rendement de la migration « à région de formation donnée ». Chaque vecteur de variables explicatives contient donc des indicatrices relatives à la région de formation.

première période de recherche d'emploi dans sa région de formation, soit il recherche directement un emploi sur le territoire national ; dans ce cas, cette recherche est plus lente, les informations à recueillir étant par nature plus dispersées. En revanche, cette recherche élargie améliore les chances d'accéder à un emploi de qualité.

Cependant, derrière cet effet global se dissimulent deux effets très différents selon le type de migration. Les migrations de retour vers la région d'origine n'ont aucun effet positif sur les parcours d'insertion ; elles diminuent même les chances d'accéder à des emplois en CDI à temps complet. Vouloir retourner dans sa région s'opérerait donc au prix d'une plus

Tableau 4
Rendement migratoire estimé « toutes choses égales par ailleurs »
après contrôle des biais de sélection

Sortants de l'enseignement supérieur	Insertion		Caractéristiques de l'emploi		
	Emploi en 2001	Accès rapide et durable à l'emploi	CDI à temps complet	Cadre	Salaires médians
Ensemble des sortants du supérieur					
Migration (vs non-migration)		-	+	++	+
... dont migration de retour			--		
... dont migration autre que retour	+++		++++	+++	++
Formés dans une région de province					
Migration (vs non-migration)		-	++	++	+
Migration vers l'Ile-de-France			++++	++++	++
Migration vers une autre région de province		-			+
... dont migration autre que retour		---	+++		+
Formés en Ile-de-France					
Migration (vs non-migration)	---		---		

Note : + signifie que l'estimateur est compris entre 0 et 0,1 ; ++ qu'il se situe entre 0,1 et 0,2 ; +++ qu'il est entre 0,2 et 0,5 ; ++++ qu'il dépasse 0,5. L'échelle est la même pour les signes négatifs. Ces résultats proviennent de l'application des modèles décrits dans l'encadré 3. Seules les estimations significatives à + de 10 % sont mentionnées.

Exemple de lecture : changer de région accroît fortement la probabilité d'être cadre trois ans après la fin des études. Ces résultats proviennent de l'application des modèles économétriques décrits dans l'encadré 4.

Source : Céreq, « Génération 98 ».

grande précarité de l'emploi. En revanche, les migrations qui ne sont pas des migrations de retour ont une influence très positive sur les emplois occupés.

Et si l'on décompose encore davantage les mobilités, il apparaît que cet effet très positif est avant tout lié aux migrations de la province vers la capitale. Celles-ci agissent en effet toujours très favorablement sur l'emploi occupé. N'oublions toutefois pas que si les salaires sont plus élevés en Ile-de-France, le coût de la vie l'est également. À l'inverse, quitter l'Ile-de-France après s'y être formé s'avère très peu rentable en termes d'insertion, mais dans 40 % des cas, il s'agit de retour vers la région d'origine.

Changer de région de province pour accéder à plus de stabilité ?

Les mobilités entre régions de province sont de prime abord beaucoup moins rentables que les départs vers l'Ile-de-France. Une fois prises en compte les caractéristiques des migrants, la mobilité aurait même un effet global plutôt négatif sur l'accès rapide et durable à un emploi. Cela dit, si l'on exclut encore une fois les migrations de retour, on retrouve les deux effets opposés précédemment évoqués de la mobilité sur la rapidité d'accès à l'emploi et sur la stabilité de cet emploi : après un temps de recherche

plus long, les migrations « stratégiques » entre régions de province renforceraient les chances d'accès à un emploi stable. Elles augmenteraient également légèrement le niveau des rémunérations salariales.

Cependant, le bénéfice associé à une migration entre deux régions de province dépend aussi fortement des caractéristiques du marché du travail que les jeunes intègrent. À région de formation donnée, le bénéfice de la migration peut en effet s'avérer fort différent selon la région de destination. Ainsi, les jeunes qui migrent vers l'Alsace accèdent plus rapidement à un emploi durable ; ils sont plus souvent en CDI à temps complet ou cadres. Il faut dire que le dynamisme du marché du travail alsacien leur ouvre certainement de bonnes opportunités de début de carrière. À l'inverse, une migration vers le Limousin aboutit, « toutes choses égales par ailleurs », à des niveaux de salaires plutôt réduits. Mais très souvent, la mobilité géographique ne modifie pas l'insertion du jeune : migrer vers les Pays de la Loire, Poitou-Charentes, l'Aquitaine ou Midi-Pyrénées par exemple ne modifie en rien l'accès à un emploi et la « qualité » de l'emploi trouvé par le jeune débutant. On retrouve ici un résultat déjà mis en avant par Kriaa et Plassard (1994), en France, ou Finnie (2001) au Canada : l'effet de la mobilité géographique et la valorisation du capital humain vont dépendre fortement des territoires en jeu au départ comme à l'arrivée. Il n'existe donc pas *une* mobilité que l'on puisse saisir comme un tout, mais *des* mobilités qui aboutissent à des conditions d'insertion fort différentes. Il conviendrait, dès lors, de modérer le discours actuel qui tend à encourager la mobilité sous toutes ses formes.

* *
*

En début de carrière, les jeunes sortants de l'enseignement supérieur sont nombreux à quitter la région qui les a formés pour se diriger vers une autre région. Dans un cas sur trois, ce sera l'occasion d'accéder au marché du travail francilien. Toutefois, une rapide comparaison avec les jeunes du secondaire relativise l'importance du phénomène de migration pour l'emploi, puisque ces derniers sont moins enclins à changer de région (entre 10 et 13 %), leurs déplace-

ments géographiques ayant encore souvent lieu à l'intérieur même des frontières de la région.

Les facteurs qui favorisent cette mobilité de début de carrière sont relativement conformes à ceux identifiés sur des populations plus âgées. Mais l'influence d'une première expérience de mobilité semble déterminante. Tout comme l'effet du contexte local et de la région de départ, qui sont assez peu mis en avant dans la plupart des études microéconomiques. La structure du marché du travail régional apparaît comme un facteur majeur de départs des jeunes, la conjoncture économique régionale expliquant davantage le choix de la destination.

Dans la théorie du capital humain, la migration est perçue comme un investissement de valorisation qui doit se concrétiser par de meilleures conditions d'emploi. Et dans les discours actuels, elle s'avère fortement encouragée. Une estimation du rendement de la mobilité fait apparaître des effets beaucoup plus nuancés. Pour les plus diplômés, la seule migration qui améliore toujours les conditions d'insertion est la migration vers la région parisienne. Prises dans leur ensemble, les migrations entre régions de province sont peu rentables. Mais derrière cet effet global se dissimule une multitude d'effets positifs, négatifs ou non significatifs selon la région vers laquelle le jeune a choisi de migrer et selon le type de migration ; en revanche, pour les jeunes sortis du système scolaire au niveau de l'enseignement secondaire, la mobilité n'est jamais synonyme de meilleure insertion.

Continuer à faire miroiter aux jeunes la mobilité géographique comme une panacée est donc inutile. Toutes les mobilités ne sont pas payantes à court terme. Pour les plus diplômés, les effets de ces mobilités dépendent fortement des particularités régionales et du sens de la migration. Bien plus que la migration elle-même, il semblerait qu'à cette période particulière du cycle de vie, le bénéfice migratoire soit avant tout lié à l'existence de contextes économiques très différents d'une région à l'autre : la mobilité géographique est rémunératrice lorsqu'elle permet l'accès à un marché du travail plus favorable que celui que l'on a quitté.

Si ces contextes régionaux déterminent autant les motivations et les rendements des mobilités interrégionales des jeunes, cela signifie-t-il que les régions

disposent d'une marge de manœuvre pour infléchir ou stimuler certains comportements ? Pour tenter de retenir les jeunes originaires de la région, les acteurs régionaux peuvent parier sur le développement de pôles d'activités tertiaires (type sophia-Antipolis à Nice) qui stimulent l'offre de formation supérieure et consolident les relations entre entreprises et universités : la conjonction d'une offre de formation régionale importante et d'un réservoir d'emplois tertiaires devrait alors ralentir les départs des jeunes durant leurs études comme au moment de leur entrée dans la vie active. De plus, tout en améliorant son pouvoir de rétention des jeunes diplômés, une telle politique

peut avoir des effets positifs directs sur l'emploi et sur la richesse économique régionale. Mais elle nécessite au préalable un investissement fort des pouvoirs publics locaux et une capacité régionale suffisante pour pouvoir développer de tels projets.

Parallèlement, l'attrait d'une région résidant notamment dans des conditions d'emplois favorables, les actions des pouvoirs publics pour attirer de jeunes diplômés devraient se concentrer sur des politiques visant à améliorer la conjoncture économique régionale, notamment en faveur des jeunes. Mais encore faut-il que de tels leviers existent au niveau de l'action publique et qu'ils soient efficaces...

Bibliographie

Arrighi J.-J. (2004), « L'avenir des jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable », *Formation Emploi* n° 87, juillet-septembre.

Baccaini B. (2001), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et Statistique*, n° 344, 4, pp. 39- 79.

Barnow, B.S., Cain G.C. et Goldberger A.S. (1981), « Issues in the Analysis of Selectivity Bias », in *Evaluation Studies Review Annual*, E.W Stromsford et G. Farkas (ed.), Beverly Hills, CA and London : Sage Publications, pp. 43-59

Beduwé C. (1994), « Mobilité géographique des étudiants diplômés, probabilités individuelles et effets structurels », *Formation Emploi*, n° 48, pp. 3-20.

Boheim R. et Taylor M.P. (1999), *Residential Mobility, Housing Tenure and the Labour Market in Britain*, Working Paper, University of Essex.

Charlot A., Chevalier L., Pottier F. (1991), « Diplômés de l'enseignement supérieur : migrations

interrégionales et mobilité géographique », *Formation et Développement Régional en Europe*, La Documentation française.

Courgeau D., Pumain D. (1993), « Mobilité par temps de crise », *Population et Société*, n° 279.

Courgeau D. (1993), « Nouvelle approche statistique des liens entre mobilité du travail et mobilité géographique », *Revue Économique* 44 (4).

Cuney F., Perret C., Roux V. (2003), « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », *Bref-Céreq*, n° 198, juin.

Da Vanzo J. et Hosek J.R. (1981), *Does migration increase wage rate? – an analysis of alternative techniques for measuring wage gains to migration*, Rand note N-1582-NCHID.

Détang-Dessendre C., Drapier C., Jayet H. (2002), *The impact of Migration on wages : Empirical Evidence From Young French Men*, Document de travail.

Drapier C., Jayet H. (2002), « Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France. Une comparaison selon le niveau de qualification », *Revue d'Économie Régionale Urbaine*, n° 3.

Dupray A., Gasquet C. (2004), « L'empreinte du contexte régional sur l'insertion professionnelle des jeunes », *Formation Emploi* n° 87, juillet-septembre.

Dumartin S. (1995), « Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes », *Économie et Statistique*, n° 283-284.

Filâtre D. (2002), *Les universités et le territoire : nouveau contexte, nouveaux enjeux*, actes du colloque RESUP « L'enseignement supérieur en question », LAPSAC – université Victor Segalen Bordeaux 2, 16-17 mai.

Finnie R. (2001), *L'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers : estimations de modèles par panel pour le Canada*, Working paper n° 163.

Gérard-Varet L.-A, Mougeot M. (2001), « L'État et l'aménagement du territoire », in Conseil d'Analyse Économique, *L'aménagement du territoire*, La Documentation française, Paris, pp. 45-110.

Gobillon L. (2002), « Emploi, logement et mobilité résidentielle », *Économie et Statistique* n° 349-350, mai.

Goldstein H. (1995), *Multilevel Statistical Analysis*, Arnold, New York.

Grant E.K. and Vanderkamp J. (1980), « The effects of migration on income : a micro study with Canadian data 1965-1971 », *Canadian Journal of Economics* 13.

Greenwood M.J. (1997), « Internal migration in developed countries » in *Handbook of Population and Family Economics*, ed. by M.R. Rosenzweig and O. Stark, pp. 647-720.

Guillot Y., Hamouche S. (1999), *Mobilité Salariale : mobilité géographique et mobilité professionnelle sont-elles « payantes ?*, XVI^e Journées de Micro Economie Appliquée, Lyon 3-4 juin.

Jayet H. (1989), « Structures urbaines et fonctionnement des marchés de l'emploi : un modèle de migrations entre zones rurales stables et zones urbaines mobiles », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 531-547.

Kain J. (1992), « The spatial mismatch hypothesis three decades later », *Housing Policy Debate*, 3, pp. 371-462.

Kriaa M., Plassard J.-M. (1994), « Mobilité et Revenus des diplômés de l'enseignement supérieur français : un modèle de choix régional avec sélectivité », Notes du CEJEE n°179 (94-10).

Lippman S.A. et Mc Call J.J. (1970), « The Economics of Job Search : A Survey », *Economic Inquiry*, 14(2).

Millot B. (1976), *La mobilité du travail : réflexions sur les hypothèses théoriques et les analyses empiriques*, Thèse complémentaire, Irédu, Dijon.

Mincer J. (1978), « Family Migration Decision », *The Journal of Political Economy*, vol. 86, Issue 5.

OCDE (1997), *Regional competitiveness and skills*, Paris, 207 p.

Perret C. (2003), « Migrations inter-régionales des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur lors de leur entrée sur le marché du travail : spécificités, disparités et convergence régionales », Actes du XXXIX^e Colloque de l'ASRDLF « Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales », Lyon – 1, 2 et 3 septembre.

Sjaastadt L. (1962), « The Costs and Returns of Human Migration », *Journal of Political Economy*, 70(5) part 2.

Résumé

La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite ?

Cathy Perret et Valérie Roux

Changer de région en début de carrière est fréquent pour les jeunes sortants de l'enseignement supérieur. Pourtant, les régions qui ont formé ces jeunes souhaitent les retenir sur leur territoire. Comprendre les motivations et les effets de ces migrations est donc fondamental, d'autant qu'elles sont souvent présentées comme un « plus » pour démarrer dans la vie active. La mobilité géographique apparaît conditionnée par les caractéristiques individuelles et familiales des jeunes, au premier rang desquelles figurent les expériences de mobilités en cours d'études. Mais au-delà, les caractéristiques des territoires apparaissent tout aussi fondamentales : « toutes choses égales par ailleurs », les jeunes quittent davantage les régions agricoles et industrielles et se dirigent vers les régions où le chômage est faible et la part des emplois qualifiés plus importante. Au final, pourtant, la mobilité n'est pas toujours synonyme d'une réussite professionnelle plus marquée. Cette réussite dépend en effet fortement du type de mobilité réalisée et des régions concernées.

Mots-clés

Cheminement professionnel, enseignement supérieur, insertion professionnelle, mobilité géographique, niveau de formation, premier emploi.

Classification Journal of Economic Literature : J23, R59, C39.



Ces territoires qui façonnent l'insertion

Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable¹

Par Jean-Jacques Arrighi

La situation des marchés du travail ruraux contribue à éclairer les choix scolaires : les garçons peu ou non qualifiés accèdent plus facilement à l'emploi qu'en zone urbaine ; ce n'est pas le cas des filles. En outre, quel que soit le sexe, le passage par l'enseignement supérieur est moins rentable pour les jeunes ruraux.

Dans l'étude des liens qui tissent la relation d'un individu à sa formation et à son emploi, l'espace est rarement présent ; plus précisément, il l'est assez peu à titre de variable d'analyse. Pourtant, dès lors que l'on s'efforce de caractériser les conditions concrètes dans lesquelles se construisent les trajectoires scolaires et professionnelles, un espace implicite apparaît dans les grilles d'interprétation. Au sein des typologies, les Zones d'Emploi sont ainsi qualifiées de « rurales », de « industrielles », de « tertiaires métropolitaines » ou de « résidentielles »... tandis que se discerne de plus en plus nettement l'importance de la spécialisation du territoire et de la mobilité résidentielle dans nombre de travaux récents (Detang-Dessendre et *al.*, 1996 ; Caro et *al.*, 1997 ; Davailon, 1998 ; Brutel et *al.*, 2000 ; Julien, 2002 ; Caro, Martinelli, 2002 ; Laganier et *al.* 2002).¹

Penser l'espace « en soi », s'efforcer de comprendre comment il peut être source de comportements et

d'arbitrages différenciés dans les trajectoires des individus constitue la perspective de ce travail descriptif circonscrit plus particulièrement à l'espace rural.

Sans être si fréquente, l'ambition n'est pas nouvelle (Galland, Lambert 1993 ; Blanc, Lagriffoul, 1996 ; Allaire, Tahar 1996 ; Detang-Dessendre et *al.*, 1996), mais elle bénéficie ici de l'heureuse coïncidence entre la disponibilité d'une nomenclature d'espace

Jean-Jacques Arrighi est statisticien. Il travaille au Département des entrées dans la vie active du Céreq. Ses recherches portent notamment sur l'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle. Il a publié : avec Gasquet C., Roux V., Simon-Zarca G., Caro P., (2002), « Évaluation des politiques régionales de formation 2000-2002. Portraits statistiques », Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissages et de formation professionnelle continue ; avec Gasquet C., (2002), « Enseignement supérieur court et apprentissage. Les évolutions de la formation en régions », *Céreq-Bref*, novembre, n° 191.

¹ Étude réalisée à partir de l'enquête « Génération 98 » du Céreq, Groupe « dimension territoriale de l'insertion ».

consolidée et fructueuse, le Zonage en Aires Urbaines, et de celle de l'enquête longitudinale « Génération 98 », réalisée par le Céreq : 55 000 jeunes représentatifs d'une génération de sortants de formation initiale sont interrogés trois ans après avoir « quitté l'école ». Parmi eux, 10 464 étaient domiciliés dans une commune de l'espace rural à leur entrée en sixième ; une proportion cohérente avec la répartition spatiale de la population observée au recensement de 1999. L'enquête permet une avancée considérable. Elle fournit en effet une observation statistique représentative et détaillée des trajectoires scolaires, géographiques et professionnelles d'une génération de jeunes entrant (ou n'entrant pas !) sur le marché du travail². Faute de telles sources, les chercheurs ne pouvaient produire de conclusions solidement généralisables et réellement quantifiées : notons tout de même qu'elles étaient convergentes sur l'essentiel. Au-delà des limites inhérentes à la construction et à la taille des échantillons ou à l'utilisation d'enquêtes construites à d'autres fins, les auteurs cités se sont tous heurtés à une difficulté méthodologique majeure : l'espace rural n'existe pas, du moins en tant que concept. Les catégories qui décrivent et segmentent l'espace souffrent tout particulièrement d'une incertitude théorique. Aujourd'hui encore, elles demeurent des notions vagues, et chacun dessine les contours de ce qu'il définit comme un territoire représentatif de la ruralité, de l'urbain ou de son périmètre d'influence. En découle une impossibilité objective de comparer les différents résultats.

Concevoir la substance de la ruralité contemporaine n'est pas une démarche aisée. La définition du sens commun que l'on trouve dans les dictionnaires « *Qui concerne la vie dans les campagnes, qui concerne les paysans ...* » nous éclaire peu. Son acception actuelle, dans les problématiques d'aménagement du territoire notamment, assemble des espaces dont la réalité est très diverse³. Si certains demeurent dominés par l'activité agricole, d'autres, nombreux, sont plutôt dévolus à des fonctions touristiques, récréatives, industrielles ou résidentielles. De fait, le seul point commun qui les qualifie tous est une occupation humaine diffuse ; une

² Cf. présentation de l'enquête dans l'introduction de ce dossier.

³ Pour un tour d'horizon des différents espaces ruraux, voir : *Quelle France rurale pour 2020 ?*, étude prospective de la Datar, (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) – CIADT (Comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire), septembre 2003.

faible densité de l'habitat dans un espace qui n'est pas organisé autour de concentrations urbaines. L'espace rural est donc implicitement défini par défaut : espace interstitiel, il est ce qui n'est pas urbain sans être fortement soumis à son influence. Dans cet espace, les ménages agricoles sont loin d'être majoritaires ; ils représentent moins d'un ménage rural sur dix, quand les ménages ouvriers approchent les 30 %, tout comme les retraités. L'activité agricole reste bien entendu fondamentale en termes d'utilisation du territoire, « d'entretien de l'espace », de conservation des terroirs, d'univers culturel, mais, moins que jamais, elle ne permet de résumer l'espace rural. Ainsi, s'il fallait tenter une caractérisation « substantielle » de l'espace rural contemporain, elle serait plutôt à rechercher du côté d'une faible polarisation de l'espace par l'emploi, associée à une faible tertiarisation, qu'accompagne une présence réduite des classes moyennes en activité – les catégories de cadres, de professions intermédiaires et d'employés ne représentent que 20 % des ménages ruraux alors qu'elles rassemblent 40 % des ménages urbains⁴. En d'autres termes, un espace où le taux d'activité de la population est faible quand les activités tertiaires et les hautes qualifications sont rares ; un espace peu peuplé, modérément actif, faiblement polarisé, dont la reproduction est incertaine. Comme les territoires urbains en déshérence (les « Zones Urbaines Sensibles ») et les zones industrielles en reconversion, il demeure une préoccupation forte des politiques d'aménagement du territoire. Dans le même temps, la décentralisation de la décision publique en matière d'offre de formation conduit à une territorialisation accrue de celle-ci ; il paraît donc opportun d'en éclairer le contexte « macro-géographique » par une courte synthèse de statistiques descriptives.

Est considéré ici comme espace rural⁵ « l'espace à dominante rurale » issu de la nomenclature du « Zonage en Aires Urbaines » (cf. **encadré 1**). Il est

⁴ M. Blanc et C. Lagriffoul pensent que c'est plutôt la conjonction de la faible densité de population et de l'enchevêtrement des rapports de production aux autres rapports sociaux qui définirait un espace comme rural ou pas. En d'autres termes, c'est un type spécifique de marché du travail dit « de convention paternaliste » qui permettrait d'identifier l'espace rural.

⁵ En 1999, 10,6 millions de personnes vivent dans cet espace, soit 18 % de la population métropolitaine. Une approche de type plus résidentiel, fondée sur l'offre de services à la population autour de la notion de « bassins de vie », conduit à intégrer de nombreuses petites unités urbaines et des zones péri-urbaines dans un ensemble de 21 millions d'habitants : *Structuration de l'espace rural, une approche par les bassins de vie*, Insee, 2003, Rapport pour la Datar.

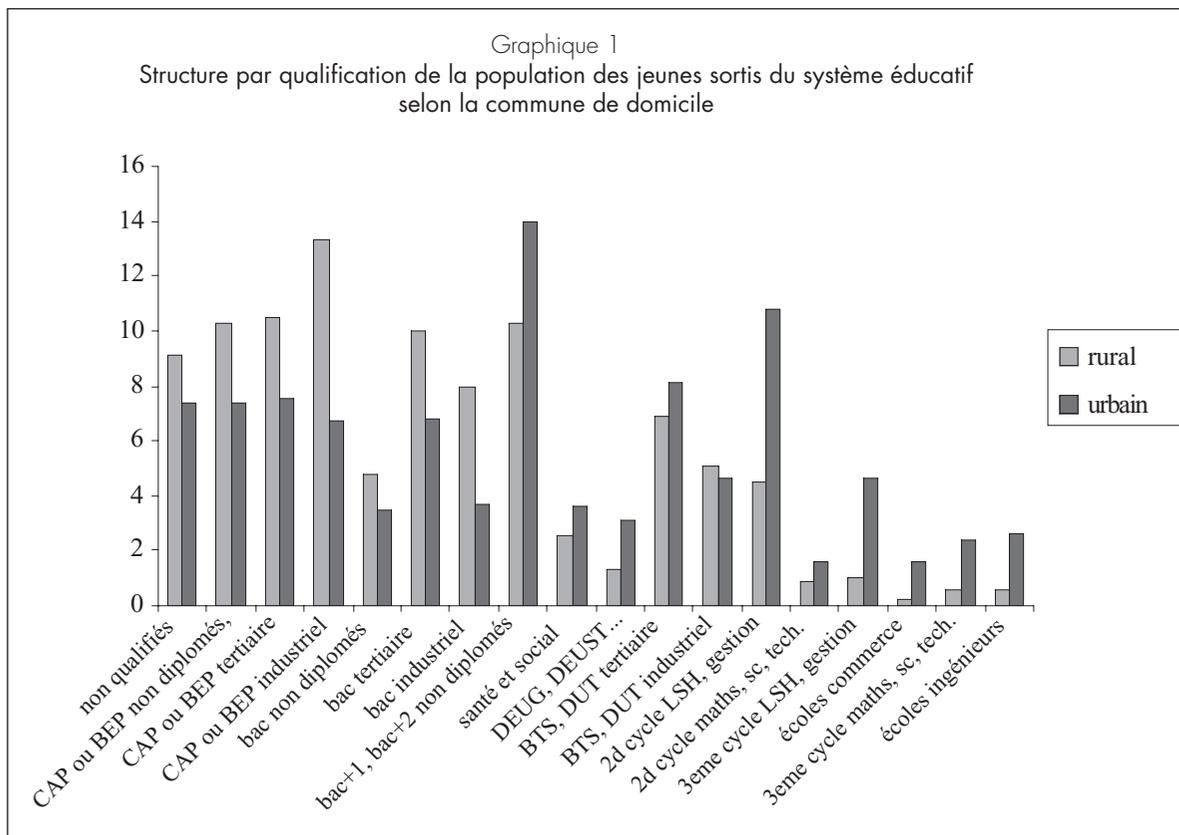
constitué par l'ensemble des communes qui n'appartiennent pas aux aires urbaines ou à leurs territoires d'influences croisées. Pour la clarté de l'exposé, négligeant les communes de l'espace péri-urbain, nous opposerons ici les caractéristiques des individus de l'espace à dominante rurale à celles des individus domiciliés dans un pôle urbain⁶. Après avoir mis en évidence l'appétence particulière des jeunes ruraux pour les formations professionnelles, nous questionnerons celle-ci : provient-elle exclusivement de la géographie de l'appareil de formation ? Traduit-elle un différentiel de niveau scolaire ? Révèle-t-elle des choix d'orientation spécifiques au monde rural ? Dans un second temps, à l'aide d'un modèle logistique, nous étudierons comment l'influence des différents paramètres classiques (PCS – professions et catégories

⁶ En fait, les individus de l'espace péri-urbain présentent des caractéristiques intermédiaires. Elles sont néanmoins plus proches de celles des ruraux que de celles des jeunes des pôles urbains – dans le domaine étudié tout au moins.

sociales, sexe, capital scolaire) se conjugue à celle de l'espace pour expliquer la probabilité différentielle d'accès à une qualification de niveau au moins équivalent à un brevet de technicien supérieur (BTS). Enfin, dans une troisième séquence, nous examinerons comment les caractéristiques particulières d'entrée sur le marché du travail en zone rurale contribuent à éclairer les choix scolaires des individus.

LA PRÉDOMINANCE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Pour procéder à un premier état des lieux, nous avons comparé les structures des populations de sortants du système éducatif selon les qualifications détenues lors de leur entrée dans la vie active (cf. **graphique 1**).



Exemple de lecture : plus de 13 % des sortants domiciliés dans une commune rurale sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP industriel, ils sont moins de 8 % dans ce cas lorsqu'ils sont domiciliés dans un pôle urbain.

Sigles : LSH - Lettres/Sciences Humaines ; sc, tech. : sciences et techniques.

Source : « Génération 98 », traitement Céreq.

Encadré 1

Méthodologie : le zonage en aires urbaines et rurales

Le ZAU (zonage en aires urbaines) est le zonage d'étude utilisé par l'Insee pour étudier l'organisation spatiale du territoire. Il s'agit d'une nomenclature dont la brique élémentaire est la commune. Il combine deux logiques : celle de la concentration de l'habitat et celle de la polarisation des territoires par l'emploi.

- Une logique de concentration spatiale : les unités urbaines.

Elles permettent de décrire le territoire physique à partir de la densité du bâti habité. Construites autour du concept « *d'agglomération* », elles regroupent les notions d'agglomération urbaine et de ville isolée. « *Une agglomération de population est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres* ». Une **agglomération urbaine est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. Si elle s'étend sur le territoire d'une seule commune, elle devient une ville isolée.**

- Une logique de polarisation par l'emploi : les aires urbaines constituées.

Elles permettent d'entrer dans le fonctionnement du territoire en introduisant l'emploi et les migrations alternantes. Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave constituée par :

- Un **pôle urbain** qui est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois, n'étant pas elle-même attirée à plus de 40 % par une autre unité urbaine ;
- une **couronne péri-urbaine** composée de communes rurales ou urbaines dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaillent dans le reste de l'aire urbaine.

À ces unités de base du zonage en aires urbaines, s'ajoute la catégorie des **communes multipolarisées** constituée par les communes ou unités urbaines dont 40 % au moins des actifs résidents vont travailler dans plusieurs aires urbaines sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

- Un territoire qui conjugue faible densité de population et faible polarisation par l'emploi : l'espace à dominante rurale.

Espace résiduel constitué par défaut de l'ensemble des communes « n'appartenant pas » à l'espace à dominante urbaine, cet espace est également polarisé par l'emploi. Il rassemble des aires d'emploi et des communes isolées. Une **aire d'emploi de l'espace rural** est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un « Pôle d'emploi de l'espace rural » (commune, ou unités urbaines, n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus) et sa couronne (communes, ou unités urbaines, n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural).

Les autres communes de l'espace à dominante rurale sont les communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Définitions : voir http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/zonage-en-aires-urbaines.htm

Le résultat de cette comparaison est évident : à leur sortie du système éducatif, les jeunes domiciliés dans une commune rurale détiennent une qualification plus souvent issue de l'enseignement professionnel ou technique que leurs homologues urbains. La part de ceux d'entre eux qui entrent dans la vie active dotés d'un CAP, d'un BEP, d'un bac industriel ou tertiaire est beaucoup plus forte que celle des jeunes urbains ; ces derniers ne les concurrencent (très faiblement d'ailleurs) que dans les formations professionnalisées de l'enseignement supérieur court : BTS et DUT (diplôme universitaire de technologie).

En miroir, ils sont toujours en proportion moindre à détenir un diplôme de l'enseignement universitaire ou d'une école d'ingénieur. L'écart s'accroît avec l'élévation du niveau de sortie. Il est particulièrement élevé pour l'ensemble des troisièmes cycles et pour les écoles d'ingénieurs ou de commerce. De plus, les jeunes ruraux sont beaucoup moins présents dans les filières Lettres, Sciences humaines ou Gestion, et ils sont plus nombreux à abandonner le système scolaire sans qualification ou en année terminale du baccalauréat sans être diplômés. Ils sont en revanche proportionnellement moins nombreux à abandonner au cours d'un premier cycle universitaire⁷.

Cette préférence marquée pour les filières de l'enseignement professionnel court est-elle réelle ou constitue-t-elle une simple résultante de la répartition spatiale de l'offre de formation⁸ ? Pour contribuer à éclairer cette interrogation, il suffit de déplacer le point d'observation et d'examiner le devenir scolaire des collégiens ruraux. Certains ont migré vers l'espace urbain au cours de leurs études, d'autres non (*cf. graphique 2*).

Les jeunes des pôles urbains représentent plus de 55 % des sorties. De ce fait, la morphologie de leur structure de qualification fait masse et s'impose comme quasi-norme ; l'écart à la répartition moyenne est faible. Deux exceptions toutefois : les certifications professionnelles industrielles y sont sous-représentées et les

formations universitaires en Lettres, sciences humaines et Gestion sont, elles, surreprésentées⁹.

Autour de cette norme, deux populations d'origine rurale s'opposent très nettement. Les jeunes ruraux ayant migré vers l'univers urbain en cours de scolarité sont, en proportion, beaucoup moins nombreux à sortir au niveau V ou IV avec une qualification professionnelle ou technique. Ils sont en revanche nettement surreprésentés parmi les sortants de l'université, et notamment au sein des trajectoires inachevées (bac + 1, bac + 2 non-diplômés) ; enfin, ils appartiennent très rarement à la population des sortants sans qualification. À l'opposé, les jeunes ayant poursuivi leur scolarité en demeurant domiciliés au sein de l'espace rural entrent beaucoup plus souvent sur le marché du travail avec un CAP, un BEP ou un baccalauréat professionnel ou technologique. Les déformations de structure sont donc très nettes. Une exception toutefois, celle des BTS et DUT industriels qui offrent en moyenne une probabilité égale d'accès aux jeunes, quelle qu'ait été leur domiciliation en cours de scolarité. Il semble ici que l'on soit en présence d'une résultante de la morphologie particulière de l'enseignement agricole qui constitue un vecteur de poursuites d'études plus particulièrement orientées vers le domaine de la production¹⁰.

Se manifeste donc ici un effet massif de la répartition spatiale de l'offre éducative. Certaines études sont souvent difficilement compatibles avec le maintien d'une domiciliation rurale et la population des jeunes ruraux observée à la sortie du système éducatif est amputée de ceux qui en ont été extraits... du fait précisément de leur poursuite d'études !

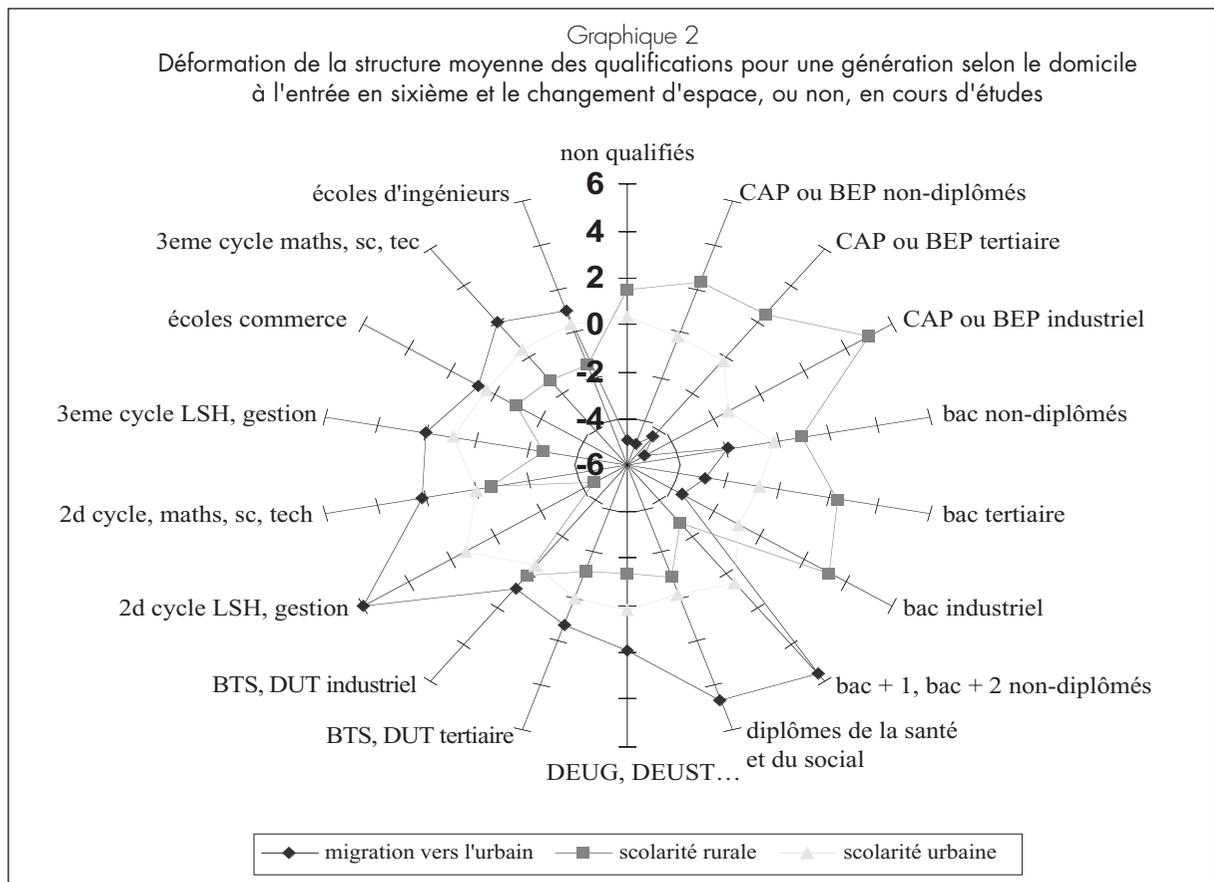
Néanmoins, ce résultat, trivialement prévisible, n'épuise pas la question. Pour deux raisons : d'une part, sur l'ensemble des jeunes entrés au collège en zone rurale, les orientations vers l'enseignement professionnel ou technologique sont malgré tout plus

⁹ Si l'on réintègre l'espace péri-urbain dans l'espace urbain (80 % des sorties), la déformation se corrige ; elle traduit donc une « spécialisation spatiale » au sein de l'espace urbain.

¹⁰ L'influence de l'enseignement agricole se manifeste également par l'importance des baccalauréats professionnels du domaine « technico-professionnel de la production » (baccalauréats dits « industriels »). Pour le reste, son incidence n'est pas déterminante ; les établissements d'enseignement et l'apprentissage agricole ne représentent que 13 % des sortants en zone rurale et ils sont également présents dans les pôles urbains (4 % des sortants pour un nombre assez proche d'individus) où ils se caractérisent par une surreprésentation des formations industrielles du CAP aux écoles d'ingénieurs.

⁷ L'incidence d'un coût relatif de poursuite d'études plus élevé se manifeste probablement ici. Sans doute contribue-t-il à limiter les poursuites d'études lorsque la visibilité du gain potentiel est limitée.

⁸ Patrice Caro et Bernard Hillau (art cité, 1997, p. 96) observent dans l'espace rural une « offre polyvalente » visant à offrir une « réponse de proximité » et orientant les poursuites d'études au-delà du niveau V dans des établissements urbains. En fait, niveaux IV et III semblent souvent présents dans l'espace rural ou, du moins, à proximité. Seules les formations de type universitaire impliquent une mobilité quasi inévitable vers l'urbain.



Signes : CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : brevet d'études professionnelles ; BTS : brevet de technicien supérieur ; DUT : diplôme universitaire de technologie ; LSH : Lettres et sciences humaines ; DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques. DUT : diplôme universitaire de technologie ; DEUG : diplôme d'études universitaires générales.

fréquentes¹¹ et, d'autre part, à capital scolaire équivalent, les jeunes ruraux choisissent moins souvent les filières générales.

LES CHOIX IMPORTANTS SONT EFFECTUÉS TRÈS TÔT...

À leur sortie du collège, les jeunes ruraux s'orientent (cf. **tableau 1**) beaucoup plus massivement vers l'enseignement professionnel que leurs homologues

¹¹ Parmi les sortants de la génération 1998, le fait est avéré pour l'ensemble des formations professionnelles ou technologiques, mais il est particulièrement net pour les spécialités du domaine technico-professionnel de la production ; ainsi, 11,4 % des collégiens ruraux sont sortis du système éducatif avec un CAP ou un BEP industriel et 6,8 % avec un bac industriel, contre respectivement 8,1 % et 4,8 % des collégiens urbains.

urbains. Moins de la moitié d'entre eux sont entrés dans une seconde générale ou technologique, 10 % de moins que les jeunes urbains... Ils ont en revanche beaucoup plus souvent préféré la voie de l'apprentissage. La préférence pour les études plus directement professionnelles est nette ; et ce, quel que soit le capital scolaire. Elle s'exprime notamment pour des élèves qui disposent au premier abord d'un niveau d'acquisition qui leur permet d'espérer raisonnablement un succès dans des études générales : les élèves entrés à l'heure ou en avance en sixième. Ce constat rejoint celui effectué par Alice Davailon¹² : « *les familles des élèves ruraux formulent des demandes qui rejoignent le plus souvent les*

¹² A. Davailon (op cité, 1998, pp. 100-103) définit les collèges ruraux à partir de la nomenclature des « *unités urbaines* », le champ de son étude diffère donc quelque peu. Néanmoins, les résultats qu'elle dégage sont parfaitement cohérents avec les observations rassemblées ici.

Tableau 1
Orientation des élèves selon leur commune de résidence
et leur capital scolaire à l'entrée au collège

	Orientation en fin de troisième	Collégiens ruraux	Collégiens urbains
Elèves en avance	Apprentissage	4	1
	Seconde professionnelle en LEP (*)	9	9
	Seconde générale ou technologique	83	89
		Collégiens ruraux	Collégiens urbains
Elèves entrés à l'heure en 6 ^e	Apprentissage	9	5
	Seconde professionnelle en LEP	29	22
	Seconde générale ou technologique	58	69
		Collégiens ruraux	Collégiens urbains
Elèves en retard	Apprentissage	21	12
	Seconde professionnelle en LEP	45	48
	Seconde générale ou technologique	14	22
En moyenne	Apprentissage	12	7
	Seconde professionnelle en LEP	32	28
	Seconde générale ou technologique	48	58

(*) lycée d'enseignement professionnel.

Note : les totalisations n'atteignent pas 100 du fait des orientations avant la troisième.

Source : « Génération 98 », traitement Céreq.

décisions du conseil de classe » et même, parlant plus précisément des enfants d'agriculteurs, l'auteur observe : « La décision d'orientation et l'orientation définitive de l'élève vont au-delà des ambitions des familles pour l'orientation en seconde générale et technologique et modèrent le flux de ces jeunes vers les secondes professionnelles. »

Or, les orientations fréquentes des collégiens ruraux vers l'enseignement professionnel ne résultent pas d'un défaut d'aptitude aux enseignements plus abstraits des filières générales. Dans nombre de cas, il s'agit véritablement d'orientations « positives ». Si seul jouait le critère du niveau scolaire, les élèves ruraux seraient en proportion aussi nombreux dans les filières générales que leurs homologues urbains. Appréhendé en termes de retard scolaire, leur niveau est en effet assez proche de celui de leurs congénères urbains : dans les deux cas, autour de 5 % sont en avance, 70 % à l'heure et 25 % en retard. Notons qu'il s'agit là d'une excellente performance de l'école rurale, si l'on considère que la structure des

origines sociales des élèves ruraux est prédictive d'une performance bien moindre.

Ici encore, l'observation issue de « Génération 98 » conforte d'autres résultats préexistants. En particulier, ceux qu'Alice Davailon dégage de l'observation d'un panel d'élèves entrés en sixième en 1989. Elle observe qu'en dépit d'une préscolarisation plus courte, les élèves ruraux n'éprouvent pas de difficultés particulières dans l'enseignement élémentaire. Malgré un recrutement socialement plus modeste, les élèves réussissent aussi bien aux évaluations nationales. Plus précisément, elle établit que « la réussite des moins favorisés est proportionnellement mieux assurée par l'école rurale que par l'école "urbaine" »¹³. Elle note également que les enfants d'ouvriers ruraux sont également beaucoup plus nombreux à entrer en temps voulu en sixième.

¹³ Olivier Galland et Yves Lambert (op. cité, 1993), notent aussi que si la différence de niveau de formation entre rural et urbain peut s'expliquer en partie par une composition sociale différente, il n'en reste pas moins un écart inexplicable.

Cette réserve observée envers les études générales exprime probablement en partie une certaine résistance à la mobilité contrainte pour les élèves qui s'y engagent ; STS (Sections de techniciens supérieurs) et IUT (Instituts universitaires de technologie) offrant une possibilité d'accès à un enseignement supérieur de proximité, ou, du moins, délivré dans un cadre de vie culturellement proche.

LES CHOIX SCOLAIRES SONT SOUVENT DES CHOIX DE RÉSIDENCE

L'entrée dans la vie active parachève le processus d'extraction des élites scolaires largement entamé à l'orientation en fin de troisième.

Certains diplômés ne peuvent être valorisés qu'en ville (cf. **graphique 3**) ; ce n'est pas une surprise. La possession d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme d'une école de commerce, d'un troisième cycle en général ou d'un second cycle universitaire mathématiques et techniques semble difficilement compatible avec domiciliation rurale et emploi ; les emplois dits « métropolitains supérieurs »¹⁴ se trouvent si loin au cœur des plus grandes aires urbaines qu'ils sont hors de portée de migrations alternantes rural/urbain. Une forte contrainte semble également peser sur les métiers de la santé et du social. L'astreinte ne se desserre réellement qu'au niveau des formations de type bac + 2.

À l'inverse, les formations professionnelles courtes préservent un avenir rural, et en particulier celles du domaine technico-professionnel de la production : 86 % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP – 80 % des titulaires d'un baccalauréat industriel, restent domiciliés dans l'espace rural. De la sorte, se confirme – se reproduit ? – une des caractéristiques forte de l'espace rural évoquée par nombre d'auteurs¹⁵ : celle d'être un espace réservoir de main-d'œuvre peu qualifiée.

¹⁴ 68 % des emplois « métropolitains supérieurs » sont concentrés dans les quinze plus grandes aires urbaines du pays, et, « en général les taux d'emploi métropolitain supérieur diminuent selon que l'on s'éloigne de la ville centre ». (Cf. *Onze fonctions pour qualifier les grandes villes*, P. Jullien, 2002 op. cité).

¹⁵ Dont Guy Paillotin, président de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), *Les campagnes et leurs villes* (op. cité p. 7). Voir également « mobilité et marchés du travail ruraux : une approche en termes de segmentation » M. Blanc, C. Lagriffoul in *RERU* n°2, juin 1996.

Ainsi, au carrefour de l'orientation en troisième, le choix des familles rurales est d'un tout autre enjeu que celui de leurs homologues urbaines. Il engage beaucoup plus nettement les moyens financiers disponibles des ménages et l'importance qu'ils accordent à la proximité future des fratries. Et il en va de même pour l'individu : se décide alors l'avenir de son lien à l'environnement culturel et social de son adolescence¹⁶, de la décision qu'il prend à quinze ans découle de façon quasi-mécanique le lieu où il construira sa vie. L'appétence rurale particulière pour les formations professionnelles devient dès lors beaucoup plus intelligible. Ces formations constituent une « offre de proximité »... qui prépare à un avenir « de proximité ».

Quels sont les déterminants de ce choix ? La structure particulière des catégories sociales dans l'espace rural suffit-elle à expliquer l'orientation des élèves ? Plus généralement, les variables socio-économiques classiques jouent-elles dans le même sens et avec la même intensité dans l'univers urbain et dans l'univers rural ?

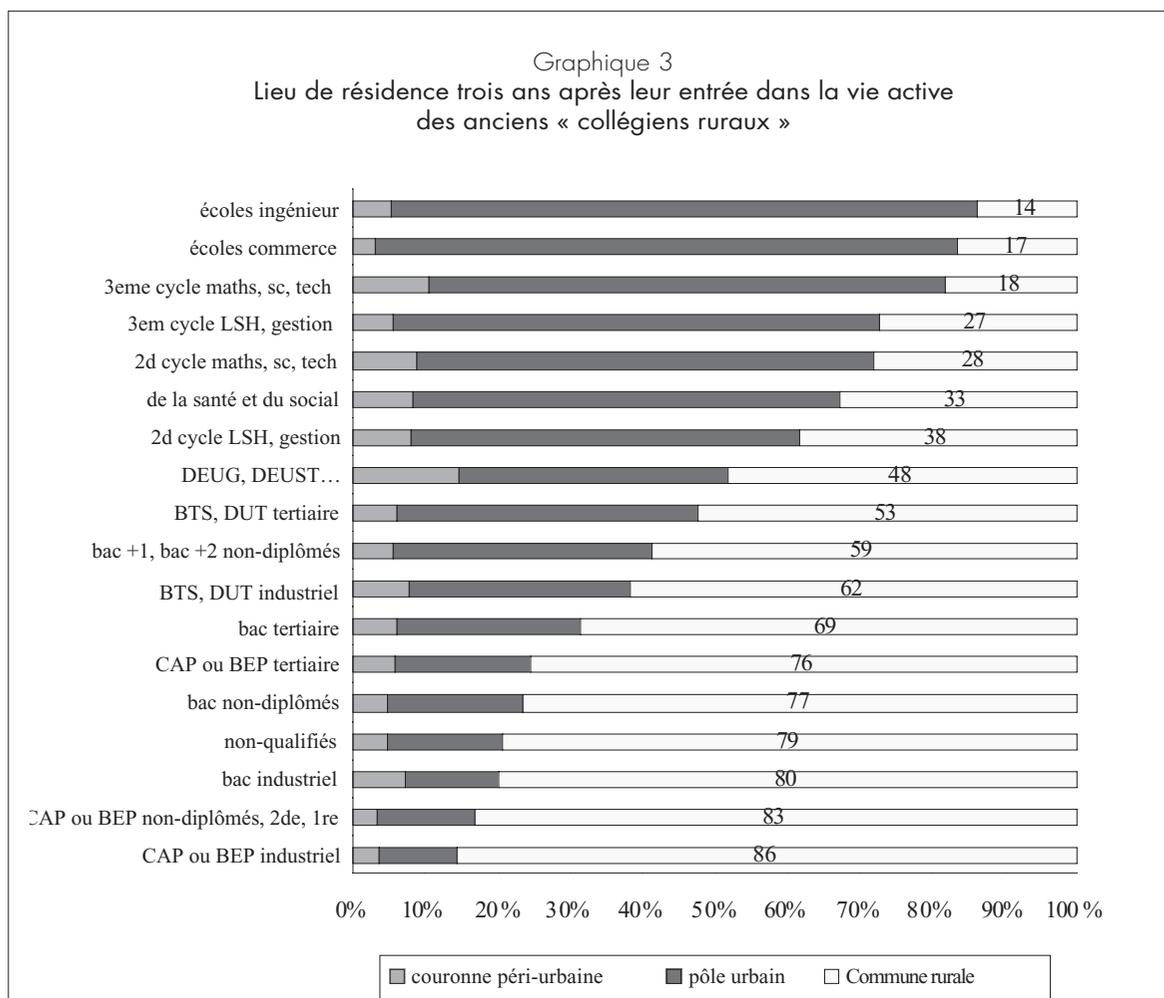
Pour répondre à ces questions, nous avons analysé, à l'aide de la procédure logistique (cf. **tableau 2**), la probabilité de détenir, à l'entrée dans la vie active, un diplôme au moins égal à un BTS. Pour caractériser l'origine sociale, nous avons observé les configurations les plus fréquentes d'actifs plutôt que d'analyser séparément l'influence de la PCS de chacun des conjoints. Nous recherchons en effet l'incidence de l'épouse, le comportement schématique dans un univers socioculturel le plus homogène possible.

Dans un premier temps, nous avons étudié séparément l'incidence du sexe, de l'origine sociale, du niveau scolaire et de l'espace de résidence en sixième ; pour affiner ensuite l'observation en croisant successivement, dans le modèle, sexe et lieu de résidence, catégorie sociale et lieu de résidence, niveau scolaire et lieu de résidence.

Cette analyse « toute choses égales par ailleurs » est riche d'enseignements.

En premier lieu, elle confirme qu'une scolarisation rurale en sixième constitue un handicap en soi dans

¹⁶ On se trouve en quelque sorte au « point focal » de la construction identitaire, selon la définition qu'en donne Claude Dubar, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, 1991, Paris, Armand Colin.



Source : « Génération 98 », traitement Céreq.

un parcours d'accès à un haut niveau de qualification. « Toutes choses égales par ailleurs », ce critère diminue la probabilité d'accès de 9 % ; de même, il divise par deux le bénéfice d'une scolarité réussie dans l'enseignement élémentaire. Ainsi, le fait d'entrer en avance en sixième accroît de 22 % la probabilité d'accès à une qualification au moins équivalente à un BTS pour un collégien urbain, alors qu'elle ne l'accroît que de 10 % pour un collégien rural.

En second lieu, cette analyse établit que l'espace rural accentue la différenciation sexuée des parcours scolaires. En effet, en regard d'un collégien urbain, l'espérance d'accès à une qualification supérieure

diminue de 12 % pour un collégien rural et elle augmente de 3 % pour une collégienne rurale ; soit un écart d'espérance de l'ordre de 15 % entre les sexes en zone rurale, quand il s'élève à 10 % au profit des filles en zone urbaine.

Enfin, sans en modifier le sens général, le territoire semble moduler l'incidence du jeu des catégories sociales ; en particulier l'intensité de « l'effet cadre » : il s'exacerbe dans les pôles urbains, où la probabilité d'accès à une haute qualification s'accroît de 39 %, et il semble s'atténuer dans un environnement rural où le gain n'est que de 26 %. Stratégies scolaires parentales plus difficiles à construire et morphologie sociale dif-

Tableau 2
 Probabilité d'entrer sur le marché du travail muni d'un diplôme
 au moins équivalent à un BTS

Femme (vs homme)	+ 11	
femme d'origine rurale (sixième)		+ 3
femme d'origine urbaine (sixième)		+ 10
homme d'origine rurale (sixième)		-12
Origine sociale		
Père et mère agriculteurs	+ 11	
père et mère agriculteurs ruraux		ns
père et mère agriculteurs urbains		+ 15
Père et mère indépendants	+ 11	
père et mère indépendants ruraux		ns
père et mère indépendants urbains		+ 12
Père indépendant mère employée	+ 7	
père indépendant mère employée ruraux		ns
père indépendant mère employée urbains		+ 6
Père et mère cadre	+ 38	
père et mère cadres ruraux		+ 26
père et mère cadres urbains		+ 39
Père cadre mère employée	+ 26 *	
père cadre mère employée ruraux		+ 16**
père cadre mère employée urbains		+ 26
Père profession intermédiaire mère employée	+ 15	
père profession intermédiaire mère employée ruraux		ns
père profession intermédiaire mère employée urbains		+ 16
Père ouvrier mère employée	- 8	
père ouvrier mère employée ruraux		- 13
père ouvrier mère employée urbains		- 9
Père et mère ouvriers	- 14	
père et mère ouvriers ruraux		- 21
père et mère ouvriers urbains		- 13
Père et mère employés		
père et mère employés ruraux		- 7
Réussite scolaire		
Avance	+ 22	
entré en avance en sixième dans une commune rurale		+ 10
entré en avance en sixième dans une commune urbaine		+ 22
Retard	- 34	
entré en retard en sixième dans une commune rurale		- 37
entré en retard en sixième dans une commune urbaine		- 34
À l'heure		
entré à l'heure en sixième dans une commune rurale		- 9
Localisation pendant la scolarité		
Entré en sixième dans une commune rurale	- 9	

Source : « Génération 98 », traitement Céreq.

Note de lecture : pour un enfant entré en sixième dans une commune rurale dont les deux parents sont cadres, la probabilité de détenir au moins un BTS à l'entrée dans la vie active dépasse de 26 % (+) la probabilité moyenne pour un garçon, ayant deux parents actifs employés, qui est entré à l'heure en sixième dans une zone urbaine. Si ce jeune est issu de la même famille de cadré située en zone rurale, le gain n'est plus que de 16 % (++) (modèle croisé). Tous les écarts de probabilités affichés sont significatifs au seuil de 1 %.

férente de la catégorie sociale des « cadres et professions intellectuelles supérieures » contribuent très probablement à expliquer l'origine de cet écart. Néanmoins, l'écart joue pour tous les salariés, et la modulation provient pour l'essentiel d'une simple translation. En effet, si l'on considère non l'écart à la référence (un ménage urbain dont les deux parents sont employés) mais les écarts entre catégories respectives dans l'espace urbain et dans l'espace rural, on constate des distances internes comparables : 14 % d'espérance d'accès à de hautes qualifications en moins séparent les enfants d'un ménage ouvrier de ceux d'un ménage d'employés dans l'espace rural, 13 % dans l'espace urbain... Et si l'on prend pour les cadres ruraux la référence des employés ruraux, le gain d'espérance passe de 26 % à 33 %. Bref, tout semble se passer comme si, à la différence des espérances d'accès à l'enseignement supérieur selon les origines sociales, s'ajoutait pour tous un handicap particulier lié au territoire ; sauf toutefois pour les cadres où un effet pôle urbain augmenterait de 5 points l'écart au détriment des ouvriers et des employés.

POUR TRAVAILLER, MIEUX VAUT ÊTRE UN GARÇON... MÊME PEU OU NON QUALIFIÉ !

Pour quelle raison des élèves en avance choisissent-ils l'apprentissage¹⁷ ou l'enseignement professionnel quand l'effet protecteur du diplôme de l'enseignement supérieur est désormais très largement reconnu ? Et quelle est l'origine de cette propension plus grande des collégiennes rurales à poursuivre des études supérieures associées le plus souvent à des impératifs de migration ? Les études des spécificités du marché du travail en zone rurale (Galland *et al.*, 1993 ; Blanc *et al.*, 1996 ; Allaire *et al.*, 1996 ; Deteng-Dessandre *et al.*, 1996) fournissent des pistes

¹⁷ Dont une version non retenue de la procédure logistique précédente estime qu'il divise par cinq la probabilité d'accéder à un titre de l'enseignement supérieur !

d'explication. Nous allons maintenant en vérifier la validité : en zone rurale, le rendement des diplômes serait moins assuré et le marché du travail serait particulièrement défavorable aux filles.

L'exploitation de « Génération 98 » confirme le constat en permettant de le préciser ; au regard de l'emploi, trois ans après leur sortie du système éducatif, la situation des individus domiciliés dans une commune rurale se distingue en effet sur deux points de celle de leurs congénères urbains : le niveau du diplôme conditionne moins l'accès à l'emploi et le différentiel de chômage homme/femme est accru.

En fait, détenir un titre de l'enseignement supérieur d'un niveau au moins égal à bac + 2 protège tout aussi efficacement du chômage à la « ville » comme à la « campagne » ; de plus, cette protection vaut aussi bien pour les filles que pour les garçons : le taux d'emploi d'un diplômé de l'enseignement supérieur avoisine 90 %, quel que soit le sexe et quel que soit l'espace de résidence.

C'est en-deçà de ce seuil que l'effet « espace » se déploie : avec ou sans le bac, avec ou sans BEP, sans diplôme aucun, un jeune rural est toujours plus fréquemment en situation d'emploi qu'un jeune urbain. Cette moindre utilité du diplôme vaut toutefois beaucoup plus pour les garçons que pour les filles. Et tout particulièrement pour ceux qui ne détiennent aucun titre scolaire ; qu'ils soient arrivés ou non en année terminale de CAP ou de BEP, plus de 80 % d'entre eux sont en emploi contre seulement 70 % de leurs homologues urbains – dans le même cas, jeunes urbaines et jeunes rurales sont « logées à la même enseigne », à peine plus d'une sur deux travaille.

Quels statuts d'emploi ?

Nonobstant, tous les emplois ne se valent pas. Dans la hiérarchie de la stabilité probable des emplois, les distributions rurales et urbaines sont-elles distinctes ?

L'examen de cette question enrichit la perspective. Un premier constat est massif. Dans l'espace rural, le statut de fonctionnaire débutant est rare. C'est l'écart

le plus important constaté dans les contrats de travail des individus en emploi au terme de trois ans de vie active : 7 % des jeunes hommes domiciliés en ville bénéficient de ce statut contre 3 % des jeunes ruraux ; pour les filles, la fréquence augmente mais le différentiel demeure : 11 % des urbaines en emploi sont fonctionnaires contre seulement 5 % des rurales.

Une seconde observation conduit à relativiser sans l'infirmier¹⁸ la première impression concernant le rendement du diplôme dans l'accès à l'emploi. Au-delà de la licence, 13 % des jeunes rurales en emploi le sont dans le cadre d'un « emploi-jeune » contre seulement 6 % des jeunes urbaines (respectivement 6 % et 2 % pour les garçons). Dans les zones urbaines, cette mesure est plus souvent centrée sur les titulaires du baccalauréat (7 % des garçons et 11 % des filles) ; néanmoins, les bénéficiaires sont également nombreux à ce niveau dans l'espace rural (4 % des garçons et 10 % des filles).

Pour le reste, les écarts existent sans être trop prononcés. Ils confirment les constats précédents. Pour les hommes, et pour les qualifications inférieures au BTS, les contrats à durée indéterminée sont plus fréquents dans l'espace rural que dans l'espace urbain, l'inverse prévalant au-delà. Pour les femmes, en revanche, quel que soit le niveau, l'emploi à durée indéterminée est plus rare qu'en ville. La part relative de l'emploi substantiellement précaire (l'intérim) est en totale cohérence avec les observations précédentes : il est toujours plus fréquent chez les jeunes rurales que chez les jeunes urbaines et il est moins fréquent chez les jeunes ruraux que chez les jeunes urbains en-deçà du niveau bac + 2. L'hypothèse d'une plus grande stabilité de l'emploi au sein de l'espace rural n'est donc que faiblement confortée. Du moins dans les premières années de vie active.

■ Pour quels salaires ?

L'hypothèse d'un niveau des salaires significativement plus bas est consolidée (cf. **tableau 3**) de façon beaucoup plus nette. L'écart est considérable au niveau du salaire médian – autour de cent cinquante

¹⁸ En fait, si l'on calcule les taux de chômage en excluant la population en emploi-jeune, le taux d'emploi des femmes rurales au niveau bac + 3 passe à 86 % ; à bac + 2, il demeure au alentours de 92 %. Pour les femmes en zone rurale, le diplôme reste donc un bon repart face au chômage.

euros par mois, quel que soit le sexe. Toutefois, cette différence est trompeuse. Elle traduit à la fois un écart dans le niveau moyen de rémunération des qualifications mobilisées, et une différence dans la structure des qualifications appelées sur les marchés du travail – structure dont nous avons précédemment constaté qu'elle était très différente d'un espace à l'autre. À qualification identique, le phénomène est plus subtil. Jusqu'au baccalauréat, la règle n'est pas univoque. Ainsi, en début de vie active, les filles dépourvues de diplômes, ou titulaires d'un diplôme professionnel de type CAP/BEP du domaine industriel, ou même ayant présenté le bac sans l'obtenir, sont mieux rémunérées à la campagne qu'à la ville. Au même niveau, il en va de même pour les garçons disposant de qualifications tertiaires.

Néanmoins, la tendance dominante est à une rémunération plus élevée en zone urbaine. Et elle est d'autant plus prononcée que le niveau de formation des individus est élevé. Avec un BTS, un DUT, un second ou un troisième cycle universitaire, l'écart de salaire urbain/rural est suffisamment significatif pour suggérer que l'emploi occupé ne correspond pas à la qualification détenue – le sexe de l'individu n'agissant pas de manière uniforme.

L'analyse rapide de la correspondance diplôme/position professionnelle confirme cette piste : dans l'espace urbain, pour les hommes, au-delà de trois années qualifiantes d'études supérieures, 70 % des emplois occupés sont des emplois de cadre (53 % dans l'espace rural). Mieux encore, 25 % des jeunes ruraux titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'études postérieures au baccalauréat sont ouvriers contre moins de 9 % des jeunes urbains ; et la situation est identique pour les femmes : entre 8 et 15 points séparent la situation des diplômées rurales de celle de leurs homologues urbaines dans l'accès au statut de cadre. Le rendement dégradé du diplôme dans l'espace rural se confirme donc très clairement, en termes de position sociale tout au moins.

Pour autant, en termes subjectifs ou en termes de pouvoir d'achat (de qualité de vie ?) les jeunes ruraux ne semblent en aucun cas aigris ou frustrés. Moins que leurs congénères urbains en tous cas ! À la question de savoir s'ils s'estiment bien ou mal payés, ils sont toujours plus nombreux à considérer

Tableau 3
Salaire médian des individus employés à temps complet trois ans après leur sortie du système éducatif
(rémunérations mensuelles en Euros)

	Rural		Urbain	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Non-qualifiés	960	910	990	900
CAP ou BEP non-diplômés, 2de, 1re	960	890	1010	900
CAP ou BEP tertiaire	1070	900	1030	950
CAP ou BEP industriel	1010	940	1070	900
Bac non-diplômés	1040	940	1070	910
Bac tertiaire	1110	960	1100	1010
Bac industriel	1040	880	1120	910
Bac + 1, bac + 2 non-diplômés	1040	930	1140	990
Santé et social	1550	1370	1490	1420
DEUG, DEUST	ns (*)	1060	1330	1140
BTS, DUT tertiaire	1220	1010	1320	1150
BTS, DUT industriel	1200	1080	1320	1220
2d cycle LSH, gestion	1360	1160	1440	1340
2d cycle maths, sc, tech	1490	ns	1600	1370
3 ^e cycle LSH, gestion	1680	1540	1920	1690
Écoles commerce	ns	ns	2410	1960
3 ^e cycle maths, sciences, techniques	1730	ns	2000	1750
Écoles d'ingénieurs	1980	ns	2140	1980
en moyenne	1070	990	1220	1150

* : non significatif.

Source : enquête « Génération 98 », traitement Céreq.

qu'ils sont « *plutôt bien payés* » ; et ce, quel que soit le niveau de formation et le sexe¹⁹. De plus, ils sont presque quasiment aussi nombreux que leurs homologues urbains à déclarer que leur emploi « *leur permet de se réaliser professionnellement* ». Assez naturellement, les jeunes rurales sont moins satisfaites que les jeunes urbaines, et les jeunes ruraux le sont davantage en-dessous du niveau bac + 3. Bien que cohérente avec les situations vécues, la différence d'appréciation subjective semble beaucoup moins prononcée que la disparité objective sur laquelle elle se fonde. Voire. L'appréciation subjective n'est-elle pas ici plus « objective » que l'observation statistique des salaires et des positions ? À revenus identiques, le pouvoir d'achat serait-il le même dans les deux espaces ? L'autonomie, la res-

¹⁹ Cette règle souffre toutefois d'une exception, elle était prévisible : les femmes détenant au moins une licence. Mais l'écart n'est pas très conséquent, 58 % d'entre elles s'estiment bien payées en ville contre 56 % à la campagne. Il n'est en tout cas pas à la hauteur des handicaps qu'elles cumulent.

ponsabilité, l'initiative seraient-elles distribuées de façon identique dans les grands et dans les petits collectifs de travail ?

* *

*

L'ambition de ce travail était limitée. Nous avons postulé que le territoire était une variable d'analyse utile, notamment sous-employée dans l'analyse de l'accès à la qualification et au marché du travail. Il nous semble qu'au terme de cette brève étude de « statistique descriptive », cette conviction est renforcée. Le type de territoire joue effectivement un rôle important dans la scolarité et dans le premier accès au marché du travail.

À leur sortie du système éducatif, les jeunes domiciliés dans une commune rurale sont davantage issus de l'enseignement professionnel ou technique que

leurs homologues urbains. S'exprime certes ici un effet massif de la répartition spatiale de l'offre éducative – de nombreuses études étant incompatibles avec le maintien d'une domiciliation rurale – mais il n'est pas exclusif. D'une part, sur l'ensemble des jeunes entrés au collège en zone rurale, les orientations vers l'enseignement professionnel ou technologique sont plus fréquentes ; et, d'autre part, à capital scolaire équivalent, les jeunes ruraux choisissent moins souvent les filières générales.

Cette réserve observée envers les études générales traduit une certaine résistance à la mobilité probable pour les élèves qui s'y engagent, les formations professionnelles courtes préservant plus sûrement la perspective d'un avenir résidentiel rural. En contrepartie, elles limitent l'espérance d'accès à une qualification certifiée de l'enseignement supérieur : « toutes choses égales par ailleurs », celle-ci est minorée de 9 % pour un collégien rural et elle est divisée par deux pour un élève entré en avance en sixième. Par ailleurs, la ruralité accentue la différenciation sexuée des parcours scolaires et, sans en modifier le sens général, le territoire semble moduler l'incidence du jeu des catégories sociales ; en particulier l'intensité de l'avantage que procure la filiation à une famille de « cadres ».

Les conditions rencontrées par les débutants à leur entrée sur le marché du travail éclairent les choix scolaires opérés par les individus (et leurs familles) : le niveau du diplôme conditionne moins l'accès à l'emploi, et la différence entre les taux de chômage des hommes et des femmes est accrue. C'est le cas pour les jeunes hommes sans qualifications ou sans diplômes, dont plus de 80 % sont en emploi contre seulement 70 % de leurs homologues urbains, alors que la situation des filles de même niveau n'est pas très différente en ville et à la campagne (autour de 50 %). L'hypothèse d'une plus grande stabilité des statuts d'emploi au sein de l'espace rural n'est pas confirmée par l'enquête (du moins pour les débutantes) ; celle d'une rémunération plus élevée en zone urbaine semble l'être. Pour étayer solidement cette affirmation, il faudrait toutefois étudier la distribution des emplois par familles professionnelles, par secteurs d'activité et par taille d'entreprise pour, dans un second temps, modéliser l'ensemble dans l'estimation d'une équation de salaire. Il y a là matière à un

autre travail. À ce stade, il est néanmoins possible d'affirmer que du simple point de vue des « catégories sociales », le rendement du diplôme est dégradé dans l'espace rural : un quart des jeunes ruraux titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'études postérieures au baccalauréat sont ouvriers, contre moins d'un jeune urbain sur dix. Un phénomène de déclassement identique s'observe pour les femmes.

La première conclusion qui me paraît résulter de ces constats est d'un usage disciplinaire. Elle invite à se préoccuper davantage de l'influence du type de territoire de domicile comme attribut des individus – et de l'importance des différents espaces comme attribut des marchés du travail – lorsque l'on s'efforce de modéliser les processus d'entrée dans la vie professionnelle. À cet égard, ce travail rejoint les contributions actuelles qui s'intéressent à l'importance, aux causes et aux effets des mobilités en début de vie active²⁰.

D'autres enseignements, plus pragmatiques, peuvent être utiles à la définition des politiques publiques, nationales ou régionales. L'objectif « d'égalité d'accès à la formation et à l'emploi » tout d'abord. Affiché comme critère d'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle, il apparaît ici relativement « virtuel » ; il ne tient en effet pas compte de la demande concrète des ménages, elle-même largement influencée par l'environnement socioculturel et les caractéristiques du marché du travail de proximité. Une ambition plus mesurée d'équité de moyens, avec correction des surcoûts liés aux faibles densités de population et à l'enclavement, serait plus vraisemblable, et plus simple à évaluer. En second lieu, la question récurrente des « sorties sans qualification » mérite d'être revisitée : mécanismes et enjeux ne sont pas identiques selon que l'on se trouve en zone rurale ou en zone urbaine et qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille. L'efficacité voudrait que les cibles des politiques publiques soient, en la matière, plus précisément définies. Enfin le maintien des filières professionnelles et de l'apprentissage apparaît essentiel à la survie dynamique des zones rurales. Il n'est pas inutile de le rappeler avec

²⁰ V. Roux, C. Perret (2004), dans le présent numéro, relèvent que « les taux de migration régionales sont d'autant plus élevés que la part des populations rurales au sein d'une région est importante ».

force dans un contexte global de déclin démographique qui conduit à des arbitrages douloureux. Depuis vingt ans, l'espace rural a certes cessé de perdre de la

population, mais il gagne surtout des retraités ou des actifs en fin de carrière et le nombre d'enfants ne cesse d'y diminuer...

Bibliographie

Allaire G., Tahar G. (1996) « L'insertion professionnelle des jeunes urbains ou ruraux de bas niveau scolaire », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 2, juillet, pp. 310-329.

Blanc M., Lagriffoul C. (1996) « Mobilité et marchés du travail ruraux : une approche en terme de segmentation », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 2, juillet, pp. 330-343.

Bessy-Pietri P., Hilal M., Schmitt B. (2000), « Recensement de la population 1999 – Évolutions contrastées du rural », *Insee Premières*, n° 726, juillet, 4 p.

Brutel C., Jégou M., Rieu C. (2000), « La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés : une analyse par aire urbaine », *Économie et Statistique*, n° 336, juin, pp. 53-68.

Caro P., Hillau B. (1997), « La logique dominante des publics scolaires : offre de formation et environnement local », *Formation Emploi*, n° 59, septembre, pp. 87-103.

Caro P., Martinelli D. (2002), « Géographie de l'insertion professionnelle. Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », *Céreq-Bref*, mai n° 186, 4 p.

Datar (2003), *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, CIADT du 3 septembre 2003, 59 p, étude prospective de la Datar.

Davaillon A. (1998), « Parcours scolaires des élèves ruraux et des enfants d'agriculteurs : spécificités et évolutions », *Éducation et Formation*, n° 54, décembre, pp. 97-107.

Detang-Dessendre C., Perrier-Cornet P. (1996) « Insertion professionnelle des jeunes d'origine rurale : les enjeux des choix de localisation », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 2, juillet, pp. 344-362.

Duée M., (2000), « Recensement de la population 1999 – Redéploiement de la population dans la plupart des régions », *Insee Premières*, n° 728, juillet, 4 p.

Galland O., Lambert Y. (1993), *Les jeunes ruraux*, Paris, FNSP – Observatoire sociologique du changement – Rennes, INRA (Station d'économie et de sociologie rurales,) 246 p.

Gasquet C., Martinelli D., Caro., Przybylski I. (2002), *Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes ? Premiers résultats des travaux du Groupe Statistique pour l'Évaluation du Comité de Coordination des Programmes Régionaux d'Apprentissage et de Formation Professionnelle Continue (CCPRA)*, 67 p.

Hilal M., Piguët V., Scmitt B. (1995), « Communes rurales et petites villes dans la hiérarchie urbaine », *Économie et Statistique*, n° 282, mars, pp. 21-35.

Julien P., Laganier J., Pougard J. (2001), « Les études supérieures : un motif de migration », *Insee Premières*, n° 813, novembre, 6 p.

Julien P. (2002), « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes », *Insee Premières*, n° 840, mars, 4 p.

Laganier J., Melloux S., Van Puymbroek C. (2002), *Zones d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'azur : des marchés du travail en croissance et de plus en plus ouverts* SUD INSEE *l'essentiel* N° 49 – mars, 6 p.

Schmitt B., Perrier-Cornet P. (dir.) (1998), *Les campagnes et leurs villes*, Paris, Insee, 203 p. « Contours et caractères, série Portrait social ».

Résumé

Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable

Jean-Jacques Arrighi

L'espace au sein duquel les trajectoires scolaires des jeunes se construisent influence l'ambition scolaire des familles et l'avenir potentiel des individus. Les jeunes domiciliés dans une commune rurale s'orientent davantage vers l'enseignement professionnel. Une qualification professionnelle à l'issue d'études courtes semble être un passeport d'insertion suffisant qui permet tout au moins le maintien d'une domiciliation rurale. Ils entrent moins fréquemment sur le marché du travail après avoir fréquenté l'enseignement supérieur, souvent synonyme de mobilité pour ceux qui s'y engagent. Mobilité de poursuites d'études, mais, surtout, mobilité d'actifs car les qualifications supérieures sont difficiles à valoriser dans l'espace rural. Et si, plus fréquemment que dans l'espace urbain, les filles s'engagent dans des études longues, la raison en est simple : le marché du travail rural leur est largement plus défavorable. Il conviendrait de revisiter les politiques publiques « d'égalité d'accès à la formation et à l'emploi » à la lumière de leurs dimensions territoriales.

Mots-clés

Cheminement scolaire, développement rural, division sexuelle du travail, insertion professionnelle, marché local du travail, processus de décision.

Classification Journal of Economic Literature : J23, R59, C33.



Ces territoires qui façonnent l'insertion

La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire

Par Yvette Grelet*

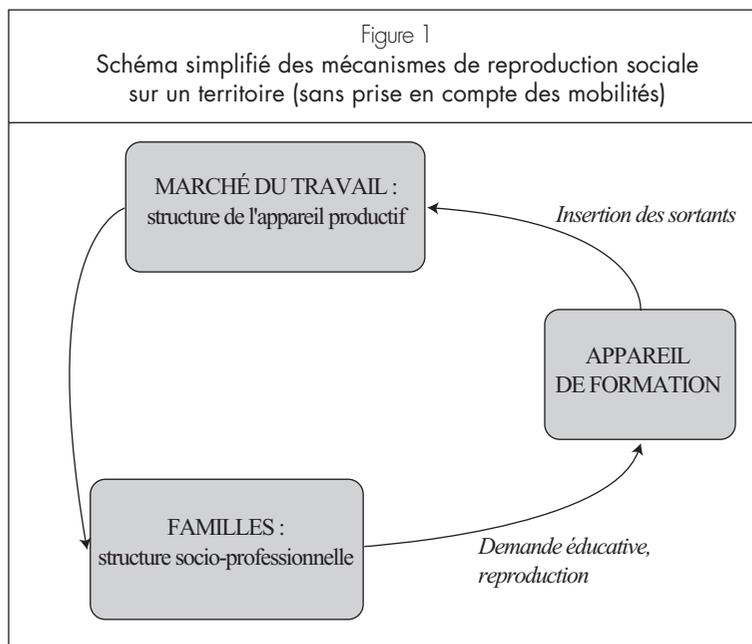
À tel territoire, telle origine sociale, tel parcours scolaire et tel devenir professionnel ? La palette des formations et des emplois est spécifique à un territoire ; origine sociale, parcours scolaire et position professionnelle du jeune adulte s'y enchaînent dans une logique de reproduction.

Les disparités territoriales de l'offre de formation, des productions du système éducatif et de l'insertion des jeunes suscitent depuis longtemps l'intérêt des chercheurs, intérêt redoublé avec la décentralisation. Les différentes dimensions structurant l'appareil éducatif (durée des études, professionnalisation des formations, part des formations en alternance) se prêtent à des combinaisons qui dessinent des profils régionaux contrastés (MEN, *Géographie de l'école*, 1993, 1999). Des spécificités locales de l'appareil de formation se font jour qui répondent, pour une part, à la demande des familles et à celle des entreprises. « *La logique de reproduction sociale marque fortement la carte scolaire, y compris en ce qui concerne l'enseignement professionnel : globalement, la composition socio-économique du milieu local détermine une demande spécifique d'éducation, à laquelle les arbitrages de l'État vont généralement répondre* » (Hillau, cité par Gensbittel, 1996, p. 176). Les aspirations éducatives des familles sont corrélées à leur position sociale (Duru-Bellat, 2003). M. Bel (1996) souligne l'importance, parmi les acteurs locaux qui contribuent à structurer l'offre de formation, du milieu économique environnant. Les grandes entreprises le plus souvent, mais aussi de petites entrepri-

ses organisées en réseau, expriment des besoins spécifiques en qualifications. Si elles ne se rencontrent pas forcément, la pression des familles et celle des entreprises sont donc toutes deux modelées par la structuration socio-économique du territoire.

***Yvette Grelet**, statisticienne, est codirectrice du Centre régional associé au Céreq de Caen (LASMAS – Laboratoire d'analyse secondaire et de méthodes appliquées à la sociologie). Ses travaux portent sur la différenciation des parcours scolaires et professionnels des jeunes, et sur l'analyse des données longitudinales. Elle a publié en 2004 : « De la précarité de l'emploi à celle des trajectoires : une analyse de l'insertion en évolution », avec Michèle Mansuy, *Formation Emploi* n° 85 ; « Les typologies de parcours, un outil pour analyser l'insertion dans l'emploi sportif : État de la connaissance, attente des partenaires sociaux et méthodes d'analyse », coédition AFRAPS/RUNOPES ; et en 2003 « Issues in the Comparison of European educational systems and transitions into the labour market », avec Emer Smyth, CHANGEQUAL Conference paper [22/9/2003], <http://www.nuff.ox.ac.uk/projects/changequal/papers.asp>.

Du côté de l'insertion professionnelle, les comparaisons entre régions, qui se sont développées en particulier lors de l'évaluation de la loi quinquennale sur l'emploi, ont mis en évidence l'influence du contexte local (Grelet, Hillau, Martinielli, 1994 ; CCPR, 2000, 2004 ; ORM, 2000). Le volume et la nature des emplois offerts aux jeunes dépendent du dynamisme du marché du travail local, mais aussi de la façon dont les entreprises font appel à la main-d'œuvre juvénile, qui diffère selon la taille et le secteur d'activité (Lochet, 2003). La structure socioproductive d'un territoire modèle d'abord les cursus scolaires, puis les parcours d'insertion. Le territoire est ainsi le substrat des mécanismes de reproduction sociale et des mouvements qui la travaillent (Figure 1).



Nous examinons, dans leur contexte, les liens entre la formation des jeunes et la position de leurs parents, puis les liens entre le bagage social et scolaire de ces jeunes avec leur insertion sur le marché du travail, à partir de trois questions :

Les disparités territoriales de production du système de formation sont-elles entièrement imputables à des différences dans la structure sociale des familles ? L'origine sociale influence-t-elle les parcours scolaire et professionnel uniformément sur tout le territoire français ? Sinon, dans quelle mesure cette influence est-elle renforcée ou atténuée par l'environnement local ?

Nous examinons ici la façon dont se construit le capital scolaire des jeunes et dont s'opère la mise en relation des débutants et des emplois, sur un territoire socialement structuré, contribuant ainsi à la reproduction. Cet essai d'analyse territorialisée n'intègre pas les phénomènes de migration des jeunes ou des familles ; nous le centrons donc plutôt sur les jeunes peu mobiles, à savoir ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà de l'enseignement secondaire, et qui représentent la moitié des sortants du système éducatif. Les neuf dixièmes d'entre eux sortent de formations professionnelles, où la référence au métier est prégnante. Dans le milieu des agriculteurs, artisans et indépendants, dont le statut

n'est pas déterminé par le diplôme, la reproduction sociale ne s'exerce pas forcément par le levier de l'excellence scolaire. Pour les enfants d'indépendants, la transmission du métier s'opère par la formation professionnelle, en particulier par la voie de l'apprentissage (Affichard, Combes, Grelet 1994). C'est le choix de la formation professionnelle, qu'il s'agisse de spécialité de relégation où les orientations se font par défaut, ou de spécialité « *de métier* », (Maillard, 2003) très professionnalisée et sélective, qui fait la différence. Ainsi, dans notre approche de la reproduction sociale, la question de l'inégalité des chances n'est pas seulement appréhendée par le biais d'une mesure hiérarchisée du bagage scolaire comme le niveau de formation ; elle l'est également, ce qui est plus original, à travers d'autres composantes de la différenciation des cursus, comme la filière suivie (générale, technique ou professionnelle) et, pour les formations professionnelles, la spécialité et le mode d'acquisition de la formation (par la voie scolaire ou par apprentissage). Tous ces éléments, qui contribuent à la stratification sociale, sont souvent négligés, alors qu'ils apparaissent comme les principales dimensions structurantes de l'appareil de formation. Les données mobilisées sont celles de l'enquête « Génération 98 » du Céreq (pour une présentation de l'enquête, voir l'**encadré 1**).

Encadré 1

L'enquête « Génération 98 »

Au printemps 2001, le Céreq a interrogé 54 000 jeunes représentatifs des 742 000 élèves, étudiants et apprentis sortis du système éducatif en 1998, à tous les niveaux de formation. Cette enquête retrace les trois premières années sur le marché du travail. On a quelques indications sur l'origine sociale et géographique des jeunes, sur la construction de leur bagage scolaire, sur les motifs d'arrêt des études, et sur les différentes mobilités en cours d'études.

Localisation et mobilités en cours de scolarité et en début de vie active.

On dispose de plusieurs informations sur la localisation (lieu de résidence, d'études, de travail) à différents moments du parcours :

Moment	Localisation
Entrée en 6 ^e	- Zone d'emploi de résidence
Fin des études (1998)	- Région établissement de formation - Zone d'emploi de résidence (des parents ou du jeune)
Enquête (2001)	- Zone d'emploi de résidence - Zone d'emploi du lieu de travail

La position sociale des parents est approchée uniquement par la catégorie socioprofessionnelle du père (ou, à défaut, de la mère¹) à la date de fin d'études².

Dans une première étape, nous caractériserons le territoire grâce à un zonage de la France métropolitaine en six types de zones d'emploi, qui sont autant d'espaces socio-économiques homogènes ; ces espaces

¹ Ce qui a pour incidence une probable surestimation de la part des employés, catégorie majoritaire chez les femmes.

² Bien des travaux ont montré les limites d'une telle approximation, qui néglige l'importance du modèle maternel dans la formation du parcours éducatif. Mais il ne nous a pas semblé opportun, à ce stade exploratoire du travail, de complexifier la catégorisation de l'origine sociale en combinant plusieurs informations. D'autres variables sociodémographiques sont disponibles dans l'enquête : le lieu de naissance du jeune et des parents, la nationalité des parents et leur situation professionnelle en 1998.

Et nous renvoyons aux arguments de Thélot (1982) pour justifier la référence à la seule catégorie sociale (CS) du père pour « repérer la position sociale de la famille où l'on a grandi » (p. 87). On ne connaît pas la profession occupée pendant la scolarité du jeune. Par ailleurs, nous avons écarté de la plupart des analyses les jeunes dont la CS des deux parents est inconnue. Précisons cependant que ces jeunes connaissent les parcours scolaires et professionnels les plus problématiques.

font ressortir l'inégale distribution de l'offre de formation. Dans une seconde étape, nous examinerons la différenciation des cursus scolaires, au regard de la position sociale des parents et du contexte local ; l'origine sociale apparaît alors plus ou moins influente selon le contexte et les composantes du capital de formation. Quittant le système scolaire, la troisième partie de cet article sera consacrée aux débuts de parcours professionnels des jeunes sortis au niveau du CAP-BEP (certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles), et à y déceler la marque de la reproduction sociale et du contexte local. Le territoire détermine d'emblée l'accès à l'emploi, ce qui peut contraindre les débutants à une mobilité problématique. Enfin, nous mettrons en évidence le mécanisme de reproduction en boucle illustré par la **figure 1**, en montrant comment la position professionnelle des jeunes débutants de niveau CAP ou BEP s'articule à la fois à celle de leurs parents et à la structure productive locale.

DES TERRITOIRES QUI REVÈLENT LES DISPARITÉS DE L'OFFRE DE FORMATION

Nous catégoriserons d'abord le territoire métropolitain en six grands types socio-économiques, puis nous montrerons qu'à chacun des types correspond un éventail spécifique de l'offre de formation.

Définir un zonage du territoire sur des critères socio-économiques

Empruntant une démarche inaugurée par Tabard (1993), qui propose un découpage du territoire sur des critères socio-économiques, nous avons élaboré une typologie de zones d'emploi définissant six regroupements homogènes (pour la méthode de construction des types, nous renvoyons à l'**encadré 2**). Une telle typologie définit un maillage du ter-

Encadré 2

Construire des regroupements de zones d'emploi

Nous retenons 21 indicateurs pour regrouper les zones : en privilégiant la structure productive, d'une part parce qu'elle permet d'identifier les groupes sociaux présents dans la zone, et d'autre part qu'elle précise la nature du marché du travail ouvert aux jeunes débutants. D'autres informations sur l'emploi et la population active des résidents sont également prises en compte. Nous n'avons pas introduit d'indicateurs relatifs à la formation des jeunes puisque les types seront pris comme variables synthétiques explicatives des disparités en matière de formation. Le mélange d'indicateurs en niveau et en évolution risquant de nuire à la pureté des classes, tous les indicateurs sont pris exclusivement en niveau. Ils sont recodés en rangs, pour éviter les corrélations élevées dues à quelques valeurs extrêmes (comme c'est souvent le cas de certaines zones d'Île-de-France ou de Corse). Au vu de l'arbre de la classification et de la cohérence des groupes, nous retenons une partition du territoire métropolitain en six classes.

Les indicateurs

Structure productive

Part des établissements de 1 à 9 salariés (au 01/01/1997)

Part des établissements de 50 salariés et plus (au 01/01/1997).

Part de l'intérim dans l'emploi (RP99 – recensement de la population –, lieu de travail)

Part de l'emploi non qualifié dans l'emploi (RP99, lieu de travail)

Ratio nombre d'ouvriers et employés / nombre de cadres (RP99, lieu de travail)

Part de l'emploi privé dans l'emploi salarié (RP99, lieu de travail)

Part des secteurs dans l'emploi (RP99, lieu de travail) :

Agriculture ; Industries agroalimentaires ; Autres industries ; Construction ; Commerce ; Services aux entreprises ; Services aux particuliers ; Éducation, santé, action sociale ; Administration.

Population, population active (RP99, lieu de résidence)

Part des niveaux inférieurs au CAP-BEP dans la population totale de 15 ans et plus

Part des niveaux CAP-BEP dans la population totale de 15 ans et plus

Part des moins de 25 ans dans la population active

Part des artisans dans la population active

Chômage (RP99, lieu de résidence)

Taux de chômage

Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs.

ritoire métropolitain en un *petit nombre* d'unités plus *homogènes* que les régions ou les départements du point de vue de la structure productive. De plus, la cohésion socio-économique de ce zonage est telle que les types regroupent souvent des zones géographiquement proches (cf. **Carte 1**).

Les six types de zones d'emploi sont les suivants :

- « **Zones d'industrie dynamique** » (47 zones, 11 % des sortants). On retrouve ici les dominantes des zones industrielles : l'importance du secteur, la présence de grandes entreprises, la part de l'emploi privé qui atteint ici sa valeur maximale (66 %), la fréquence du recours à l'intérim. Ici, l'activité est soutenue, et le taux de chômage est minimum, de même que le pourcentage de chômeurs de longue durée (respectivement 9 % et 47 %). Ces zones, majoritairement situées dans la frange frontalière de l'Est de la France, mais aussi en périphérie du Bassin parisien, bénéficient du dynamisme des marchés du travail allemand, suisse et francilien.

- « **Zones d'industrie en difficulté** » (58 zones, 21 % des sortants). L'activité industrielle est ici associée à des difficultés d'emploi durables que traduisent le taux de chômage (15 %) et le pourcentage de chômeurs de longue durée (56 %.) Les jeunes sont plus présents sur le marché du travail. L'activité industrielle se conjugue avec les emplois de service. On trouve ces zones d'anciennes industries en déclin dans le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, l'embouchure de la Seine mais aussi Fos-sur-Mer, Saint-Etienne ou Le Creusot.

- « **Zones rurales industrielles** » (56 zones, 9 % des sortants). La part de l'emploi privé (65 % contre 60 % en moyenne), la prédominance des secteurs industriels (31 % des emplois) liée à la présence de l'agriculture, l'importance de l'intérim et des emplois d'exécution peu qualifiés caractérisent ces zones. Elles sont majoritairement implantées dans la moitié nord de la France (dont beaucoup dans le quart nord-ouest).

- « **Zones rurales agricoles** » (67 zones, 7 % des sortants). Avec plus de 13 % des emplois, l'activité agricole marque la spécificité de ces zones où cependant l'industrie occupe 20 % des emplois. Les PME (petites et moyennes entreprises) prédominent. L'emploi est peu qualifié. Le chômage ne dépasse pas le niveau

moyen, mais il peut être persistant. Ces zones sont assez dispersées sur le territoire métropolitain.

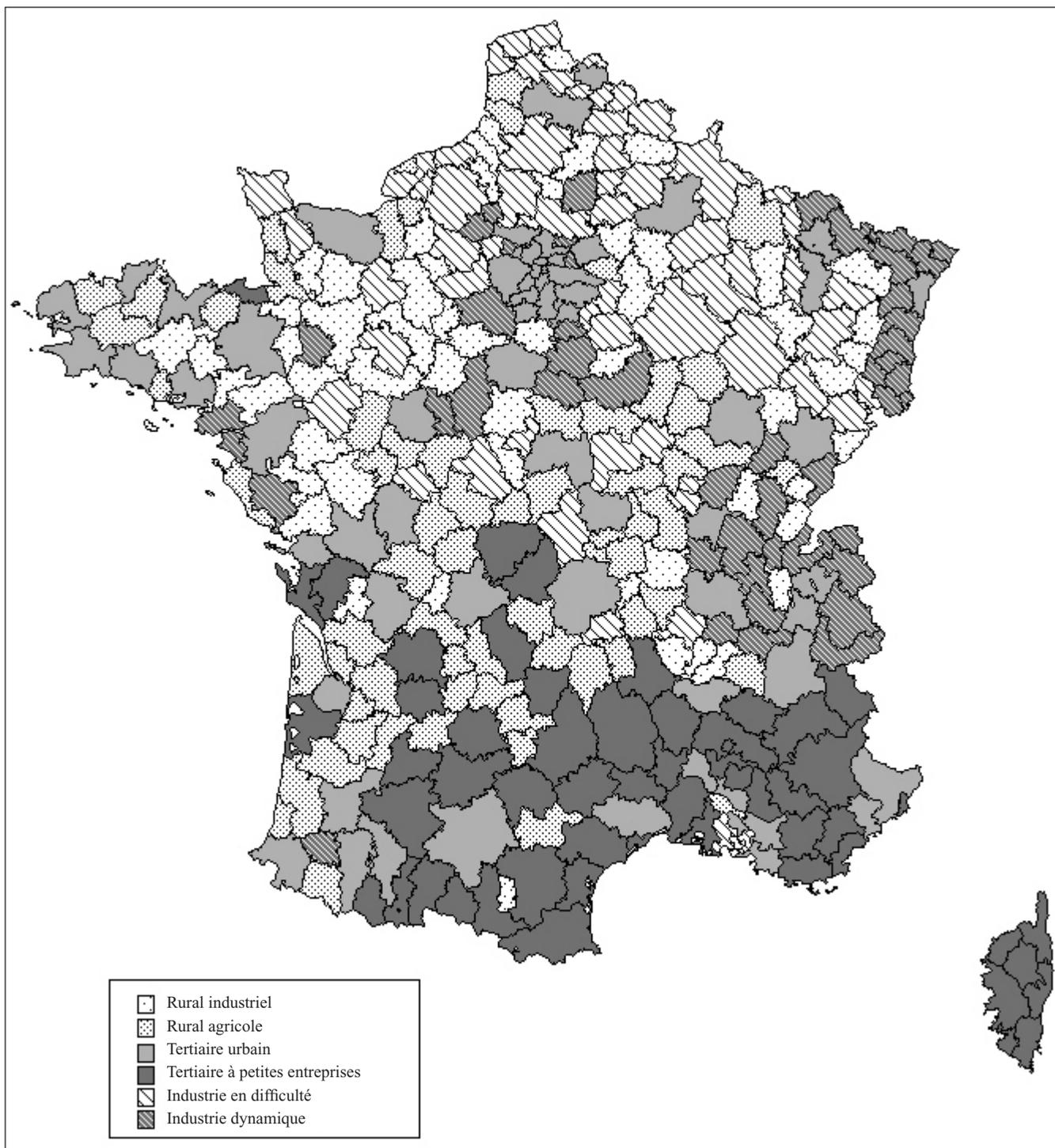
- « **Zones tertiaires avec petites entreprises** » (55 zones, 9 % des sortants). Le tissu de petites entreprises caractérise d'abord ces zones : 54 % des établissements ne comptent aucun salarié (contre 49 % en moyenne). Corrélativement, les salariés sont pour moitié employés par le secteur public. L'agriculture est à part égale avec l'industrie (autour de 10 % des emplois). La proportion d'artisans et chefs d'entreprise parmi les actifs est ici à son maximum (10 % contre 7 % en moyenne). Ces zones méridionales forment des ensembles bien regroupés.

- « **Zones tertiaires urbaines (villes)** » (65 zones, 43 % des sortants). La part des secteurs tertiaires, le taux d'encadrement élevé et le haut niveau de qualification de l'emploi caractérisent ces zones urbaines. Les jeunes, plus longtemps scolarisés, sont ici moins présents sur le marché du travail. Les indicateurs de chômage sont à leur valeur moyenne ; ce qui, on le sait, peut masquer de fortes disparités à l'intérieur de territoires assez hétérogènes et densément peuplés, constitués par les zones franciliennes et les grandes métropoles régionales.

■ Une offre de formation inégalement répartie

Si le profil socio-économique du territoire modèle les parcours scolaires, c'est d'abord par l'éventail plus ou moins ouvert de l'offre de formation, sa densité et sa diversité tant en niveau qu'en spécialité. Caro et Hillau (1997) mettent ainsi en évidence un maillage territorial de l'appareil de formation, structuré selon la hiérarchie urbaine, avec la présence de pôles universitaires et de lycées prestigieux dans les capitales régionales (où résident les cadres supérieurs), une bonne couverture du secondaire général et technique dans les villes secondaires (où résident les classes moyennes), et enfin une offre « de proximité » standard dans les zones rurales agricoles. On retrouve une trace de cette hiérarchie dans la répartition des inscrits dans l'enseignement secondaire. Celle-ci varie selon les types de zones par l'équilibre entre formations générales et professionnelles, ainsi que par le poids des différents niveaux et filières (cf. **tableau 1**).

Carte 1
Typologie socio-économique des zones d'emploi



Source : enquête « Génération 98 », Céreq.

Tableau 1
Indicateurs de répartition des inscrits en lycée selon les types de zone

	Industrie dynamique	Industrie en difficulté	Rural industriel	Rural agricole	Tertiaire avec petites entreprises	Tertiaire urbain	Toutes zones
Enseignement professionnel / Enseignement général (inscrits de niveau V et IV)	28	32	23	26	25	27	27
Baccalauréat professionnel/BEP	27	28	25	24	24	30	27
BTS/baccalauréat	24	29	18	13	20	37	24
BEP industriels parmi les BEP	45	46	47	39	40	41	43
CAP industriels parmi les CAP	70	63	78	55	51	57	62

Note : ont été reportés ici quelques indicateurs calculés sur la base des inscrits dans un établissement dépendant du MEN, hors apprentissage et enseignement agricole. Les données sont celles de l'année 1992, qui correspond aux débuts de la scolarité secondaire pour les jeunes sortis de CAP-BEP en 1998.

Source : ministère de l'Éducation nationale, inscrits de l'année 1992 (hors apprentissage et enseignement agricole). Traitements de l'auteur.

C'est dans les zones industrielles du Nord, où la formation professionnelle se fait traditionnellement par la voie scolaire, que l'on compte le plus d'inscrits en filière professionnelle parmi les lycéens. Les poursuites d'études au-delà du BEP et du baccalauréat professionnel sont plus fréquentes dans les villes, plus rares dans les zones rurales agricoles (qui ne disposent pas d'une offre de proximité à ce niveau). Les spécialités liées à la production, dont l'implantation répond aux besoins d'entreprises locales, pèsent plus lourd dans les zones industrielles.

L'offre de formation va bien sûr marquer de son empreinte le parcours scolaire des élèves, pour peu que celui-ci se déroule dans le même environnement. Cette hypothèse n'est pas exagérée. En effet, en moyenne, 80 % des sortants du système éducatif sont restés dans la même zone d'emploi tout au long de leurs études (entre l'entrée en 6^e et la sortie de formation en 1998). Les mobilités sont évidemment davantage le fait des jeunes qui suivent des études longues. Au niveau V, 93 % des jeunes ont résidé dans la même zone durant toute leur scolarité secondaire, et près de 95 % dans le même type de zone³.

³ Un certain nombre de jeunes, de milieu rural en particulier, ont pu être scolarisés en internat, faute d'un lycée à proximité de chez eux. Mais ce qui compte pour nous est la zone de référence, celle de la famille et des repères de socialisation.

Cependant, comme nous le verrons, une fois dans la vie active, les mobilités semblent s'intensifier.

DES PARCOURS SCOLAIRES MODELÉS PAR L'ORIGINE SOCIALE ET GÉOGRAPHIQUE

La différenciation du capital scolaire avec lequel les jeunes sortent du système éducatif est à la fois verticale (par le niveau) et horizontale (par la spécialité). L'origine sociale joue sur ces deux dimensions, mais c'est également le cas de l'origine géographique.

Le capital de formation dépend du statut des parents

Alors que la moitié des jeunes sortants ont poursuivi leurs études au-delà du baccalauréat, ce n'est le cas que d'un tiers des enfants d'ouvriers – mais de plus des trois-quarts des enfants de cadres ; ceci corrobore des constats bien connus sur l'inégale répartition des destins scolaires (Caille et Lemaire, 2002 ; Duru-Bellat, 2003). Parmi ceux qui sortent du secondaire, on observe encore une grande variabilité du niveau selon l'origine sociale : seuls 30 % des enfants d'ouvriers ont poursuivi jusqu'en terminale, contre

45 % des enfants de cadres, de techniciens ou d'agriculteurs ; les sorties sans qualification (au niveau du collège ou avant la fin d'un cycle professionnel court) atteignent 15 % chez les employés, 18 % chez les ouvriers, et 19 % dans la catégorie des artisans, commerçants et indépendants⁴, alors qu'elles restent « limitées » à 10 % des sorties du secondaire chez les cadres, les techniciens ou les agriculteurs. C'est encore dans ces trois dernières catégories sociales que les sorties se font le plus fréquemment après l'obtention d'un diplôme, plutôt que sur un échec ou sur un abandon (autour de 65 % des cas, contre 57 % en moyenne).

L'arrêt des études au niveau du secondaire est beaucoup plus fréquent chez les garçons (56 %) que chez les filles (45 %). Cependant, même si les écarts constatés ne sont pas considérables, l'investissement éducatif des filles ne semble pas également encouragé dans tous les milieux : alors que les filles représentent 43 % des sortants de lycée, cette proportion s'élève à 46 % chez les enfants d'employés, et seulement 38 % chez les enfants de cadres. Si l'on examine les raisons qui ont le plus souvent motivé l'arrêt des études au niveau du secondaire, les enfants d'agriculteurs, mais aussi dans une moindre mesure les enfants d'indépendants déclarent significativement⁵ plus souvent que les autres avoir atteint le niveau souhaité (respectivement 48 % et 37 %, contre 34 % en moyenne) ; ils arrêtent aussi plus fréquemment parce qu'ils ont trouvé un emploi (respectivement 40 % et 37 %, contre 31 %) : on peut voir là le signe de projets éducatifs plus orientés vers le monde du travail. Les enfants d'ouvriers sont les seuls qui arrêtent significativement plus souvent pour raisons financières (25 % contre 23 %), ou parce que l'accès à un niveau supérieur leur a été refusé (13 % contre 12 %).

Quant au poids respectif des différentes filières (générale/technologique/professionnelle), il se répartit différemment selon l'origine sociale. Si l'on s'en tient aux sorties du second cycle (après le « tri » de

l'orientation) on observe que les cadres se distinguent nettement par l'importance de la filière générale (11 % des sorties, contre seulement 2 à 4 % dans les autres catégories) et de l'enseignement technologique (20 % des sorties, contre une moyenne de 14 %), si bien que « seulement » 68 % des enfants de cadres sortent de filières professionnelles (contre 82 % en moyenne des sorties de second cycle). Chez les ouvriers, employés, agriculteurs et artisans, les classes technologiques fournissent de 11 à 14 % des sortants et la très grande majorité est issue de l'enseignement professionnel (entre 81 et 86 %) ; les techniciens occupent une position intermédiaire, entre formation professionnelle (78 % des sortants du second cycle) et technologique (19 %). La hiérarchie sociale se retrouve bien sur la dimension « poursuite d'études » conjuguée avec la préférence accordée aux formations générales.

Le choix du mode de formation professionnelle, par la voie scolaire ou par apprentissage, est également influencé par le milieu, mais fait apparaître d'autres clivages. En moyenne, plus d'un tiers des sortants de second cycle professionnel vient de CFA (Centre de formation des apprentis). Mais alors que les ouvriers et techniciens privilégient un peu plus la voie scolaire (avec seulement 32 % de sortants de CFA), l'apprentissage a nettement la faveur des agriculteurs et des indépendants, puisqu'il représente 40 % des sortants du second cycle professionnel dans ces catégories : l'apprentissage semble bien être encore aujourd'hui un mode privilégié de reproduction et de transmission domestique. Enfin, le choix du domaine de formation est lui aussi très influencé par l'origine sociale : chez les garçons, alors que les filières tertiaires représentent 20 % des sortants de second cycle professionnel, cette proportion tombe à 15 % chez les fils d'ouvriers et d'agriculteurs, alors qu'elle atteint 23 % chez les employés et 30 % chez les cadres (ces spécialités, plus généralistes et transversales que les spécialités de la production, sont choisies par défaut d'une orientation en second cycle général ou technologique). Plus étonnant, la même reproduction d'un clivage entre cols bleus et cols blancs s'observe également pour les filles : les filles d'agriculteurs et d'ouvriers sont plus nombreuses à s'être orientées vers des spécialités industrielles (minoritaires chez les filles).

⁴ Nous parlerons dans la suite de la catégorie des indépendants pour désigner les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

⁵ Modèles avec l'origine sociale en variable explicative de la probabilité d'arrêter. Non présentés dans cet article.

Les productions du système éducatif varient selon les territoires

Les effets de la reproduction sociale sur les parcours scolaires des enfants s'exercent donc sur bien des dimensions, par le jeu des orientations successives (Boudon, Cuin, Massot, 2000). Ces mécanismes doivent se répercuter sur les productions locales du système éducatif, *via* la composition sociodémographique des territoires. C'est ce que nous allons examiner à présent : comment varie la structure des sorties selon le type de territoire.

Que ce soit la fréquence des poursuites d'études après le baccalauréat, le poids respectif, chez les sortants du secondaire, des filières générale ou professionnelle, celui des formations par apprentissage, ou encore le partage entre spécialités industrielles ou tertiaires, tous ces indicateurs contribuent à définir les spécificités territoriales⁶ des productions de l'appareil de formation. Alors que dans les villes, 55 % des sortants ont poursuivi au-delà du baccalauréat (45 % des garçons et 59 % des filles), cette proportion oscille entre 43 et 48 % dans les zones à dominante industrielle ou rurale (36 à 41 % pour les garçons, 49 à 61 % pour les filles). C'est également dans les zones tertiaires que les cursus dans l'enseignement général sont les plus fréquents parmi les sortants au niveau du secondaire. En ce qui concerne les sorties de formation professionnelle à ce niveau, l'apprentissage en alimente diversement les flux : jusqu'à 40 % des sorties dans les zones de l'Est « d'industrie dynamique » ou les zones méridionales du type « tertiaire et petites entreprises », mais moins de 30 % dans les zones « d'industries en difficulté ». On reconnaît là les variantes géographiques du système éducatif français (MEN, *Géographie de l'école* ; CCPR 2000, 2004). Quant au domaine de formation, c'est dans les zones tertiaires que les spécialités des services atteignent leur score maximum chez les garçons (21 à 26 % des sortants de second cycle professionnel) ; la tendance s'inverse pour les filles : cela résulte sans doute de choix stratégiques

⁶ On parle bien ici de spécificités et non d'inégalités. Ainsi, l'inégalité des chances de sortie après le baccalauréat entre enfants de cadres et d'ouvriers est uniforme sur tous les territoires (de l'ordre de 1,7) : les différences entre les probabilités relatives (odds-ratios), calculées séparément pour chaque type de zone, ne sont pas significatives (pour un exemple d'analyse comparative des inégalités sociales, voir par exemple Vallet, 1999).

différents dans ces zones où les poursuites d'études sont plus fréquentes, et les débouchés du second cycle professionnel tertiaire, traditionnellement féminin, plus limités.

Le constat de particularismes locaux des productions du système éducatif est donc assez clair. La question se pose à présent de savoir s'ils sont un pur effet du profil socio-économique et, partant, de la reproduction sociale, ou si l'on peut déceler un effet singulier du territoire. C'est ce que nous allons préciser en modélisant quatre indicateurs correspondant aux différentes composantes des productions du système éducatif. Ils correspondent surtout à des choix ou des bifurcations importantes dans les parcours scolaires, qui contribuent à construire le capital de formation avec lequel les jeunes sortent de l'école : niveau de formation, filière, spécialité et mode d'acquisition de la formation.

- **A** (poursuite d'études dans le supérieur) : probabilité d'avoir poursuivi les études au-delà du baccalauréat. Cet indicateur est construit sur l'ensemble des sortants.
- **B** (filière) : pour ceux qui n'ont pas continué au-delà du baccalauréat, probabilité d'avoir suivi une filière professionnelle.
- **C** (mode de formation professionnelle) : pour ceux qui n'ont pas poursuivi au-delà du baccalauréat, et qui ont suivi une filière professionnelle, probabilité d'avoir choisi l'apprentissage.
- **D** (domaine de formation professionnelle) : pour ceux qui n'ont pas poursuivi au-delà du baccalauréat, et qui ont suivi une filière professionnelle, probabilité d'avoir choisi une spécialité tertiaire.

Nous avons construit un modèle pour chacun de ces quatre indicateurs (**tableau 2**) : les variables explicatives sont le sexe, l'origine sociale, l'origine géographique (le type de zone où le jeune a suivi sa scolarité secondaire) et les interactions entre origine sociale et géographique. Ce modèle nous permet de préciser les résultats exposés plus haut en démêlant les effets propres de l'origine sociale et de l'environnement local, et de voir si l'influence du statut des parents s'exerce uniformément sur tout le territoire. Nous l'avons comparé avec deux modèles plus parcimonieux (celui avec le sexe et l'origine sociale seuls, et celui avec les trois variables sans les interactions).

Tableau 2
La modélisation des indicateurs de parcours scolaires (A, B, C, D) et professionnels (E)

	A- Tous sortants : probabilité de sortir à un niveau supérieur au baccalauréat (N=52301)	B- Sortants de 2d cycle : probabilité de venir de filière professionnelle (N=22077)	C- Sortants de 2d cycle professionnel : probabilité de venir d'apprentissage (N=19250)	D- Sortants de 2d cycle professionnel : probabilité de venir d'une formation tertiaire (N=19250)	E- Sortants de niveau V : probabilité d'avoir passé plus de 86 % du temps en emploi (N=12173)
Proportion estimée pour la référence	40	88	42	27	62
Sexe (référence Homme)					
Femme	+ 12	- 11	- 23	+ 63	- 26
CS du père (référence Employé)					
Agriculteur	+ 7	+ 6	~	- 21	+ 8*
Indépendant	+ 11	~	+ 4	~	~
Cadre, profession libérale	+ 38	- 12	~	+ 8	~
Profession Intermédiaire	+ 17	- 2	- 4*	- 7	~
Ouvrier	- 10	+ 3	- 3	- 9	~
Type de zone en 6 ^{ème} (réf. Villes)					
Zones rurales industrielles	- 5	+ 3	+ 7	- 9	+ 5
Tertiaire avec petites entreprises	~	~	+ 7	- 9	- 16
Industrie en difficulté	- 3	+ 2	~	- 10	- 8
Industrie dynamique	- 6	~	+ 10	- 10	+ 7
Zones rurales agricoles	- 4	~	+ 7	- 10	~
Zones rurales industrielles	Agriculteur	~	- 11	~	+ 37
	Indépendant	~	~	~	~
	Cadre	- 10	~	~	~
	Prof Interm.	~	- 5*	~	+ 22
	Ouvrier	~	- 3*	~	+ 7
Tertiaire avec petites entreprises	Agriculteur	- 7	- 16	~	+ 24
	Indépendant	- 9	+ 3*	~	+ 10
	Cadre	- 11	~	~	- 10*
	Prof Interm.	~	- 6*	~	~
	Ouvrier	- 4*	~	+ 6*	+ 6*
Industrie en difficulté	Agriculteur	+ 12	~	~	+ 40
	Indépendant	~	- 4	~	~
	Cadre	~	- 5	~	~
	Prof Interm.	~	~	~	+ 15
	Ouvrier	~	- 4	~	+ 8
Industrie dynamique	Agriculteur	~	~	~	+ 22
	Indépendant	~	~	~	~
	Cadre	- 6	~	~	~
	Prof Interm.	~	~	- 10	+ 10*
	Ouvrier	~	~	~	+ 7
Zones rurales agricoles	Agriculteur	~	~	~	+ 26
	Indépendant	~	~	~	~
	Cadre	- 7	+ 6	~	~
	Prof Interm.	~	~	~	+ 20
	Ouvrier	~	~	~	~

Seuls sont reportés les écarts significatifs à la probabilité de référence.

* significatif à 10 % ; les autres écarts sont au moins significatifs à 5 % ; ~ non significatif.

Source : enquête « Génération 98 ». Les données sont pondérées (pondération normée restituant les tailles d'échantillon).

Nous avons utilisé pour cela le test du rapport de vraisemblance⁷ pour apprécier ce qu'apporte, au pouvoir explicatif du modèle le plus simple, l'ajout du type de zone et des interactions entre statut des parents et type de zone.

La structure sociale n'épuise pas les différences entre territoires

Les quatre modèles sont construits « en entonnoir » : on part de la population de tous les sortants (**A**) pour se restreindre aux sortants du secondaire (**B**), puis du secondaire professionnel (**C** et **D**).

Le modèle sur la poursuite d'études (**A**) fait ressortir un effet très fort de la hiérarchie sociale sur la probabilité de continuer au-delà du baccalauréat. Il se conjugue avec l'effet territoire, qui demeure important (la différence entre les rapports de vraisemblance est significative, ce qui permet de valider une influence du type de zone). L'influence de l'origine sociale sur la durée des études est déterminante : il y a près de 50 points d'écart de probabilité entre les enfants de cadres et d'ouvriers. « Toutes choses égales par ailleurs », habiter dans une ville augmente la probabilité de suivre des études supérieures : l'offre de formation est plus riche et plus étendue en milieu urbain. À l'opposé, les poursuites d'études sont limitées dans les zones d'industrie dynamique. L'apport des interactions dans le troisième modèle est significatif. C'est dans les zones industrielles (dynamiques ou en difficulté) que l'écart entre ouvriers et cadres est le plus fort, à égalité avec ce qu'il atteint dans les villes. Les aspirations éducatives des agriculteurs sont bien supérieures dans les zones d'industrie en difficulté en comparaison des autres territoires.

Lorsqu'on restreint l'analyse à ceux qui ont arrêté au niveau du second cycle, le modèle sur le choix de la filière (**B**) montre également l'importance du statut des parents : les enfants de cadres en « échec scolaire » évitent plus que les autres l'orientation vers les filières professionnelles. En revanche, l'introduction du type de zone n'ajoute rien ici au modèle ; cela semble montrer que, pour ces jeunes, l'offre de formation locale n'a pas pesé sur le choix

⁷ Lorsqu'on ajoute des variables à un modèle, on augmente sa vraisemblance (le modèle s'ajuste mieux aux données). Pour une définition de la vraisemblance, voir par exemple Bouyer, 1991.

de la filière. Au moment de l'orientation en fin de troisième, seule a joué la stratégie des familles : on sait qu'à niveau scolaire égal, les cadres demandent plus souvent que les ouvriers l'orientation en lycée général ou technologique, et que ces écarts ne sont pas rééquilibrés par les conseils de classe (Caille, Lemaire, 2002). Seules les interactions témoignent de certains ajustements de comportement : ainsi les enfants de cadres ont, dans les zones agricoles, moins de propension à éviter les filières professionnelles.

Dans les deux derniers modèles, on centre l'analyse sur les seuls sortants de second cycle professionnel.

Le modèle sur le choix entre lycée professionnel ou apprentissage (**C**), met en évidence la préférence des indépendants pour l'apprentissage, alors qu'ouvriers et techniciens privilégient la voie scolaire. L'effet du territoire est significatif, on y retrouve bien la tradition de l'apprentissage dans les zones de l'Est (l'Alsace est emblématique à cet égard), et celle des formations en lycée professionnel dans le Nord industriel.

Le modèle sur la spécialité de formation industrielle ou tertiaire (**D**) enfin fait apparaître de fortes interactions traduisant des variantes de comportement. Il y a peu d'écarts entre enfants d'employés et d'ouvriers, sauf dans les villes, où les enfants d'employés sont plus attirés qu'ailleurs par les spécialités de services, et les zones agricoles où les enfants d'ouvriers le sont beaucoup moins. On voit aussi se rapprocher cadres et professions intermédiaires : quand leurs enfants sortent de second cycle professionnel, c'est rarement pour entrer à l'atelier, car ils ont plus souvent fait le choix des spécialités tertiaires (sauf... dans les zones tertiaires où la plus grande proportion de spécialités de services est observée chez les enfants d'indépendants : mais on touche là aux limites d'une nomenclature de spécialités très regroupée, alors que distinguer par exemple les formations aux emplois de bureau ou aux métiers de la bouche permettrait sans doute d'éclairer certaines différences de comportement).

Disons enfin que ces quatre modèles sont fidèles aux constats usuels sur les jeunes filles : plus nombreuses que les garçons à poursuivre des études supérieures, à choisir les formations généralistes ou tertiaires, plus rarement apprenties.

Ainsi, origine sociale et contexte socio-économique semblent-ils bien se combiner diversement pour influencer la construction du capital de formation avec lequel les jeunes débutants de niveau V se présentent sur le marché du travail. Voyons à présent ce qu'il en est de leur entrée dans la vie active.

L'INSERTION DES JEUNES SORTANTS DE CAP-BEP

Les effets du territoire et de l'origine sociale continuent de s'exercer, au-delà de l'école, sur les parcours professionnels des débutants. Ces parcours peuvent être handicapés par l'éloignement à l'emploi. Ils dépendent en tout cas de la nature des emplois offerts par les entreprises présentes sur le territoire.

L'origine sociale joue, mais le territoire prédomine

Trois ans après la fin de la formation, la carrière professionnelle est à peine entamée, et les positions sur le marché du travail ne sont pas définitives. Néanmoins, en rapprochant origine sociale et situation dans la vie active⁸, on vérifie qu'au-delà du parcours scolaire, l'origine sociale continue d'avoir des effets sur la trajectoire professionnelle, à commencer par la position initiale. À niveau de formation égal, l'insertion est plus difficile pour les jeunes de milieux modestes (pour de premières indications voir Céreq, 2001). Ainsi, trois ans après la sortie de l'école, les enfants d'employés et d'ouvriers sont plus exposés au chômage et à l'inactivité (18 % contre environ 15 % dans les autres catégories) et ont des parcours d'insertion plus difficiles (au cours des trois ans, ils ont à peine passé 70 % du temps en emploi, contre 78 % pour les enfants d'agriculteurs). Les enfants d'indépendants sont, après trois ans, plus engagés dans l'emploi que leurs congénères : 80 % d'entre eux travaillent, et d'ailleurs cet emploi est plus souvent à durée indéterminée. Les enfants de cadres et professions intermédiaires reviennent plus souvent

⁸ Pour être comparables, les positions doivent être examinées au même moment : nous choisirons le moment de l'enquête, trois ans après la sortie de l'école.

en formation (6 % contre 4 % en moyenne), comme pour rattraper une « déchéance scolaire ».

Cependant, l'origine sociale n'est pas le seul déterminant, après le diplôme, de l'insertion des débutants : l'environnement local est plus ou moins favorable à l'emploi des jeunes, ainsi que le montre le **graphique 1**. Sur ce graphique sont représentés les points moyens, par origine sociale et type de zone, des débutants sortis au niveau V de formation. Ils y sont placés par rapport à un indicateur global d'insertion : la part du temps passé en emploi. C'est dans les zones rurales industrielles et surtout les zones d'industrie dynamique que l'insertion est, de ce point de vue, la plus facile, quelle que soit l'origine sociale des jeunes. Les zones agricoles et urbaines sont en position moyenne, alors que c'est dans les zones tertiaires à petites entreprises et surtout dans les zones d'industrie en difficulté que l'accès à l'emploi est le plus problématique. C'est également dans les zones tertiaires que les écarts entre catégories sociales sont les plus réduits.

La modélisation permet de clarifier ces constats (*cf. modèle E du tableau 2*) : l'indicateur modélisé est ici le fait d'avoir passé plus de 86 % du temps en emploi⁹.

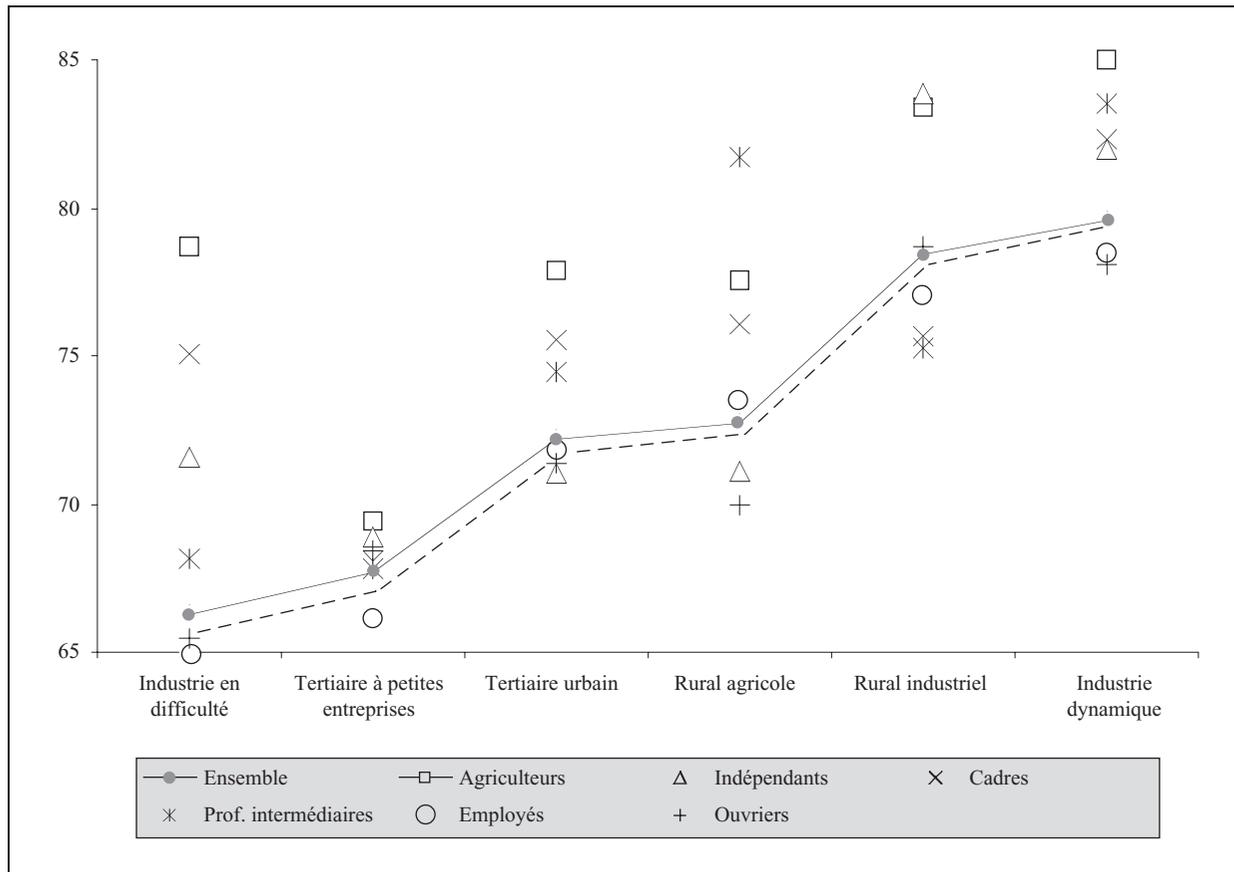
Ici, c'est l'effet du territoire qui prédomine, même s'il n'évince pas le rôle de l'origine sociale (voir l'avantage net, par exemple, aux enfants d'agriculteurs dans toutes les zones, et aux enfants d'indépendants dans certaines d'entre elles – zones rurales industrielles et tertiaire à petites entreprises) : ce qui compte avant tout, c'est la qualité du marché du travail et son ouverture aux jeunes débutants du niveau CAP-BEP. C'est ce qui semble mieux garanti dans les zones rurales industrielles et d'industrie dynamique ; alors que dans les zones tertiaires, la concurrence avec les débutants plus diplômés est handicapante, et dans les zones d'industrie en difficulté, c'est la rareté de l'emploi qui grève l'insertion. Les interactions entre origine sociale et géographique ne sont pas significatives : l'effet de l'origine sociale s'exerce partout de la même façon.

Enfin, on retrouve un résultat classique : l'insertion est considérablement plus difficile pour les filles.

La prédominance de l'économie du territoire est pour ces jeunes d'autant plus forte qu'ils ont, semble-t-il,

⁹ Ce seuil est la valeur médiane de l'indicateur : la moitié des débutants de niveau CAP-BEP ont passé plus de 86 % du temps en emploi.

Graphique 1
Part du temps passé en emploi selon l'origine sociale et géographique (en pourcentage)



Lecture : en moyenne, les enfants de cadres résidant dans les zones d'industrie en difficulté ont passé, au long des trois années après la sortie de l'école, 75 % du temps en emploi.

Source : enquête « Génération 98 ».

peu de moyens de se rapprocher des gisements d'emploi, comme va l'illustrer une étude plus approfondie de leurs mobilités.

L'éloignement de l'emploi peut freiner l'insertion

Nous avons vu que les jeunes sortants de niveau V sont peu mobiles au cours de leurs études. Plus jeunes, moins fortunés que leurs congénères plus diplômés, ils demeurent aussi plus sédentaires par la suite¹⁰. En 2001, 84 % des sortants de niveau V résident encore

¹⁰ La mobilité alternante des jeunes en emploi croît, elle aussi, avec le niveau de formation : cf. l'article de Gilles Margirier dans ce même dossier.

dans la même zone que lors de leur entrée en sixième. 90 % d'entre eux n'ont pas changé de type de zone de résidence : toute leur scolarité puis les trois premières années de vie active se sont déroulées dans le même environnement socio-économique qui les a vus d'abord entrer au collège puis, quelques années plus tard, dans la vie active. Ce taux de sédentarité des jeunes de niveau V est cependant variable selon le type de zone : il atteint 94 % dans la catégorie des zones tertiaires urbaines, mais seulement 83 % dans les types ruraux (les plus mobiles sont les enfants d'agriculteurs, et aussi les enfants de cadres). Dans tous les types de zone, les mobilités entre la zone de résidence en sixième et celle de l'emploi en 2001 se réalisent principalement au bénéfice des villes (autour de

15 % – mais il est possible qu'une part en soient imputables à des navettes domicile-travail, non à des changements de résidence).

Pour ces jeunes attachés, par choix ou par contrainte, à leur milieu d'origine, l'éloignement géographique peut handicaper l'insertion sur le marché du travail. L'enquête « Génération 98 » interroge sur les recherches d'emploi menées pendant les périodes de chômage ou d'inactivité. L'éloignement apparaît comme le premier obstacle à l'accès à l'emploi : il est invoqué, par les sortants de niveau V, comme raison principale de refus d'emploi dans 29 % des cas¹¹ (**tableau 3**).

Le handicap n'est pas également distribué sur le territoire : c'est dans les zones rurales industrielles que la mobilité constitue le plus fort obstacle à l'emploi (39 % des raisons de refus) et dans les villes qu'il est le moins souvent invoqué (26 %). Ce sont les enfants d'ouvriers qui en souffrent le plus (peut-être ont-ils moins de moyens de transport ? Peut-être résident-ils dans des zones moins bien desservies ?), et les enfants de cadres pour lesquels c'est moins souvent un obstacle majeur. Signalons que ce sont les jeunes résidant

¹¹ C'est-à-dire d'épisodes de recherche d'emploi.

dans les zones d'industrie en difficulté, et également les enfants d'ouvriers, qui disent plus souvent avoir été prêts à accepter n'importe quel emploi sans condition (« aucune raison de refuser un emploi »).

Lorsque les jeunes ont accédé à l'emploi, ce sont encore les résidents des zones rurales industrielles qui sont les plus contraints à la mobilité alternante (**tableau 3**) : dans ces zones, plus d'un jeune de niveau V sur trois, en emploi en 2001, va travailler dans une autre zone que celle de son domicile (un sur cinq seulement dans les zones « tertiaire à petites entreprises »).

On va voir que selon leur formation et leur origine sociale et géographique, les jeunes s'insèrent sur des segments différents du marché du travail, ce qui peut expliquer ces disparités de rythme d'insertion, et aussi contribuer à la reproduction sociale.

Secteur et taille d'entreprise définissent des segments du marché du travail

Les premiers constats sur la position professionnelle occupée par les jeunes de niveau V, trois ans après

Tableau 3
Les jeunes de niveau V, l'emploi et les migrations

Type de zone de résidence	Raisons de refus d'emploi pour les chômeurs résidant dans la zone en 1998* en %		% de jeunes qui résidaient dans ce type de zone en 1998 et dans un autre type de zone en 2001	% de migrations alternantes pour les jeunes en emploi résidant dans ce type de zone en 2001
	« emploi trop éloigné »	« aucune raison de refuser un emploi »		
Industrie dynamique	28	18	8	31
Industrie en difficulté	30	22	9	27
Rural industriel	39	16	12	35
Rural agricole	30	16	14	32
Tertiaire à petites entreprises	32	14	12	19
Tertiaire urbain	26	14	5	27
Ensemble niveau V	29	17	8	28

* Pourcentages calculés sur les réponses aux épisodes de non-emploi.

Source : enquête « Génération 98 ».

leur sortie de formation, confirment que la reproduction sociale est à l'œuvre dans l'allocation de ces positions : les enfants d'agriculteurs sont plus souvent agriculteurs (5 points de plus que la moyenne) ou ouvriers (6 points d'écart) ; les enfants de cadres occupent deux fois plus souvent des positions d'encadrement ou de maîtrise, les enfants d'employés sont eux-mêmes plus souvent employés (6 points d'écart à la moyenne) et les enfants d'ouvriers plus souvent ouvriers (7 points d'écart). Pour boucler la boucle qui mène, *via* l'école, de la position des parents dans la structure productive à celle des enfants, nous prenons à présent en compte des caractéristiques plus fines des formations (spécialités) et des emplois (profession occupée et type d'entreprise – secteur et taille) : celles-ci sont déterminantes pour le positionnement sur des marchés professionnels. Nous nous attachons alors à

montrer que les liens entre origine sociale, formation suivie, et caractéristiques des emplois d'insertion trouvent leur cohérence dans le type de territoire où ils s'établissent.

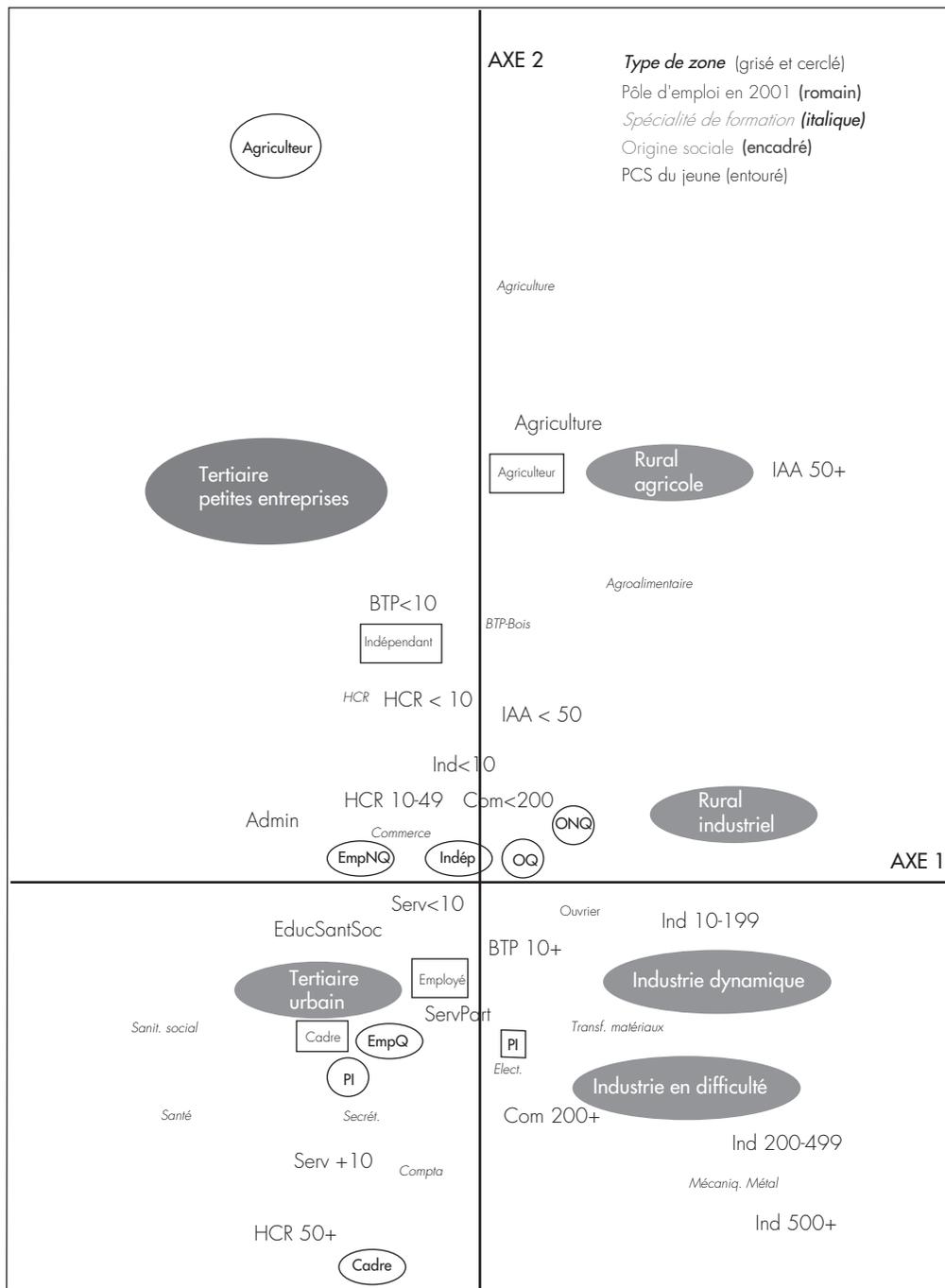
Nous avons pour cela réalisé une analyse factorielle dans laquelle interviennent ces différentes variables. Parce que les jeunes sortis d'une formation professionnelle de niveau V sont peu mobiles, et qu'ils travaillent en grande majorité au lieu même où ils ont fait leurs études, c'est sur eux que nous centrons l'analyse. Celle-ci porte sur la relation entre le type de territoire et les entreprises dans lesquels les jeunes se trouvent en emploi au moment de l'enquête. Nous caractérisons les entreprises par leur « pôle » d'appartenance, c'est-à-dire le croisement du secteur d'activité et de la taille (*cf.* **encadré 3**). Les variables

Encadré 3
Les « pôles » d'entreprises

Dénomination du pôle	Secteur	Taille
Industrie <10	Industrie	moins de 10 salariés
Industrie 10-199	Industrie	10 à 199 salariés
Industrie 200-499	Industrie	200 à 499 salariés
Industrie 500+	Industrie	500 salariés et plus
IAA <50	Industrie agroalimentaire	Moins de 50 salariés
IAA 50+	Industrie agroalimentaire	50 salariés et plus
BTP <10	Bâtiment, travaux publics	moins de 10 salariés
BTP 10+	Bâtiment, travaux publics	10 salariés et plus
Hôtels, cafés, restaurants <10	Hôtels, cafés, restaurants	moins de 10 salariés
Hôtels, cafés, restaurants 10-49	Hôtels, cafés, restaurants	10 à 49 salariés
Hôtels, cafés, restaurants 50+	Hôtels, cafés, restaurants	50 salariés et plus
Commerce <200	Commerce	moins de 200 salariés
Commerce 200+	Commerce	200 salariés et plus
Services <10	Services	moins de 10 salariés
Services 10+	Services	10 salariés et plus
Éducation-Santé-Social	Éducation, santé, action sociale	
Services aux Particuliers	Services aux particuliers	
Administration	Administration	

Le secteur d'activité et la taille des entreprises se combinent pour définir des segments du marché du travail qui gèrent différemment la main-d'œuvre juvénile. C'est ce qui nous a conduit à prendre en compte ces deux dimensions pour caractériser les entreprises d'emploi et les répartir en « pôles » – selon la terminologie et la méthode adoptées dans Affichard, Combes, Grelet, 1994.

Graphique 2
Correspondances entre type de zone et entreprises d'emploi : premier plan factoriel de l'analyse



Lecture : les jeunes des zones agricoles travaillent plus souvent dans l'agriculture ou l'industrie agroalimentaire. Ils sont plus souvent enfants d'agriculteurs et formés aux spécialités de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Signes : ON : ouvrier qualifié ; ONQ : ouvrier non qualifié ; Elec : électricité, électronique ; MécaMétal : Mécanique, métallurgie ; IAA : Industrie agroalimentaire ; HCR : Hôtels-cafés-restaurants ; Ind : indépendant ; EmpNQ : employé non-qualifié ; EmpQ : Employé qualifié ; Com : Commerce ; PI : profession intermédiaire ; Admin : administration.

Source : enquête « Génération 98 », jeunes de niveau CAP-BEP en emploi au moment de l'enquête.

Tableau 4
Les variables introduites et leur rôle dans l'analyse factorielle

		Caractéristiques de l'emploi occupé	
		Pôle de l'entreprise (variable active)	PCS (profession et catégorie sociale) variable (illustrative)
Origine du jeune	Type de zone (variable active)	Tableau actif	
	Spécialité de formation (illustrative)		
	Origine sociale (illustrative)		

Note : l'analyse porte sur les liens entre le type de zone où travaillent les jeunes et le « pôle » d'emploi, qui constituent les variables actives. Les diverses catégories d'origine sociale et de spécialité de formation figurent en variables illustratives, et leur position sur les axes factoriels est déterminée par leurs affinités avec les pôles d'entreprise. De même, les PCS, projetées en variables illustratives, se placent en fonction de leur concentration dans les différents types de zones.

introduites dans l'analyse factorielle ainsi que le rôle qu'elles y jouent¹² sont indiqués dans le **tableau 4**.

Le premier plan factoriel (**graphique 2**) est structuré par les types d'activité et d'entreprise : l'axe horizontal oppose les zones (respectivement secteurs, spécialités, professions) tertiaires, à gauche, aux zones (respectivement secteurs, spécialités, professions) industrielles et agricoles à droite. La taille des entreprises suit l'axe vertical : les plus grandes dans les villes et les zones marquées par l'activité industrielle, les plus petites dans les zones agricoles et les zones tertiaires à petites entreprises.

Dans les types de zones agricoles ou tertiaires à petites entreprises (en haut du graphique), on est dans la transmission du métier propre aux indépendants, le cas extrême étant celui des jeunes agriculteurs, enfants d'agriculteurs, formés aux spécialités agricoles. 15 % des jeunes ayant choisi cette spécialité sont en effet enfants d'agriculteurs, alors que cette catégorie ne représente que 4 % des sortants ; ceux qui sont déjà exploitants agricoles sont tous enfants d'exploitants ou d'indépendants ; la majorité cependant étant ouvriers non qualifiés, peut-être ouvriers agricoles, peut-être chauffeurs si cette profession est toujours la destination privilégiée des enfants d'agriculteurs ? (Estrade, Missègue, 2000). On voit se dessiner ici la tendance à l'immobilité sociale des agriculteurs dans le sens « tel fils, tel père », et à la mobilité du statut

¹² Les *variables actives* déterminent les axes factoriels. Les *variables illustratives* sont placées après coup, en fonction de leurs liens avec les variables actives.

d'agriculteur vers celui d'ouvrier (Thélot, 1982, pp. 171-173). Dans les zones mixtes du midi, on voit les enfants d'indépendants suivre les pas de leurs parents : leurs études de maçons, menuisiers ou restaurateurs les ont conduits dans de petites entreprises du bâtiment ou de l'hôtellerie. Les jeunes qui sont déjà installés à leur compte sont trois fois plus souvent enfants d'indépendants que leurs condisciples : ainsi s'amorce, dès les débuts de la vie active, la transmission du statut d'indépendant par héritage (Gollac, Laulhé, 1987 ; Estrade, Missègue, 2000).

Dans les zones urbaines (quadrant inférieur gauche du graphique) les enfants de cadres ou d'employés, formés aux spécialités tertiaires (secrétariat, comptabilité, sanitaire et social, etc.)¹³ sont employés dans des entreprises de services, les grandes entreprises de l'hôtellerie et de la restauration. Dans les zones industrielles (quadrant inférieur droit), les fils d'ouvriers ou de contremaîtres¹⁴, ont été plus souvent formés à la mécanique, l'électricité ou la transformation des matériaux. Ils sont ouvriers, dans de petites entreprises industrielles ou du bâtiment. Plus rares sont ceux qui ont intégré de grandes entreprises industrielles. Les zones rurales industrielles se trouvent, à droite du graphique, entre les zones industrielles et les zones

¹³ Les enfants d'employés deviennent plus souvent employés que leurs camarades de la même promotion (5 points de plus). Les parents cadres sont surreprésentés parmi les jeunes issus des formations à l'hôtellerie et à la santé, les parents employés le sont parmi les jeunes formés à la comptabilité, aux emplois du secteur sanitaire et social, ainsi qu'à la vente.

¹⁴ Les enfants d'ouvriers occupent plus souvent des emplois d'ouvriers (67 % contre 59 % en moyenne).

agricoles, dont elles combinent les profils sectoriels. Voisinent les jeunes formés aux spécialités de l'agro-alimentaire, ouvriers dans les industries agroalimentaires. Bien sûr, il ne faut pas voir dans ce panorama le reflet d'un déterminisme absolu. Mais les tendances sont suffisamment fortes pour structurer l'allocation des formations et des emplois selon l'origine sociale et géographique, et valider l'idée d'un fonctionnement local de la reproduction sociale.

* *
*

Le poids de la hiérarchie sociale pèse très lourdement sur le niveau d'études atteint par le jeu des aspirations éducatives, de l'appréciation des coûts et des risques, de l'évaluation du rôle du diplôme dans la transmission de l'héritage. La durée des études dépend aussi de l'offre locale de formation : plus riche dans les villes (les grandes villes sont toutes dotées de pôles universitaires), elle devient plus limitée à mesure qu'on s'en éloigne. En revanche, la disponibilité de l'offre n'a pas pesé sur l'orientation en fin de troisième des élèves ayant suivi des études courtes : celle-ci n'a relevé que de la stratégie des familles.

Dès que l'on s'intéresse aux conjugaisons de la formation professionnelle (part de l'apprentissage, choix de la spécialité), des configurations singulières apparaissent qui portent la marque du territoire, de sa géographie et de son histoire. À niveau égal, ce sont davantage les inégalités territoriales que sociales qui pèsent sur l'insertion des jeunes. Le poids de la reproduction sociale joue également, mais sur d'autres oppositions que la hiérarchie de classe. L'empreinte du territoire sur l'insertion de ces jeunes sortant de filières professionnelles courtes est plus sensible encore, car le contexte économique y joue un rôle primordial.

Ainsi, il semble bien que les mécanismes de reproduction sociale, s'ajustant aux spécificités des systè-

mes éducatif et productif locaux, s'exercent selon un schéma circulaire. Le statut des parents et l'environnement sociogéographique contribuent à modeler le capital de formation avec lequel les jeunes sortant de second cycle vont se présenter sur le marché du travail. À nouveau, l'économie et la structure productive du territoire vont agir sur le volume et la nature des emplois disponibles et tendre à rapprocher la position des enfants de celle de leurs parents.

Ce schéma global pourrait être affiné, en particulier pour interpréter les modulations locales des effets de la reproduction sociale. On peut déplorer la pauvreté des nomenclatures et l'hétérogénéité interne aux catégories utilisées dans l'enquête (qui, comme toute enquête, a ses limites) : par exemple, la catégorie des cadres regroupe aussi bien des cadres administratifs des communes rurales que les managers des grandes villes. Des interrogations demeurent également, qui pourraient être levées avec un degré supplémentaire de finesse. Ce que l'on identifie comme effet du territoire vient-il d'un effet propre (un ouvrier d'une grande ville ne se comporte pas de la même façon qu'un ouvrier de zone d'industrie dynamique) ou de ce que la même CS recouvre des réalités différentes selon les territoires (un ouvrier peut être qualifié ou non, un artisan être patron de PME ou sans salarié, etc.) ?

Ces constats sont néanmoins assez clairs, et encourageants : l'étude des mécanismes de stratification sociale gagne à être déclinée au niveau du territoire et appréhendée dans toutes ses dimensions, au-delà de la seule référence au niveau de formation. Elle demande à être complétée par la prise en compte des mobilités géographiques facilitant ou accompagnant les mobilités sociales. En l'état, elle trouverait son utilité si elle pouvait contribuer à alimenter la réflexion sur la prise en compte des phénomènes de reproduction sociale dans le pilotage des formations professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Affichard J., Combes M.-C., Grelet Y. (1994), *Apprentis et élèves de lycées d'enseignement professionnel - L'insertion dans les entreprises*, Céreq Document n° 93, janvier.
- Bel M. (1996), « Le territoire, variable active dans la régulation de l'offre de formation professionnelle et technique initiale : à quelles conditions ? », in *Constructions et régulations de l'offre locale de formation*, Céreq document 117, décembre, pp. 227-244.
- Boudon R., Cuin C.-H., Massot A. (2000), *L'axiomatique de l'inégalité des chances*, L'Harmattan.
- Bouyer J. (1991), « La régression logistique en épidémiologie », *Revue Epidémie et Santé Publique*, 39, pp. 79-87 et 183-196.
- Caille J.-P., Lemaire S. (2002), « Que sont devenus les élèves entrés en 6^e en 1989 ? », in *Insee Données Sociales*, novembre, pp. 81-92.
- Caro P., Hillau B. (1997), « La logique dominante des publics scolaires. Offre de formation et environnement local », *Formation Emploi* n° 59, pp. 87-103.
- Céreq (2001), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*, mars.
- CCPR (Comité de Coordination des Programmes Régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle) (2000), *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle*, 2 tomes, La Documentation française.
- CCPR (2004), *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue 2000-2002*, téléchargeable sur le site http://www.ccpr.gouv.fr/publicat/publicat_ind.htm
- Davaillon A. (1995), « Les inégalités des trajectoires scolaires », *Éducation et Formations* n° 41, pp. 122-132.
- Duru-Bellat M. (2003), *Les inégalités sociales à l'école, genèses et mythes*, PUF.
- Estrade M.-A., Missègue N. (2000), « Se mettre à son compte et rester indépendant. Des logiques différentes pour les artisans et les indépendants des services », *Économie et Statistique* n° 337-338, pp. 159-181.
- Gensbittel M.-H. (1996), *Introduction aux contributions sur « Offre de formation et environnement socio-économique local »*, Document Céreq n° 118, octobre.
- Gollac M., Laulhé P. (1987), « Les composantes de l'hérédité sociale », *Économie et Statistique* n° 199-200, pp. 95-105.
- Grelet Y., Hillau B., Martinelli D. (1994), *Portraits régionaux de l'emploi et de l'insertion des jeunes*, Céreq Document n° 95, juin.
- Grelet Y., Timoteo J. (1998), « Labour market contexts, education disparities and school-to-work transitions : a French analysis framework », *Proceedings of the 1998 Network on Transitions in Youth Workshop*, Edimbourg, 10-13 Septembre, pp. 63-90.
- Hardouin J.-C., Hussenet A., Septours G. (2003), *Éléments pour un diagnostic sur l'École*, Document préparatoire au débat national sur l'avenir de l'école, HCEE, octobre.
- Lochet J.-F. (dir.) (2003), *Entreprises et jeunes débutants*, L'Harmattan.
- Maillard F. (2003), *Politiques éducatives et diplômes professionnels : le CAP entre déclin et relance*, ministère de l'Éducation nationale, CPC documents n° 2003/3.
- Ministère de l'Éducation nationale (2002), « Parcours dans l'enseignement secondaire et territoires », n° 62, avril.

Ministère de l'Éducation nationale, *Géographie de l'École*, publication annuelle.

Observatoire Régional des Métiers PACA (2000), *Outils d'analyse Formation et emploi en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur*.

Tabard N. (1993), *Représentation socio-économique du territoire*, document de travail INSEE-DSDS, F-9304.

Thélot C. (1982), *Tel père, tel fils ?*, Bordas.

Vallet L.-A. (1999), « Quarante années de mobilité sociale », *Revue Française de Sociologie*, janvier-mars, XL1.

Résumé

La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire

par Yvette Grelet

Comment se construit le capital scolaire des jeunes et s'opère la mise en relation des débutants et des emplois sur un territoire socialement structuré ? De quelle manière cela peut-il contribuer à la reproduction sociale ? La structure socioproductive d'un territoire contribue à modeler d'abord les cursus scolaires, puis les parcours d'insertion qui s'y déroulent, faisant du territoire le substrat de la reproduction sociale. L'étude des mécanismes de stratification sociale, ainsi déclinée au niveau du territoire, est appréhendée, au-delà du seul niveau de formation atteint, à travers d'autres composantes de la différenciation des cursus, comme la filière suivie (générale, technique ou professionnelle) ainsi que la spécialité et le mode d'acquisition des formations professionnelles. Les données mobilisées sont celles de l'enquête « Génération 98 » du Céreq. Cette étude des disparités territoriales de l'offre de formation, des productions du système éducatif et de l'insertion des jeunes est ici développée à partir d'un zonage en six types de zones d'emploi, qui dessine un maillage de l'hexagone en unités homogènes du point de vue socio-économique.

Mots-clés

Approche locale, cheminement scolaire, insertion professionnelle, marché local du travail, origine sociale, région, reproduction sociale, système éducatif.

Classification Journal of Economic Literature : J23, R59, C33.



Ces territoires qui façonnent l'insertion

DOSSIER

Bibliographie

Bibliographie sélective sur les différenciations régionales de la mobilité géographique et d'insertion.

Les références ont été sélectionnées à partir de 1995 et sont classées par date d'édition puis par ordre alphabétique d'auteur. Les résumés insérés proviennent de la base documentaire du Céreq.

Cette bibliographie a été réalisée par Marie Baudry de Vaux.

Rapport au ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité sur le rapprochement des services de l'Emploi

Marimbert Jean, Joly Benjamin

Paris, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, 2004, 232 p.

Après avoir présenté la complexité du dispositif français d'intervention sur le marché du travail et les handicaps qu'il génère pour le reclassement et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, le rapporteur constate que de réels progrès dans la réduction de ces effets négatifs pour l'usager ont émergé durant les toutes dernières années, notamment grâce à l'apparition de démarches de mobilisation coordonnée dans le cadre de programmes locaux pour l'insertion et l'emploi. Le rapport formule plusieurs propositions pour accélérer et garantir la diffusion de ces pratiques ; il préconise également des mesures visant à garantir le développement dans toutes les régions d'une véritable gouvernance de la politique d'intervention sur le marché du travail. Il analyse également les difficultés persistantes que soulève la coordination entre les institutions dans le domaine du contrôle de la recherche d'emploi (source : La Documentation française).

Économie de proximités

Pecqueur Bernard (Dir.), Zimmermann Jean-Benoît (Dir.)

Paris, Hermès Sciences Publications et Lavoisier, 2004, 264 p.

Cette synthèse théorique et collective de travaux relatifs à la notion d'économie de proximité, au carrefour de l'économie spatiale et industrielle, a été élaborée par un groupe de recherche qui a travaillé pendant une dizaine d'années sur la dynamique de proximité. La question centrale traitée dans cet ouvrage porte sur le rôle et le traitement de l'espace dans l'analyse économique. La notion de proximité est explorée sous ses aspects spatiaux et non spatiaux et s'appuie sur deux principaux champs de réflexion que sont la coordination des agents et l'organisation.

Évaluation des politiques régionales de formation 2000-2002. Portraits statistiques + Note de synthèse

Arrighi Jean-Jacques, Gasquet Céline, Roux Valérie, Simon-Zarca Georgie, Caro Patrice

Marseille, Céreq, 2003, 186 p. + 17 p.

Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités interrégionales

Baron Myriam, Caro Patrice, Perret Cathy, Amet Xavier

Besançon, THEMA, 2003, 162 p.

D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active

Cuney Florence, Perret Cathy, Roux Valérie

Céreq-Bref, juin 2003, n° 198, 4 p.

Avec la décentralisation d'une partie de l'appareil de formation, le devenir des jeunes qui viennent de terminer leurs études est apparu comme un enjeu important pour chaque région. Or, force est de constater que ces jeunes ne leur sont pas toujours d'une grande fidélité : au cours des trois premières années de vie active, un sur cinq quitte la région où il s'est formé. Il s'agit là d'une moyenne qui recouvre de fortes disparités d'une région à l'autre. Les jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui migrent accèdent à des emplois de meilleure qualité que lorsqu'ils restent sédentaires, et ils se dirigent préférentiellement vers l'Île-de-France. La mobilité permet souvent à ceux qui ont un moindre niveau de formation d'être plus à l'abri du chômage et les conduit généralement vers une région limitrophe ou vers leur région d'origine. Outre le niveau de formation, les facteurs qui influent sur les mouvements migratoires des jeunes sont multiples. Ils ont trait à l'environnement familial, au cheminement personnel de chacun et, bien plus encore semble-t-il, au contexte économique de chaque région.

La mobilité professionnelle des jeunes docteurs

Giret Jean-François (Coord.)

Marseille, Céreq, 2003, 86 p.

Collection « Relief n° 2, série Rapports du Céreq »

Migrations interrégionales des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur lors de leur entrée sur le marché du travail : spécificités, disparités et convergence régionales.

In : Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales. XXXIX^e colloque de l'Association de Science régionale de Langue française (ASRDLF). Lyon 1^{er}, 2 et 3 septembre 2003.

Perret Cathy

Lyon, Association de science régionale de langue française (ASRDLF), 2003, 19 p.

Emploi, les réponses locales

Archer Pierre-Olivier (Dir.), Thierry Dominique (Dir.)

Paris, Les Éditions d'Organisation, 2002, 171 p.

Collection « Développement et emploi »

Dans le nouveau contexte du marché du travail, comment faire face au niveau local à la fois à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs et au nouveau visage du chômage, avec son noyau dur et ses nouvelles exclusions ? Cet ouvrage montre qu'une véritable action en faveur de l'emploi nécessite la transversalité et la complémentarité des différents organismes composant l'action publique (Electre).

La politique de l'emploi au prisme des territoires. Synthèse de l'étude Politiques d'emploi et territoires réalisée par le Centre régional associé CERVL-Céreq pour la Dares.

Berthet Thierry, Cuntigh Philippe, Guitton Christophe

Paris, ministère de l'emploi et de la solidarité, Dares, 2002, 38 p.

Collection « Document d'études n° 59 »

Approches territoriales... Des regards différents sur les problèmes d'insertion, de formation et d'emploi

Dauty Françoise (Dir.)

Marseille, Céreq, 2002, 95 p.

Collection « Documents n° 168, série Observatoire »

Il s'agit ici de trois contributions issues des travaux menés par un groupe de travail « insertion et territoire » réuni autour des outils de connaissance et des méthodologies nécessaires à l'étude des relations formation, emploi et insertion à un niveau décentralisé. Les analyses se sont appuyées sur des questions posées de façon récurrente par les responsables en charge des politiques territoriales :

- Comment instruire des demandes d'ouvertures et de fermetures de sections, d'établissements ?
- Quelle définition peut-on donner aux notions de « publics de bas niveaux de qualification », de « sortants sans qualification » et de « jeunes en difficulté » ?
- Quels sont les emplois de demain et les gisements d'emploi ?

À travers ces trois contributions aux thématiques *a priori* assez éloignées, apparaissent des éléments communs de réflexion autour de la dynamique des questionnements, de la pertinence des systèmes d'information et des catégories utilisés et de la façon de les mobiliser au regard des différentes logiques d'actions. De manière transversale, l'apport de la dimension territoriale dans les problématiques du champ formation-emploi-insertion est abordé.

Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France. Une comparaison selon le niveau de qualification

Drapier Carine, Jayet Hubert

RERU – *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2002, n° 3, pp. 355-376

Analyser les territoires. Savoirs et outils

Merenne-Schoumaker Bernadette

Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, 166 p.

Collection « Didact géographie »

Présentation des concepts de la géographie humaine et des grands principes de l'aménagement du territoire sous forme de fiches (Electre).

Dynamiques du local. 10 ans de recherches sur l'approche localisée de la relation formation-emploi. Journées d'études centres associés au Céreq - MATISSE, centre associé Céreq Ile-de-France 25 et 26 octobre 2001, Paris

Timoteo Joaquim (Dir.), Vernieres Michel (Dir.)

Marseille, Céreq, 2002, 237 p.

Collection « Documents n° 167, série Séminaire »

L'approche localisée de la relation formation-emploi est au cœur des travaux du réseau des centres régionaux associés au Céreq. Aussi, depuis une dizaine d'années, ces centres ont organisé des journées de travail permettant échanges et confrontations sur ce thème, entre eux et avec leurs partenaires en région. Les journées organisées les 25 et 26 octobre 2001 par le MATISSE (centre associé Ile-de-France) avaient pour objectif, à partir d'un bilan de ces années de travaux, de dégager les axes principaux du travail à poursuivre dans ce champ de recherche et d'études.

La présente publication rassemble les textes présentés et discutés au cours de ces journées. Ceux-ci sont regroupés en trois sous-ensembles afin de souligner successivement l'apport des différentes approches disciplinaires de ces questions, puis l'importance du jeu des acteurs localisés de la relation formation-emploi et, enfin, les intérêts et limites des différents outils analytiques utilisés.

Parcours, partenariats et territoires. Mettre en commun nos compétences pour entrer dans l'Europe des années 2000

AFPA - Association nationale pour la formation professionnelle des adultes

Paris, Réseau d'appui et de capitalisation des innovations européennes (Racine), 2000, 96 p.

Collection « Les cahiers Racine »

Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle 2000-2002. Premiers résultats des travaux du Groupe statistique pour l'évaluation (Gse) : comment évoluent les disparités régionales en matière de formation et d'emploi des jeunes ?

Caro Patrice, Gasquet Céline, Martinelli Daniel, Przybylski Isabelle

Marseille, Céreq, 2001, 73 p.

Formation et emploi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Contribution aux diagnostics territoriaux. Tome 1 et 2

ORM - Observatoire régional des métiers. Marseille
Marseille, Observatoire régional des métiers (ORM), 2000, 253 + 649 p.

Ville et emploi. Le territoire au cœur des nouvelles formes du travail

Perrin Evelyne (Coord.), Rousier Nicole (Coord.)

La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2000, 427 p.

Collection « Société et Territoire »

Comprendre le fonctionnement du marché local du travail et les caractéristiques des contextes urbains qui participent aux transformations des systèmes d'emploi, telles étaient les questions posées par le programme lancé par le Plan urbain et le secrétariat à la Recherche en 1995. La première partie, centrée sur

l'inscription locale des relations d'emploi, analyse les dimensions locales des transformations du travail. Les marchés du travail urbain sont caractérisés par leur fragmentation, leur mobilité et leur turbulence auxquelles s'ajoute un étalement urbain provoquant des disparités spatiales concernant plutôt les femmes et les jeunes. La seconde partie de l'ouvrage s'intéresse à l'emploi comme enjeu des politiques locales à travers son articulation avec les autres politiques sectorielles locales. Ce programme visait à montrer la richesse et la diversité des actions concernant l'emploi, vues à partir de la ville.

Les grandes entreprises acteurs du développement local. Rapport final

Raveyre Marie, Eymard-Duvernay François (Dir.)

Noisy-le-Grand, Centre d'études de l'emploi (CEE), 1999, 195 p.

Le territoire de la cité au service de l'emploi. Rapport au Premier Ministre

Robin-Rodrigo Chantal, Bourguignon Pierre

Paris, Assemblée nationale, 1999, 129 p.

Insertion professionnelle et mobilité des jeunes en Europe. Une analyse basée sur les modèles français et allemand

Barbieux Véronique

Paris, Office franco-allemand pour la jeunesse, 1997, 165 p.

Collection « Document de travail »

Segmentation et marchés locaux du travail

Thisse Jacques-François, Zenou Yves

ERMES – Équipe de recherche sur les marchés de l'emploi et la simulation. Paris

Document Ermes, octobre 1997, n° 97-10, 25 p.

■ Constructions et régulations de l'offre locale de formation

Bel Maïten (Dir.)

Marseille, Céreq, 1996, 262 p.

Document n° 117, série Synthèse, décembre 1996

Comment se construit l'offre de formation au niveau local ? Des décisions très décentralisées permettraient-elles d'assurer un meilleur ajustement entre formation et emploi ? La construction de l'offre de formation professionnelle et technique initiale résulte d'un processus difficile qui conjugue les orientations du ministère de l'Éducation nationale, les politiques des rectorats et des conseils régionaux. Cette étude éclaire cette complexité en apportant des éléments de réponse aux questions initiales. Si ce processus de consultation est largement dominé par l'Éducation nationale, il fait place au pouvoir d'influence des conseils régionaux. À l'intérieur du système éducatif, les établissements scolaires disposent d'une marge de manœuvre pour agir sur la construction de l'offre de formation en proposant des projets. La mise en application de la loi quinquennale va faire évoluer les situations et l'étude propose des hypothèses portant sur les capacités de réponse des établissements.

■ L'élaboration des plans régionaux de développement des formations professionnelles des jeunes

Bressaud Christiane (Dir.), Merle Vincent (Dir.), Geoffroy Marie-Thérèse (Dir.)

Paris, Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue, 1996, 64 p.

Le Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles des Jeunes (PRDFPJ) est une stratégie régionale qui vise à la qualification et à l'intégration. Il est devenu primordial d'identifier les enjeux et les moyens d'action au niveau régional, de manière à mettre en place des procédures de partenariat entre les acteurs concernés. La procédure d'accompagnement des parcours professionnels devrait se traduire, dans les faits, par une cohésion de l'ensemble des actions conduites par les collectivités territoriales et l'État en faveur des jeunes sans qualification, par une

construction progressive du mode de concertation avec les entreprises et leurs représentants, enfin par une articulation des orientations régionales avec le niveau local.

■ Enquêtes d'insertion professionnelle. Quels outils pour les régions ?

Céreq – Dep - Direction de l'évaluation et de la prospective

Marseille, Céreq, 1996, 4 p.

■ Insertion professionnelle et effets de quartier

Dubechot Patrick, Groc Isabelle

Paris, CREDOC, 1996, 123 p.

« Collection des rapports, n° 172 »

Malgré la mise en place de dispositifs locaux d'insertion professionnelle toujours plus nombreux, l'accès des jeunes adultes à l'emploi ne s'est pas amélioré. Les mesures de la politique de la ville ne sont cependant pas sans effet. S'il est certes vrai que le quartier ne joue pas à lui seul un rôle déterminant dans l'insertion professionnelle, il peut tout de même renforcer le processus de disqualification sociale. Pour mesurer l'effet « quartier », une comparaison est établie entre jeunes issus des sites DSQ (Développement Social des Quartiers) et ceux de quartiers similaires mais ne bénéficiant pas de mesures spécifiques. Il en ressort que si la population des sites DSQ apprécie les mesures mises en place, elle a tout autant de mal à s'insérer que l'autre puisqu'elle exploite peu les possibilités offertes. Une pédagogie de l'insertion sociale et professionnelle semble nécessaire à la mise en valeur de ces dispositifs trop peu utilisés.

■ Les territoires de l'insertion. Insertion des jeunes en milieu rural et en milieu urbain

Guerin Chantal (Dir.), Perez Jaïmé Alberto (Dir.)

Paris, L'Harmattan, 1996, 172 p.

Recherches et réflexions font suite à une expérience sociale qui a consisté à réunir, autour d'activités très variées, des jeunes de territoires distincts, à savoir

d'un milieu urbain et d'un autre rural mais connaissant les mêmes difficultés d'insertion. Cette expérience prend toute sa signification dans un contexte où l'action publique, que ce soit la politique de la ville ou l'aménagement du territoire, s'inscrit d'emblée et en permanence dans une triple logique humaine, spatiale et temporelle.

L'analyse des espaces locaux : méthodologies et indicateurs. Journées d'étude des Centres Associés Céreq

Margirier Gilles (Dir.)

Marseille, Céreq, 1996, 223 p.

Documents n° 118, série Séminaires,
octobre 1996

Depuis cinq ans, le Céreq et le réseau des Centres Associés organisent des journées de réflexion consacrées à l'analyse du fonctionnement du système éducatif et de ses relations au marché du travail dans le cadre de l'espace local, notamment la pertinence de l'espace local, les politiques d'insertion et les stratégies des acteurs locaux. Deux journées d'étude ont permis de conduire une réflexion sur la question des indicateurs et des méthodologies utilisables au niveau de l'espace local.

Outre les résultats apportés par ce séminaire, les différentes contributions élaborent des pistes qui montrent l'intérêt, pour une meilleure connaissance des réalités locales, de disposer d'une information statistique fiable et complète au niveau local.

Politiques d'emploi et territoires. Actes des rencontres du 13 janvier 1995

Paris, La Documentation française, 1996, 263 p.

Collection « Bilans et rapports »

L'importance d'une bonne articulation entre politique d'emploi et territoires a été abordée à travers quatre grands thèmes :

- la connaissance du local et les outils d'aide à la décision ;
- la mise en oeuvre des politiques d'emploi ;

– le poids des territoires dans les politiques d'emploi ;

– les acteurs locaux ou comment redéfinir les compétences et responsabilités de chacun.

La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect

Badie Bertrand

Paris, Fayard, 1995, 276 p.

Collection « L'espace du politique »

La France qui bouge. Quand la nouvelle mobilité des Français vient transformer leurs territoires de vie

Benoit Jean-Marc, Benoit Philippe

Paris, Romillat, 1995, 333 p.

Statistique et territoire

Charre Joël

Montpellier, GIP RECLUS, 1995, 120 p.

Collection « Espaces modes d'emploi »

La statistique est souvent considérée dans une étude comme un élément neutre, constituant simplement un outil précis offrant des chiffres à l'analyse. L'auteur précise d'emblée que la position de neutralité n'est pas tenable dans un cadre disciplinaire quel qu'il soit, et la géographie n'y fait pas exception. Dans cet ouvrage, où cette matière est définie comme « *l'étude de l'organisation spatiale* », on étudie surtout « *l'aptitude de la statistique à rendre compte de structures spatiales* ». L'intérêt du document est également de montrer les limites de cet outil tout en développant les possibilités effectives.

La mobilité géographique des étudiants diplômés. Probabilités individuelles et effets structurels

Béduwé Catherine

Formation Emploi, septembre-décembre 1994,
n° 48, pp. 3-20

Pourquoi un tiers des étudiants français sortis de l'université change de région pour prendre son

premier emploi. La structure de l'offre de formation régionale d'une part, et la concentration de l'emploi supérieur dans quelques pôles particulièrement dynamiques sur le plan économique d'autre part, expliquent en partie ces flux. Ainsi, dans une même région et dotés de la même formation, certains étudiants vont migrer et d'autres non. Un modèle statistique probabiliste permet, en fonction des caractéristiques de l'étudiant, de sa formation et des conditions de son insertion professionnelle, de comprendre cette mobilité. Le trait dominant est bien celui de l'attraction économique du lieu d'insertion. La formation joue un rôle plus complexe, lié surtout au choix antérieur du lieu des études supérieures et qui a pu, lui aussi, donner lieu à une première migration.

Nouvelle approche statistique des liens entre mobilité du travail et mobilité géographique. In : La localisation des activités économiques dans l'espace mondial. Analyses et politiques. XII^e congrès de l'Association française de science économique

Courgeau Daniel

Revue Économique, vol. 44, n° 4, juillet 1993, pp. 791-807

L'auteur présente une nouvelle approche de la question des rapports entre mobilité géographique et mobilité du travail. Le modèle d'analyse élaboré a été appliqué aux données d'une enquête française sur la biographie familiale, professionnelle et migratoire. Les résultats mettent en évidence l'effet des migrations vers les métropoles sur la mobilité professionnelle. L'accent est mis sur la méthode utilisée.

**RELATIONS INDUSTRIELLES
INDUSTRIAL RELATIONS**



Revue trimestrielle bilingue
publiée depuis 1945 par le
Département des relations
industrielles de l'Université
Laval

A bilingual quarterly pu-
blished since 1945 by the
Département des relations
industrielles de l'Université
Laval

2004 / 59-2

Articles

L'ergonomie et la réglementation de la prévention des
lésions professionnelles en Amérique du Nord
KATHERINE LIPPEL et JOSEPH CARON

Public Sector Bargaining: From Retrenchment to
Consolidation
JOSEPH B. ROSE

Des théories du syndicalisme : synthèse analytique et
considérations contemporaines
RENAUD PAQUET, JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY et ÉRIC
GOSSELIN

Industrial Relations as a Discipline and Field in France and
the UK
PHILIP ALMOND

Le passage au travail autonome : choix imposé ou choix
qui s'impose ?
ANDRÉ BEAUCAGE, NORMAND LAPLANTE et RENÉE
LÉGARÉ

Gender, Discontinued Careers and Low Activity Rates in a
Long Life Society?
HEDVA SARFATI

RI/IR EN LIGNE

RI/IR est disponible en ligne sur le site Erudit : <http://www.erudit.org/revue/ri/>
Accès gratuit à la version numérique pour les abonnés institutionnels en 2004.

**Pour consulter les sommaires des numéros publiés, les résumés d'articles ou
pour vous abonner, visitez notre site Internet : <http://www.rlt.ulaval.ca/ri-ir>**

RI/IR ON LINE

RI/IR is now available online on Erudit website at: <http://www.erudit.org/revue/ri/>
Free online access with all institutional subscriptions in 2004.

**Visit our website for contents listings, abstracts, or to subscribe:
<http://www.rlt.ulaval.ca/ri-ir>**

Relations industrielles / Industrial Relations

Pavillon J.-A.-DeSève, Bureau 3129, Université Laval, Québec, Canada, G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2468 — Téléc. / Fax (418) 656-3175 — Courriel / E. Mail : relat.ind@rlt.ulaval.ca
www.rlt.ulaval.ca/ri-ir

La difficile reconversion de l'horlogerie franc-comtoise vers les microtechniques¹

Par Sophie Bergeon-Carel et André Larceneux*

L'horlogerie fondait la structure économique, sociale et scolaire d'une partie de la Franche-Comté. Comment alors s'adapter à l'électronique et à la mondialisation des enjeux et de la concurrence ? Quelle place pour le système éducatif dans ces transformations ?

Depuis plusieurs années, le développement de nombreuses régions du monde témoigne de l'importance des Systèmes Productifs Locaux (SPL). En France, une politique volontariste de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) a promu la constitution et le développement d'une centaine de SPL. La coopération entre acteurs locaux et la formation d'un milieu innovateur, associant recherche publique et privée, favorisent la réussite d'une telle politique.

D'une part, le rôle propre du système éducatif a souvent été sous-estimé ou peu étudié dans la constitution de ces organisations territoriales. D'autre part, la réussite d'un SPL ne se décrète pas, chaque acteur étant soumis à des contraintes propres qui ne facilitent pas la coopération territoriale. L'exemple de la

reconversion des espaces horlogers français, véritables districts industriels en crise, peut fournir, sur ces deux questions, des éclairages précieux.

Des bouleversements majeurs ont affecté le système productif horloger dans les années 1970-80. Ainsi, un

*Sophie Bergeon-Carel est doctorante en aménagement et urbanisme à l'université de Franche-Comté. Ses recherches portent sur les systèmes productifs locaux et le développement des industries microtechniques. Elle a publié récemment deux articles sur le sujet : un premier dans les actes du colloque TheoQuant de février 2003 intitulé : « Système productif complexe et pluri-territorial : le cas des microtechniques » et un second intitulé « Rapports complexes entre Industrie et Territoire : le secret microtechnique franc-comtois », dans les actes du XXXIX^e colloque de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF) de Septembre 2003. Elle est par ailleurs membre du Groupe interdisciplinaire de recherche « Systèmes Productifs Territorialisés » de l'université de Franche-Comté.

¹ Une première version de cet article sous le titre « Systèmes productifs complexes, Territoires et Formation : le cas des microtechniques » a été présentée par les auteurs au séminaire « Travail et territoires. Confrontation d'approches disciplinaires : économie, histoire, sociologie », organisé par la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon et l'UMR CESAER (Unité mixte de recherche/Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux) à Dijon les 13 et 14 mars 2003.

DIFFUSION RESTREINTE

André Larceneux est professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'université de Bourgogne. Ses travaux portent sur l'évaluation des politiques publiques, l'aménagement du territoire et la régionalisation. Il a participé à l'évaluation de la loi quinquennale conduite par le Céreq. Il a publié, dans *Formation Emploi* n° 59, un article intitulé : « Mécanisme de décision et contexte local – L'offre de formation professionnelle initiale », et, avec d'autres auteurs, « La rénovation de la filière microtechnique », CPC documents 1998/3, ministère de l'Éducation nationale.

glissement progressif de ce milieu industriel vers les microtechniques s'est opéré. Le système éducatif a joué un rôle moteur dans cette évolution : c'est lui qui, le premier, a été conscient de la nécessaire « modernisation » d'un système marqué par deux siècles de tradition mécanique. Le système éducatif a donc progressivement fait évoluer la filière professionnelle dans ce sens, mais trente années d'évolution n'ont pas suffi à assurer une meilleure adéquation avec les besoins des entreprises.

L'exemple de la Franche-Comté est sur ce point révélateur. Le système éducatif, résolument tourné vers les microtechniques, est confronté à une production locale qui relève essentiellement de la micromécanique. Dans de telles conditions, les relations entre industrie, recherche et éducation sont difficiles. On est loin de la dynamique ancienne du secteur horloger.

Nous nous proposons de démontrer l'importance des interactions entre système productif, territoire et formation, à travers le cas franc-comtois. Malgré les espoirs nourris autour des microtechniques – une reconversion *a priori* réalisable d'une industrie horlogère en crise – il reste aujourd'hui très difficile d'identifier localement un système productif microtechnique. La faiblesse des relations entre acteurs de l'éducation, de la recherche et de l'industrie est révélatrice des conditions mêmes de développement du territoire et de la nature des savoir-faire issus de la longue tradition horlogère.

LES MICROTECHNIQUES : L'ESPOIR D'UNE RECONVERSION DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

Pour résoudre la crise horlogère, acteurs locaux, publics et privés, ont entamé une promotion des microtechniques, s'appuyant sur un système éducatif précurseur. Le potentiel de recherche du territoire horloger rendait cette reconversion vers les microtechniques envisageable.

La crise horlogère

Jusqu'aux années 60, le secteur horloger a connu une période de prospérité. L'horlogerie a ensuite dû faire face à des mutations technologiques majeures avec l'arrivée de l'électronique et du quartz dans la production de la montre, jusque-là totalement mécanique. Ces mutations ne sont pas étrangères aux difficultés rencontrées dès 1970, dont témoigne la disparition de l'entreprise LIP. Tous les plans horlo-

Encadré 1

L'horlogerie : une production localisée

La Franche-Comté concentre l'essentiel de l'activité horlogère française : 70 % des effectifs et 60 % du chiffre d'affaires. Cette spécialisation est encore plus forte en ce qui concerne les montres et composants, avec 80 % des effectifs horlogers et du chiffre d'affaires.

L'activité industrielle horlogère se compose des fabrications d'ébauches (conception du mouvement), des fabrications d'autres pièces et composants qui s'adaptent aux plans de l'ébauche (axes, roues dentées, boîtes...) et de l'assemblage des montres.

Stables entre 1960 et 1980, les effectifs horlogers français ont connu un très net déclin depuis. Entre 1980 et 1999, les fabricants de montres ont perdu deux-tiers de leurs effectifs et ceux de composants la moitié.

Aujourd'hui, les fabricants de composants mécaniques apparaissent comme des sous-traitants des autres secteurs industriels et les composants électroniques sont achetés à l'étranger.

DIFFUSION RESTREINTE

Ces territoires qui façonnent l'insertion

gers² supposés y remédier, tendant à faire entrer une grande entreprise de l'électronique (Matra, Thomson...), ont échoué ; les horlogers français n'ont pas réussi à maîtriser la technologie de fabrication des composants électroniques.

Une situation de crise aiguë s'est déclarée dès le début des années 80, entraînant un fort recul de l'emploi et une nécessaire reconversion industrielle. La concentration de la production horlogère en Franche-Comté (*cf. encadré 1*), véritable district industriel (*cf. encadré 2*), a fragilisé l'ensemble de ce territoire et obligé à trouver une solution collective.

■ La promotion des microtechniques

Pour sauver un territoire local en péril, un vaste projet, centré sur une activité nouvelle, les microtechniques (*cf. encadré 3*), a été mis en place. Il s'agissait de recréer, autour des microtechniques, un système productif local typique et bien spécifique, et d'obtenir une réelle unité entre les acteurs de l'espace horloger. L'ancien territoire reconnu comme fief de

² De 1970 au début des années 80, les pouvoirs publics ont engagé des politiques industrielles successives, avec peu de succès, cherchant notamment à faire émerger des entreprises leaders.

l'horlogerie devait connaître un avenir microtechnique aussi vertueux. Étant donné le *boom* des besoins en miniaturisation, les débouchés et les emplois induits par les microtechniques devaient être exceptionnels tant par le nombre que par la diversité. Le mouvement général vers la miniaturisation laissait présager des marchés quasi infinis : automobile, aéronautique, électronique, médical, téléphonie... D'autant que les Suisses s'orientaient vers une reconversion dans ces mêmes microtechniques et qu'il était même possible d'envisager une coopération entre les deux systèmes productifs.

La sortie de l'horlogerie par les microtechniques fut, pendant la décennie 80, le signe de ralliement des acteurs locaux, publics et privés : Conseil régional, Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE), université, institutions professionnelles, Chambre de commerce et d'industrie (CCI)... Maîtrisées par les anciennes entreprises horlogères, ces (hautes) technologies, appuyées sur un appareil de recherche public (laboratoires universitaires et CNRS) ou liées à la profession (Centre technique de l'industrie horlogère – CETEHOR), assuraient un potentiel de croissance économique

Encadré 2

La notion de district industriel

Jusqu'à la crise, l'industrie horlogère franc-comtoise fonctionne à la manière d'un district industriel. Elle connaît une forte division du travail ; l'essentiel des étapes de fabrication de la montre est assuré en Franche-Comté, par des petites et moyennes entreprises nombreuses et très spécialisées. L'ensemble, doté de ses propres institutions, bénéficie d'une organisation collective forte.

Introduit par l'économiste anglais Alfred Marshall (1919, 1920), le concept de district industriel a été remodelé par des auteurs italiens dès la fin des années 70. Chercheurs français et suisses ont également relayé le concept, qui bénéficie aujourd'hui de nombreux prolongements théoriques, comme les systèmes productifs locaux, les milieux innovateurs, les technopôles...

La notion de district industriel a émergé pour caractériser le développement, sur une zone géographique circonscrite, d'un système de production centré autour d'un produit typique. Les entreprises engagées, nombreuses et généralement de petite taille, retirent des avantages concurrentiels de cette organisation à la fois spatialisée et productive, dont les ressorts sont : proximité, division du travail, densité des relations – mélange subtil de concurrence et de coopération –, implication d'institutions. Les districts industriels, forts d'une « *atmosphère industrielle* » typique, sont de véritables « *microcosmes ethno-industriels* » (G. Conti et R. Gianetti, 2001) et présentent un terrain propice à l'innovation.

Une définition classique désigne le district comme une « *entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné* » (Becattini, 1992).

DIFFUSION RESTREINTE

Encadré 3

Microtechniques ou micromécanique

Depuis son origine, la production horlogère est confrontée à la taille des pièces et des montres. Elle a recherché, de manière systématique, à les miniaturiser : découpage et décolletage de pièces de plus en plus petites, taille des pierres ont donné une compétence micromécanique à ces industries.

Aujourd'hui, la production de ces industries atteint des tailles inférieures au micron, à la limite des structures atomiques des matériaux, ce qui induit des méthodes industrielles spécifiques (découpage laser, assemblage par collage...).

Par ailleurs, la montre se présentait comme un système avec une source d'énergie et un mécanisme régulateur.

Le terme microtechnique synthétise ces deux aspects de miniaturisation extrême et de système, transférés dans des productions. Issus de l'horlogerie, les produits microtechniques se diffusent désormais à l'ensemble de l'industrie (automobile, aéronautique, médical...).

La reconversion vers les microtechniques apparaissait comme une sortie de l'horlogerie vers le haut sur le plan technologique, nécessitant le recours à des institutions de recherche avancée, et laissant présager des débouchés dans de nouveaux secteurs industriels.

Beaucoup d'entreprises franc-comtoises, notamment de composants, sont demeurées en fait à un niveau micromécanique : elles fabriquent des composants de petite taille (mais pas extrême) pour des secteurs diversifiés.

considérable qui devait permettre à la région franc-comtoise de maintenir son rang de première région industrielle de France (selon la part de l'industrie dans l'emploi) et de se développer quantitativement sur un créneau porteur, créant de nombreux emplois et attirant de multiples entreprises de pointe.

L'objectif de constitution d'un territoire microtechnique en remplacement du district horloger a permis une coordination des différents acteurs. Le terme microtechnique a acquis ainsi les vertus d'une convention validée aussi bien par les institutions professionnelles que par les pouvoirs publics. Tous ont pu se reconnaître dans ce projet, notamment les entreprises, petites ou moyennes, qui voyaient ainsi leur potentiel technique et leur savoir-faire valorisés.

Une évolution préparée par le système éducatif

Le système éducatif a été le précurseur et la locomotive du glissement du système horloger vers les microtechniques. Le contenu des formations et les programmes d'enseignement ont rapidement intégré les bouleversements technologiques, passant d'un enseignement horloger à base micromécanique (dispensé au lycée d'horlogerie de Besançon, actuel lycée Jules Haag) à un enseignement combinatoire et pluritechnologique. Comportant certes une base mécanique, il associe de surcroît dans ses formations de l'électronique, de l'optique et de la science des matériaux. L'entrée des microtechniques dans la filière professionnelle est concrétisée, dès 1972, par la création du baccalauréat technologique F10 « microtechniques ». Le système d'appellation de l'enseignement professionnel marque définitivement la rupture entre horlogerie et microtechniques : parallèlement à la création du baccalauréat microtechniques est créé un brevet d'études professionnelles (BEP) micromécanique, option « Horlogerie ». La filière microtechnique sera complétée ultérieurement, en 1987, par un brevet de technicien supérieur (BTS) du même nom (cf. **encadré 4**).

Aujourd'hui, avec la création d'un baccalauréat professionnel, la filière microtechnique pourrait proposer un parcours cohérent et complet, du BEP à l'université (cf. **encadré 5**).

Sous l'impulsion de la modernisation sémantique amorcée par le système éducatif, et suite à la crise horlogère, un mouvement collectif s'est amorcé à partir de 1977. De nombreuses organisations ont intégré, dans leur dénomination, le terme de « microtechniques ». La Société Chronométrique de France a ajouté à son intitulé « et des microtechniques », de même que la Chambre française de l'Horlogerie. Dans le secteur de la formation, l'École d'ingénieurs de chronométrie et de micromécanique (ENSCM) est devenue, en 1980, l'École nationale supérieure de mécanique et de microtechniques (ENSMM). Côté

Encadré 4

**La filière microtechnique
à la rentrée 2003****Quatre diplômes en vigueur à la rentrée 2003**

CAP Micromécanique
Baccalauréat technologique Génie mécanique,
option « Microtechniques » (STI)
BTS Microtechniques (dernière session)
BTS Conception et industrialisation en microtech-
niques (première session)

Les changements intervenus récemment

Il existait un BEP Microtechniques mais il a été
intégré dans le BEP MPMI (métiers de la produc-
tion mécanique informatisée), qui fait partie de
la filière productive et outillage.
Le BTS Microtechniques a été rebaptisé BTS
Conception et industrialisation en microtechni-
ques.

Les évolutions futures

Le baccalauréat professionnel Microtechniques a
été créé en décembre 2003, en attente de la
première session.

recherche, le nouveau terme chemine également : des laboratoires de recherche de l'université se sont regroupés en un Institut des microtechniques ; vers 1985, le CETEHOR, déjà Centre technique de l'horlogerie, se voit confier la mission de Centre français des microtechniques.

Ainsi, la conscience des mutations techniques à accomplir, concrétisée dans le système d'appellation, s'est déjà formée dans un milieu constitué d'enseignants, de techniciens, et de chercheurs, gravitant autour du lycée technique, des centres techniques ou de l'école d'ingénieurs. Mais, malgré des liens étroits entre le système de formation et les industriels, généralement diplômés de ces écoles, très peu d'entreprises utilisèrent le terme de microtechniques dans leur raison sociale (on ne notera guère qu'« Augé Microtechniques »). Les autres entreprises sont restées attachées à la tradition micromécanique. L'évolution sémantique a connu des limites, révélatrices de son milieu d'origine : le système éducatif et de recherche.

■ Un pôle de recherche d'excellence

Le développement des microtechniques appelle une intensification des efforts de recherche dans plusieurs directions, des propriétés des métaux et des matériaux jusqu'à l'utilisation de l'électronique dans les systèmes. Prolongeant les efforts des lycées et des centres de transfert de technologie³ constitués autour des BTS, l'école d'ingénieur et l'université de Franche-Comté ont, dès le milieu des années 70, constitué un ensemble de laboratoires de recherche qui se sont fédérés dans l'Institut des Microtechniques. La profession a été associée à ce mouvement par l'intermédiaire du CETEHOR, organisme formé d'ingénieurs et de techniciens et chargé, outre ses fonctions initiales de certification des produits horlogers, de celles d'interface Recherche-Entreprises et de veille technologique. Des rapports étroits ont ainsi été noués entre ces organismes, sous la vigilante tutelle du département de Sciences pour l'ingénieur (SPI) du CNRS, et grâce à des financements conséquents des autorités locales (DRIRE – Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ; DRT – Direction de la recherche technologique ; Conseils régional et général).

L'université de Franche-Comté a pu ainsi constituer un pôle de recherche d'excellence de niveau international sur les microtechniques (Pôle Temps-Fréquence, Laboratoire de physique et métrologie des oscillateurs – LPMO –,...).

Malheureusement, ces ensembles de recherche ont dû, par manque de ressources en ce domaine, délaisser le champ microélectronique, se condamnant ainsi à ne pouvoir maîtriser l'ensemble du domaine de recherche des microtechniques.

Le territoire horloger possédait incontestablement des atouts pour sortir de la crise grâce à son potentiel de recherche. Toutefois, de nombreuses difficultés se sont présentées dans la constitution d'un nouveau système productif.

³ Leur mission est de mettre à disposition de l'industrie des connaissances, compétences et moyens innovants issus de la recherche académique.

DIFFUSION RESTREINTE

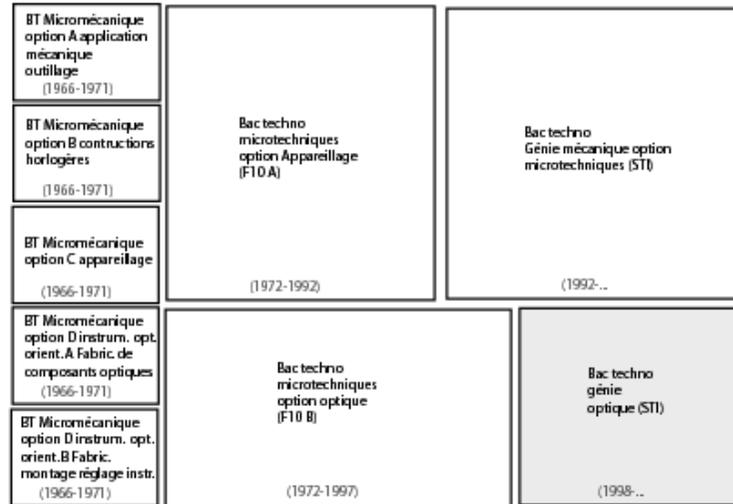
Encadré 5

Généalogie des diplômes de la filière microtechnique

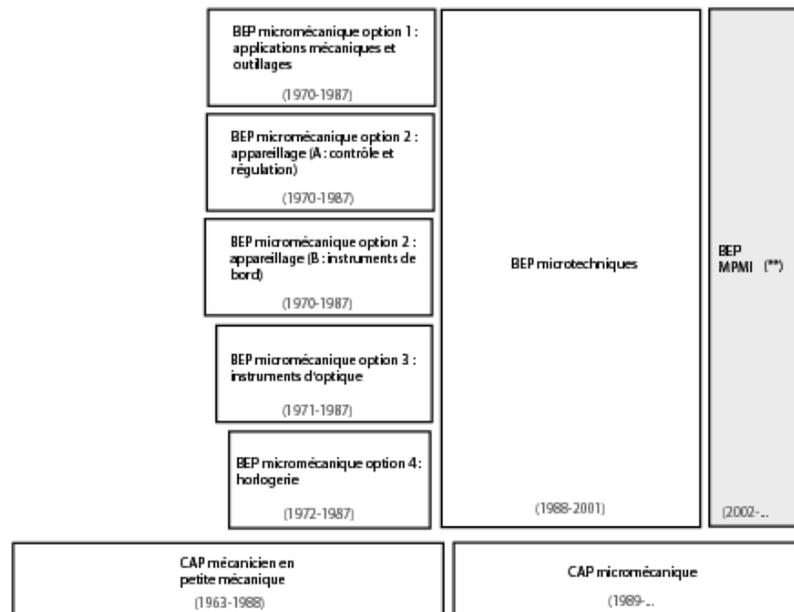
Niveau III



Niveau IV



Niveau V



□ Hors filière microtechnique

* CIM = Conception et industrialisation en microtechniques
 ** MPMI = Métiers de la production Mécanique et Informatisée

DES DIFFICULTÉS POUR CONSTITUER UN TERRITOIRE MICROTECHNIQUE

La sortie idéale de l'horlogerie *via* les microtechniques était *a priori* réalisable ; cependant, elle n'a pas joué comme espéré. Le système productif horloger reconverti dans les microtechniques manque de cohérence d'ensemble, d'unité, de solidarités, pour qu'il puisse être identifiable localement.

Un éclatement de la filière

Les acteurs, qui devaient se solidariser autour d'un projet commun sur un espace circonscrit, se sont en fait assez fortement désunis, donnant vie à un système peu structuré.

Avant la diversification des activités horlogères, le secteur était facilement identifiable : il relevait essentiellement de la filière mécanique et du travail des métaux. La filière horlogère s'orientait vers le produit final. Les nombreux composants de l'amont (axes, roues dentées, boîtes, aiguilles...) s'assemblaient et se concentraient en aval de la filière sur un produit unique et bien identifié : la montre mécanique. Avec les microtechniques, les produits et les technologies se sont multipliés, inversant le sens de la filière. Ce sont désormais vers de nombreux produits finaux (automobile, médical, aéronautique...) que se dispersent les composants microtechniques.

Dans ce secteur diversifié microtechnique, chaque entreprise a dû rechercher son propre marché, de manière isolée (par exemple dans la sous-traitance automobile), nouant des rapports avec ses donneurs d'ordre, aussi divers que les produits microtechniques eux-mêmes. La réalité industrielle locale est donc constituée d'entreprises très en amont des filières, et souvent en position de sous-traitance face à de grands donneurs d'ordre. Les entreprises produisent essentiellement des composants mécaniques, alors que les composants électroniques sont indispensables à tout système microtechnique.

Les organisations professionnelles horlogères, pour leur part, se sont trouvées également désemparées face à l'émergence du secteur microtechnique. Encore tiraillées par la tradition mécanique, elles ont bien

tenté de suivre la voie microtechnique. Mais la diversité des microtechniques a rendu difficile toute veille technologique collective. De plus, les entreprises qui accomplissaient leur reconversion microtechnique quittaient les organismes professionnels horlogers. Ces départs ont empêché ces organismes de devenir véritablement représentatifs du secteur microtechnique. Les entreprises les plus innovantes se sont regroupées dans un secteur industriel organisé par le Groupement des industries mécaniques et microtechniques (GIMM désormais UIMM Doubs – Union des industries et métiers de la métallurgie) n'offrant pas les mêmes services d'appui technologique que ceux que suppose un milieu innovateur. L'UIMM offre plutôt des services généraux, à caractère tertiaire.

En somme, la constitution d'un territoire microtechnique local est peu assurée. Il est difficile de maintenir une cohésion entre acteurs, fondée sur des intérêts communs, dans un secteur manquant de cohérence, d'unité et d'organisations collectives représentatives.

Une notion locale qui n'a pu s'imposer dans le champ industriel

Les microtechniques n'ont fait leur entrée ni dans les dictionnaires, ni dans les nomenclatures d'activités. Leur trop grande diversité, leur trop grand éparpillement sectoriel en sont en partie responsables. Mais une autre explication peut être avancée : leur manque de signalement à une échelle plus large que le strict niveau local. Une étude (Cheref et al., 1998) menée par THEMA⁴ a en effet montré qu'en dehors des territoires ayant un passé horloger, le terme microtechnique n'est pas intelligible. La notion aurait donc peu dépassé les frontières de la Franche-Comté et de la Suisse...

Il est donc difficile, sans définition précise (*cf. encadré 6*) et sans répertoire d'activités, de déterminer le champ du secteur couvert par les microtechniques. Des chercheurs français et suisses ont tenté de fournir une estimation du secteur microtechnique. Citons entre autres les travaux suisses de l'IRER (Institut de recherches économiques et régionales), ou ceux, côté français, de THEMA, ou du CESR (Conseil écono-

⁴ Théoriser et Modéliser pour Aménager, anciennement IRADES (Institut de recherches et d'analyses sur les dynamiques économiques et spatiales).

DIFFUSION RESTREINTE

mique et social de Franche-Comté). Quel que soit le territoire retenu (la Franche-Comté, la Suisse, ou même une plus petite échelle comme la zone d'emploi de Besançon), la démarche adoptée est voisine. Les auteurs commencent par proposer leur propre définition des microtechniques. Sur cette base, ils font émerger une liste d'activités microtechniques à partir des nomenclatures existantes. Au final, ils parviennent à une mesure du poids du secteur, en nombre d'emplois. Mais aucune étude ne fait l'unanimité. Tantôt on leur reproche d'exagérer le poids des microtechniques (en retenant des activités à faible teneur en microtechniques), tantôt de le sous-estimer (en écartant des activités qui pourtant contiennent des microtechniques). Il est vrai que les résultats sont extrêmement variables : suivant l'étude, on peut aller de 5 000 emplois dans la seule zone d'emploi de Besançon (THEMA), à seulement un peu plus de 1 000 emplois pour l'ensemble de la région (CESR) !

Cet état des lieux de la trajectoire de l'industrie franc-comtoise de l'horlogerie vers les microtechniques conduit à s'interroger sur les raisons d'une telle évolution.

Une lecture par le jeu des acteurs apparaît éclairante. On y décèle un système de formation et de recherche résolument engagé dans le projet microtechnique mais contraint par une industrie restée sur les composants micromécaniques. Les conditions de développement du territoire et la longue tradition horlogère ont en effet largement conditionné les rapports entre système éducatif, recherche, et milieu industriel.

Aujourd'hui, les acteurs issus de ces trois domaines ont des trajectoires différenciées.

■ LES RAPPORTS ENTRE ACTEURS

Restée sur des traditions micromécaniques, l'industrie a eu du mal à suivre les évolutions proposées par le système éducatif et le secteur de la recherche.

■ Les relations difficiles entre système éducatif et entreprises régionales

Le système éducatif franc-comtois a toujours été très lié au secteur industriel horloger, qui avait créé une

école d'horlogerie, devenue lycée technique. Toutefois, il est soumis à des contraintes qui tendent à affaiblir cette liaison privilégiée. Les lycées professionnels doivent gérer des flux d'élèves et leur assurer des parcours éducatifs cohérents permettant d'obtenir des diplômes nationaux. Cette gestion prime souvent sur l'adéquation au contexte local (Larceneux, 1997).

D'une part, la logique nationale des diplômes permet une localisation des formations microtechniques suivant des critères qui peuvent paraître surprenants. On trouve par exemple des formations microtechniques un peu partout en France.

D'autre part, la réforme des CAP, et plus généralement celle des lycées professionnels (qui se distinguent des lycées technologiques au début des années 80) débouche sur la création d'un BEP « microtechniques ». Celui-ci a vocation à être suivi d'un baccalauréat professionnel. Le baccalauréat professionnel « microtechniques » a été créé par arrêté du 23 décembre 2003. Il accueillera ainsi les sortants du nouveau BEP « métiers de la production mécanique et informatisée » (créé en 2001, il remplace le BEP « microtechniques », ainsi que le BEP « productique mécanique, option usinage » et une partie du BEP « outillage »).

Ainsi, en l'absence de baccalauréat professionnel dans la filière, l'offre de formation paraissait, pour l'Éducation nationale, mal structurée : les formations microtechniques étaient scientifiques et généralistes (baccalauréat technologique et BTS), et les jeunes issus du BEP devaient suivre une première d'adaptation sélective pour reprendre la voie technologique avec changement d'établissement. Les responsables d'établissements publics ou privés ont bataillé pour obtenir une filière professionnelle complète, parallèle à la filière technologique. Or, une logique démographique et quantitative de flux d'élèves à former, dépendant des choix d'orientation, conduit à des taux de remplissage des lycées professionnels qui ne sont pas toujours compatibles avec des relations durables avec les entreprises. Le projet de création d'un baccalauréat professionnel vise surtout à favoriser les poursuites d'études au-delà du BEP, et à proposer aux élèves une organisation de filières cohérente et complète, du BEP à l'université. Mais surtout, il s'agit d'offrir une suite « naturelle » légitime vers un baccalauréat professionnel aux titulaires d'un BEP et

Encadré 6

Les microtechniques existent : comment les définir ?

Le titre de l'encadré, reprenant celui d'un document de Gérard Normand (*) datant de 1996, montre bien le flou régnant autour de l'objet microtechnique. Le terme de microtechnique a maintenant plus de trente ans d'existence, depuis sa création par Louis Gavignet fin des années 60, alors enseignant au lycée de l'horlogerie de Besançon. Les définitions du terme se sont succédées, sans qu'aucune ne fasse consensus. D'orientation purement technologique, elles ne permettent pas de transposition aux structures industrielles.

Sans rentrer dans le détail des définitions successives proposées, on peut néanmoins dégager les grandes orientations de la réflexion, d'après la recension faite par l'IRADES (**).

Au début de la création du concept par Louis Gavignet, la définition des microtechniques collait au sens étymologique du terme : les microtechniques étaient les techniques qui se rapportaient à tout ce qui était très petit. Trop réductrice, et ne définissant pas la notion de « petit » alors même que la miniaturisation progressait, la définition a vite été dépassée. La réflexion s'est alors orientée vers le repérage des spécificités des microtechniques. Un ingénieur suisse, M. Burckhardt, lors du Congrès international de Chronométrie de 1972, introduit deux caractéristiques supplémentaires aux produits microtechniques, au-delà de la taille. Ils sont fabriqués en grande série et incorporent des fonctions liées au traitement de l'information. Plus récemment, en 1995, une autre définition assimile les microtechniques aux microsystèmes, insistant sur les relations entre les différents composants. Gérard Normand insiste encore en 1996 sur les activités en amont du produit. Pour lui, « *les activités microtechniques sont un ensemble d'activités socio-économiques participant ou apparentées à la production de biens dans lesquels circule une énergie de l'ordre du microwatt dans la chaîne d'opérations alimentant chaque fonction* ». On s'était arrêté, avec cette définition, sur un produit multifonctionnel (capteur, transmettre, et restituer l'information), mobilisant une multitude de champs disciplinaires (mécanique, électronique, optique...).

En mai 2001, le Conseil économique et social de Franche-Comté retient une nouvelle définition :

« *Pour qu'un composant soit microtechnique, il faut :*

- *soit tenir compte de sa taille et parler de micropièce, métallique ou non, si son volume est de l'ordre du mm³, voire plus petit,*
- *soit tenir compte de sa fonction et parler de micro-système : on entend ainsi l'assemblage de plusieurs pièces parmi lesquelles certaines peuvent être grandes et d'autres très petites. Ces microsystèmes incluent forcément un faible développement ou transfert d'énergie, quelle qu'en soit la source (électrique, pneumatique, hydraulique...), qui serait de l'ordre du microwatt. »*

(*) : Ingénieur-conseil et ancien président du salon professionnel Micronora.

(**) In Cheref S., Cuisinier P., Kabantchenko E., Larceneux A., Ternant E. (1998), *La rénovation de la filière microtechnique*, CPC documents 98/3, ministère de l'Éducation nationale, IRADES.

ainsi de bien séparer les filières technologique et professionnelle. L'objectif du système éducatif peut apparaître contraint par une double nécessité : d'une part, de rendre systématiquement cohérente l'organisation des filières (un BEP doit être suivi par un bac pro de même intitulé) ; d'autre part, d'assurer le maintien des effectifs par la poursuite d'études en bac pro. Les entreprises, quant à elles, semblent se satisfaire de l'offre actuelle des bac pro autres que

microtechniques et ne demandent pas une nouvelle création. En réalité, les formations microtechniques ne sont vraiment pertinentes qu'au niveau BTS.

En fait, les difficultés rencontrées pour adapter le système éducatif révèlent la nature des entreprises issues de l'horlogerie. Les compétences microtechniques, et surtout micromécaniques, sont assez peu formalisables ; elles supposent une pratique professionnelle assimilée seulement en de nombreuses années

DIFFUSION RESTREINTE

d'expérience. Elles s'apparentent pour partie à du « bricolage » de prototype où l'habileté du geste est importante (les bons ajusteurs, dit-on, ont dix ans d'expérience et ils font cruellement défaut sur le marché du travail). La blouse est encore souvent un attribut vestimentaire indispensable des chefs d'entreprise, au moins pour les plus petites d'entre elles, proportionnellement importantes. L'idéal exprimé est alors la formation de BTS en apprentissage, mais elle exige trop de contraintes pour les élèves (organisation des temps d'études et de travail) dans les structures éducatives actuelles. Souvent, la préférence à l'embauche est donnée aux diplômés d'un BTS, possédant aussi un BEP. Apparaît ici la contradiction, puisqu'en théorie, les élèves de BEP poursuivent leurs études vers les baccalauréats professionnels, qui sont des diplômes d'insertion, donc sans poursuite normale en BTS.

Par ailleurs, l'intitulé des formations compte peu pour les entreprises régionales, sinon à signaler un niveau de connaissances formelles et de compétences intellectuelles. Souvent, ce signalement est même plutôt fourni par le nom de l'établissement ayant délivré la formation, en raison des liens nombreux qui ont été tissés entre les personnes, et de la réputation historique acquise par les lycées (par exemple le lycée Jules Haag à Besançon, ou le lycée V. Bérard de Morez). Ces réputations ne remplacent néanmoins pas l'habileté technique et le tournemain des diplômés.

À l'inverse, les entreprises non régionales du même secteur, plus grandes, orientées vers la microélectronique (Thomson, Sagem,...), disposant de nombreux ingénieurs, possèdent des compétences et des savoirs plus formalisables. Elles se satisfont plus nettement des diplômes technologiques qui forment des opérateurs sur machine numérique ; elles leur fournissent des compléments nécessaires au sein de l'entreprise ou en formation continue.

Ainsi, l'attitude envers la formation et les diplômes s'accorde avec les réalités industrielles des entreprises, selon leur distance à l'ancien secteur horloger, leur taille, leur rapport à la technologie, et encore mieux à leurs procédures d'innovation. Apprentissages pratiques, compétences peu formalisées mais efficaces, transversalité des techniques, secrets de fabrication sont les maîtres-mots dans les anciens

espaces horlogers, même à des niveaux technologiques élevés. Cela n'est pas toujours compatible avec le formalisme nécessaire du système éducatif.

Recherche et entreprises régionales : des relations peu développées

Ce constat conduit à éclairer la situation paradoxale qui se manifeste dans le domaine de la recherche. En témoignent les faibles débouchés locaux de l'École d'ingénieurs ENSMM (de l'ordre de 5 % des sortants), pourtant associée à l'université dans l'Institut des Microtechniques. Un autre indice est fourni par la quasi-inexistence de relations entre les laboratoires de recherche et les entreprises locales ; et ce, en dépit de déclarations de ces mêmes laboratoires, l'argument localiste étant généralement utilisé pour obtenir des crédits de recherche de la part des collectivités territoriales et de l'État. Les effectifs de recherche dans les entreprises sont insuffisants pour pouvoir établir des relations autres que ponctuelles avec les laboratoires universitaires. Tous ces constats sont révélateurs d'une divergence d'orientations entre un système de formation et de recherche résolument tourné vers les microtechniques, et des industriels dont la production est essentiellement micromécanique.

En Franche-Comté, les chercheurs trouvent difficilement des interlocuteurs dans le monde industriel, même dans les entreprises les plus avancées. Ces dernières restent soumises à des impératifs de production en série et sont peu attirées par des prototypes sophistiqués. Et l'insignifiance quantitative du potentiel productif proprement microtechnique, symboliquement valorisé par les acteurs publics locaux, conduit, *a contrario*, à un risque de dévalorisation des savoir-faire micromécaniques régionaux. Un fort soutien régional n'a néanmoins pas permis aux laboratoires de recherche (université, CNRS ou ENSMM) d'atteindre la taille critique pour être présents de manière significative dans les programmes nationaux de recherche en microtechniques (notamment l'important projet MINATEC⁵), programmes essentiellement centrés sur les régions parisienne et grenobloise.

⁵ Projet de pôle d'innovation en microtechnologies et nanotechnologies, porté par le Laboratoire grenoblois d'électronique, de technologies et d'instrumentation (LETI).

DIFFUSION RESTREINTE

Ces territoires qui façonnent l'insertion

La faiblesse régionale en microélectronique est aussi responsable de cette marginalisation relative. La recherche locale est ainsi dans un entre-deux inconfortable : d'une part, du point de vue universitaire, elle occupe incontestablement un secteur d'excellence spécialisé selon les normes scientométriques internationales (publications, colloques...); mais elle ne peut prétendre à une position dominante sur l'ensemble du domaine de recherche en raison de son exclusion des compétences du champ microélectronique. Et, d'autre part, l'innovation en matière micromécanique, portée par les entreprises régionales, se fait largement avec les procédures non formelles, intégrées aux contraintes productives (des « trucs de fabrication », même si cela s'opère à des niveaux technologiques élevés dans des entreprises de pointe). Les deux domaines, recherche microtechnique et production micromécanique, possèdent des logiques internes qui les opposent et qui ne favorisent pas leur coopération. Ces difficultés se concentrent sur les institutions interfaces, en dépit de leurs efforts importants. Il reste que les centres de transfert, notamment ceux qui sont liés aux lycées technologiques, constituent les points forts de cette coopération, plus que les laboratoires universitaires, soumis aux contraintes obligées de la recherche fondamentale, non orientée principalement vers les applications.

* *
*

Les conditions de développement du territoire ont été déterminantes dans l'évolution chaotique de l'horlogerie vers les microtechniques. La nature des entrepri-

ses horlogères est empreinte de tradition mécanique. Le tissu industriel local, essentiellement micromécanique et excluant le champ microélectronique, ne peut trouver d'interlocuteurs dans un système éducatif et de recherche proposant des solutions microtechniques à technologie poussée.

Et ce constat s'explique aisément : l'éclatement du système horloger a donné naissance à un système beaucoup plus complexe, constitué d'une multitude d'entreprises surtout en position de sous-traitance face à des donneurs d'ordre nombreux et d'horizons divers. Les industries locales ne trouvent donc plus un débouché dans un produit commun et dans une filière unique, comme c'était le cas pour l'horlogerie. Elles sont désormais en position de sous-traitance, sur des filières multiples dans lesquelles elles ont dû s'insérer. Entreprises innovantes et efficaces, elles sont désormais plus liées à leurs donneurs d'ordre qu'à leur environnement de proximité. Il est dès lors difficile de jeter les bases d'un système productif localement identifié, dans un contexte où les activités finales sont trop diversifiées, les entreprises trop petites et en situation de trop forte concurrence pour les unifier autour d'un projet commun, avec des institutions professionnelles représentatives.

D'une manière certaine, ce sont les donneurs d'ordre extérieurs à la région plus que les sous-traitants qui entretiennent des relations avec le milieu de la recherche. Il convient donc de spécifier les réseaux qui se sont mis en place aujourd'hui pour pouvoir délimiter les contours de l'industrie microtechnique, et observer la position et le rôle des entreprises industrielles franc-comtoises dans ce nouveau système productif.

Bibliographie

- Becattini G. (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique », in Benco G. et Lipietz A., *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, pp. 35-55.
- Bergeon-Carel S. (2003), *Rapports complexes entre Industrie et Territoire : le secret microtechnique franc-comtois*, actes du XXXIX^e colloque de l'ASR-DLF, Lyon.
- Bergeon-Carel S. (2003), *Système productif complexe et pluri-territorial : le cas des microtechniques*, Actes des sixièmes rencontres de Theoquant, THEMA, Besançon.
- Bergeon-Carel S., Larceneux A. (2003), *Systèmes productifs complexes, Territoires et Formation : le cas des microtechniques*, Communication au séminaire de recherche « Travail et territoires. Confrontation d'approches disciplinaires : économie, histoire, sociologie », Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, mars.
- Cheref S. (1996), « Les microtechniques : une spécialisation de Besançon », in Cheref S., Chevailler J.-C., Larceneux A. *Le développement d'une capitale régionale : Besançon, citadelle assiégée ou métropole en devenir ?*, IRADES, pp. 131-174.
- Cheref S., Cuisinier P., Kabantchenko E., Larceneux A., Ternant E. (1998), *La rénovation de la filière microtechnique*, CPC documents 98/3, ministère de l'Éducation nationale, IRADES.
- Conti G., Giannetti R. (2001), « PME et réseaux d'entreprises Italie au XX^e siècle », *Entreprises et Histoire*, n° 28, décembre, Éditions ESKA, pp. 20-36.
- Courlet C. (2001), « Les systèmes productifs locaux : de la définition au modèle », in *Réseaux d'entreprises et territoires : regards sur les systèmes productifs locaux*, DATAR, La Documentation française, Paris, pp. 17-61.
- Dahan M. et Alii (2001), *Quel avenir pour les microtechniques en Franche-Comté ?*, Autosaisine, Conseil économique et social de Franche-Comté, mai.
- Larceneux A. (1997), « Mécanisme de décision et contexte local : l'offre de formation professionnelle initiale », *Formation Emploi*, n° 59, juillet-septembre, pp. 57-69.
- Larceneux A., Normand G. (1999), « Microtechniques en Franche-Comté », *Images de Franche-Comté* n° 20.
- Maillat D., Nemeti F., Pfister M., Siviero A. (1993), *L'industrie microtechnique en Suisse*, IRER, EDES, Neuchâtel, 116 p.
- Marshall A. (1919), *Industry and Trade*, Macmillan.
- Marshall A. (1920), *Principles of Economics*, Macmillan.
- Mayaud J.-L. (1994), *Besançon horloger 1973-1914*, Musée du Temps éditeur, Besançon, 124 p.
- Normand G. (1998), *De l'horlogerie et des microtechniques*, Images de Franche-Comté n° 18.
- Ternant E., Odouze A.-M (1996), *De l'horlogerie aux microtechniques : 1965-1975*, Actes du colloque organisé par le CETEHOR et le Musée du Temps – Besançon : université de Franche-Comté, IRADES.
- Ternant E. (2002), *L'affaiblissement du SPL horloger franc-comtois depuis le milieu des années 1970 : mythes et réalités historiques*, Communication au colloque « Les systèmes productifs de l'Arc jurassien », organisé par les universités de Franche-Comté et de Neuchâtel, Besançon, décembre.

Résumé

La difficile reconversion de l'horlogerie franc-comtoise vers les microtechniques

Par Sophie Bergeon-Carel et André Larceneux

Le système productif horloger a subi, dans les années 1970-1980, des bouleversements majeurs qui ont amené le milieu industriel à opérer un glissement progressif vers les microtechniques. Ce glissement a en fait été anticipé par l'enseignement technique, qui, bien avant la prise de conscience du milieu industriel, a adapté programmes et filière pour intégrer la nouvelle donne post-horlogère. Mais malgré ces trente années d'évolution de la filière professionnelle, les divergences de logique entre systèmes productif et éducatif posent des problèmes d'adaptation persistants. Le système éducatif, dont la logique est nationale, est résolument tourné vers les microtechniques, mais se trouve confronté à un système productif qui reste essentiellement micromécanique.

Mots-clés

Approche locale, filière professionnelle, Franche-Comté, industrie mécanique de précision, marché local du travail, reconversion industrielle, système éducatif et système productif.

Classification Journal of Economic Literature : R59, L63.

DIFFUSION RESTREINTE

TRAVAIL ET EMPLOI

International

- Le « profiling » des demandeurs d'emploi aux Pays-Bas
- L'emploi dans la restauration et l'hôtellerie en Nouvelle-Zélande
- Flexibilité négociée et relation d'emploi dans le secteur bancaire européen
- Les relations industrielles en Europe centrale et orientale

Études

- L'identité professionnelle des cadres en question
- L'impact des outils de gestion sur le travail en « front-office »
- Définir les compétences : un enjeu pour l'emploi sportif

N° 99
Juillet
2004



Direction de l'animation
de la recherche,
des études et des statistiques

15,70 €

Abonnements
pour 4 numéros/an :
France : 52,50 €
Europe : 56,70 €
Dom-Tom et RP
(HT, avion éco.) : 58,80 €
Autres pays
(HT, avion éco.) : 59,80 €
Supplément avion rapide : 8,90 €

Abonnements :
La Documentation française
124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers
Téléphone : 01.40.15.70.00
Télécopie : 01.40.15.68.00
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

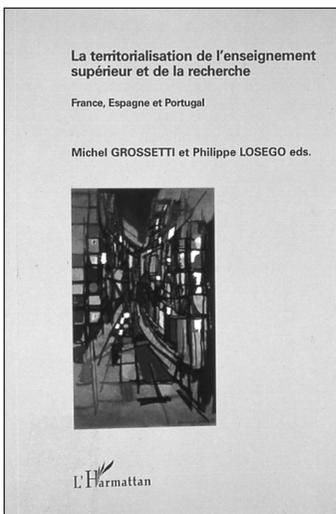
Vente au numéro :
**La librairie de
la Documentation française**
29, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07
Téléphone : 01.40.15.70.00

<p>bon de commande à envoyer à</p> <p>La documentation Française</p> <p>124, rue Henri-Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex FRANCE Téléphone 01 40 15 70 00 Télécopie 01 40 15 68 00</p> <p>www.ladocumentationfrancaise.fr</p>	<p>Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques</p> <p>Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale</p> <p>http://www.travail.gouv.fr</p> <p>TRAVAIL ET EMPLOI N° 99 - Juillet 2004</p> <p>Participation aux frais de facturation et de port, sauf pour les abonnements</p>	Prix unitaire TTC	Nbre	Total	Nom _____
		15,70 €			Prénom _____
				495 €	Profession _____
				montant total à payer 1 euro = 6,55957 F	Adresse _____
					Code postal _____
					Localité _____
					Je règle
					<input type="checkbox"/> Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'Agent comptable de la Documentation française
					<input type="checkbox"/> Par carte bancaire (date d'expiration <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>)
					N° <input type="text"/>
					Date _____ Signature _____

Note de lecture

La territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, France, Espagne et Portugal

Par Maïten Bel*



Ce livre paraît au moment où les interrogations sur l'enseignement supérieur et la recherche se renforcent. L'élévation globale du niveau de qualification de la population et la place de la recherche jouent un rôle majeur dans la concurrence internationale. L'arrivée de la moitié d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur pose

avec plus d'acuité les questions de régulation du système et de construction de l'offre, traversées par les tensions entre de multiples logiques : équité dans l'accès aux formations et développement de pôles d'excellence, aménagement du territoire et développement local pour n'en citer que quelques-unes. Depuis quelques vingt ans, le processus de décentralisation en cours transforme en profondeur les modes d'intervention étatiques, y compris dans ce champ. Il renforce la participation de multiples acteurs dans le financement et la prise de décision. Le débat sur l'approfondissement de l'autonomie des universités témoigne de ces dynamiques. Pour autant, les régions peuvent-elles et doivent-elles devenir le niveau de régulation de la construction de l'offre dans l'enseignement supérieur ? Peut-on vraiment parler de systè-

mes régionaux d'enseignement supérieur et, dans ce cas, comment caractériser la répartition des différents sites d'enseignement supérieur sur l'espace régional ?

L'ouvrage présenté ici explore ces questions en analysant les logiques de développement spatial des « organisations scientifiques ». Ce terme marque le caractère indissociable de la recherche et de l'enseignement dans cette approche. La mise en perspective historique, la comparaison de la situation française avec celle du Portugal et de l'Espagne rendent compte à la fois de la complexité de la construction des organisations scientifiques et du caractère social des modalités de leur construction et répartition sur le territoire. À partir des logiques à l'œuvre sur l'espace français mises à jour dans ces analyses, les auteurs proposent des scénarios possibles. Ils s'interrogent sur l'évolution de ce qu'ils qualifient de systèmes régionaux d'enseignement supérieur, et en particulier sur l'avenir possible des antennes universitaires.

* **Maïten Bel** est économiste à l'IDEP-GREQAM (Institut d'économie publique/Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille)-CNRS/URM 6579. Elle travaille sur les questions de « construction de l'offre de formation et territoire ». Elle a notamment publié, avec L. Dubouchet en 2004, *La décentralisation de la formation professionnelle : réflexion pour le futur*, Éditions de l'Aube.

VERS LA DIFFÉRENCIATION DES LOGIQUES NATIONALES

La première partie de l'ouvrage retrace la construction historique de la carte des activités scientifiques de chacun des trois pays. Cette analyse met en évidence un certain nombre de points communs entre eux. La distribution des établissements scientifiques sur les espaces nationaux n'est pas proportionnelle à la répartition de la population. La représentation de la carte des activités scientifiques ne se réduit pas au nombre d'enseignants et d'étudiants, mais doit également tenir compte des types d'établissements, de leurs orientations scientifiques, de la qualité des recherches qui y sont conduites. Même s'il arrive que recherche et enseignement soient relativement dissociés dans certains établissements à des périodes données, leurs développements sont cependant étroitement corrélés : activités de recherche liées à des équipements partiellement fournis par la formation, carrière des enseignants liée à la recherche, recrutement de chercheurs parmi les étudiants. Donc, dans chacun des trois pays, la géographie des organisations scientifiques ne peut se réduire à un décalque de l'armature urbaine et leur développement est loin d'être linéaire. Cette géographie est le fruit d'une histoire dans laquelle interviennent la démographie étudiante mais aussi les évolutions politiques et les choix institutionnels. Elle résulte de l'alternance de phases de changements rapides suivies de périodes plus ou moins longues d'inertie. Dans chacun de ces trois pays, à partir du XIX^e siècle, l'évolution de l'enseignement supérieur est fondée à la fois sur l'État et sur une conception de l'enseignement appuyée sur l'universalité des savoirs conçue comme a-spatiale et a-temporelle. L'université fait partie des projets de construction des sociétés nationales. Mais à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, les évolutions dans chacun des pays étudiés sont conduites par des logiques différentes.

LA SITUATION FRANÇAISE RESTE DIFFICILE À QUALIFIER

En France, l'armature universitaire, stabilisée sous le second empire, constitue un réseau de facultés établies

dans les villes universitaires. Il est marqué par une forte prépondérance parisienne. Cet ensemble, relativement stable sur une longue période, est soumis à une forte croissance au cours des années 60. L'ensemble se complexifie avec l'apparition d'instituts, d'antennes universitaires. Dans ce contexte, la marge de manœuvre des villes reste limitée et s'inscrit toujours dans un dialogue avec l'État. À partir de 1982, la décentralisation accorde aux collectivités territoriales des marges de manœuvre plus importantes. La poussée des effectifs étudiants et l'intervention des élus locaux vont conduire à l'implantation de sites d'enseignement supérieur dans presque toutes les villes moyennes du territoire métropolitain. Si cet essaimage des implantations recouvre de grandes inégalités entre elles du point de vue des effectifs étudiants et des recherches qui y sont menées, il marque aussi un nouveau cadre d'action à la fois pour les universités qui, dans un contexte de baisse démographique, sont amenées à se tourner davantage vers leur environnement, et pour les collectivités territoriales qui s'y investissent sans que l'on puisse véritablement qualifier ce mouvement de véritable décentralisation.

Centralisme étatique et méfiance vis-à-vis des milieux universitaires ont conduit à une longue stabilité du système d'enseignement supérieur espagnol, du milieu du XIX^e siècle au début des années 70, articulant une dizaine d'universités quadrillant le territoire national et des instituts enseignant les savoirs technologiques. La poussée démographique, la démocratisation du régime politique obligent l'État à créer, sur la période 1970-1982, des universités nouvelles et des enseignements polytechniques dans les villes moyennes, dans un souci de développement et d'aménagement du territoire. Au début des années 80, dans le cadre de leur nouvelle autonomie, les régions développent leurs propres universités, les mettent en concurrence et les incitent à ouvrir des filières de formations articulées aux besoins de l'économie, si bien qu'aujourd'hui on peut sans doute qualifier ces évolutions de véritable décentralisation.

Les réformes importantes qui ont marqué l'enseignement supérieur portugais ces cinquante dernières années répondent encore à d'autres logiques. L'offre de formation des quatre universités réparties sur le territoire, maintenue pratiquement constante depuis des décennies, éclate sous la poussée de la demande au

début des années 70. Cette offre se diversifie à partir d'universités nouvelles, accompagnée de la création de nombreux instituts polytechniques puis, à partir des années 80, de structures privées nécessaires pour faire face à la demande. Enseignants de ces structures, professionnels et étudiants conjuguent leurs revendications pour harmoniser les formations et estomper la forte hiérarchisation entre universités publiques et autres structures. La logique de réponse à la demande dans une recherche de l'équité s'accompagne aujourd'hui d'une hétérogénéité de l'ensemble ; celle-ci ayant conduit à la création d'un Conseil de régulation de l'enseignement supérieur, dont le président est élu par le parlement. Cette création marque ainsi la volonté de maintenir le rôle de l'État dans ces évolutions.

EN FRANCE, LA FORTE AUTONOMIE DES SITES LIMITE LA COHÉRENCE RÉGIONALE

La répartition des activités de recherche sur le territoire national ne peut être considérée comme un pur décalque des implantations universitaires. Dans les trois pays, deux facteurs jouent un rôle important dans le façonnement de la carte de l'activité scientifique : la répartition démographique et l'ancienneté des centres. Ils ont également en commun une prépondérance marquée de la capitale, avec cependant une tendance à affaiblissement de cette domination. Dans les trois pays, on assiste à une progression marquée du maillage territorial des activités scientifiques. Les jeunes centres connaissent tous une forte croissance de l'activité scientifique. Mais au-delà de ces caractéristiques communes, la variété des modèles subsiste, les modalités de maillage territorial par l'activité scientifique se différencient. En Espagne, on voit nettement apparaître la région comme référence, espace de construction de complémentarités et d'échange. Mais va-t-on voir émerger un régime concurrentiel entre régions ? Au Portugal, au contraire, l'État exerce une politique très prégnante. Sa politique volontariste vise à développer l'enseignement supérieur et la recherche et à déconcentrer les pôles nationaux et régionaux. Mais les partages actuels entre recherche fondamentale, dans les

grands centres anciens, et recherche appliquée, dans les centres plus récents, risquent d'être remis en cause, notamment par les enseignants-chercheurs. En France, les activités de recherche demeurent encore fortement concentrées dans les pôles régionaux. Une approche par discipline révèle une forte autonomie des sites les uns par rapport aux autres, interdisant ainsi l'évocation d'une cohérence régionale de l'activité scientifique.

Dans le Sud-Ouest français, l'analyse plus fine des conditions de création des sites universitaires qualifiés d'émergents, au sens où ce ne sont pas des universités de plein exercice, donne à voir les variables qui interviennent sur ces créations. Elle enrichit la réflexion sur la nature de systèmes régionaux d'enseignement supérieur. Si la variable démographique joue un grand rôle, elle n'est pas seule en cause. Sites technologiques ou généralistes peuvent être créés à l'issue d'une concurrence entre villes moyennes, grâce à l'intervention des élus locaux, ou au contraire en raison d'une « justice » d'aménagement du territoire, articulant plus fortement le rôle de l'État et des universités. Depuis le début des années 80, en matière de régulation de l'offre de formation, comme dans d'autres domaines de l'action publique, le système d'acteurs se diversifie. À côté de l'État, des universités et des notables locaux, interviennent les conseils généraux, les mairies, les régions et les acteurs économiques, de façon plus ou moins formalisée. Une fois créés, les sites connaissent un développement inégal que l'on peut expliquer à l'aide de variables diverses : variables contextuelles telles que la taille du vivier étudiant, distance des universités mères, marché du travail, mais aussi des variables de nature plus politique ou organisationnelle telles que : politique nationale de création de postes d'enseignants, politique des universités. À partir de cette nomenclature des sites, des contraintes et des ressources qui les caractérisent, les auteurs construisent des scénarios prospectifs. Ces scénarios sont marqués par l'évolution démographique mais aussi largement par les choix opérés en matière de politique publique : renforcement des pôles technologiques, des effectifs étudiants par une politique de développement de la formation initiale et continue. Le scénario le plus probable paraît celui de la poursuite d'une situation incertaine des sites entre premiers cycles

délocalisés et véritables universités, en l'absence d'une véritable politique régionale en matière d'enseignement supérieur.

L'analyse présentée ici apporte plusieurs éléments qui nous permettent de mieux comprendre la construction et les dynamiques d'évolution des organisations scientifiques régionales. Cette approche originale, sur un domaine assez peu exploré, vient nourrir la réflexion menée aujourd'hui, tant au sein des régions

qu'au niveau national, sur la régulation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cependant, l'hypothèse de systèmes d'enseignement et de recherche régionaux devra être confirmée par une étude plus approfondie de la cartographie des liens entre enseignement supérieur, recherche et activité économique. L'étude des mobilités étudiantes éclairerait utilement cette question.

Référence de l'ouvrage

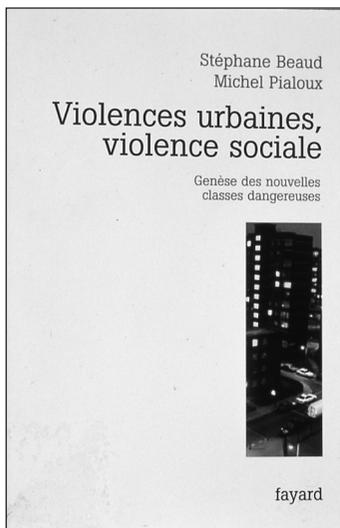
Grossetti M., Losego Ph. (éds.), (2003), *La territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, France, Espagne et Portugal*, L'Harmattan, 338 p.

Note de lecture

La fabrique des nouvelles classes dangereuses

Par Henri Eckert*

Et si les violences urbaines étaient un effet de la lente déstructuration du groupe ouvrier ? De son incapacité à en fédérer encore les différentes composantes et, notamment, de ses difficultés à faire avec la jeunesse ouvrière issue de l'immigration ? L'ouvrage montre jusqu'à quel point les violences urbaines font écho aux violences dont le groupe ouvrier est l'objet.



Les explosions de violence collective sont, le plus souvent, dénoncées comme irrationnelles, voire intolérables dans un État de droit et le recours à cette forme de violence généralement rejeté comme illégitime. *A fortiori* lorsque la violence s'en prend directement aux détenteurs du monopole de la violence légitime, c'est-à-dire aux forces de maintien de

l'ordre. Or c'est ce qui se produit lors de l'émeute qui éclate, le 12 juillet 2000, dans la zone urbaine prioritaire (Zup) de la Petite Hollande, en périphérie de l'agglomération de Sochaux-Montbéliard : des jeunes, pour la plupart d'origine maghrébine, s'en prennent violemment aux forces de l'ordre, intervenues dans le quartier pour arrêter un petit braqueur qui y cherchait refuge. Une dénonciation indignée de l'épisode suffit-elle pour autant à résoudre le problème posé par l'événement ? Il semble bien que le

discours sécuritaire qui s'insinue alors ne permette guère autre chose sinon d'invoquer une fois de plus de prétendus meneurs, brebis galeuses qu'il faudrait repérer, isoler et extirper du groupe pour empêcher qu'elles n'entraînent à nouveau les autres dans l'excès et ne contaminent durablement le corps sain de la société. Sortir de cette impasse-là exige de se soustraire à l'émotion et de faire retour sur la genèse de l'événement, c'est-à-dire sur l'évolution de la situation qui en favorise le surgissement.

C'est à ce travail discret, patient et obstiné, que se sont attelés Stéphane Beaud et Michel Pialoux : arpenter encore et encore un terrain qu'ils explorent depuis tant d'années, tout en tirant le meilleur parti d'une familiarité ancienne avec les lieux et les habitants et d'une observation attentive des évolutions qui les traversent. « *Il se trouve qu'ayant enquêté depuis*

* **Henri Eckert** est sociologue, chargé d'études au Céreq. Il travaille sur l'insertion des jeunes dans la vie active. Il a coordonné avec Michel Arliaud (Lest – Laboratoire d'économie et de sociologie du travail/Cnrs) l'ouvrage *Quand les jeunes entrent dans l'emploi*, publié aux Éditions La Dispute, en juin 2002.

1985 dans cette région, dans différents domaines de l'espace socio-économique local – les usines et les transformations des rapports de travail, le système scolaire et le rapport à la scolarité dans les familles ouvrières, les changements des relations entre générations et du mode de vie des cités –, nous avons la possibilité de replacer ces événements [l'émeute] dans une perspective historique de longue durée, pour en dégager notamment une signification qui nous semble mal perçue par les analyses courantes de la "violence urbaine". En effet, la plupart d'entre elles font largement l'impasse sur ce qu'on pourrait appeler son ressort socio-économique. » (p. 15) Relevons l'expression : c'est bien de « ressort socio-économique » dont il est ici question et non de simple contexte. Car « le chômage de longue durée des non-diplômés, la précarité du travail subie par les jeunes générations, la discrimination à l'embauche à l'encontre des enfants d'immigrés, etc., sont le plus souvent mentionnés pour composer une sorte de toile de fond des violences urbaines » (p. 16).

Mais il ne s'agit pas, justement, de faire seulement référence au contexte comme « toile de fond », sorte de décor dans lequel les émeutes urbaines se produiraient plus volontiers, décor qui pourrait, incidemment, receler quelque(s) caractéristique(s) désavantageuse(s) voire stigmatisante(s), que l'analyste pourrait alors exhiber comme (autant d') élément(s) d'explication, secondaire(s) certes, et qu'il pourrait même faire valoir comme (autant de) circonstance(s) atténuante(s). Ce n'est pas de cela dont il est ici question. « Notre démarche, qui cherche à mettre étroitement en rapport émeute urbaine et processus de paupérisation-précarisation des classes populaires, invite à aller au-delà de cette perspective. Elle vise à éclairer les mécanismes structurels qui ont, au cours du temps, contribué à fabriquer les dispositions sociales et les systèmes d'attitudes de ces jeunes des cités. Car ceux-ci se sont construits socialement et individuellement en intériorisant un certain nombre de normes et d'attitudes liées aux expériences fondatrices de leur prime enfance et de leur adolescence. » (p. 17) Recomposer les fils d'une histoire, donc, celle qu'ont vécue ces jeunes des banlieues ouvrières, qui les a faits en même temps qu'ils se faisaient, celle que les auteurs ont commencé d'écrire à l'occasion de leur *Retour sur la condition*

ouvrière¹, celle de la « décomposition du groupe ouvrier », qui « structurait et agrégeait autour de lui [...] les autres fractions des classes populaires » (p. 16).

Inscrire l'événement dans son histoire, donc, dans cette durée qui façonne les individus, décompose, recompose ou transforme les groupes sociaux auxquels ils se réfèrent en même temps qu'elle bouleverse leurs rapports et réclame qu'ils ajustent leurs comportements : « comprendre qu'une sorte de sédimentation de ces différentes expériences sociales s'est opérée dans l'esprit des jeunes des quartiers qui, pour le dire de manière schématique, ont grandi avec la crise. » (p. 25) Dans l'objectif revendiqué « de faire entrer le lecteur dans l'univers mental de ces jeunes [et de leurs familles] et d'examiner sous différentes facettes le laboratoire de production des habitus sociaux tel qu'il a fonctionné au cours de ces quinze dernières années » (p. 26). La perspective, ici, se veut compréhensive – « tout simplement chercher à comprendre » (p. 17) – et la démarche est celle de l'ethnologue. Elle ne vise pas seulement à recueillir les propos des jeunes de la cité mais aussi à observer le fonctionnement des institutions qui accompagnent leur transition vers la vie adulte ou les transformations des relations d'emploi, les recompositions du travail à l'usine ou la dégradation de la sociabilité dans le quartier. Il s'agit de montrer, sur fond d'analyse des matériaux recueillis, comment s'organisent les points de vue² des jeunes et se structurent des habitus appropriés.

TEMPS LONG DE LA CRISE, TEMPS BREF DE LA REPRISE

Il y a donc eu, d'abord, « le temps long de la crise » (titre de la première partie de l'ouvrage), cette trop longue période durant laquelle des jeunes des quartiers comme la Zup de la Petite Hollande et quelques

¹ Les auteurs situent explicitement l'ouvrage « dans le prolongement de [leur] *Retour sur la condition ouvrière* » (p. 16).

² Cf. Pierre Bourdieu : « *L'espace social m'englobe comme un point. Mais ce point est un point de vue, le principe d'une vue prise à partir d'un point situé dans l'espace social, d'une perspective définie dans sa forme et son contenu par la position objective à partir de laquelle elle est prise.* » (1994, p. 28)

autres se sont rendus dans les missions locales, « pour un stage » (p. 36). Peu ou pas diplômés, « ils sont aussi, et de façon très marquée, victimes d'un processus insidieux – et qui s'aggraverait au fil des années 1990 – de discrimination à l'embauche » (p. 62). Mais comment s'organise « une carrière de jeune stagiaire » (p. 67) ? De « primo-entretien » en « entretien de suivi » et passant par les divers « bilans de stages », « se dit le malheur social des non-diplômés condamnés à la précarité structurelle, relégués aux marges de la société » (p. 68). Les possibilités d'intervention sont minces dans un contexte économique où l'emploi est rare et l'accord difficile entre jeunes impatientes et conseillers des missions locales, pas toujours en mesure de répondre à leur inquiétude. « Avec la construction aléatoire de véritables carrières de stagiaires, la socialisation ouvrière à l'usine, qui s'accompagnait bien souvent d'une politisation et d'une "ouvriérisme", cède la place à une socialisation professionnelle en pointillé, incomplète et transitoire [...], une socialisation pré-professionnelle, c'est-à-dire une socialisation qui serait à la fois un substitut de la socialisation au travail (avec la fin de l'embauche à l'usine) et un prolongement contraint de la socialisation scolaire » (pp. 92 et 93).

Si nombre de jeunes issus des quartiers populaires se sentent ainsi relégués « dans une sorte de no man's land social où ils ne sont définis que de manière privative – sans diplôme, sans travail stable, sans avenir professionnel, sans possibilité de fonder une famille, de s'établir, etc. » (p. 95), certains de leurs aînés sont amenés, à l'occasion d'un accident de parcours par exemple, à éprouver brutalement la fragilité de situations professionnelles qu'ils croyaient stables : « une sélection continue s'opère tout au long de la vie professionnelle, ce qui fait que l'on vit sous la menace permanente du déclassement, première étape vers la précarité structurelle. » (p. 109) L'ambiance à l'usine s'est défaite et de plus en plus de salariés pourtant installés craignent de ne pouvoir supporter la concurrence avec les jeunes plus diplômés. Des uns aux autres, c'est alors « un esprit de résistance à l'ordre des choses, une culture de la rébellion » (p. 119) qui se perdent, au risque d'une « profonde rupture dans la succession des générations » (p. 122). Tandis qu'une autre rupture, la « coupure forte, à la fois professionnelle et sociale,

entre les opérateurs et les autres salariés (techniciens, ingénieurs, cadres) renforce chez les premiers une perception de soi dépréciée, le sentiment d'appartenir à un groupe dévalorisé en profondeur » (p. 129). Dans l'entreprise s'est creusée cette « immense distance – et qui va croissant – entre, d'une part la culture technique moderne (que détiennent techniciens et ingénieurs, [...] qui sont du côté de l'écrit), et, de l'autre, la culture ouvrière du travail, la culture traditionnelle de l'atelier qui est du côté du geste, [...] du côté de l'oral » (pp. 145-146).

Ce temps long de la crise n'aura toutefois pas été seulement une époque de pénurie d'emploi mais aussi un temps de bouleversements majeurs dans le système d'enseignement et dans les entreprises, tout au long duquel « des agents sociaux peu qualifiés, ou fragilisés » se sont vus rejetés comme « personnes jugées "inemployables" » (p. 157). Mais c'est précisément « pour éviter la naturalisation inhérente à ce mode de catégorisation » qu'il faut « historiciser les processus sociaux qui structurent le marché de l'emploi » (id.). Avec la reprise économique et le retour d'une conjoncture particulièrement favorable au constructeur automobile Peugeot, il redevient possible de trouver du travail facilement : le renversement de situation contribue dès lors à « disqualifier la poursuite d'études "tout" en redonnant vie au mythe de l'ouvrier sans diplôme » (p. 171). Mais dans les ateliers, l'individualisme met à mal les anciennes solidarités et, très vite, les jeunes expérimentent « la très grande fragilité sociale du statut d'intérimaire » (p. 189), expérience d'autant plus douloureuse qu'ils se heurtent à la difficulté de décrocher le fameux « CDI », tant espéré. Dans le même temps, l'arrivée des filles dans les ateliers met les jeunes hommes dans une situation d'autant plus délicate qu'elles font preuve de qualités appréciées par l'encadrement et leur contestent le monopole d'un travail qui leur avait été jusque-là réservé. « Finalement, on peut se demander si, dans certains ateliers, les garçons des cités³ ne paient pas au prix fort, au moment de leur mise au travail, les différences de comportement liés à ce qu'on pourrait appeler des habitus sexuels » (p. 227).

³ L'expression « jeunes des cités », tant employée qu'il en devient difficile de savoir qui elle désigne précisément, est définie de manière plus rigoureuse par les auteurs ; cf. p. 163 notamment.

Pendant que « *le patronat [re]découvre les qualités de la main-d'œuvre féminine* » (Kergoat, 1982, p. 13), l'entrée massive des jeunes femmes dans les ateliers des usines entraîne une autre conséquence, plus inattendue : « *la féminisation des emplois ouvriers s'accompagne d'un retrait de l'engagement syndical des hommes.* » (p. 251) Si les femmes prennent souvent le relais de leurs camarades, il n'en apparaît pas moins que le rapport des forces dans l'entreprise n'est plus aussi favorable aux salariés, et nombre de jeunes ouvriers en viennent à tirer « *un bilan de faillite* » du syndicalisme, « *trop faible à [leurs] yeux pour s'opposer en quoi que ce soit aux stratégies patronales* » (p. 297). Les vieux ouvriers se résignent et les jeunes intérimaires considèrent de plus en plus souvent le syndicat « *comme un "club" qui serait en quelque sorte réservé aux "embauchés"* » (p. 298). De clivages – de genre, par exemple – en fractures – entre embauchés et intérimaires notamment –, c'est l'unité du groupe ouvrier qui s'étirole alors que s'accroît une polarisation entre, « *d'un côté, le sous-groupe minoritaire des ouvriers à profil technicien (principalement des bac pro) lorgnant vers le "haut" et s'identifiant aux classes moyennes, et, de l'autre, le sous-groupe majoritaire des "opérateurs", très défavorisés dans le rapport de force avec la hiérarchie, développant une identité négative, talonnés par les RMistes et autres intérimaires "volontaires"* » (pp. 316-317). Opérateurs que le désenchantement guette...

DES VARIATIONS DE LA CONJONCTURE À LA RELÉGATION DU GROUPE OUVRIER

« Prenant appui sur l'émeute urbaine dans la Zup, l'enquête devait passer, à un moment où à un autre, par une analyse plus spécifiquement centrée sur les jeunes du quartier. Mais dans ce contexte très troublé des lendemains de l'émeute, c'est peu de dire que le climat sur place n'était pas favorable à l'enquête » (p. 268). Dans le quartier règne désormais « *une sorte de guérilla urbaine quasi permanente* » (p. 267), qui oblige les enquêteurs/auteurs à « *procéder prudemment, par approches successi-*

ves » (p. 268), pour parvenir progressivement aux jeunes concernés. Cette difficulté n'est pas tout à fait nouvelle, elle est seulement accentuée en la circonstance ; les auteurs soulignent, en effet, la difficulté qu'il y a à enquêter auprès de jeunes qui « *se voyaient sans avenir, déjà condamnés sur le marché du travail dont ils avaient éprouvé auparavant les verdicts négatifs* » (p. 164). Dans une note, ils précisent : « *Cette population n'est pas nécessairement disposée à jouer le jeu de l'enquête. Comment faire pour que des jeunes de 20 ans, vivant dans ces cités, acceptent de nous rencontrer et de raconter leur travail en intérim ? La suspicion vis-à-vis des étrangers à la cité, des journalistes, des "intellos" s'est considérablement aggravée au cours de ces cinq dernières années, et nous avons essuyé de nombreux échecs dans nos tentatives.* » Avant de poursuivre : « *mais le réseau d'enquêtés que nous nous étions constitué sur place nous a été in fine très précieux, notamment grâce aux filles d'immigrés qui travaillent dans le secteur éducatif social.* » (p. 164, note 2)

Apparaît ici l'un des avantages majeurs d'une démarche ethnographique : la longue familiarité avec le terrain d'enquête n'ouvre pas seulement à une connaissance approfondie des lieux et de ce qui s'y joue, elle permet aussi de tisser des liens précieux pour permettre à l'enquête de continuer dans des voies difficilement praticables sinon inaccessibles. Mais, puisque de méthode il est question, évoquons l'objection souvent adressée à cette démarche et la réponse qu'y opposent Stéphane Beaud et Michel Pialoux. D'être trop évidemment inscrite dans une réalité locale, à ce titre tout à fait particulière, l'approche ethnographique ne permettrait pas d'échapper à la singularité et n'autoriserait guère la généralisation. À quoi les auteurs répliquent : « *On peut se demander pourquoi ce droit à la généralisation que l'on accorde sans hésiter aux ethnologues travaillant sur un terrain exotique est si fortement contesté aux sociologues-ethnologues des terrains métropolitains. Lors des nombreux débats que nous avons eus dans la France entière [...] après la parution du livre "Retour sur la condition ouvrière", nous avons eu la confirmation, indirecte, que les processus analysés dans le livre se retrouvent sous des formes étonnamment semblables dans d'autres régions de France.* » (p. 26, note 1)

Nous n'en prétendons pas moins que la légitimité de la démarche tient aussi à ce qu'elle permet aux auteurs de rendre plus lisible une part de réalité sociale tout en donnant consistance à leur thèse de la déstructuration du groupe ouvrier.

Car c'est bien de cela dont il s'agit *in fine*. Les fractures au sein du groupe ouvrier – celle notamment qui s'articule au clivage entre jeunes diplômés de l'enseignement professionnel et jeunes sans qualification reconnue sur le marché du travail, entre jeunes qui trouvent à s'employer durablement et ceux, le plus souvent issus des périphéries urbaines, que la conjoncture tantôt ramène dans les entreprises et tantôt rejette aux marges de l'activité – ces fractures réduisent bien souvent ces « jeunes des quartiers » au repli sur le quartier, précisément. « *La recherche de la maîtrise des lieux et la dépossession des "autres", perçus comme installés dans la vie, apparaissent comme la retraduction spatiale et l'envers de leur dépossession économique et sociale* » (p. 341). Les comportements de provocation, les agressions diverses et jusqu'aux violences qui peuvent éclater à l'occasion se donnent alors à lire « *comme le produit de ces années d'exclusion du marché du travail des jeunes non diplômés des quartiers, comme une contre-violence opposée à la violence sociale qui leur a été faite, à l'étiquette d'"inemployables" qui leur colle à la peau* » (pp. 345-346). « *Ces violences urbaines, dont l'émeute est la forme paroxystique, sont avant tout l'expression de la violence inerte des structures économiques et d'une violence sociale qui pèse, depuis bientôt vingt ans, sur les jeunes peu qualifiés – et tout particulièrement sur les jeunes des cités –, mais aussi sur l'ensemble des classes populaires...* » (p. 380).

Mais sans doute faut-il insister sur ce que les auteurs désignent fort justement comme une forme de « *disqualification sociale et symbolique* » (p. 346). C'est cette disqualification, que l'on peut aussi énoncer comme une stigmatisation, qui fait aujourd'hui de ces jeunes « *une classe qui ne parle plus, qui ne peut plus parler* » (p. 405), « *bref, une fraction de classe qu'on pourrait dire orpheline de la classe ouvrière d'autrefois* » (p. 406). Constat qui fonde les auteurs à introduire cet appel : « *il est indispensable que le mouvement ouvrier s'empare de la question et entreprenne une véritable anamnèse sur son rapport aux immigrés et – pourquoi pas ? – en sollicitant, pour mieux l'éclairer, des analyses sociologiques et historiques.* » (p. 409) Car si les auteurs insistent tant « *sur les transformations du marché du travail, ce n'est pas parce qu'elles expliqueraient directement à elles seules le surgissement des violences urbaines mais parce que, en lien étroit avec les transformations du système scolaire, elles sont au fondement du rapport que les jeunes entretiennent avec le monde social* » (p. 400). Or ce rapport social tient aussi au délitement des solidarités ouvrières et à la montée de l'individualisme dans le groupe ouvrier, à l'effondrement syndical et au peu de résistance que le groupe ouvrier est encore capable d'opposer aux évolutions dans le monde de la formation et de l'emploi.

* *
*

Voici, en peu de mots, une trame quelque peu désincarnée... Alors : n'en reste surtout pas là, lecteur, n'hésite pas à goûter à la chair du livre ! Tant il est vrai que la restitution d'une enquête ethnographique donne, quand elle est bien menée, à éprouver l'épaisseur des choses. C'est le cas de ce livre !

Référence de l'ouvrage

Beaud S. et Pialoux M. (2003), *Violences urbaines, violence sociale – Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard.

Bibliographie

Beaud S. et Pialoux M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière – enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard, Paris.

Kergoat D. (1982), *Les ouvrières*, Le Sycomore, Paris.

Bourdieu P. (1994), *Raisons pratique – sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris.

Lectures

Pour permettre au lecteur un repérage rapide et complet, chaque ouvrage, étude, thèse, article fait l'objet d'une présentation concise. La sélection retient les parutions les plus notables dans le domaine de la relation formation-emploi, en s'appuyant sur les nouvelles acquisitions du centre de documentation du Céreq.

La rubrique a été réalisée par Marie Baudry de Vaux, Sylviane Ceccaldi, Grégory Crine, Isabelle de Lassus et Magali Thévenot.

ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

Clinique de l'infortune. La psychothérapie à l'épreuve de la détresse sociale

Hermant Emilie

Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2004, 206 p.

À travers le témoignage d'une psychologue stagiaire, la question de l'accompagnement et du soutien psychologique de

personnes en très grande difficulté sociale, de fait exclues du marché du travail, est évoquée à partir de leurs récits de vies. Quel rôle pour une équipe de psychologues cliniciens et comment peu-

vent-ils prendre en charge ces personnes totalement désinsérées socialement, en évitant de les enfermer dans des catégories stigmatisantes ?

EMPLOI

Le choc de 2006 : démographie, croissance, emploi : pour une société de projets

Godet Michel

Paris, Odile Jacob, 2003, 300 p.

Ce livre est un cri d'alarme : cessons de naviguer à vue et préparons la France au grand choc de 2006. Cette année-là, pour la première fois, la population active va baisser et le nombre de départs à la

retraite doubler. Tout risque de changer : temps de travail, statuts, retraites, mode de vie... La solution, pour éviter la collision frontale, doit être recherchée du côté des hommes et de leur organisation. L'auteur, expert en prospective, souligne en effet le rôle clé du facteur humain pour relancer la croissance, et prêche notamment pour une politique familiale et sociale volontariste. L'homme, pour agir, n'ayant pas, comme il le précise en épilogue, seulement besoin de biens mais de liens.

Mises en œuvre locales des formules d'activation des politiques d'emploi

Orianne Jean-François, Moulaert Thibault, Maroy Christian, Vandenberghe Vincent, Waltenberg Fabio

Gent, Academia Press, 2004, 470 p.

Collection « Série : problèmes actuels concernant la cohésion sociale »

Le GIRSEF a réalisé une étude économique et sociologique concernant les mises en œuvre locales des formules d'activation des politiques d'emploi dans le cadre du Programme de recherche pluriannuel de la Politique scientifique fédérale (SPP) concernant les problèmes actuels en matière de cohésion sociale. Le volet économique vise à cerner l'importance du contexte socio-économique local dans lequel s'opère la mise en place des politiques d'insertion et de formation. Le volet socio-

logique, quant à lui, a pour objet de saisir la mise en oeuvre locale des politiques actives de l'emploi et

de s'interroger sur leurs effets à l'égard de jeunes faiblement qualifiés. L'interaction entre l'économique

et le social des politiques actives d'emploi apparaît ainsi nécessaire afin d'ajuster

localement l'action publique.

**La mobilité internationale des compétences : situations récentes, approches nouvelles.
Actes du Colloque « La mobilité internationale des compétences : fuite ou circulation ? »,
Neuchâtel**

Nedelcu Mihaela (Dir.)

Paris, L'Harmattan, 2004, 271 p.
Collection « Questions sociologiques »

La mobilité internationale des professionnels qualifiés, encouragée de nos jours par la mondialisation, est devenue inéluctable. Mais ce que l'on appelle communément la « fuite des cerveaux » peut déboucher aujourd'hui sur une prospérité partagée, à la fois par le pays d'accueil et le pays d'origine, grâce aux retours d'expertises et aux transferts de compétences. C'est pour mieux cerner ces nouvelles formes de mobilités et les réponses politiques qui leur sont associées que s'est engagée, en novembre 2002, à l'Institut de Sociologie de l'université de Neuchâtel, une réflexion pluridisciplinaire autour du thème : « La mobilité internationale des compétences : fuite ou circulation ? ». Cet ouvrage en rend compte autour de deux grands axes : les stratégies locales et transnationales des migrants qualifiés et les politiques migratoires et enjeux de développement.



ENTREPRISE

La gestion des carrières : enjeux et perspectives

Guerrero Sylvie (Coord.), Cerdin Jean-Luc (Coord.), Roger Alain (Coord.)

Paris, Éditions Vuibert, 2004, 423 p.

Collection « Recherches de l'AGRH »

L'objectif de cet ouvrage collectif est d'apporter des éclairages sur les principaux enjeux d'une gestion de carrière, pour les organisations comme pour les individus. La première partie présente le contexte dans lequel s'opère la gestion des carrières, analysant les marchés internes du travail, le cadre institutionnel ou culturel. La deuxième partie est centrée sur les éléments de gestion individuelle,

depuis la socialisation à l'entrée dans une organisation et les ajustements vécus par les salariés lors de transition de carrière, jusqu'aux facteurs qui peuvent conduire à la rupture d'un contrat psychologique. L'équilibre entre la vie professionnelle et privée, et notamment la carrière des femmes et les difficultés liées à la mobilité des couples, font l'objet de la troisième partie. Le cas de la gestion

des carrières des populations spécifiques – personnel du secteur public, personnel commercial, ingénieurs et chercheurs, personnel international –, stratégique pour l'entreprise, est abordé dans la quatrième partie. Enfin, la cinquième partie est consacrée à l'analyse de la fin de carrière – plafonnement et situation des cadres en fin de vie professionnelle.

FORMATION

Propos actuels sur l'éducation. Contribution à l'éducation des adultes

Ardoino Jacques

Paris, L'Harmattan, 2004, 169 p.
Collection « Diagonales critiques »

La formation tout au long de la vie est devenue un fait social qui amène les entreprises et les administrations à pratiquer une politique importante d'investissements intellectuels et d'éducation de

leur personnel. De ces comportements découle la réflexion sur la place de l'école et de l'éducation en France aujourd'hui. Au cours de sa démonstration, l'auteur montre que la démocratisation de l'enseignement, les volontés égalitaristes et les tentatives technocratiques de réforme depuis une quarantaine d'années n'ont pas réussi à réduire les inégalités scolaires mais plutôt à les augmenter.

Travail et formation : quels nouveaux dispositifs ?

Ledru Michel, Bouda Naïma, Wolff Agnès

CEGOS – Commission générale d'organisation scientifique
Rueil-Malmaison, Éditions Liaisons, 2004, 144 p.
Collection « Entreprise et Carrières »

Comment combiner efficacement pédagogie et technologie ? À partir de l'analyse d'une formation en management, les chercheurs du Cegos proposent un modèle innovant de formation. Celui alterne des jours en présence et à distance pour permettre aux participants

d'intégrer ce qui a été coproduit en salle et de l'appliquer sur le lieu de travail. Ce dispositif de formation est basé sur une approche multiresource et une mise en relation régulière entre la théorie et les situations professionnelles. Cette expérience leur permet d'insister sur la nécessité d'intégrer, dès la conception d'une formation, les technologies et la pédagogie. Enfin, ce modèle peut s'adapter aux contraintes des entreprises et cohabiter avec d'autres dispositifs de formation plus « classiques ».

INSERTION

Femmes au travail, femmes au chômage

Coenen-Huther Josette

Paris, L'Harmattan, 2004, 222 p.
Collection « Logiques sociales »

L'ouvrage rend compte de l'état actuel des rapports sociaux de sexe en Suisse, pays qui présente de fortes oppositions entre tradition et modernité. Il fait suite à une recherche de nature qualitative sur le travail des femmes dans la région lémanique, lancée par les responsables des études

« Genre » de l'université de Genève. Une première partie, consacrée au travail rémunéré et domestique, aborde la vie professionnelle et privée des femmes sous l'angle des qualités dites féminines. Une deuxième partie analyse le sens que les femmes confèrent au travail, et aux conséquences (psychologiques) du chômage. Une troisième partie traite de l'évolution de leurs situations professionnelle et familiale, à travers leurs vécus : détresse, réorientation liée à la perte d'emploi... Les résultats de l'enquête permettent d'analyser notamment l'in-

terface entre activités domestiques et activités rémunérées dans ce pays où le taux d'emplois à temps partiel est très élevé.

Chômeurs et précaires, au cœur de la question sociale

Perrin Evelyne

Paris, La Dispute, 2004, 287 p.

Depuis les années 80, la précarité du travail produite par des formes atypiques d'emplois n'a cessé

de se développer en France, parallèlement à la montée du chômage. Cette précarité touche désormais de nombreuses couches du salariat, dont les jeunes et les moins qualifiés. Cependant, en privilégiant un regard microsociologique et anthropologique sur deux catégories de chômeurs et de précaires que sont les militants des associations de chômeurs et les jeunes salariés précaires, on s'aperçoit qu'ils ne subissent pas totalement leur condition mais qu'ils sont aussi capables de projets et d'organisation de trajectoires.

L'insertion dans tous ses états

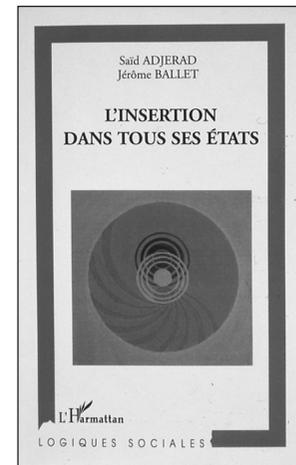
Ballet Jérôme, Adjerad Saïd

Paris, L'Harmattan, 2004, 174 p.
Collection « Logiques sociales »

La question de la définition de l'insertion a repris tout son sens ces dernières années, notamment à travers la forte croissance du chômage des jeunes. Le terme d'insertion corres-

pond à une problématique française spécifique ; à l'étranger, on utilise plutôt la notion de transition. En effet en France, elle prend la forme d'une insertion à la fois économique et sociale qui intègre deux conceptions alternatives : s'agit-il d'un état ou d'un processus ? L'insertion présente-t-elle un caractère dynamique ou statique ? L'analyse des rapports entre insertion et intégration, insertion et assimilation ainsi qu'entre insertion et exclusion, montre une grande ambi-

valence et complexité. L'étude des débats autour de l'insertion permet d'observer différentes approches où l'insertion s'inscrit entre les politiques sociales et les politiques d'emploi. Deux dispositifs (le CES-Contrat Emploi Solidarité et le RMI – revenu minimum d'insertion) permettent de démontrer que la forte critique de l'évaluation de l'efficacité de ces mesures pour l'emploi est sans réel fondement théorique. Les auteurs concluent en présentant des résultats plu-



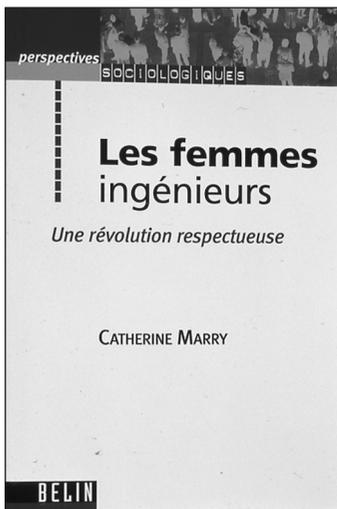
tôt positifs et achèvent cet essai sur l'évolution des dispositifs d'insertion.

PROFESSION

Les femmes ingénieurs, une révolution respectueuse

Marry Catherine

Paris, Belin, 2004, 287 p.
Collection « Perspectives sociologiques »



Femmes et ingénieurs, ces deux termes furent et demeurent pour partie antinomiques. Ce phénomène d'entrée des femmes dans les écoles d'ingénieurs est une « révolution respectueuse ». Elle est scandée par trois grandes étapes : celle des pionnières de 1920 au milieu des années 1970 ; celle, plus courte, des générations de la transition des années 1970 ; et enfin celle, toujours en cours, de la banalisation relative. Cependant, l'arrivée des femmes n'a pas modifié le recrutement social très sélectif des ingénieurs diplômés mais elle a été possible grâce à la réussite scolaire des filles. À partir d'une étude sociologique et d'entretiens bibliographiques, cette révolution paraît

inaboutie, en particulier dans les hautes sphères des entreprises, même si elle s'inscrit dans une dynamique plus générale d'égalité entre les sexes.

Accompagner les réformes et les innovations en éducation : consultance, recherches et formation

Pelletier Guy (Coord.)

Paris, L'Harmattan, 2004, 291 p.
Collection « Savoir et formation »

Face à la difficulté de réformer le système éducatif, les politiques ont de

plus en plus recouru à des experts externes. Les chercheurs interviennent alors comme consultants pour l'analyse, la conduite et le pilotage des réformes. Des chercheurs de plusieurs pays proposent ici différents regards sur leurs rôles dans l'accompagnement des innovations en éducation. Que peuvent ils retenir de leurs expériences de travail avec les acteurs du système éducatif ? Est-il possible de maintenir un équilibre entre une recherche engagée et impliquée, tout en conservant un esprit critique ? Les intervenants alors définissent les nouveaux rapports de « consultance » qui s'établissent entre les universitaires, le système d'éducation et de formation et les décideurs politiques.

Les cadres au travail : les nouvelles règles du jeu

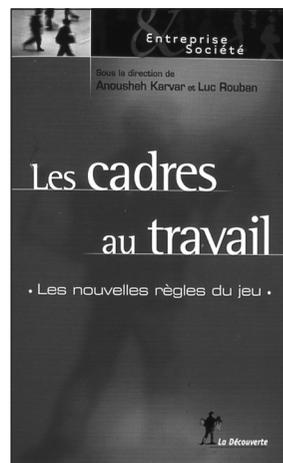
Karvar Anousheh (Dir.),
Rouban Luc (Dir.)

Paris, La Découverte, 2004,
321 p.

Collection « Entreprise et société »

Vingt chercheurs en sociologie du travail proposent une cartographie du monde de l'encadrement. Malgré sa fragmentation, cette étude montre les points de convergence suivants : débordement du travail sur la vie privée, augmentation de l'autonomie fonctionnelle, faible participation aux décisions stratégiques prises par l'entreprise, promotion et inégalité entre sexe, évolution de carrières. Enfin, ils abordent la place de l'éthique professionnelle du syndicalisme des cadres face à une gestion de plus en plus individuelle. Les cadres forment une popu-

lation en évolution, hétérogène, et qui recouvre des réalités très différentes. De février à juin 2002, la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) a mené une enquête « Travail en questions Cadres » auprès des cadres d'entreprises et d'administrations en exploitant plus de 6 500 questionnaires.



Les nouveaux travailleurs du savoir : knowledge workers

Bouchez Jean-Pierre

Paris, Éditions
d'Organisation, 2004,
448 p.

L'auteur dresse un panorama complet de ces nouvelles populations dont l'activité professionnelle, en direction des entreprises, est centrée sur le savoir. Il propose une approche structurée autour de plusieurs angles complémentaires, aussi bien universitaire que pragmatique. Il tente tout d'abord de les présenter de façon générale en faisant appel successivement aux nomenclatures de catégories socio-professionnelles de l'Insee et à la littérature managériale ; il opère ainsi une distinction entre les travailleurs du savoir, qui traitent de l'information, et les professionnels du savoir qui manient des

concepts et des idées. Il offre une étude historique de la construction et la diffusion des connaissances, à travers les découvertes géographiques et techniques. Il poursuit en s'intéressant aux aspects technologiques et économiques du contexte environnemental : révolutions industrielles, émergence des services, valeur ajoutée. Il se place ensuite du côté des personnes et se focalise sur la nouvelle figure du travailleur autonome et ses caractéristiques. Il complète son analyse par la description des organisations dites du savoir. Après ces différents éclairages, il se consacre à l'analyse plus précise des activités des travailleurs et des professionnels du savoir (en choisissant le modèle des employés des centres d'appels, celui des formateurs ou consultants, les experts). Enfin, il tente d'esquisser des pistes et tendances sur l'avenir de ces populations.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Action publique et régulation de branche de la relation salariale

Tallard Michèle

Paris, L'Harmattan, 2004,
246 p.

Collection « Logiques politiques »

Le projet de loi sur la rénovation du dialogue social remettant en cause la prééminence du législateur ainsi que les principes fondateurs de la loi de 1950 sur les relations professionnelles, a fait émerger un débat autour de la régulation des relations collectives de travail et du rôle de l'État en tant

qu'acteur. C'est à travers la question de la validité de l'alternative entre engagement de l'État et autonomie des acteurs sociaux que l'auteur appuie sa réflexion. Une analyse de la genèse et du fonctionnement des relations professionnelles, notamment dans le domaine de la formation professionnelle,

ainsi que la façon dont celles-ci ont été traitées par différents courants théoriques de la sociologie et des sciences politiques, permettent de cerner les différentes facettes des processus d'interactions entre l'État et les acteurs sociaux dans la construction des politiques publiques.

TRAVAIL

Nouvelles logiques, nouvelles compétences des cadres et des dirigeants : entre le rationnel et le sensible

Bonnet Rosette, Bonnet Jacques

Paris, L'Harmattan, 2003, 254 p.
Collection
« Communication des organisations »

Les compétences requises pour les cadres et dirigeants du secteur public et du secteur privé ont profondément évolué avec les nombreuses mutations survenues dans le monde du travail. La complexification des modèles organisationnels et des relations humaines requiert en effet de nouvelles manières de raisonner et de se comporter. L'ouvrage analyse ces nouvelles compétences et montre qu'elles relèvent pour beaucoup de la manière dont les responsables trouvent et donnent du sens à leur activité de pilote. Il met en évidence la nouvelle professionnalité du métier de cadre ou de dirigeant et s'interroge sur les démarches d'accompagnement et les modalités de formation nécessaires pour répondre aux exigences et évolutions actuelles de la profession.

Figures du temps : les nouvelles temporalités du travail et de la formation

Collectif GRIOT

Paris, L'Harmattan, 2004, 250 p.

Collection « Logiques sociales – Les cahiers du Griot »

Le temps est une thématique transversale à de nombreuses recherches menées dans le champ des sciences sociales. En s'appuyant sur des exemples variés (l'entreprise, les institutions d'éducation et de formation, de la ville, le genre, etc.), une même problématique est abordée : le temps comme facteur institutionnel de transformation. En effet, le temps détermine tout autant les pratiques sociales, économiques et gestionnaires qu'il en est le produit, et aujourd'hui, si cette hypothèse est acceptée par les diverses disciplines des sciences de l'homme et de la société, elle invite de fait à décliner le temps au pluriel (temps de l'action productive, temps de l'insertion professionnelle, temps de l'emploi, temps de l'intervention sociale...).

Les désordres du travail. Enquête sur le nouveau productivisme

Askenazy Philippe

Paris, Éditions du Seuil, 2004, 96 p.

Collection « La République des idées »

Les évolutions récentes du travail et le nouveau productivisme donnent lieu à une détérioration des conditions de travail et à une recrudescence des accidents du travail. Certains indicateurs, comme ceux de l'épidémie de troubles musculo-squelettiques, montrent en effet que la pénibilité du travail s'est considérablement accrue en France, depuis une dizaine d'années ; le coût des seuls accidents et maladies professionnelles s'élevant aujourd'hui à 3 % du produit intérieur brut. Mais cette détérioration n'est pas inéluctable, comme le prouve l'exemple américain où le nombre d'accidents du travail a chuté de façon spectaculaire ces dix dernières années. Il est donc urgent de remettre la question des conditions de travail au centre du débat social pour inverser la tendance et parvenir à une véritable politique de prévention.

L'organisation de la production et du travail : vers un nouveau modèle ?

Murray Gregor (Dir.), Belanger Jacques (Dir.), Giles Anthony (Dir.), Lapointe Paul-André (Dir.)

Laval, Presses de l'Université Laval, 2004, 261 p.

Analyser les transformations en cours dans les mondes de la production et du travail constitue le point de départ d'un programme de recherche sur les institutions du travail à l'ère de la mondialisation. L'ouvrage met l'accent sur les tensions sociales qui caractérisent ces milieux de travail traversés par le changement, en s'intéressant particulièrement aux effets produits sur les salariés. Il a pour objectif de faire le point sur l'état



des connaissances sur les nouveaux modes de production et leurs conséquences sur la régulation du travail et la situation

des employés. Divers champs de recherche sont ainsi abordés : les contours d'un nouveau modèle et la dynamique de son émer-

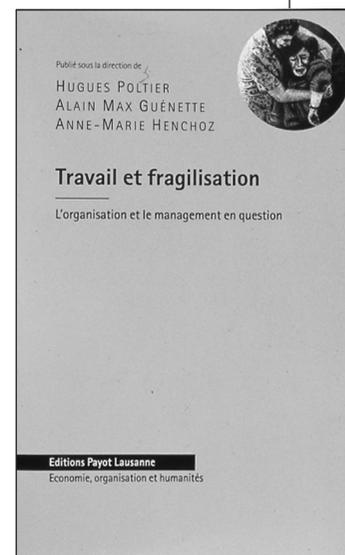
gence ; les changements apportés à l'organisation du travail ; les conséquences de ces changements pour les salariés, pour les

relations de travail et pour les politiques publiques en matière de travail et d'emploi.

Travail et fragilisation. L'organisation et le management en question

Lausanne, Éditions Payot, 2004, 200 p.
Collection « Économie, organisation et humanités »

Le devenir de l'individu dans la société « hypercontemporaine », où le travail est le principal vecteur de l'autonomie symbolique et matérielle ainsi que de la réalisation de soi, est la question directrice de conférences organisées par la faculté de Lausanne de 2000 à 2002. « L'individu hypercontemporain » est défini comme un travailleur dans le sens où l'emploi représente l'accès à une émancipation matérielle, à une identité sociale et surtout à une sécurité (retraite, protection contre le chômage). Le travail est ainsi la norme de référence et le mode d'insertion privilégié. L'individu devient donc de plus en plus dépendant de son emploi et de l'entreprise où il travaille. La question se pose alors du risque que comporte la perte d'emploi, qui peut amener l'individu à accepter des conditions de fragilisation de sa santé physique et psychique. Les contributions de cet ouvrage portent sur les rapports entre l'individu contemporain et son emploi mais aussi sur le pouvoir, avoué ou non, que cet emploi peut exercer sur sa vie. Une approche sociologique de la nature de l'individualisme contemporain permet de s'interroger sur la question de la « mal-intégration » à travers notamment les notions de responsabilisation et de construction de soi. L'énorme mutation technologique des métiers est un facteur évident de souffrance des travailleurs, mettant en jeu leur identité personnelle, professionnelle et sociale. L'exemple du secteur de la formation confirme l'impact de ces transformations sur les apprenants. À la précarité professionnelle et institutionnelle s'ajoute une précarité de l'insuffisance des connaissances, qui semble insurmontable, renforçant le sentiment d'insécurité de l'individu par rapport à son propre savoir. S'ajoute enfin une concurrence planétaire, elle-même relayée par les individus, dont le reflet institutionnel le plus évident est la précarisation des statuts. Fragilisé dans son statut et son savoir, exposé à une redéfinition permanente de son travail, « l'individu hypercontemporain » a de plus en plus de mal à se construire une identité sociale à travers son identité professionnelle.



A SIGNALER/ REÇUS À LA RÉDACTION

Le cours d'action : méthode élémentaire

Theureau Jacques

Toulouse, Octares éditions,
2004 (2^e ed.), 281 p.
Collection « Sciences pour
la communication »

Femmes d'origine étrangère. Travail, accès à l'emploi, discriminations de genre

Rouleau-Berger
Laurence (Dir.),
Lanquetin Marie-Thérèse
(Dir.)

Paris, La Documentation
française, 2004, 176 p.
Collection « Etudes et
recherches »

Enseigner l'économie

Diemer Arnaud (Dir.)

Paris, L'Harmattan, 2004,
348 p.
Collection « Acteur de la
science »

Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits

Bouffartigue Paul (Dir.)

Paris, La Dispute, 2004,
286 p.
Collection « Série, Etats des lieux »

Economie du travail et des ressources humaines

Duthil Gérard

Paris, L'Harmattan, 2004,
364 p.
Collection « Logiques Economiques »

Promotion et genre : une mosaïque de différences. In : Les cadres au travail : les nouvelles règles du jeu

Gadea Charles, Rezrazi Amine

Paris, La Découverte, 2004,
pp. 217-230

Collection « Entreprise et société »

Sens et paradoxes de l'emploi public au XXI^e siècle

Emery Yves (Dir.),
Giauque David (Dir.)

Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes,
2003, 160 p.

Recherches contextualisées en éducation. 6^e Biennale Education-Formation

Marcel Jean-François (Dir.),
Rayou Patrick (Dir.)

Paris, INRP, 2004, 272 p.

VAE, les clés d'un dossier gagnant. Transformez votre expérience en diplôme !

Berthet Du Prat-Mirail Thierry

Paris, Éditions d'Organisation, 2004,
160 p.

Comment pensent les institutions, suivi de La connaissance de soi et Il n'y a pas de don gratuit

Douglas Mary

Paris, La Découverte, 2004,
218 p.
Collection « La Découverte poche. Sciences humaines et sociales, n° 175 »

Le syndicalisme enseignant et la recherche : clivages, usages, passages

Robert André D. (Dir.),
Bacconnier Brigitte (Coord.)

Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble (PUG) et Saint-Fons, Institut National de Recherche

Pédagogique (INRP), 2004,
389 p.

Collection « Le politique en plus »

Education et formation : nouvelles questions, nouveaux métiers

Astolfi Jean-Pierre (Dir.)

Issy-les-Moulineaux, ESF Éditeur, 2003, 342 p.

Collection « Pédagogies recherche »

Summary

15 Early patterns of geographical mobility

Gilles Margirier

When young people are embarking on their working lives, should they move house (residential mobility) or commute (commuting mobility) to be able to work? The more highly qualified young people are, the more they are tending to be faced with this alternative nowadays. Residential mobility is one of the main components of the transition to work process, since it concerns one young person out of every five. The two forms of mobility defined above are usually substitutable, although some young people have opted for both forms. Based on the results of Céreq's "Génération 98" survey, several forms of mobility (residential, commuting, inter- and intra-regional, short- and long-distance mobility) were distinguished, involving changes of employment district and not just changes of region or administrative department. The corresponding levels of qualification, types of employer, professions, and regions of origin are also identified.

Key Words

"Generation 98" survey, labour market, geographic mobility, training level, first-time employment, occupation, region

29 The effects of the regional context on youth transition to work

Celine Gasquet and Arnaud Dupray

The professional paths of young secondary school leavers depend on the local labour markets, which do not all function in the same way. The effects of the local context are two-fold. First there are the direct effects: whether or not young people's integration pathways take a favourable course depends not only on the region in which they underwent their vocational training, but also on the labour market situation, the sociodemographic environment and the structure of the training supply. There are also some indirect effects weighing on the individual transition to work factors: the effects of gender, the level of

training reached and the educational background are not identical from one region to another. When the economic situation is particularly arduous in a given region, the most visible individual factors such as gender and the most obvious factors such as the level of vocational training weigh more heavily. Under more favourable regional conditions, however, more discrete individual attributes such as details of the educational background have stronger effects on young people's access to employment.

Key Words

Low level qualifications, econometrics, occupational paths, transition from school to work, young people, local labour market, region

45 Early geographical mobility: the way to a successful career ?

Cathy Perret and Valérie Roux

Young higher educational graduates often have to move to another region at an early stage in their careers. However, the regions which gave these young people their training would like to keep them in their home territory. It is therefore fundamental to understand the underlying reasons for these migrations and their effects, especially as they are often thought to give people starting their working lives an extra asset. Geographical mobility seems to depend on young people's individual and family characteristics, and especially on the periods of mobility they have already undergone during their studies. On the other hand, the characteristics of the territories involved were found to play an equally fundamental role: young people, regardless of their individual backgrounds, now tend increasingly to leave both the agricultural and industrial regions and to move to those with low unemployment levels and those where there are large numbers of qualified jobs available. It turns out, however, that mobility is not always synonymous with greater professional success. The success rates actually depend strongly on the type of mobility and on the regions involved.

Key Words

Occupational paths, higher education, transition from school to work, geographic mobility, training level, first-time employment.

63 Young people in rural areas: early transition to work or probable migration

Jean-Jacques Arrighi

The places where young people's school trajectories occur can affect both family educational expectations and individual educational potential. Young people inhabiting rural sectors tend to be more attracted than their urban counterparts towards vocational training. Obtaining professional qualifications after a short course of study seems to be a sufficiently valid passport to the world of work for young people to be able to at least go on living in their native rural environment. Rural inhabitants less frequently start their working lives after taking higher educational courses, which are often synonymous with mobility. Not only the studies themselves, but especially the students' subsequent working lives often involve some mobility, since it is difficult to put higher qualifications to use in rural places. However, girls embark on long courses of study relatively more frequently in the country than in the towns because they have much fewer job opportunities on the local labour market than boys. French public policy on "equality of access to training and employment" needs to be revisited in the light of these territorial aspects.

Key Words

School paths, rural development, gender based division of labour, transition from school to work, local labour market, decision-making process.

79 The process of social reproduction compared between several territories

Yvette Grelet

How is young people's educational capital built up and what is the relationship between beginners and the jobs available on a socially pre-structured territory? How do these issues relate to the process of social reproduction? Since the socio-productive structure of a territory contributes to shaping the educational paths as well as the transition experiences of its inhabitants, the territory can be said to mediate the social reproduc-

tion processes at work. The social stratification mechanisms occurring within a territory are therefore approached here not only from the point of view of the vocational training level reached, but in terms of other factors differentiating between paths, such as the type of training course taken (whether it was a general, technical or vocational training course), the field of specialisation and the mode of acquisition, in the case of vocational training. This study was based on data from the "Génération 98" survey carried out by the Céreq. It focuses on the disparities in the vocational training supply, the educational opportunities available and young people's transition to work patterns between six employment basins, corresponding to six socio-economically homogeneous units into which the whole France was subdivided for this purpose.

Key Words

Local approach, school paths, transition from school to work, local labour market, social origin, region, social reproduction, education system.

107 Clockmakers in the Franche-Comté region have difficulty reconverting to microtechniques

Sophie Bergeon-Carel and André Larceneux

In the 1970s and 1980s, the French clockmaking industry underwent some tremendous upheavals which led the whole industry to make a gradual shift towards microtechniques. This shift was actually anticipated by the technical educational system, which adapted its curricula and professional tracks to the new post-clockmaking era long before the industrial sector became aware of its advent. Although the vocational training sector has been evolving for the last thirty years, divergences between the logics adopted by the production and educational systems are still causing problems of adaptation. The educational system, which operates on the national scale, has been focusing resolutely on the latest microtechniques, but it is now being confronted with a system of production where the emphasis is mainly on micromechanics.

Key Words

Local approach, professional track, Franche-Comté, precision mechanics industry, local labour market, industrial retraining, education system, production system.

Traduction : Jessica Blanc

Zusammenfassungen

15 Geographische Mobilität von Berufsanfängern

Gilles Margirier

Müssen Jugendliche beim Übergang ins Berufsleben umziehen (Wohnsitzänderung) oder pendeln (vorübergehender Ortswechsel)? Je höher der Abschluss der Berufseinsteiger, desto größer auch der Anteil von berufsbedingter Wanderung. Der Ortswechsel spielt eine große Rolle bei der beruflichen Eingliederung, da jeder Vierte davon betroffen ist. Beide Typen berufsbedingter Wanderung schließen sich nicht aus; sie können teilweise auch parallel oder nacheinander auftreten. Mit Hilfe der Daten der CEREQ-Untersuchung „Generation 98“ lassen sich die unterschiedlichen Arten der Mobilität (Ortswechsel, Pendelwanderung, inter- und intraregionale Wanderung, Abwanderung näher oder weiter weg) anhand des Wechsels der Beschäftigungszone – und nicht mehr allein der Region oder des Departements – festmachen. Bei dieser Analyse werden folgende Kriterien berücksichtigt: Ausbildungsniveau, Arbeitgeber, Beruf sowie Herkunftsregion.

Stichwörter

Erhebung „Generation 98“, Arbeitsmarkt, räumliche Mobilität, Ausbildungsniveau, erster Arbeitsplatz, Beruf, region.

29 Einfluss des regionalen Kontextes auf die berufliche Eingliederung Jugendlicher

Arnaud Dupray und Celine Gasquet

Die beruflichen Laufbahnen der Absolventen der Sekundarstufe verlaufen auf unterschiedlich funktionierenden lokalen Arbeitsmärkten. Dabei übt der lokale Kontext einen doppelten Einfluss aus. Zum einen, einen direkten Einfluss: Je nach Ausbildungs-Region gestaltet sich der Eingliederungsprozess für die Jugendlichen in Bezug auf Arbeitsmarktlage, sozio-demographisches Umfeld und Ausbildungsangebot mehr oder weniger günstig. Zum anderen einen indirekten Einfluss, der sich auf die individuellen Determinanten der Eingliederung auswirkt. So werden Kriterien wie Geschlecht, Ausbildungsniveau

und schulische Laufbahn in den einzelnen Regionen unterschiedlich bewertet. Ist die wirtschaftliche Situation einer Region gerade besonders heikel, dann kommt den offensichtlichen Kriterien wie Geschlecht oder Ausbildungsniveau ein größeres Gewicht zu. Wenn sich, im Gegenteil, die wirtschaftliche Lage gebessert hat, dann wird mehr Wert auf individuelle und feinere Kriterien gelegt, wie z.B. solche, die mit den schulischen Laufbahnen zusammenhängen.

Stichwörter

Geringe Qualifikation, Ökonometrie, beruflicher Werdegang, berufliche Integration, Jugendlicher, lokaler Arbeitsmarkt, Region.

45 Berufseinsteiger: Bessere Erfolgchancen durch regionale Mobilität?

Cathy Perret und Valérie Roux

Hochschulabsolventen müssen beim Übergang ins Berufsleben häufig von einer Region in eine andere ziehen, obwohl viele der Ausbildungs-Regionen die Jugendlichen zum Bleiben bewegen möchten. Deswegen ist es unerlässlich, die Beweggründe sowie die Auswirkungen dieser Wanderungen zu kennen, zumal diese als Plus beim Start ins Berufsleben gelten. Regionale Mobilität scheint durch individuelle und familiäre Charakteristika bedingt zu sein, wobei die bereits während der Studienzeit gemachten Mobilitäts-Erfahrungen an erster Stelle stehen. Daneben spielen die Gegebenheiten des betroffenen Gebiets eine eminente Rolle. Wie auch in anderen Ländern verlassen Jugendliche eher ländliche Regionen und Industriegebiete, um in Gegenden mit niedriger Arbeitslosigkeit und hohen qualifizierten Arbeitsplatz-Angeboten abzuwandern. Mobilität an sich ist letztlich kein Garant für einen erfolgreichen Berufseinstieg. Der Erfolg hängt vielmehr stark von der Art der Mobilität sowie von den betroffenen Regionen ab.

Stichwörter

Beruflicher Werdegang, Hochschulwesen, berufliche Integration, räumliche Mobilität, Ausbildungsniveau, erster Arbeitsplatz.

63 Landjugendliche : Früher Eintritt ins Erwerbsleben oder mögliche Abwanderung

Jean-Jacques Arrighi

Schulische Ambitionen und weitere (Aus-)Bildungswünsche, die Familien für ihre Kinder hegen, werden stark vom dem Raum geprägt, in dem diese Jugendlichen ihre Schullaufbahn durchlaufen. So besuchen Jugendliche in ländlichen Gemeinden eher berufsbildende Schulen. Ein Berufsabschluss nach einem kurzen Studiengang reicht meist für eine berufliche Eingliederung vor Ort und ermöglicht somit, weiter auf dem Land zu leben. Landjugendliche streben seltener nach abgeschlossenen Hochschulstudien, da damit notwendigerweise Wanderungen verbunden sind. Zum einen studienbedingte Wanderungen, um das Studium an einer Hochschule fortsetzen zu können, zum anderen aber auch arbeitsbedingte Wanderungen, denn für höhere berufliche Qualifikationen gibt es im ländlichen Raum oft keine entsprechenden Beschäftigungsangebote. Und wenn sich Mädchen in ländlich-peripheren Räumen – häufiger als in der Stadt – für lange Studiengänge entscheiden, so weil sie auf dem ländlichen Arbeitsmarkt absolut benachteiligt sind. Die offiziell propagierte „Gleichheit hinsichtlich des Zugangs zu Ausbildungs- und Beschäftigungsmöglichkeiten“ sollte unter Berücksichtigung räumlicher Unterschiede neu hinterfragt werden.

Stichwörter

Schulische Laufbahn, ländliche Entwicklung, geschlechtsspezifische Arbeitsteilung, berufliche Integration, lokaler Arbeitsmarkt, Entscheidungsprozess.

79 Soziale Reproduktion im Raum

Yvette Grelet

Wie entsteht das Bildungskapital Jugendlicher, und wie kann es mit Berufseinsteigern und Beschäftigten in einem sozial strukturierten Raum in Verbindung gebracht werden? Wie trägt dies zur sozialen Reproduktion bei? Die sozio-produktive Struktur eines Raumes bestimmt zunächst die Schullaufbahnen, dann die Eingliederungsprozesse innerhalb dieses Raumes, wobei dieser der sozialen Reproduktion förderlich ist. Die Mechanismen der sozialen Schichtung werden

außer auf der Ebene der räumlichen Differenzierung auch anhand des erreichten Ausbildungsniveaus untersucht sowie anhand anderer Unterscheidungen des Werdegangs, wie z.B. des absolvierten Studiengangs (allgemeinbildendes, technisches oder berufsbildendes Schulwesen), oder der Fachrichtung, oder der Aneignungsmethode beruflicher Ausbildungen. Dabei stützt sich die Analyse auf die Daten der CEREQ-Erhebung „Generation 98“. Diese Untersuchung über die regionalen Unterschiede bezüglich der Ausbildungsangebote, der Abschlüsse und der beruflichen Eingliederung Jugendlicher wird hier anhand von einer Einteilung in sechs Beschäftigungsgebiete vertieft und weiterentwickelt, die das französische Staatsgebiet wie ein Netz überzieht und in sozioökonomisch homogene Einheiten einteilt.

Stichwörter

Lokaler Ansatz, schulische Laufbahn, berufliche Integration, lokaler Arbeitsmarkt, soziale Herkunft, Region, soziale Reproduktion, Bildungswesen, Erhebung „Generation 98“.

107 Uhrenindustrie der Franche-Comte: Problematische Umstellung auf die Mikro-technik

Sophie Bergeon-Carel und André Larceneux

Die zwischen 1970 und 1980 stattgefundenen tief greifenden Veränderungen im Produktionssystem der klassischen Uhrenindustrie führten zu einer allmählichen Verschiebung in Richtung Mikrotechnik. Bevor sich die Industriellen dieser Verschiebung richtig bewusst waren, hatte man im Fachschulwesen diese Tendenz bereits erkannt und einen Studiengang mit entsprechenden Lehrplänen entwickelt und eingeführt. Trotz der dreißigjährigen Weiterentwicklung dieses Fachstudienganges bestehen auch weiterhin grundlegende Divergenzen zwischen Produktions- und (Aus-)Bildungssystem. Die Ausrichtung innerhalb des nationalen Bildungssystems erfolgt auf den Bereich Mikrotechnik, während im Produktionssystem die Mikromechanik dominiert.

Stichwörter

Lokaler Ansatz, Berufszweig, Franche-Comté, Feinmechanik, Lokaler Arbeitsmarkt, Strukturelle Anpassung, Bildungswesen, Produktivsystem.

Traduction : Claudia Maas-Chauveau

FORMATION

EMPLOI

Index des
numéros

N° 82 AVRIL-JUIN 2003

- 503 • Technologies de l'information et de la communication : quelles logiques professionnelles ?, *Marc Zune*
- 504 • États-Unis : la pénurie d'informaticiens persiste, *Margaret Hilton*
- 505 • Allemagne, pénurie de spécialistes en nouvelles technologies : la nécessaire réforme de la formation professionnelle, *Markus Scheuer, Jochen Dehio, Rainer Graskamp, Michael Rothgang*
- 506 • Comparaison internationale : à la recherche de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur compétents en informatique, *Jean-Jacques Paul et Jake Murdoch*
- 507 • Une grande École à l'heure du progiciel : des apprentissages oubliés, *Guy Friedmann, Gabriel Gérard*
- 508 • Les méthodes de travail des différentes catégories de salariés s'uniformisent, *Emmanuelle Walkowiak*
- 509 • Technologies multimédia en réseaux et dynamiques des activités professionnelles : le cas de France Télécom, *Alain d'Iribarne et Robert Tchobanian*
- 510 • Les services informatiques aux entreprises : un « marché de compétences », *Yannick Fondevet et Catherine Sauviat*

N° 83 JUILLET-SEPTEMBRE 2003

- 511 • La difficile organisation d'une transition pour les emploi-jeunes de l'Éducation nationale, *Jean-Paul Cadet, Laurence Diederichs-Diop, Dominique Fournié, Samira Malhaoui*
- 512 • Les cadres et leurs diplômés : une homogénéisation au détriment des peu-diplômés ?, *Henri Eckert et Dominique Epiphane*
- 513 • L'institutionnalisation universitaire de l'enseignement de gestion en France (1965-1975), *Fabienne Pavis*
- 514 • La formation des ingénieurs chimistes à Rouen, 1895-1985, *Anne Bidois*
- 515 • Salaires et trajectoires professionnelles des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers : au-delà des idées reçues, *Charles Gadea et François Pottier*

N° 84 OCTOBRE-DECEMBRE 2003

- 516 • L'expertise en région : entre légitimité de la connaissance et utilité pour l'action, *Hugues Bertrand, Bernard Hillau et Antoine Richard*
- 517 • Décision régionale et animation territoriale : deux approches articulées pour outiller les acteurs, *Guy Ourliac et Robert Pierron*
- 518 • L'apport de la géographie à la relation formation-emploi, *Patrice Caro*
- 519 • Territoire, formation, gouvernance : des relations complexes et paradoxales, *André Giffard et Christine Guegnard*

- 520 • Petites entreprises, formation continue et réseaux : quelle intermédiation sur le « marché » de la formation ?, *Elyes Bentabet et Stéphane Michun*

N° 85 JANVIER-MARS 2004

- 521 • Les logiques de l'élévation des niveaux de formation. De la hausse à la stabilisation, *Catherine Béduwé et Jean-François Germe*
- 522 • Approche organisationnelle de la formation : au-delà de la problématique beckerienne, *Saïd Hanchane et François Stankiewicz*
- 523 • Passé professionnel et reconversions : le reclassement des mineurs du Nord-Pas-de-Calais, *Oliviez Mazade*
- 524 • Formés et formateurs face à la « double contrainte » des programmes de formation à l'employabilité des chômeurs de longue durée, *Isabelle Darmon, Didier Demazière, Carlos Frade, Isabelle Haas*
- 525 • Les séjours à l'étranger des étudiants : la quête d'un bonus pour la formation et l'emploi ?, *Maurice Comte*
- 526 • De la précarité de l'emploi à celle des trajectoires : une analyse de l'insertion en évolution, *Yvette Grelet et Michèle Mansuy*

N° 86 AVRIL-JUIN 2004

- 527 • Entretien avec Philippe Aghion et Élie Cohen à l'occasion de leur rapport pour le Conseil économique et social, *Éducation et croissance*
- 528 • Médiation et médiateurs sociaux : entre nomination et professionnalisation, *Didier Demazière*
- 529 • Le temps des études universitaires : le cas des travailleurs sociaux, *Joël Zaffran*
- 530 • La gestion par la dérogation : une politique d'apprentissage industriel en Belgique, *Audrey Levêque et Didier Vrancken*
- 531 • Les jeunes ouvriers et « la formation tout au long de la vie » : promotion ou insertion ?, *Tristan Poullaouec*
- 532 • Former des cadres dirigeants : le cas des officiers de réserve d'État-Major, *Mohamed Madoui*

N° 87 JUILLET-SEPTEMBRE 2004

- 533 • Quelles mobilités géographiques en début de vie active ?, *Gilles Margirier*
- 534 • L'empreinte du contexte régional sur l'insertion professionnelle des jeunes, *Céline Gasquet et Arnaud Dupray*
- 535 • La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite ?, *Cathy Perret et Valérie Roux*
- 536 • Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable, *Jean-Jacques Arrighi*
- 537 • La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire, *Yvette grelet*
- 538 • La difficile reconversion de l'horlogerie franc-comtoise vers les microtechniques, *Sophie Bergeon-Carel et André Larceneux*

FORMATION EMPLOI

Index des auteurs

A

ABALLEA F. :	16 105
ADAM P. :	70 427
ADLER P. :	21 140, 142
AFFICHARD J. : ...	4 19, 8 51, 9 59, 18 117
	38 250
AFRIAT C. :	80 491
AGHION Ph. :	86 527
AGULHON C. :	52 324
ALALUF M. :	38 249, 76 465
ALBA D. :	65 404
AMAT F. :	1 1, 6 32, 8 53, 9 58
	60, 15 98, 101, 18 120, 24 161
ARRIGHI J.J. :	87 536
ATHANASSOULI K. :	81 496
van ARK B. :	47 298
AUDIER F. :	4 20, 9 56, 10 63, 18 119
	31 202
AUVERGNON Ph. :	23 151
AVENTUR F. :	66 406

B

BALLOT G. :	64 399
BALUT M.-E. :	32 208
BAPTISTE F. :	30 198
BARET C. :	44 286
BARNIER L.-M. :	67 412
BALSAN D. :	46 296
BÉAUMERT F. :	40 262
BEDIN V. :	63 394
BEDUWE C. :	15 102, 33 215, 48 304
	55 347, 58 369, 73 445, 85 521
BEL M. :	3 12, 31 199, 40 260
	56 355, 357
BELLET M. :	25 168
BELTRAMO J.-P. :	45 290
BENARROSH Y. :	59 370
BENTABET E. :	84 520
BERCOT R. :	11 68, 20 135, 56 352

BERET P. :	13 80, 21 144, 63 395, 78 482
BERGEON-CAREL S. :	87 538
BERNIER C. :	38 252
BERNOUX Ph. :	30 198
BERTHELOT J.-M. :	12 71
BERTON F. :	34 219, 226
BERTRAND O. :	1 5, 2 11, 5 25, 28
	17 110, 23 152, 24 161, 163, 35 234
	36 242, 43 277, 44 286
BERTRAND H. :	84, 516
BESSY C. :	51 321, 56 357
BESSES (de) M. :	71 435
BESTION F. :	26 173
BEYNIER D. :	80 493
BIDOIS A. :	83 514
BIRET J. :	8 50
BLAIN C. :	48 307
BONNAFOS (de) G. :	8 46, 12 77, 20 134,
	30 197
BONNEAU M. :	33 216
BORYS B. :	21 140, 142
BOSCH G. :	36 240
BOUCHEIX J.-M. :	69 425
BOUFFARTIGUE P. :	26 175, 45 288
	53 333, 334, 55 351
BOUGROUM M. :	79 490
BOULET M. :	57 360
BOURDON J. :	45 290
BOUSQUET N. :	53 340
BOUYX B. :	76 461
BOYER R. :	14 87
BRIND J.-P. :	27-28 178
BRIER C. (de)	34 231
BROCHIER D. :	30 194, 63 396
BRODA J. :	19 131, 32 209
	34 230, 41 269
BROUSSOLLE D. :	50 317
BROWN M. :	80 495
BRUAND F. :	9 57, 18 122
BRUCY G. :	27-28 178
BRUNET J. :	34 224
BRUNET H. :	59 372
BRUNO S. :	17 116

* Les chiffres en gras indiquent le numéro de la revue, les chiffres en maigre le numéro de l'article.

BUECHTEMANN C. : 44 284, 45 291
 50 314, 64 400
 BUREAU M.-C. : 10 65, 30 196

C

CABUROL G. : 34 222
 CAHUZAC E. : 58 365, 369, 74 453
 CAM P. : 40 259, 66 409
 CADET J.-P. : 48 305, 56 358, 70 432, 83 511
 CAMPINOS DUBERNET M. : ... 6 29, 30, 36
 22 146, 149, 49 309, 74 452
 CAPECCHI V. : 19 129, 44 287
 CARDON C.A. : 63 392
 CARO P. : 59 375, 84 518
 CARRIERE-RAMMANOELINA M. : 9 55
 CASAL I. : 62 390
 CASELLA Ph. : 14 92
 CASPARD P. : 27-28 187
 CASTEL R. : 62 391
 CELERIER S. : 17 111, 32 207, 47 301
 CHAIX M.-L. : 12 74, 57 362
 CHAMOZZI F. : 56 353
 CHAMPY-REMOUSSENARD P. : 70 431
 CHANTECLAIR A. : 69 425
 CHAPOULIE J.-M. : 27-28 177
 CHARLOT A. : 3 15, 18 124, 126
 24 159, 25 165, 33 213
 CHARRAUD A.-M. : 52 330, 65 401, 70 430
 CHARVET D. : 75 455
 CHAUVY Cl. : 35 237
 CHARAIN A. : 37 247
 CHECCAGLINI A. : 69 426
 CHEVALIER L. : 23 157, 33 213
 CHOSSON J.-F. : 57 361
 CLEMENCEAU P. : 2 7 6 35
 CLOUTIER R. : 58 367
 CLOUTIER E. : 67 414
 COEFFIC N. : 18 118
 COHEN E. : 86 527
 COMBES M.-C. : 7 38, 15 95, 22 150
 32 210, 34 225, 37 246, 38 250
 COMTE M. : 85 525
 CONINCK (de) F. : 56 352
 COQUELLE C. : 48 289
 CORIAT B. : 6 37
 CORNU R. : 27-28 181, 78 480
 CORPET Y. : 34 223
 CORREIA M. : 71 438
 COSSALTER C. : 5 23

D

DARMON Y. : 85 524
 DARRE J.-P. : 12 73
 DARRE Y. : 39 253, 42 273
 DAUNE-RICHARD A.-M. : 29 190
 DAUTY F. : 59 372
 DAVID H. : 67 414
 DAYAN J.-L. : 11 70, 16 103
 DEAKNIN S. : 43 275
 DEGENNE A. : 68 422, 73 447
 DEHIO J. : 82 505
 DELAME E. : 34 227
 DELGOULET C. : 71 437
 DELORS J. : 34 220
 DEMAZIERE D. : ... 37 247, 85 524, 86 528
 DEVAUD J.-M. : 76 472
 DEVETTER F.-X. : 78 483
 DIEDERICHS-DIOP L. : 83 511
 DIETRICH A. : 67 411
 DJELLAL F. : 77 478
 DOAZAN Y. : 78 480
 DOMINGO P. : 79 489
 DORAY P. : 66 407
 DREXEL I. : 44 280, 282
 DUBAR C. : 16 104, 34 229
 DUBERNET A.-C. : 40 259, 54 342, 79 488
 DUBOIS P. : 58 363, 364
 DUGUÉ E. : 62 386
 DUPRAY A. : 63 395, 73 446, 87 534
 DUPREZ J.-M. : 56 354
 DUPUIS P.-A. : 70 431
 DUVAL Th. : 7 42

E

ECKERT H. : 48 306, 49 312,
 60 379, 73 448, 78 480, 83 512
 ELBAUM B. : 31 204
 ENGRAND S. : 16 104
 EPIPHANE D. : 58 368, 83 511
 ESPINASSE J.-M. : 55 347
 EYRAUD F. : 14 89, 26 171

F

FAIVRE D. : 5 24
 FAKHFAKH F. : 64 399
 FAVEREAU O. : 33 212
 FELOUZIS G. : 58 366
 FELSTEAD A. : 51 322
 FENELON J.-P. : 60 378
 FERRAND M. : 55 346

FLETCHER C. :	78 481
FONDEUR Y. :	82 510
FONTVIELLE L. :	31 203
FOUDI R. :	41 265, 267
FOUGERE C. :	16 107
FOURCADE B. : ...	39 256, 40 263, 66 408
FOURNET M. :	63 394
FOURNIÉ D. :	83 511
FOURNIER C. : ...	62 391, 68 422, 81 497
FOURNIER I. :	65 402
FRADE C. :	85 524
FREITAS I. :	37 244
FREYSSINET J. :	72 439
FRICKEY A. :	79 487
FRIEDMANN G. :	82 507
FROMENT J.-P. :	30 194
FUSULIER B. :	75 456

G

GABRIEL C. :	82 507
GADEA C. : ...	53 334, 55 348, 81 501
	83 515
GADILLE M. :	72 443
GADREY J. : ...	29 189, 51 320, 61 381
GADREY N. :	51 320
GALLON E. :	7 43
GARCIA M. :	62 390
GARDES C. :	29 188
GARONNA P. :	25 170
GASQUET C. :	87 534
GAUDART C. :	67 413
GAURON A. :	72 439
GAUTIER F. :	53 335
GEHIN J.-P. : ...	2 7, 11 69, 16 103, 108
	18 120, 25 166, 31 199
GENDRON B. :	52 326
GENSBITTEL M.-H. : ...	8 51, 18 121
GERME J.-F. : ...	76 468, 85 521
GIFFARD A. :	84 519
GIOVINE M. :	76 469
GIRAUD :	50 318
GIRET J.-F. : ...	73 445, 75 459
GONON O. :	71 437
GORDON J. :	22 149
GORGEU A. : ...	8 48, 80 494
GOSPEL H. : ...	46 292, 47 303, 64 398
GRANGERARD :	53 340
GRANDO J.-M. : ...	1 2, 6 30, 21 143
	22 146, 147
GRASKAMP R. :	52 505
GRASSER B. : ...	71 434, 73 444
GREEN F. :	72 442
GREGORY A. :	36 241

GRELET Y. : ...	33 217, 38 2250, 60 378
	85 526, 87 537
GRELON A. : ...	27-28 179, 53 338
GRESSEL R. :	6 34
GROOTINGS P. :	43 279
GROZELIER A.-M. :	76 466
GRUAT J. :	34 221
GRÜNERT H. :	51 319
GUEGNARD C. :	84 519
GUELAUD F. :	35 232
GUILLON R. : ...	3 13, 10 62, 20 133, 136
	23 153, 27-28 186
GUITTON C. : ...	70 428
GUY T. :	77 477

H

HAAS Y. :	85 524
HANCHANE S. : ...	46 296, 60 379,
	66 406, 73 446, 81 498, 85 522
HAND J. :	65 404
HARTMANN G. : ...	2 9
HATOT C. : ...	75 459
HATZFELD N. : ...	27-28 182
HAWKINS J. : ...	46 293
HEATH A. : ...	68 421
HELLIET R. : ...	32 210
HENGUELLE V. : ...	81 502
HENRY C. : ...	23 156
HERITIER P. : ...	76 466
HERMEN J.-L. : ...	26 173, 56 356
HERNANDEZ E.-M. : ...	47 300
HIGELÉ P. : ...	70 431
HILLAU B. : ...	3 14, 6 33, 12 78, 19 130
	46 297, 59 375, 64 397, 84 516
HILTON M. : ...	82 504
HOLLARD M. : ...	14 88
HOUZEL Y. : ...	60 378
von HOOFF J.-L. : ...	17 115
HUMBERTJEAN P. : ...	37 246
HUNOUT P. : ...	39 255

I

IBOURK A. : ...	79 490
IMBERT F. : ...	55 346
IRIBARNE (d') A. : ...	1 6, 17 114, 21 141
	30 194, 72 443, 76 464, 82 509

J

JANY-CATRICE F. : ...	61 381, 71 436
-----------------------	----------------

JAROUSSE J.-P. :	20 138
JEANTET A. :	11 66
JEGOUZO G. :	12 76
JELLAB A. :	62 388
JOBERT A. :	9 54, 26 171, 52 331
JOSEPH O. :	68 418

K

KALCK P. :	53 335
KARAA A. :	54 343
KIEFFER A. :	14 93
KIRSCH E. :	32 206, 48 305
KIRSCH J.-L. :	29 188, 52 325
KOKOSOWSKI A. :	7 42

L

LABRUYERE C. :	70 429
LACOMBLEZ M. :	37 244
LAGREE J.-Ch. :	26 175
LAFORCE L. :	58 367
LALLEMENT M. :	36 240
LAMBERT M. :	81 498
LANCIANO-MORANDAT C. :	36 239, 55 350
LANG N. :	74 454
LARCENEUX A. :	59 373, 87 538
LAURENCIN J.-P. :	66 410
LAVEAU J.-L. :	5 27
LAVOREL L. :	17 109, 30 195, 37 248
LAZUECH G. :	69 423
LE BAS C. :	8 49, 25 168
LEBEAUX M.O. :	73 447
LECHAUX P. :	7 39, 41 264, 49 311
LECONTE G. :	78 484
LE CORRE S. :	35 233
LE DUIGOU J.-C. :	76 470
LEFRESNE F. :	74 451
LE GOFF J.-M. :	48 306
LEIGNEL-BOIDIN E. :	81 502
LELOUP S. :	72 441
LENE A. :	72 440
LEQUIN Y. :	27-28 180
LE TIEC C. :	44 283, 46 295, 47 299 52 329
LEVAILLANT M. :	7 44
LEVEQUE A. :	86 530
LHOTEL H. :	7 40, 42 272
LIAROUTZOS O. :	61 385
LICHTENBERGER Y. :	67 416, 76 471
LOCHET J.-F. :	11 70, 24 160, 162, 68 418
LOUBET P. :	55 348
LUCAS L. :	34 225

LUTZ B. :	51 319
-----------	--------

M

Mc INTOSCH :	72 442
Mc MAHON D. :	68 421
MADOU M. :	86 532
MAGNIER J. :	75 457
MAILLARD F. :	47 271, 47 302
MALGLAIVE G. :	53 341
MALHAOUI S. :	83 511
MALLET L. :	25 169
MALO B. :	5 27
MANSUY M. :	75 455, 85 526
MANDON N. :	5 22
MARECHAL P. :	2 8
MARGIRIER G. :	14 88, 22 148, 34 228 42 270, 87 533
MAROY C. :	26 174, 54 344
MARRY C. :	4 16, 29 190, 44 281 53 333, 338, 55 346
MARSDEN D. :	43 274, 44 285, 61 383
MARTINELLI D. :	53 336, 339, 58 368
MASON G. :	47 298
MATHIEU R. :	8 48, 80 494
MAURINES B. :	60 376
MAURY C. :	53 337
MAYEN P. :	67 415
MAZADE O. :	85 523
MEHAUT Ph. :	7 40, 16 106, 76 475
MENU D. :	4 17
MERCHIER J. :	8 47, 23 155, 29 191 31 200, 32 211
MERCIER C. :	8 49
MÉRIOT S.A. :	56 357, 80 492
MERLE V. :	43 277, 46 294, 76 471
METZGER J.L. :	77 476
MEYER J.B. :	80 495
MEYLAN F. :	4 18
MICHUN S. :	84 520
MINGAT A. :	20 138, 59 371
MOBUS M. :	4 17, 15 99, 22 147
MONACO A. :	42 272
MONCEL N. :	60 380, 75 458
MONCHATRE S. :	77 479
MONTIES J.-F. :	37 245
MOUY Ph. :	1 4, 49 313, 56 355
MUCKENBERGER U. :	43 275
MÜLLER W. :	65 404
MURDOCH J. :	82 506

N

NALLET J.-F. :	34 218
NICHOLAS J. :	2 9
NIVOLLE P. :	30 196
NOHARA H. :	31 201
NOIRIEL G. :	65 405
NOYELLE Th. :	17 110

O

OURLIAC G. :	13 81, 39 256, 40 263, 84 517
OURTAU M. :	39 256, 40 263, 52 327, 66 408

P

PASTRÉ P. :	67 417
PAUL J.-J. :	7 41, 39 257, 45 290, 82 506
PAUMES D. :	41 268
PAVIS F. :	83 513
PEARSON R. :	13 85
PELLEGRIN C. :	41 268
PENICAUD M. :	76 462
PERALDI M. :	6 31
PEREZ C. :	81 500
PERISSE M. :	63 393
PERRET C. :	87 535
PERSONNAZ E. :	65 401
PEYRARD C. :	20 139
PHARO P. :	7 45, 12 75
PIERRON R. :	84 517
PIGELET J.-L. :	3 15, 18 127, 21 145, 24 158, 26 172
PILLET M. :	52 328
PLANAS J. :	62 390
PLASSARD J.M. :	54 343, 58 365
PODEVIN G. :	5 26, 11 70, 15 96, 25 167, 34 219, 35 236, 41 266
POTTIER F. :	3 15, 8 52, 10 61, 13 83, 18 124, 125, 25 165, 55 349, 71 438, 83 515
POULLAOUËC T. :	86 531
PREVOST J. :	67 414
PRIMON J.-L. :	79 487
PROCOLI A. :	68 420

Q

QUACK S. :	54 345
QUINTREAU B. :	79 485

R

RAFFE D. :	76 463
RAINBIRD H. :	48 308
RANNOU J. :	5 22, 39 254
REBOUL C. :	12 72
REMOND B. :	40 258
RERAT F. :	14 90
RIBAULT T. :	61 381, 382
RICHARD A. :	59 374, 84 516
ROBIN S. :	74 453
ROCHE P. :	41 269, 62 389, 65 405
ROLLE Ch. :	29 188
ROMANI C. :	35 234, 40 261
ROQUET P. :	55 348
ROSANVALLON A. :	38 251
ROSE J. :	26 175, 68 422, 71 434, 73 444
ROTHGANG M. :	82 505
ROUILLEAULT H. :	76 467
ROUILLEAU-BERGER L. :	57 359
ROUSTANG G. :	36 238
ROUX :	87 535
ROZENBLATT P. :	9 54, 26 171, 68 419
RUBERY J. :	43 278
RYAN P. :	25 170, 50 316, 73 450

S

SAGLIO J. :	35 235
SAGOT-DUVAUROUX D. :	7 44
SAILLY M. :	29 192
SANTELMANN P. :	76 473
SAUVIAT C. :	82 510
SAVOYANT A. :	67 415
SCHEUER M. :	82 505
SCHUPP J. :	44 284, 45 291
SEHILI D. :	68 419
SEIBEL C. :	80 491
SELLIER F. :	36 238
SEMBEL N. :	58 366
SERFATY E. :	13 79, 34 227
SILBERMAN R. :	65 402
SILVERA R. :	19 132
SILVESTRE J.-J. :	14 91, 17 114
SIMULA P. :	2 10, 17 113
SOLAUX G. :	49 310
SOLOFF D. :	44 284, 45 291, 50 314
SOLLOGOUB M. :	33 212
SONZOGNI M. :	66 410
SORGE A. :	2 9
STANKIEWICZ F. :	41 264, 266, 85 522
STEEDMAN H. :	46 293
STEPHAN N. :	59 371
STEPTOZ B. :	13 84

FORMATION EMPLOI

Index des matières

ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

Insertion : 7*, 16, 17, 21, 42, 43, 51, 57, 58, 59, 60, 81, 81, 93, 102, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 128, 175, 202, 289, 306, 320, 347, 388, 389, 402, 418, 422, 423, 426, 444, 448, 445, 453, 458, 477, 480, 487, 492, 511, 526, 534

Niveaux I et II : 15, 52, 61, 83, 84, 85, 86, 165, 213, 290, 367, 368, 369

Niveau III : 57, 62, 126, 127, 128, 136, 153, 172, 173, 288

Niveau IV : 18, 55, 144, 158, 312, 313

Niveau V : 4, 8, 16, 21, 32, 50, 53, 57, 81, 215, 216, 217, 236, 237, 250

Niveaux V bis et VI : 1, 32, 40, 41, 42, 43, 53, 157

Méthodologie : 377, 378, 379, 380, 384, 387, 518

EMPLOI

Étranger : 53

Expérience professionnelle : 434, 450, 457

Femmes : 24, 57, 90

Flexibilité : 67, 88, 89, 90, 91, 238, 239, 240, 241, 242

Gestion de la main-d'œuvre : 2, 7, 26, 30, 33, 104, 111, 130, 169, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 247

Jeunes : 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 446, 447, 459, 511, 531, 533, 535, 536, 537

Marché du travail : 2, 7, 15, 16, 21, 24, 26, 43, 63, 81, 85, 87, 91, 112, 114, 118, 119, 120, 138, 167, 168, 170, 175, 189, 212, 262, 264, 274, 275, 342, 343, 468, 510

Mobilité géographique : 213, 533, 535

Mobilité professionnelle : 24, 26, 33, 77, 78, 91, 93, 106, 119, 144, 167, 168, 219, 452, 482

Population active : 216

Professionnalisation : 528

Prospective : 491

Reconversion : 193, 276, 370, 484, 523, 538

Salaires : 296

Système industriel : 260, 261

Territoire : 536, 537

Travail précaire : 20, 63

Travailleurs âgés : 437, 485, 497

ENTREPRISE

Coopérative : 151

Performances : 298, 299

Politique d'emploi : 2, 77, 78, 90, 111, 114, 130, 169, 171, 232, 233, 270

Politique de formation : 27, 35, 69, 103, 104, 105, 114, 129, 130, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 227 à 230, 396, 473, 520

Stratégie d'entreprise : 31, 48, 88, 89, 91, 92, 96, 99, 100, 111, 129, 300, 476, 489

FORMATION

Alternance et stages : 1, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 58, 60, 74, 122, 123, 157, 194, 259, 265, 266, 267, 272, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 291, 311, 386, 440

Apprentissage : 38, 39, 41, 63, 95, 118, 120, 150, 180, 204, 250, 284, 286, 292, 441, 530

Diplôme : 17, 27, 61, 93, 121, 145, 183, 184, 256, 271, 302, 309, 310, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 372, 393, 424

Enseignement supérieur : 15, 83, 126, 128, 159, 165, 179, 190, 213, 304, 346, 353, 354, 363, 364, 486, 488

Enseignement technique et professionnel : 4, 18, 74, 75, 82, 102, 146, 147, 148, 149, 150, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 250, 462

Filière de formation : 1, 15-1, 18, 32, 34, 38, 39, 41, 45, 50, 80, 81, 93, 33, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 365, 366, 453, 494

Formation continue : 35, 41, 60, 62, 69, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 137, 166, 174, 181, 194, 198, 199, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 218 à 231, 251, 257, 258, 268, 269, 344, 348, 349, 387, 388, 389, 394, 395, 399, 420, 438, 439, 454, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 522, 529, 531

Histoire : 18, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 203, 204, 245, 246

Jeunes : 521
 Parcours de formation : 403, 404, 525
 Politique de formation : 114, 115, 116, 123, 143,
 146, 185, 220, 258, 259, 260, 263, 279,
 305, 314, 315, 316, 355, 356, 357, 358,
 373, 374, 375, 390, 400, 455, 460, 461,
 471, 472, 475, 516, 517, 519, 524, 527

NOMENCLATURE

Classification : 47, 54, 55, 97, 131, 164, 171, 235,
 236, 255
 Nomenclature, statistique : 10, 19, 21, 26, 51, 59

PAYS ÉTRANGERS

Afrique du Sud : 495
 Allemagne : 9, 147, 170, 240, 318, 319, 505
 Australie : 303
 Belgique : 231, 456, 530
 Canada : 252
 Espagne : 261
 Etats-Unis : 204, 242, 436, 504
 Grande-Bretagne : 9, 86, 149, 170, 204, 241, 293,
 294, 295, 308, 322, 383, 398, 421, 437,
 442
 Grèce : 496
 Italie : 129, 148, 170, 239, 287, 469
 Japon : 5, 6, 200, 201, 211, 381, 382
 Maroc : 490
 Pays-Bas : 115
 Portugal : 244
 Intégration internationale : 278, 321
 Comparaison internationale : 450, 463, 506
 Comparaison européenne : 451, 474, 481

PROFESSION

Agriculteur : 45, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 360, 361,
 362
 Artisan : 92, 160, 161, 162, 163
 Assistant social : 386
 Cadre : 13, 512, 513, 514, 515
 Chef de bureau : 188
 Commerçant : 160, 161, 162, 163
 Dessinateur : 79
 Employé : 22, 23, 57, 93, 119, 122, 215
 Employé commercial : 98, 99, 100, 101, 102
 Employé tertiaire industriel : 22, 56, 65, 79, 121

Formateur : 92
 Informaticien : 12, 22, 23, 67, 112, 113
 Ingénieur : 62, 198, 251, 333, 334, 335, 336, 337,
 338, 339, 340, 341, 350, 351
 Logisticien : 253, 340, 341
 Médiateur : 528
 Militaire : 532
 Profession aéronautique : 109, 195, 248
 Ouvrier : 4, 16, 33, 47, 55, 66, 67, 68, 70, 77, 89,
 93, 95, 119, 131, 215, 531
 Secrétaire : 385
 Technicien : 18, 55, 62, 64, 96, 132, 133, 134, 135,
 136, 153, 171, 172, 173, 190, 197, 198
 Travailleurs sociaux : 529
 Typographe : 154

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Agriculture : 45, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 371
 Armée : 532
 Artisanat : 34, 38, 39, 92
 Énergie : 104
 Fonction publique : 188, 532
 Industrie :
 Aéronautique : 9
 Agroalimentaire : 131, 209
 Automobile : 9, 39, 46, 47, 48, 192
 Bois, meuble : 135
 Chimique : 54, 210
 BTP : 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 79,
 92, 97, 146, 147, 148, 149
 Électricité électronique : 25, 66, 105, 143, 208
 Imprimerie : 154
 Machines-outils : 25, 28, 78, 89, 94, 96, 130,
 140, 201
 Mécanique : 14, 22, 25
 Métallurgie : 55, 200
 Microtechniques : 538
 Sidérurgique : 3, 67, 68, 77, 106, 206
 Textile : 111, 207
 Travail des métaux : 260
 Tertiaire : 23, 44, 57, 64, 79, 132, 152, 189, 317
 Audiovisuel : 254
 Banques et assurances : 23, 110, 247, 252,
 345
 Commerce : 98, 99, 100, 101, 102, 232,
 233, 234, 238, 239, 240, 241, 242
 Nettoyage : 478
 Social : 493, 528, 529

TRAVAIL

Compétences : 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 425, 452, 479

Conditions de travail : 151, 192, 507

Division du travail : 9, 22, 28, 30, 34, 36, 37, 46, 66, 67, 68, 71, 73, 129, 131, 139, 508

Ergonomie : 192

Évolution du travail : 3, 4, 6, 9, 12, 13, 14, 22, 113, 155, 164, 196, 200, 214, 243, 301, 307, 391, 464, 465, 466, 467, 470, 483

Histoire : 180, 181, 297, 397, 405

Nouvelles technologies : 3, 4, 5, 6, 9, 11, 12, 22, 23, 25, 28, 46, 48, 49, 64, 66, 67, 68, 79, 87, 88, 105, 107, 140, 141, 142, 154, 164, 200, 201, 211, 228, 443, 503, 509

Bureautique : 10, 22, 132, 228, 233

Qualifications : 3, 9, 13, 14, 28, 33, 49, 54, 55, 64, 70, 71, 72, 89, 100, 109, 139, 140, 141, 142, 155, 181, 195, 196, 214, 235, 249, 273, 277, 359, 376, 401

Knowledge, Work & Society ***Savoir, Travail et Société***

Vol 2, n°2, 2004

Les professions :
approches continentales et anglo-américaines

Professions :
Continental and Anglo-American approaches

Introduction

Lennart G Svensson & Julia Evetts

The Anglo-American and Russian sociology of professions:
Comparisons and perspectives

Valery Mansurov, Olesya Luksha, Judith Allsop, Mike Saks

Comparing professional groups in health care towards a context
sensitive analysis

Viola Burau, Lea Henriksson, Sirpa Wrede

Post-modern times for professions : The fall of the « ideal
professional » and its challenges to theory

Ellen Kuhlmann

Sociologie des groupes professionnels en France :
un bilan prospectif

Claude Dubar

Une spécificité de l'approche sociologique française des groupes
professionnels : une sociologie non clivée

Lise Demailly

Biographical notes / Notices biographiques

Book reviews / Comptes-rendus d'ouvrages

Prix : 14,50 euros le numéro / revue trimestrielle

Commandes à adresser à :

L'Harmattan

Service abonnement

5-7, rue de l'Ecole Polytechnique

75005 Paris

fax : 01.43.25.82.03

Note aux auteurs

Cette note présente la revue *Formation Emploi* puis son fonctionnement : consignes formelles à respecter pour soumettre un article, orientations souhaitées pour l'architecture des articles, suggestions pour une rédaction adaptée à un lectorat varié.

I. Présentation de la revue

- **Un objet : la relation travail-emploi-formation**

S'interroger sur les relations entre système éducatif et système productif permet d'envisager de multiples dimensions : formation initiale et continue, emploi et travail, qualification et compétence...

- **Un lectorat diversifié et exigeant**

La revue *Formation Emploi* s'adresse à un lectorat large, chercheurs, enseignants, acteurs de l'entreprise et de l'insertion... intéressé par des articles variés. Ce lectorat attend des prises de positions nettes, des conclusions claires. Ces conclusions sont le fruit d'analyses fondées sur la mobilisation de théories, sur des travaux empiriques qualitatifs ou quantitatifs, ou sur des témoignages argumentés. Au-delà des réalités nationales, la revue s'attache à promouvoir des travaux à dimension internationale ou européenne.

- **Une revue multidisciplinaire**

La revue *Formation Emploi* favorise la complémentarité des approches disciplinaires, dont la sociologie, l'économie, la gestion, la psychologie, l'ergonomie, l'histoire, le droit, la politologie, l'anthropologie. Les analyses doivent répondre aux exigences académiques : objet défini clairement, problématique explicite, rigueur de la méthode et de l'argumentation. En outre, les textes doivent être facilement accessibles au-delà de leur discipline d'origine ; l'équipe de rédaction y est particulièrement attentive.

- **Un comité de rédaction réuni quatre fois par an**

Afin d'assurer exigence disciplinaire et ouverture pluridisciplinaire, chaque projet est examiné anonymement par trois rapporteurs (deux spécialistes et un non-spécialiste). Sur la base des rapports, le comité de rédaction délibère en séances plénières qui ont lieu fin janvier, fin mars, fin juin et début novembre. Les projets doivent parvenir au minimum trois semaines auparavant.

- **Alternance de numéros avec et sans thème**

La revue *Formation Emploi* publie des numéros sans thème, ainsi que des dossiers autour d'une thématique accompagnés d'articles sur d'autres sujets. Une fois par an, un numéro spécial est publié suite à un appel à contributions. Calendrier et thèmes prévisionnels des prochains numéros :

- Octobre-Décembre 2004 : **dossier** « Autour de la validation des acquis de l'expérience : dire l'expérience » ;
- Janvier-Mars 2005 : numéro sans thème ;
- Avril-Juin 2005 : **dossier** « Insertion et genre » ;
- **Dossiers en perspective** : « Enseignement supérieur et migrations » ; « Mobilités et fonction publique » ; « Insertion et discriminations ».

✉ Pour joindre la rédaction ou pour envoyer vos projets (en fichier attaché au format RTF, rich text format)

Jean-Frédéric Vergnies, ✉ : vergnies@cereq.fr ☎ : 04 91 13 24 95
Revue *Formation Emploi*, Céreq, 10 place de la Joliette, BP 21321, 13567 MARSEILLE Cedex 02

II. Consignes pour un dossier complet

- **Un fichier anonymisé** au format RTF avec les graphiques et les feuilles de calcul dans le texte, et en copie sous Excell. Il comprend (les dossiers incomplets ne seront pas examinés) :
 - **Un résumé** de 8 lignes au maximum. Indispensable pour le choix des rapporteurs.
 - Une indication du **nombre de caractères**, espaces et notes compris.
 - **Une annonce de plan** présente le fil directeur de l'article en réponse à la problématique soulevée.
 - **Des parties numérotées** selon la règle de numérotation scientifique : 1 puis 1.1, 1.1.1.
 - **Un encadré méthodologique** indique l'approche retenue, les conditions d'enquête (échantillonnage, représentativité...) et de passation des questionnaires (nombre, durée, méthode...), les extraits d'entretiens sont accompagnés d'une présentation succincte des personnes citées.
 - **Une bibliographie** avec des références **complètes** : nom, initiales du prénom, date, titre, revue ou ouvrage, pages, éditeur, lieu.
- **Un second fichier indiquant**
 - Vos coordonnées : postales (pour envoi de l'épreuve) / courriel / téléphoniques.
 - Une courte biographie : fonction, organisme, appartenance disciplinaire, domaine d'investigations, 2 ou 3 publications représentatives et récentes.
 - La provenance de l'article : rapport, thèse..., le financement de l'étude, la disponibilité de ses sources (notamment le lieu ou l'adresse Internet où l'on peut se les procurer).

III. Orientations pour les propositions d'articles

• Un article, une problématique

Un article s'organise autour d'une problématique, une question et une seule. L'angle d'attaque choisi fournit le fil conducteur de l'ensemble de l'article.

Introduire un enjeu : l'introduction situe la problématique par rapport à un enjeu socio-économique plus large. Cet enjeu donne sens à cette problématique, et en détermine l'intérêt.

Une conclusion : elle évoque les points saillants des analyses développées, pour envisager des guides pour l'action ou la réflexion. Elle conclut par rapport à la problématique et l'enjeu initial de l'introduction. Elle ne peut se limiter à un récapitulatif suivi d'un appel à poursuivre les recherches. Le lectorat attend des prises de positions nettes, des conclusions claires.

Privilégier les résultats, les analyses : les lecteurs sont d'abord séduits par vos analyses, vos résultats. L'appareillage théorique, la méthode retenue seront d'autant plus convaincants s'ils révèlent des faits nouveaux, et s'ils réorientent aussi bien la réflexion que l'action.

Utiliser des encadrés courts : privilégier les encadrés pour les aspects descriptifs et historiques, les précisions méthodologiques et les précautions d'experts, ou les débats théoriques qui déroutent les lecteurs non spécialistes.

• Des articles concis

Maximum 14 pages, soit au plus **45 000 signes** espaces et notes compris, simple interligne, police Times 12. Au-delà, la rédaction pourra réduire le texte.

• S'adresser à un lectorat large

Chercheurs, enseignants, acteurs de l'entreprise et de l'insertion... voient leur lecture facilitée par :

Des titres évocateurs. Chaque titre et sous-titre guide le lecteur, il annonce l'élément saillant de la partie, non le thème général. Il doit être informatif ou incitatif.

Un style accessible qui privilégie les phrases courtes, et évite le jargon. (cf. IV Écrire pour être compris).

Des sigles intelligibles. Ils doivent tous être développés.

Arrondir les chiffres. Fournir des ordres de grandeur. Les pourcentages sont le plus souvent arrondis à l'unité.

Des tableaux et graphiques explicites. Ils sont numérotés et comportent un titre, un exemple de lecture et une légende avec les unités de mesure si nécessaire. Indiquer la source. Ils doivent être compréhensibles indépendamment de l'article.

Les **modélisations économétriques** sont présentées sobrement. N'est retenu que le seuil de significativité à partir duquel les auteurs construisent leurs commentaires. Les coefficients sont arrondis au maximum. Dans les modèles logistiques, les résultats sont présentés en points d'écart à la référence.

IV. Écrire pour être compris par un spécialiste d'un autre domaine

• Écrire, c'est choisir

Choisir signifie renoncer à tout écrire, pour sélectionner ce que le lecteur retiendra... peut-être. Abandonner certaines nuances renforce la compréhension grâce à la concision.

Formation Emploi est une revue pluridisciplinaire. Cela implique de sortir du style strictement académique, où auteurs et lecteurs partageraient les mêmes références. Le non-initié saura que l'on s'adresse à lui, même si quelques spécialistes pourront y perdre.

• Écrire pour être compris : quelques repères

Les titres et sous-titres guident le lecteur

- Un titre est court, attractif et représentatif : *de quoi va-t-on nous parler, sous quel angle ?*
- Un titre évoque le message essentiel ;
- Un titre est concis, car la revue est en deux colonnes ;
- Éviter les titres bouteilles indiquant uniquement le sujet de l'article (ex. : l'insertion des jeunes, entreprises et marché du travail...)

Des phrases courtes

Les phrases courtes facilitent la lisibilité et la mémorisation. Au-delà de 19 mots dans une phrase, le lecteur mémorise moins bien. Il risque d'abandonner s'il n'est pas bien disposé, ou pressé.

- *Placer l'information principale en début.*
- *Préférer plusieurs phrases courtes à une longue.*

Un style direct

- *Être simple et direct, l'argumentation en sort gagnante. Le lecteur attend des prises de position, un message clair.*

- *Simplifier les tournures :*

Abandonner le conditionnel et les précautions oratoires, les formules prêtes à l'emploi.

Éviter les incidentes, ou les reporter en début ou en fin de phrase.

Éviter : « on pourrait penser que... sous certaines conditions, il conviendrait... ».

Les tournures : « l'objectif de ce paragraphe est..., il nous paraît utile de..., avant d'entamer l'étude de... » correspondent aux habitudes universitaires, et ralentissent la lecture.

Utiliser « l'écart est de 3 % », plutôt que « on notera, on observera un écart »

Éviter les redondances, les formes d'insistance (moi, personnellement, je...)

Utiliser des mots accessibles à tous les lecteurs

- *Économiser les termes techniques, rares ou abstraits ; privilégier les exemples, le concret.*

Ex : les praticiens, les formateurs, les experts... au lieu des « prestataires de formation ».

- *Si le mot technique est indispensable, l'expliquer avec simplicité.*

- *Traquer l'emphase et les mots fourre-tout qui nuisent à la précision :*

pôle, axe, niveau, structure, déploiement, génération, synergie, conjoncturel...

- *Pourchasser les mots de plus de 4 syllabes qui risquent d'être oubliés.*

Cultiver les verbes

Ils expriment l'action, dynamisent le texte, stimulent la lecture.

- *Chasser les verbes faibles et les auxiliaires : faire, permettre, avoir, mettre...*

- *Éviter d'enchaîner les substantifs, leur accumulation freine la lecture ; les remplacer par des verbes.*

Développer l'essentiel, chasser les nuances

- *Supprimer les nuances secondaires ; si une nuance est importante, développez la pour en faire une phrase séparée.*

Inviter le lecteur à une lecture très nuancée risque de l'égarer car il en ignore les tenants et les aboutissants.

- *Limiter adverbes et adjectifs. Ils introduisent des nuances, des implicites qui ralentissent la lecture.*

Cinq suggestions pour fluidifier vos phrases :

- *Privilégier l'ordre classique : sujet, verbe, complément.*

- *Préférer le style affirmatif, éviter les négations et les accumulations de « ne... pas ».*

- *Privilégier les formes actives, éviter les formes passives : « les délégués représentent les employés » à la place de « les employés sont représentés par des délégués ».*

- *Utiliser le présent.*

- *Affirmer votre point de vue : « nous constatons », « ils ont décidé »... et abandonner les : « il est intéressant de... on a constaté »... « il en résulte » ; le lecteur sait alors précisément qui est concerné.*